LE DEVOIR

Vol. LXXVI — No 246 | Nuageux avec risque d'averses. Max.: 17 **(détail page 22)** | Montréal, jeudi 24 octobre 1985 | extérieur de Montréal métropolitain: 50 cents Côte-Nord, Gaspésie, Toronto, Nouveau-Brunswick: 60 cents | **45 CENTS**

Tassé le boursier

Pour votre régime d'épargne-actions

Tassé & Associés, Limitée 879-2100

Les Québécois aux urnes le 2 décembre

M. Pierre Marc Johnson

GILLES LESAGE

QUEBEC — Les Québécois iront aux urnes le lundi, 2 décembre, pour élire leurs 122 représentants à l'Assemblée nationale.

Le premier ministre a ainsi mis fin hier soir à une journée fébrile sur la colline parlementaire et à un faux suspense qui était devenu un secret de polichinelle depuis quelques jours. Devant ses ministres, députés et candidats, réunis dans la salle du Conseil législatif, M. Pierre Marc Johnsomn a souhaité que la campagne électorale favorise la mobilisation sereine, lucide et généreuse d'un Québec adulte. Il demande un premier mandat parce qu'il partage le désir de renouveau des Québécois. « Pour gouverner un Québec adulte et lucide qui, au sortir de la révolution tranquille, est prêt, je le sais, à relever les défis de la maturité. »

M. Johnson a d'abord lu une courte déclaration, avant de répondre aux questions des journalistes. Il a été suivi, vers 20 heures, par le chef du Parti libéral et de l'opposition, M. Robert Bourassa, (informé par téléphone, vers 17 h, par M. Johnson), cependant que le chef du Parti consevateur du Québec et celui du NPD-Québec, MM. André Asselin et Jean-Paul Harney, rencontraient également la presse au salon de la tribune parlementaire.

Le premier ministre a choisi le 2 décembre parce que l'ensemble de la population en a manifesté le désir, depuis quelque temps déjà. « Désir de faire le point sur l'évolution récente du Québec, mais surtout, désir de s'engager le plus tôt possible dans de nouvelles attitudes qui laissent une place à celles et ceux qui veulent faire le Québec. »

M. Johnson note que la société québécoise s'est développée de façon fulgurante depuis 25 ans et qu'elle a bien travaillé, en dépit des inévitables erreurs de parcours. Mais il incombe d'entreprendre la nouvelle phase du développement du Québec, qui consiste à utiliser au maximum les outils qu'il s'est donnés, la compétence qu'il a acquise. « Si l'Etat québécois a été jusqu'à présent le principal et parfois l'unique moteur de cette évolution économique et sociale, dit-il, il est évident que son rôle, désormais, sera différent. l'Etat ne devra plus, ne pourra plus faire tout, tout seul. Il devra plutôt faire faire, c'est-à-dire orchestrer, encourager, susciter et aussi soutenir concrètement les initiatives de chacun d'entre vous dans chacun de vos domaines respectifs. »

L'Etat devra procéder à un nouveau partage des tâches et des responsabilités. Il n'en a plus le choix: les ressources et les moyens ne sont pas infinis. « Penser que l'avenir du Québec repose sur des milliards fictifs que l'Etat prendrait je ne sais où, pour les engloutir dans des projets non moins fictifs, c'est penser comme il y a quinze ans, à une époque de prospérité où ces milliards existaient. Et c'est surtout penser comme si les Québécois n'avaient pas atteint un degré de maturité et de compétence suffisant pour se prendre en mains. »

Nouvelle conception du rôle de l'Etat et de ses partenaires, mais aussi et surtout une nouvelle conception de la solidarité et du partage, voilà ce que le président du Parti québécois veut faire valoir au cours des cinq prochaines semaines. « Il est temps que ceux qui ont beaucoup reçu du Québec au cours de la révolution tranquille mettent tout leur talent, tout leur savoir et leur énergie au service de ceux, plus jeunes ou plus âgés, que notre évolution n'a pu aussi bien servir. » Le Québec sera prospère dans la mesure où tous pourront, dans la dignité, participer à la création de la richesse.

M. Johnson soutient que ses 121 candidats sont prêts à prendre la relève et ont une vision claire des tâches exigeantes qui les attendent; ils savent que l'exercice du pouvoir est avant tout un service. Ils savent aussi que le Québec appartient à tous les Québécois et est capable de se nourrir de la force et de la richesse des autres cultures.

Le premier ministre souhaite que la campagne soit une période intense de réflexion et d'action, et ne s'en tienne pas uniquement à la fête et au spectacle. Il veut que tous les citoyens en profitent pour se demander ce qu'ils peuvent faire pour relever les défis de la maturité, dans un nouvel esprit de solidarité et de partage des tâches.

En réponse aux questions, M. Johnson indique que le PQ souscrit toujours fermement à l'idée-force selon laquelle le Québec forme un peuple qui a droit à son autodétermination, qui peut un jour vouloir assumer la plénitude des pouvoirs politiques. Mais les défis actuels sont d'un autre ordre et portent sur le progrès économique et les solidarités nouvelles.

Il n'a pas objection à un débat des chefs, comme le souhaite M. Bourassa, quitte à en déterminer les mo-

Voir page 12: Élections

L'éditorial de P.-A. Comeau — page 10

Voir nos autres informations — pages 2, 3 et 12

AU SOMMAIRE

ÉCONOMIE

SAQ : BIRON NIE DÉLAISSER LA PRIVATISATION

Pendant qu'à Québec les ministres Rodrigue Biron et Michel Clair niaient que le gouvernement avait décidé d'abandonner la privatisation de certaines succursales de la Société des alcools du Québec, l'impatience continuait de monter à Montréal où la Fédération des coopératives et des commerçants d'alcool parlait de faire signifier des mises en demeure à la firme Charette, Fortier, Touche et Ross, à la SAQ, au premier ministre du Québec, M. Pierre-Marc Johnson, au président du Conseil du Trésor, M. Michel Clair, et au ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Rodrigue Biron. **Page 13**

DOMTEX : RETOUR À LA RENTABILITÉ

La compagnie Dominion Textile prévoit un retour à la rentabilité dès le présent exercice financier. Cependant, la fermeture projetée des usines sera maintenue. **Page 13**

Extrêmement satisfait du déclenchement des élections

Bourassa se dit «prêt à faire face au défi électoral»

MARIE-AGNÈS THELLIER

QUÉBEC — Comme les autres chefs de parti, le chef du Parti libéral du Québec (PLQ), M. Robert Bourassa, est extrêmement satisfait du déclenchement des élections par le premier ministre, M. Pierre Marc Johnson: il réclamait sans cesse depuis quelques mois cette « minute de vérité » devant l'électorat.

M. Bourassa se déclare « prêt à faire face au défi électoral » et il a « l'intention de mener une campagne propre et positive ». « Nous serons vigilants jusqu'à la dernière minute », dit-il, même s'il se dit sûr de triompher, à cause notamment de son équipe, du programme et du chef expérimenté.

M. Robert Bourassa

M. Bourassa a promis hier soir que, s'il est élu pour un troisième mandat comme premier ministre, il lui suffira « de quelques jours » pour convoquer l'Assemblée nationale et « de quelques jours » supplémentaires pour prononcer un discours du Budget.

Cela signifie une session du Parlement « à la mi-décembre » et un nouveau budget avant la « fin de l'année ». Mais M. Bourassa a immédiatement nuancé cette promesse d'un nouveau budget en 1985 en ajoutant: « si l'Opposition le permet, car je prévois qu'il pourra y avoir une opposition... » Hier, il n'a pas voulu s'engager à supprimer immédiatement la taxe sur les assurances, promesse contenue dans le programme du PLQ.

Son expérience de sept ans lui permettra d'agir immédiatement, dit-il. Il veut « commencer à atténuer les dommages connus au plan économique, social et financier par l'exercice d'un pouvoir idéologique ».

M. Bourassa a immédiatement répondu aux attaques de M. Johnson sur le projet Baie-James 2, en répétant que ce projet ne se fera pas avec l'argent des contribuables. Il demande un face-à-face Bourassa-Johnson sur ce projet. « Après cela, on verra pour un autre débat (avec les autres chefs de parti) », a-t-il dit en conférence de presse. Le chef du PLQ doit faire connaître aujourd'hui le nom d'un des derniers candidats libéraux.

Le chef du Parti progressiste conservateur du Québec (PPCQ), M. André Asselin, est heureux que les élections aient été déclenchées. « Depuis au moins deux ans, les décisions politiques ne se prenaient plus », estime M. Asselin. Il ajoute que, « pour la première fois, le PQ va en élection sans programme ».

« Ce sera une belle campagne électorale: nous allons poser les véritables questions sur une dizaine de points », annonce le chef du PPCQ. « Il est temps qu'une nouvelle voix politique se manifeste au Québec, qu'il n'y ait pas seulement des députés libéraux et péquistes à l'Assemblée nationale », a-t-il dit en conférence de presse hier soir.

M. Asselin ne prévoit pas de vague, ni en faveur du Parti libéral, ni en faveur du Parti québécois. « Je sens un flottement dans l'électorat. Au fur et à mesure où le PQ et le PLQ vont multiplier les accusations, les électeurs vont se retourner vers les candidats locaux et les meilleurs candidats l'emporteront », a précisé M. Asselin au Devoir. Evidemmemt, le chef du PPCQ est sûr d'avoir de très bons candidats...

Se disant prêt à partir en campagne à travers tout le Québec même s'il n'a choisi jusqu'ici que huit candidats, le chef du Nouveau parti démocratique du Québec (NPD-Q), M. Jean-Paul Harney, estime pour sa part que « le NPD-Q veut apporter le discours social qui manque complètement au gouvernement ».

M. Harney a trouvé « terriblement technocratique » le discours de M. Johnson lançant la campagne hier soir. « M. Johnson n'a vraiment rien à dire aux gens, qui ont été très mal servis depuis 1981 », a-t-il dit. « Il y a quand même 300,000 pauvres au Québec », ajoute-t-il.

Par ailleurs, le chef du Parti indépendantiste (PI), M. Denis Mo-

Voir page 12: Bourassa

Nordair et CP Air : c'est réglé

Innocan et CP Air ont annoncé conjointement hier la signature d'une entente définitive visant l'acquisition de la société aérienne Nordair.

À l'aube de la déréglementation dans le secteur du transport aérien, les sociétés Quebecair et CP Air se livraient une lutte afin de consolider leurs positions respectives. Le gouvernement du Québec avait acheté le printemps dernier une participation de 22 % dans Nordair, que lui avait cédée la Société d'investissement Desjardins.

On se souviendra que Quebecair avait relevé son offre initiale de $ 11 par action pour la porter à $ 14.25. En réponse à cette dernière, CP Air, vers la fin de la semaine dernière, avait redoré quelque peu son offre initiale de rachat des actions de Nordair à $ 17.57 en espèces, en tout temps après le troisième anniversaire de l'émission.

L'offre améliorée voulait que les actions privilégiées puissent être achetées, au gré du détenteur, au prix de $ 14.34 par action en tout temps au cours de la première année suivant la date de la fusion; à $ 15.34 par action au cours de la première année suivant le premier anniversaire de la fusion; à $ 16.42 par action au cours de la deuxième année; ou à $ 17.57 par action en tout temps suivant le troisième anniversaire de la fusion.

C'est donc cette dernière offre qui aura incité Innocan à signer l'entente finale. Bien que l'offre doive être acceptée par les actionnaires de Nordair et que la fusion doive être approuvée par la Commission canadienne des transports, il ne fait nul doute que l'affaire est à toute fin pratique terminée puisque Innocan détient

Voir page 12: Nordair

Mulroney menace l'Afrique du Sud de sanctions totales et d'une rupture des relations diplomatiques

BERNARD DESCÔTEAUX

NEW YORK — Modéré dans ses propos sur l'Afrique du Sud pendant toute la durée de la récente conférence des pays du Commonwealth, le premier ministre Brian Mulroney a hier haussé le ton et menacé ce pays de rupture des relations diplomatiques.

Participant en fin d'après-midi au débat commémoratif du 40e anniversaire des Nations unies, le chef du gouvernement canadien a indiqué à la communauté internationale que le Canada aura recours à des sanctions totales et n'hésitera pas à rompre ses relations diplomatiques si aucun progrès ne survient dans le démantèlement de l'apartheid.

Dans un texte d'une haute tenue, le premier ministre avait choisi de faire du respect des droits de la personne le coeur de son intervention. Celle-ci devait lui permettre par ailleurs de renouveler l'adhésion ferme du Canada à la Charte des Nations unies et d'aborder les questions du terrorisme international, du développement économique et social et du désarmement.

Ce n'est pas sans raison que le premier ministre Mulroney avait décidé de mettre l'emphase sur la question de l'apartheid. Revenant directement de la réunion des pays du Commonwealth où il avait contribué activement à la mise au point d'un plan d'action commun pour influencer l'Afrique du Sud, il voulait indiquer maintenant à la communauté internationale à quel point le Canada est fermement décidé à agir.

La fermeté de M. Mulroney a été appréciée d'autant plus que, lundi prochain, l'Assemblée générale des Nations unies entreprend un débat sur l'apartheid. On espère à cette occasion pouvoir pour la première fois obtenir le vote unanime des Nations unies pour condamner ce système raciste. Les deux grands points de résistance sont les États-Unis et la Grande-Bretagne.

Les pays africains en particulier ont reçu le discours de M. Mulroney comme une contribution importante en vue de ce débat. Il a été applaudi lorsqu'il a affirmé que « les Mandela, les Tutu, les Boesack finiront par avoir gain de cause ». Contrairement à l'usage, les délégués de quelques pays lui ont serré la main alors qu'il retournait à sa place après son discours.

Le Canada ne veut pas punir mais hâter un changemement pacifique et la réconciliation en Afrique du Sud. Pour cela, il n'y a pas d'autre voie que celle du dialogue, a soutenu le premier ministre. Selon lui, cela ne sera possible que si on rejette l'apartheid et accepte la participation entière et égale de tous les Sud-Africains au gouvernement de leur pays.

« Si cette solution n'est pas acceptée, le recours aux sanctions sera sûrement intensifié. Le Canada est prêt, si des changements fondamentaux ne se produisent pas en Afrique du Sud, à envisager des sanctions totales contre ce pays et son régime d'apartheid, a déclaré ensuite M. Mulroney.

« Plus encore, s'il ne survient aucun progrès dans le démantèlement de l'apartheid, a-t-il poursuivi, nous n'aurons peut-être pas d'autre solution que de rompre complètement nos relations avec l'Afrique du Sud. »

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieurs, Joe Clark, avait déjà évo-

Voir page 12: Mulroney

Photo AP

M. Brian Mulroney s'est adressé hier à l'Assemblée générale des Nations unies.

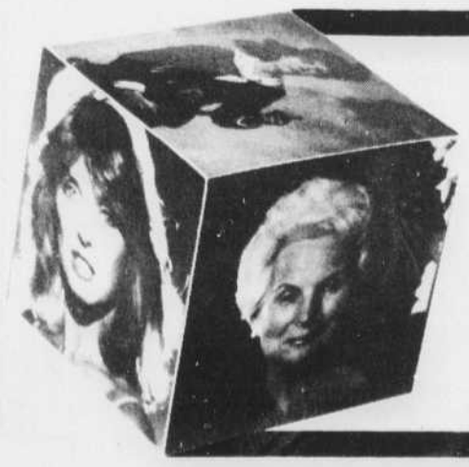

ROBERT PRÉVOST

QUÉBÉCOISES

D'HIER ET D'AUJOURD'HUI

Profils de 275 femmes hors du commun

Stanké

les Éditions internationales Alain Stanké , 2127, rue Guy, Montréal H3H 2L9 (514) 935-7452

LE QUÉBEC EN CAMPAGNE ÉLECTORALE

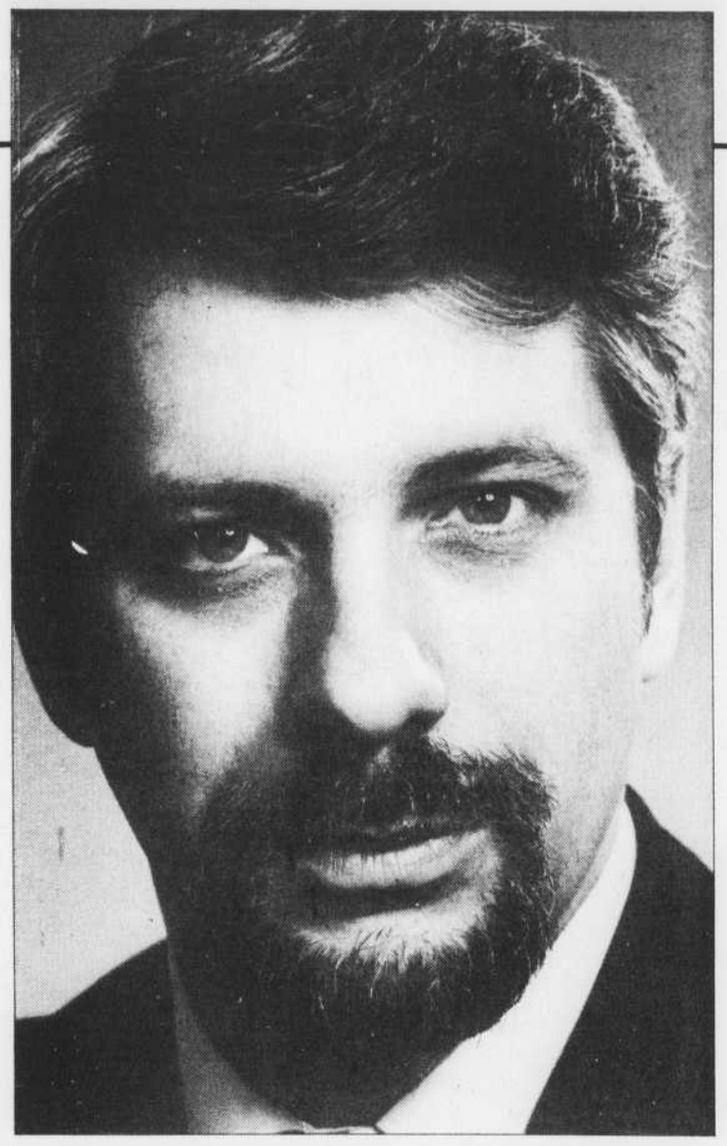

La première chance de P.-M. Johnson . . .

GILLES LESAGE

QUEBEC — Le nouveau premier ministre aurait bien aimé avoir le temps de faire ses preuves durant quelques mois, montrer aux Québécois qu'il incarne le renouveau et le changement auxquels ils aspirent, après neuf ans de gouvernement péquiste. Mais, pressé par les circonstances et la tradition électorale, il n'aura que cinq brèves semaines pour démontrer qu'il a droit à sa première chance.

Agé de 39 ans, fils de l'ancien premier ministre unioniste, M. Pierre Marc Johnson a fait ses études classiques chez les Jésuites, au même Collège Brébeuf que M. Bourassa. Comme ce dernier, il a fait ensuite ses études en droit à l'Université de Montréal, s'occupant activement des associations étudiantes. Mais, au lieu de se lancer dans la pratique, il se dirige plutôt vers l'Université de Sherbrooke, où il obtient son doctorat en médecine en 1975. Lui aussi enseigne, les sciences politiques, au cégep de Sherbrooke. Durant cette période, il devient membre du PQ et se fait connaître du grand public par son implication dans Oxfam.

De 1975 à 1977, M. Johnson pratique la médecine, surtout dite d'urgence, aux centres hospitaliers Saint-Luc et Maisonneuve-Rosemont, à Montréal. Ceux qui l'ont connu alors disent qu'il était déjà mordu par le démon de la politique. Il y cède rapidement et se fait élire député d'Anjou, en novembre 1976. Il prend très vite du galon, présidant la campagne de financement du PQ et devenant membre de l'exécutif national du PQ.

Moins d'un an après son élection, M. Johnson accède au conseil des ministres, à titre de titulaire du Travail. Il y reste plus de trois ans. Pour des raisons obscures, M. Lévesque le mute ensuite au ministère des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières. Toutefois, après la réélection du gouvernement et la sienne, dans Anjou, M. Johnson se voit confier l'important et délicat portefeuille des Affaires sociales. Il y restera durant près de trois ans, sortant indemne de la crise du secteur public et des coupures salariales, alors que ses collègues sont brûlés en effigie. Durant cette période, il préside le comité ministériel permanent du développement social et il est membre du comité des priorités. En mars 1984, il succède à M. Marc-André Bédard à titre de ministre de la Justice et procureur général. Du même souffle, les Affaires intergouvernementales étant scindées en deux, il hérite des Affaires intergouvernementales canadiennes. En novembre et décembre de l'an dernier, il s'occupe durant quelques semaines des Comunautés culturelles et de l'Immigration, à la suite de la démission de Mme Louise Harel, au moment de la crise interne qui secouait le gouvernement.

Depuis plusieurs mois, sinon quelques années, le nom de M. Johnson était mentionné chaque fois qu'il était question de la succession du président fondateur du PQ. Dans les sondages, son nom apparaissait en tête de liste des aspirants éventuels. Certains disaient même que le fils de Daniel Johnson était l'héritier présomptif de M. Lévesque. Mais la suite des événements a démonré que l'ex-premier ministre n'avait pas de dauphin. Il n'a d'ailleurs rien fait pour faciliter la transition. Tout au contraire, en retardant jusqu'au mois de juin dernier son départ, alors qu'il y avait plus de quatre ans de passés dans le deuxième mandat, M. Lévesque a en quelque sorte coincé son successeur, réduisant sa marge de manoeuvre à presque rien.

Ayant été l'un des premiers à préconiser que les prochaines élections générales ne portent pas sur la souveraineté, M. Johnson a été accusé de tous les maux par les orthodoxes, dont les ministres tenants de la « nécessaire souveraineté ». A leurs yeux, il est le grand responsable du virage idéologique du gouvernement, puis du PQ lui-même. Mais c'est oublier que M. Lévesque avait lui-même fait état du « beau risque » fédéral, après l'élection de M. Mulroney, et déclaré que le fédéralisme n'était pas le goulag, ni le programme péquiste, un évangile. C'est aussi l'ex-premier ministre qui a proposé le virage, dans une lettre aux militants, en octobre, même si, quelques jours plus tôt, M. Johnson avait ouvert les hostilités, avec l'accord de M. Lévesque, dans son entrevue au DEVOIR.

Quoi qu'il en soit, tout le monde convenait que les jeux étaient faits pour le leadership péquiste, dès que M. Lévesque dut se rendre aux objurgations de ses proches et des militants restés fidèles au PQ. La victoire de M. Johnson ne faisait pas de doute, tant elle s'inscrivait dans la logique du virage et des aspirations électoralistes du parti gouvernemental. Durant tout l'été, l'aspirant a joué le jeu avec ardeur et application, sachant fort bien que le vrai rendez-vous, le plus déterminant, n'était pas celui du 29 septembre, mais celui des cinq prochaines semaines.

Fidèle à lui-même, calme, posé et réfléchi, M. Johnson a bien mesuré ses gestes depuis trois semaines qu'il est à la barre. Il s'est consacré à la prparation du programme électoral, au choix des candidats, attirant quelques noms connus, tentant de débloquer des dossiers majeurs. Se faisant à la fois discret et présent, il fait preuve de force tranquille et de beaucoup de charme, du charme discret de la bourgeoisie, pour reprendre le mot de Marie-Agnès Thellier. Il n'ouvre la machine que lentement, au rythme d'un homme d'expérience qui aime bien savoir où il pose le pied. Certains l'ont comparé à Hamlet, l'estimant fuyant et insaisissable.

C'est un premier de classe, qui a de qui tenir. A ce jour, tout a semblé facile pour le «P.M.» Johnson, accordé à l'humeur du temps. Mais gare à lui s'il n'obtient pas le premier mandat qu'il recherche.

Le Parti conservateur, le NPD-Québec et le Parti indépendantiste

Trois petits partis qui risquent d'apparaître comme des Davids contre les deux Goliaths

MARIE-AGNÈS THELLIER

QUÉBEC — Dans une lutte qui s'annonce sans merci entre le Parti libéral et le Parti québécois, trois petits partis chercheront à tirer leur épingle du jeu: le Parti progressiste conservateur du Québec (PPCQ), le Nouveau parti démocratique-Québec (NPDQ) et le Parti indépendantiste (PI).

Même si les chances de leurs formations politiques apparaissent très minces, les trois chefs de ces «tiers-partis» affichent des ambitions élevées au premier jour de la campagne électorale.

Ainsi, M. André Asselin, chef du PPCQ, veut obtenir 15 à 20 sièges et détenir la balance du pouvoir. Le chef du NPDQ, M. Jean-Paul Harney, se donne comme objectif depuis deux mois de faire élire 20 députés et d'obtenir 20 % des suffrages. Quant au chef du Parti indépendantiste, M. Denis Monière, il veut faire élire au moins quatre à cinq députés, alors que son parti n'a été reconnu que le 14 août dernier.

M. Monière se portera candidat dans la circonscription de Saint-Jacques, où il affrontera le député libéral, M. Jean-François Viau, et surtout le candidat du Parti québécois, M. André Boulerice, qui a accepté le « virage » du PQ, même s'il fut longtemps considéré lui-aussi comme un indépendantiste pur et dur.

M. Asselin a décidé la semaine prochaine de se présenter à nouveau dans la circonscription de L'Assomption et il l'annoncera dimanche lors d'un brunch avec les organisateurs locaux. Il affrontera le député libéral Jean-Guy Gervais, élu début juin, et le futur candidat péquiste, Me Bernard Bastien, président du Conseil des services essentiels. Lors des élections partielles du 3 juin, M. Asselin avait obtenu 31.8 % des voix, tandis que le candidat malheureux du PQ, M. Denis Taillon, n'obtenait que 19.9 %.

M. Harney n'a pas encore fait connaitre la circonscription de son choix. Il doit décider d'ici la fin de la semaine s'il se présente à Montréal ou à Québec. Dans la région de Montréal, deux circonscriptions sont étudiées: Mercier, siège qu'occupe depuis neuf ans le ministre des Affaires culturelles, M. Gérald Godin, et Saint-Louis, dont le député est le libéral Harry Blank depuis 1960. Dans la région de Québec, la circonscription envisagée est celle de Louis-Hébert, que la ministre des Relations internationales, Mme Louise Beaudoin, tentera de reprendre aux libéraux.

Le PPCQ est un peu en avance sur les deux autres partis quant au nombre des candidats désignés: 26 ont reçu la bénédiction de M. Asselin, dont 10 dans l'Est du Québec et 16 dans l'Ouest. Le PI a confirmé hier soir la candidature de 18 personnes, mais n'a révélé l'identité que de 16 candidats. Enfin, le NPD-Q n'a jusqu'ici que quatre candidats officiels mais il doit rapidement faire connaitre les noms d'environ 70 autres candidats.

Seul le NPD-Q a « bon espoir » de présenter des candidats dans les 122 circonscriptions électorales. Le PPCQ «pense être capable d'avoir des candidats dans presque tous les comtés», selon M. Asselin. Enfin, le PI aura des candidats dans seulement 25 à 30 circonscriptions, essentiellement dans la région métropolitaine de Montréal: il y a quelques semaines, M. Monière parlait pourtant de «34 candidats».

Seul le PI peut se dire présent à l'Assemblée nationale puisque l'expéquiste et toujours indépendant Pierre de Bellefeuille se représente dans Deux-Montagnes, cette fois sous la bannière du PI. L'objectif principal du PI est de «garder des porte-paroles indépendantistes à l'Assemblée nationale». Aussi les efforts seront concentrés dans 25 à 30 circonscriptions, et notamment dans celles qui ont des traditions nationalistes comme Saint-Jacques, Sainte-Marie, Mercier, Deux-Montagnes.

Parmi les 18 candidats du PI, il y a notamment deux responsables du Rassemblement démocratique pour l'indépendance (RDI), MM. Denis Bourgeois (Mercier) et Christian Dupuis (Sainte-Marie). On ne connaitra que demain le nom du comté du Sud-ouest de Montréal qu'a choisi M. Gilles Rhéaume, président du Mouvement national des Québécois. Hors de la région montréalaise, on ne connait que deux noms: Nelson Bouffard (Lévis) et Diane Cloutier (Labelle).

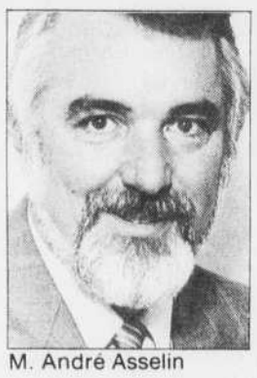

M. André Asselin

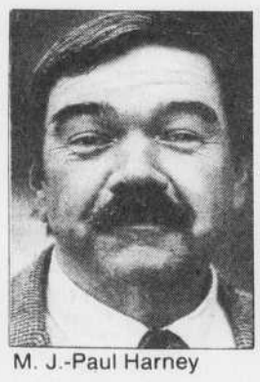

M. J.-Paul Harney

M. Denis Monière

Pour sa part, le chef du PPCQ est particulièrement satisfait d'avoir pu attirer trois membres de l'Union nationale (UN): Mme Pauline Fecteau, membre de l'exécutif national, qui se présentera dans la circonscription de Drummond, M. Paul Poulin dans Chauveau et M. Armand Caouette dans AbitibiEst. L'UN ne compte présenter qu'une vingtaine de candidats, dans des circonscriptions «prenables», a précisé récemment le chef intérimaire du parti, M. Maurice Bouillon. Ces circonscriptions seront surtout rurales.

M. Asselin a aussi cherché à attirer des maires membres de l'Union des municipalités régionales de comté, association qu'il a présidé pendant quelques mois. Il vient de recruter Mme Anita Dion, maire de Petite-Rivière, pour se présenter dans Frontenac.

Quant au NPD-Q, il pourra sans doute compter sur certaines personnes qui, comme M. Harney, se sont présentées sous la bannière NPD aux dernières élections fédérales. Les quatre candidats connus sont le syndicaliste Pierre Graveline (Saint-Jacques), M. René Denis (Outremont), Mmes Myriam Miritch (Maisonneuve) et Jeannine Léonard (Saint-Jean).

Aucun des trois petits partis n'a beaucoup d'argent à dépenser. Même s'il n'a pas les dettes de l'UN, le PPCQ ne roule pas sur l'or. Cependant, M.Asselin espère trouver «de $250,000 à $400,000» pour pouvoir se payer une tournée du Québec en autobus. Mais il a renoncé à la publicité télévisée. Chaque candidat doit de plus organiser un campagne de financement locale pour disposer de $15,000 à $18,000.

Le PI n'a pas de caisse électorale. Ses candidats devront eux-aussi se financer pendant leur campagne électorale et l'objectif est de $10,000 par circonscription. Les frais de déplacement seront limités puisque les comtés-cibles sont à peu près tous sur l'île de Montréal.

Enfin, le NPD-Q n'aura qu'un budget national de $80,000 à $100,000. Mais selon les estimations faites par M. Harney, cette somme ne représentera qu'environ le tiers de ce que va dépenser le parti entier. Les associations de comté ont elles-aussi été incitées à faire leur propre campagne de financement pour alimenter leurs coffres.

Quant au nombre de membres de chacune de ces formations politiques, il est d'environ 2,500 pour le NPD-Q. On ne connait pas le nombre de membres du PPCQ et du PI.

Dernier scrutin 13 Avril, 1981		Répartition à la dissolution
80	PQ	61
42	LIB.	53
-	IND.	6
-	Vacants	2

La situation des partis

QUEBEC (PC) — Au moment de la dissolution de la 32e Législature, hier, l'Assemblée nationale comptait 61 péquistes, 53 libéraux, six indépendants et deux sièges étaient vacants.

Le Parti québécois a été porté au pouvoir le 15 novembre 1976. Il avait récolté 40 % du suffrage et fait élire 69 députés. Les libéraux en comptaient 28 et l'Union nationale 11. Camille Samson avait été élu sous l'étiquette créditiste et Fabien Roy représentait le Parti national populaire.

En même temps que son parti, le chef libéral Robert Bourassa avait sombré dans cette débâcle.

A l'élection suivante, celle du 13 avril 1981, le Parti québécois était reporté au pouvoir avec une majorité accrue, et de votes (49 %) et de sièges (80).

L'écart entre le Parti québécois de René Lévesque et le Parti libéral dirigé par Claude Ryan s'est toutefois rétréci considérablement au niveau des votes exprimés. Les libéraux ont en effet recueilli 46 % des suffrages exprimés, alors qu'ils n'en avaient récolté que 34 % en 1976.

L'Union nationale, alors dirigée par Roch LaSalle dans le comté de Berthier, avait été éliminée de la carte électorale.

Quatre mois avant le scrutin, tous les sondages donnaient les libéraux gagnants. Les intentions de vote ont toutefois changé en faveur du Parti québécois au cours de la campagne électorale.

Depuis sa réélection, le Parti québécois a perdu la guerre des sondages. Après un sommet de popularité de 49 % enregistré à l'élection de 1981, le parti a conservé une cote entre 20 et 30 %, avec une chute à 19 % au printemps de 1983, et un sommet de 39 % en janvier dernier.

Le plus récent sondage, SOCRECOM, publié il y a deux semaines, donnait Robert Bourassa gagnant par 12 points. L'écart s'était quelque peu rétréci par rapport aux précédents sondages.

Ce sondage démontrait par ailleurs que le taux d'insatisfaction à l'endroit du gouvernement avait diminué passablement depuis le sondage du mois d'août.

Cette légère remontée de la popularité du PQ survient, faut-il le souligner, à la suite de la publicité soutenue qu'a générée la course au leadership.

guérin
l'éditeur qui édite

TROUSSE TAWOW SUR LES AMÉRINDIENS
Adaptation de **Serge-André Crête**

Tawow est une trousse multimédia que les professeurs peuvent utiliser de diverses façons.

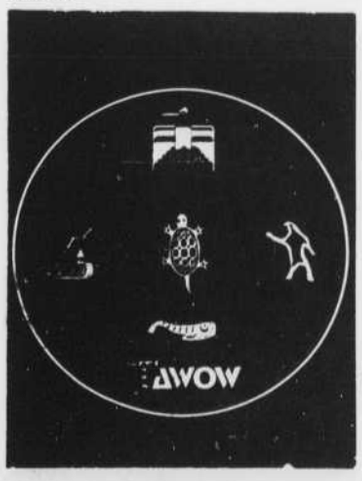

guérin éditeur limitée
4501 Drolet
Montreal H2T 2G2
Tel (514)842-3481

STRUCTURE ET CONTENU
Tawow comprend huit éléments principaux:

1. Quatre fiches d'introduction et de référence intitulées "Sais-tu...?"; **2.** Cinquante fiches-étude portant chacune sur un thème précis; **3.** Cent fiches-photo qui illustrent ou complètent des éléments de fiches-étude ; **4.** Un index des fiches-étude et des fiches-photo; **5.** Un jeu-questionnaire; **6.** Trente diapositives qui illustrent quelques manifestations artistiques autochtones; **7.** Deux cassettes portant sur la musique et la danse autochtones; **8.** Un guide du maître contenant des références bibliographiques et audio-visuelles.

ISBN-2-7601-1026-5 **135,00$**

En vente dans les librairies:

4560 rue Saint-Denis Montréal, Québec Tél: (514) 849-1112	Station Métro-Longueuil Longueuil, Québec Tél: (514) 677-6525	168 est, rue Sainte-Catherine Montréal, Québec Tél: (514) 861-5647	4440 rue Saint-Denis Montréal, Québec Tél: (514) 843-6241

Depuis 1914, nous sommes à l'écoute de la femme soucieuse d'élégance et de qualité.

Chez nous, la satisfaction est une tradition.

Ouvert le jeudi soir jusqu'à 20 heures

BLEAU & ROUSSEAU INC.
5014, Rue Sherbrooke Ouest
484-3521

Université de Montréal
Faculté de l'éducation permanente

Choisir les bonnes fréquences...

Vous êtes intéressé(e) par le domaine des communications?
Vous y travaillez ou désirez y travailler à titre de:

- **agent d'information**
- **journaliste**
- **publicitaire**
- **relationniste**
- **rédacteur**
- **professeur de français**
- **traducteur?**

La Famille Communication et culture vous offre les programmes de perfectionnement professionnel suivants:

CERTIFICATS (30 crédits)

Programmes en communication
Information et journalisme • Publicité • Relations publiques
Sciences de la communication

Programmes en langue et culture
Recherche documentaire et rédaction française • Traduction I et II
Enseignement du français, langue seconde • Culture et civilisation

MICROPROGRAMMES (de 9 à 15 crédits)
Pratique de la grammaire normative • Rédaction professionnelle

Les microprogrammes et les certificats sont terminaux; ils peuvent cependant, selon le cas, être intégrés dans un certiicat (30 crédits) ou dans un baccalauréat (90 crédits).

Les cours sont offerts le soir, on peut s'inscrire à un ou plusieurs cours par trimestre.

Date limite d'admission pour l'hiver 1986: le 28 octobre
Date limite d'inscription pour tous les étudiants: le 25 novembre.

Les candidats admis recevront la documentation nécessaire pour effectuer leurs choix de cours avant la date limite d'inscription qui est fixée au 25 novembre.

Demandez notre annuaire.

Renseignements: Faculté de l'éducation permanente
3335, chemin Queen Mary, tél.: 343-6090

LE QUÉBEC EN CAMPAGNE ÉLECTORALE

Robert Bourassa ou le retour de Rocky . .

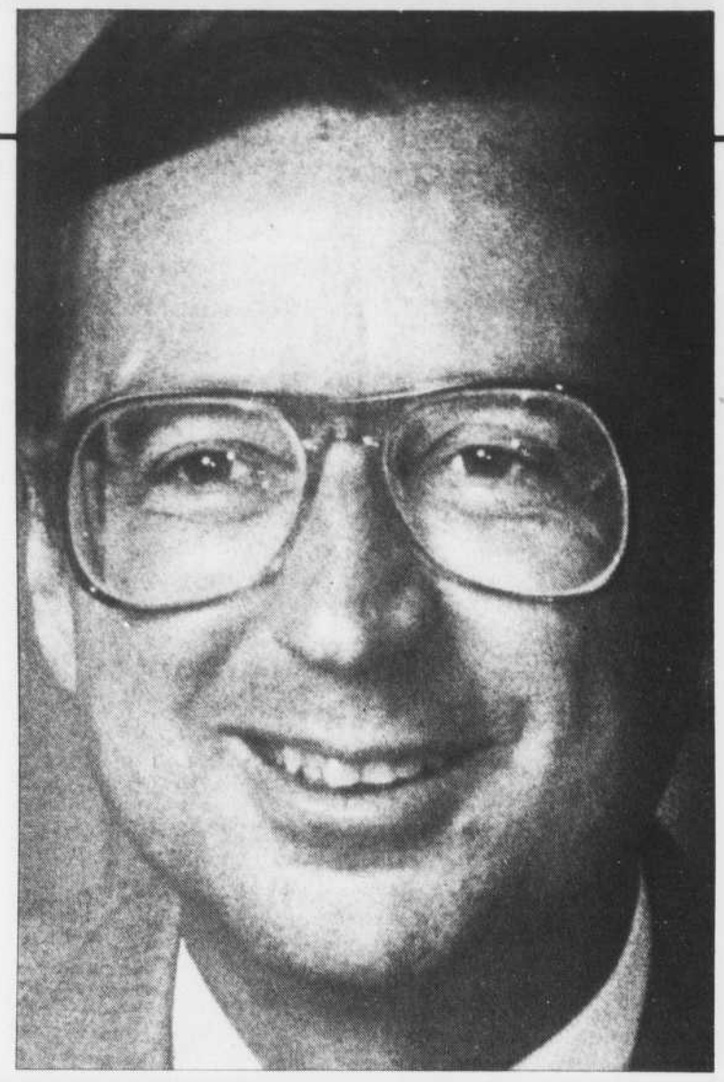

GILLES LESAGE

QUEBEC — M. Robert Bourassa attend ce rendez-vous électoral depuis des années, en fait depuis le 16 novembre 1976, lendemain de sa défaite aux mains du Parti québécois. Alors que plusieurs pensaient que ça en était fini de la carrière politique de celui qui avait été le plus jeune premier ministre du Québec, il savait, lui, qu'il reviendrait un jour ou l'autre. Car il la voulait de toutes ses forces cette autre chance, cette réhabilitation. Il y a mis le temps et la manière, la patience et la douce détermination qui caractérisent cette étrange bête politique.

Agé de 52 ans, M. Bourassa a fait ses études classiques au Collège Jean-de-Brébeuf, de Montréal, et ses études de droit à l'Université de Montréal. Par la suite, il a obtenu une maîtrise en sciences économiques et politiques à Oxford, en Angleterre, puis une autre en fiscalité et en droit financier, à Harvard.

C'est d'ailleurs à titre de conseiller fiscal qu'il commence sa carrière, de 1960 à 1963, au ministère du Revenu national, à Ottawa, où il enseigne également à l'université. Remarqué par M. Jean Lesage, alors premier ministre du Québec, M. Bourassa agit ensuite comme secrétaire et directeur des recherches de la Commission Bélanger sur la fiscalité. De retour à Ottawa, il est conseiller spécial auprès du ministère des Finances.

M. Bourassa fait le saut en politique québécoise en juin 1966, se faisant élire dans le comté populaire de Mercier, dans l'est de Montréal. Critique financier de l'opposition à l'Assemblée nationale, le jeune député se distingue par ses interventions fouillées et étayées. Pour un temps, il fait route avec M. René Lévesque, qui est aussi député de l'opposition, mais il s'en écarte lorsque le député de Laurier élabore son projet de souveraineté-association. En plus de bien tirer son épingle du jeu politique, M. Bourassa continue d'enseigner les finances publiques aux universités de Montréal et Laval.

Au début de janvier 1970, il succède à M. Lesage à la tête du PLQ, défaisant MM. Claude Wagner et Pierre Laporte. Moins de quatre mois plus tard, à 36 ans, il devient le plus jeune premier ministre de l'histoire du Québec. Quelques mois plus tard, il doit affronter une crise sans précédent: la crise d'octobre 1970. En avril 1973, il remporte une victoire sans précédent au Québec, faisant élire 102 des 110 députés de l'Assemblée, ne laissant que six sièges au PQ et deux aux créditistes.

Aussitôt après sa dure défaite de novembre 1976, M. Bourassa démissionne, laissant la direction intérimaire du PLQ à M. Gérard-D. Lévesque, et il s'éclipse en Europe. De toute évidence, c'est un recul pour mieux sauter. Durant deux ans, il enseigne et fait des recherches à l'Institut d'études européennes, à Bruxelles, à l'Institut européen d'administration des affaires, à Fontainebleau, à l'Université John Hopkins, de Washington. A partir de janvier 1979, de retour au pays, il enseigne à l'Université de Montréal et à l'Université Laval. Il donne également des séries de conférences en Californie et à Yale. Il reste en étroit contact avec le milieu des affaires, à titre de conseiller économique et financier. On peut le joindre facilement, durant ces années, au bureau de l'entreprise familiale des Simard, chez Claurémiand.

En dépit du mot cruel de son successeur, M. Claude Ryan, qui lui conseille de prolonger sa retraite politique et qui ne veut pas d'une « belle-mère » autour de lui, M. Bourassa reprend en douce du service politique, acceptant toutes les tribunes qui s'offrent à lui. Il est actif dans la campagne référendaire, aux élections générales de 1981 (alors qu'il a songé à être candidat), aux élections partielles et dans les campagnes de financement. Il est visible partout et se rend indispensable.

Quand, à l'été 1982, M. Ryan doit céder à la grogne autour de lui et donne sa démission comme chef, la voie du retour s'ouvre toute grande pour M. Bourassa, qui n'a plus qu'à poursuivre ouvertement sa campagne pour regagner la faveur des libéraux. Si bien qu'en octobre 1983, il est facilement réélu chef, si aisément, en fait, que ses adversaires, les députés Pierre Paradis et Daniel Johnson, ne peuvent que se rallier de bonne grâce. Mais il faudra près de deux ans avant que M. Bouarassa vienne occuper son siège de chef de l'opposition à l'Assemblée nationale, défaisant la ministre Francine Lalonde aux élections partielles de juin dernier, dans Bertrand. Quelques jours plus tard, M. Lévesque démissionne, c'est la course au leadership péquiste. Ce qui s'annonçait facile pour les libéraux le semble moins désormais.

Mais, se lançant en campagne avec le thème de « L'oeil du tigre », du film *Rocky III*, M. Bourassa paraît en pleine forme, prêt à tout mettre en oeuvre pour obtenir le troisième mandat qu'il sollicite des Québécois. A-t-il changé? se demandent plusieurs. Change-t-on vraiment à 50 ans? Il est toutefois plus ferme et sûr de lui, répondant au coup pour coup, plus rusé, mais, comme avant, incapable de mesquinerie. Pour garder la forme et la ligne, il fait ses longueurs quotidiennes de piscine mais, contrairement à naguère, il n'a plus besoin de coiffeur, laissant sa mèche rebelle retomber sur le front.

Pour lui, le pouvoir est le défi intellectuel suprême. Il veut rééditer le grand coup de la Baie James, prouver qu'il avait raison et que les Québécois ont eu tort de le chasser. Mûri par l'épreuve et la réflexion, il veut refaire le chapitre que l'histoire lui consacrera. Il a une autre chance, probablement la dernière. Il ne veut pas la rater.

Les élections: une vaste opération qui mobilisera 100,000 personnes et coûtera quelque $ 25 millions

MARIE-AGNÈS THELLIER

QUÉBEC — En annonçant la tenue d'élections générales le lundi 2 décembre, le premier ministre, M. Pierre-Marc Johnson, vient d'enclencher une vaste opération administrative qui mobilisera environ 100,000 personnes et qui coûtera $25 millions, opération pilotée par le directeur général des élections, M. Pierre F. Côté.

En effet, il en coûtera environ $25 millions à l'État québécois pour que les 4,475,423 électeurs puissent exercer leur droit de vote, soit dans l'un des 750 bureaux de vote par anticipation les 24 et 25 novembre, soit dans l'un des 20,500 bureaux de vote ouverts le jour même du scrutin.

Il en coûtera environ $8 millions pour réviser la liste électorale, $7 millions pour tenir le scrutin et $10 millions pour louer des locaux, distribuer l'information et administrer la Loi électorale. Selon des renseignements obtenus hier auprès de la direction générale des élections, 60 % des dépenses servent à payer des salaires.

La somme de $25 millions ne comprend pas le coût du recensement qui s'est tenu à la fin du mois de septembre, ni le remboursement des dépenses électorales auxquelles auront droit les candidats des principaux partis s'ils recueillent plus de 20 % des suffrages.

Elle ne comprend évidemment pas les dépenses électorales non remboursables des différents partis politiques. Chaque parti peut dépenser en tout jusqu'à 4.9 millions: 25 cents par électeur pour l'organisation nationale et 80 cents par électeur pour l'organisation locale du candidat.

D'ici le dimanche 10 novembre, la liste électorale établie au recensement sera distribuée dans chacune des habitations, en même temps qu'un manuel de l'électeur et un avis concernant le vote par anticipation.

Du 11 au 16 novembre en zone urbaine et du 11 au 21 novembre en zone rurale, les électeurs pourront faire modifier la liste électorale. Il y aura environ 900 bureaux de dépôt en zone urbaine et 550 commissions de révision en zone rurale, qui emploieront près de 10,500 personnes.

Les candidats ont jusqu'au samedi 16 novembre à 14h pour déposer leur déclaration de candidature... et ils ont jusqu'au 19 pour retirer leur même candidature.

Par ailleurs, aucune dépense électorale ne peut être effectuée dans une circonscription avant que ne soient désignés le candidat d'un parti et son agent officiel. Ce dernier a un rôle important aux yeux de la loi: il est la seule personne habilitée à autoriser des dépenses à même le fonds électoral mis à sa disposition par le représentant officiel du candidat. Il devra aussi produire le rapport des dépenses électorales dans les 120 jours qui suivent le scrutin. Dans le cas d'un candidat indépendant, une seule et même personne est agent et représentant officiel.

Pour financer la campagne électorale de son candidat, le représentant officiel peut organiser des activités politiques, autoriser par écrit la sollicitation auprès des électeurs et même contracter un emprunt. Il devra lui-aussi produire un rapport financier. Chaque électeur - mais non une compagnie - peut verser jusqu'à $3,000 par année civile à un ou à des partis politiques, ce qui peut lui procurer un crédit d'impôt maximal de $140 venant de Revenu Québec.

Tous les partis politiques ont une procédure accélérée de nomination — ou de désignation — des candidats lorsque débute la campagne électorale. Par exemple, au Parti québécois, où les candidats sont obligatoirement élus, le délai entre la convocation et la tenue de l'assemblée d'investiture n'est plus que de cinq jours, au lieu de 25 jours. Un candidat potentiel peut alors se faire connaître jusqu'à 24 heures du début de l'assemblée.

La loi électorale, qui a été remaniée le 21 décembre 1984, prévoit tout le cadre juridique du recensement, du financement des partis politiques, de la campagne électorale, du scrutin et du dépouillement des votes. Elle prévoit par exemple que seules les écoles sous la juridiction d'une commission scolaire sont fermées le jour du scrutin...

Le responsable de l'application de la loi est le directeur général des élections, qui est l'un des rares Québécois à ne pas avoir le droit de vote. Proposé par le premier ministre, son nom a du recueillir au moins les deux tiers des voix à l'Assemblée nationale. Il est nommé pour sept ans.

Dans chacune des 122 circonscriptions, il a sous ses ordres un directeur de scrutin et un assistant. Ce personnel électoral est déjà nommé. Il s'entoure de personnel de soutien, ainsi que de réviseurs et d'enquêteurs. Le jour du scrutin, pour surveiller les 25,000 urnes, on verra environ 20,500 scrutateurs, 20,500 secrétaires de bureaux de vote tandis que les différents partis politiques délègueront au moins 40,000 représentants.

Les bureaux de scrutin seront ouverts de 10h à 20h le lundi 2 décembre. Le vote par anticipation se tiendra de 14 à 22h le dimanche 24 novembre et le lundi 25 novembre. Une procédure particulière est prévue pour le vote à l'intérieur des prisons.

Assimopoulos se portera candidate dans Marquette

QUEBEC (PC) — La vice-présidente du Parti québécois, Mme Nadia Assimopoulos, a confirmé hier qu'elle sera candidate dans le comté de Marquette aux prochaines élections.

La circonscription de Marquette regroupe les limites de la municipalité de Ville Saint-Pierre, une partie de Lachine et de La Salle, dans le sud-ouest de Montréal.

MMe Assimopoulos a déjà porté les couleurs du Parti québécois dans le comté de Laurier en 1981.

Le comté de Marquette est actuellement représenté par un député libéral, M. Claude Dauphin, élu en 1981.

Mme Assimopoulos a choisi Marquette précisément à cause du défi qu'il représentait pour le Parti québécois. « C'est un comté très intéressant. Ca prouve la confiance que j'ai comme quoi on va gagner toutes les élections. C'est un comté qui n'a pas été gagné par le parti en 1981. Cette fois-ci, je me propose de le prendre », a-t-elle expliqué.

Pas d'appuis « officiels » des partis fédéraux

JOCELYN COULON

OTTAWA — Ni les libéraux ni les conservateurs n'appuieront officiellement l'une ou l'autre des deux grandes formations politiques du Québec lors dès prochaines élections générales. Toutefois, il ne fait aucun doute que le PLC fera campagne pour M. Bourassa alors que le PC, tout en maintenant la neutralité exigée par M. Mulroney, laissera ses militants et organisateurs travailler pour qui ils veulent.

Les libéraux fédéraux ne cachent pas l'intention de leur formation de battre le Parti québécois. Chaque député contacté ne cesse de rappeler que le PQ n'a pas modifié l'article 1 de son programme, article qui prévoit l'accession à l'indépendance de la province. « Il ne fait donc aucun doute que le PQ est toujours voué à l'indépendance du Québec et qu'à ce titre nous ne pouvons le considérer comme un parti comme les autres », déclare Jacques Guilbault, député libéral de Saint-Jacques.

Le député rappelle toutefois que le parti libéral fédéral ne prendra pas officiellement position sur l'élection. Cependant, lui et de nombreux collègues accepteront de venir prêter main-forte aux candidats libéraux qui voudront bien les inviter.

Même son de cloche du côté du député de Saint-Maurice, M. Jean Chrétien, qui ajoute avec une pointe d'humour qu'il ne sera peut-être pas bienvenu partout. « Des candidats m'ont déjà invité à venir les aider pendant&la campagne. Je sais toutefois qu'il y a des comtés qui ne voudront pas me voir, d'autres oui. Comme je dispose de peu de temps, j'irai voir ceux qui m'ont invité. »

M. Chrétien reconnait que les relations avec le Parti libéral du Québec ont souvent été troublées, mais il ajouta qu'en ce moment elles sont excellentes et qu'il n'y a pas lieu de les détériorer en s'impliquant massivement dans les prochaines élections. «Nous serons discrets dans notre appui car nous ne voulons pas que les gens associent le PLC et le PLQ. C'est bien clair qu'il y a deux partis et deux organisations et c'est au PLQ de travailler pour gagner l'élection».

Chez les conservateurs, la plupart des députés prennent au sérieux le mot d'ordre du premier ministre Mulroney qui leur a demandé d'être neutre. Toutefois, l'organisateur en chef du Parti conservateur au Québec, le ministre Roch Lasalle, fait une interprétation assez large de cette neutralité. « Il n'est pas question que les députés du Québec appuient l'une ou l'autre des grandes formations québécoises. Ceci dit, il n'y aura pas de sanction contre les individus qui voudront offrir leur aide. Il n'est pas dans notre intention d'interdire, aux députés et aux organisateurs, le droit de parole et d'expression », dit-il avec un large sourire.

Les conservateurs ont-ils une dette envers les péquistes? « Je ne le pense pas, dit M. Lasalle. Lors de la campagne électorale de l'été 1984, nous avons reçu des appuis de militants de toutes les formations politiques au Québec. Nous avions à ce moment-là des organisateurs péquistes et libéraux. Nous pensons qu'ils sont libres aujourd'hui de travailler avec qui ils veulent. »

Mme Gabrielle Bertrand, députée conservatrice de Brome-Missisquoi, est particulièrement intéressée à cette élection. Son fils Jean-Jacques est ministre dans le gouvernement Johnson et elle lui souhaite tout le succès possible. Elle tient cependant à préciser qu'elle ne s'impliquera d'aucune façon dans la campagne électorale.

« Personnellement je ne travaillerai pour personne. Je laisse mes militants et organisateurs faire à leur guise. Je sais qu'ils sont divisés entre le PQ et le PLQ, mais je n'aie pas l'intention de leur dire où aller. »

Pour le ministre Benoît Bouchard, député de Roberval, les conservateurs de la région du Lac Saint-Jean s'engageront là où leur coeur penche. Dans ce bastion du nationalisme, M. Bouchard n'entend toutefois appuyer personne.

Quant aux néo-démocrates, ils espèrent bien que cette fois-ci ils trouveront une certaine audience auprès des électeurs québécois. M. Lorne Nystrom, député de Yorkton-Melville, cite les sondages pour s'encourager. Mais visiblement il ne se fait pas d'illusion. « La polarisation entre Bourassa et Johnson va s'accentuer au fur et à mesure du déroulement de la campagne électorale. J'ai bien peur qu'il ne reste que très peu de place pour les tiers partis ». Le NPD-Québec espère présenter des candidats dans les 122 circonscriptions.

ENCAN

TAPIS DE PERSE — TAPIS D'ORIENT

Authentiques, noués à la main, de haute qualité.

VENTE DE DÉTRESSE PAR ENCAN

Cargaison de valeur financée par la banque, doit être liquidée immédiatement.

Plusieurs pièces d'investissement telles que: ISPHAHAN • NAIN • KUOM • KASHAN • YALAMEH • TABRIZ • BOKHARAS.

Date: le jeudi 24 octobre
Heure: 19h30 (inspection 18h30)
Endroit:
460 Ste-Catherine ouest, 1er étage 457-2755

RESTAURANT CAFE d'EUROPE
27 Ste-Angèle
Québec
692-3835
VALET DE STATIONNEMENT ou STATIONNEMENT GRATUIT RUE STE-ANGÈLE

Le cannelloni gratiné Rossini
Le consommé double au caviar
La brochette de fruits de mer Café d'Europe
ou
Le faisan à la périgourdine
Le riz sauvage
Les salsifis aux fines herbes
Les épinards au jus
Les fraises aux poivres
Le café
17.95 $
Le vendredi, samedi et dimanche soir

Réunion annuelle des anciens du
Collège Jean-de-Brébeuf
VENDREDI 25 OCTOBRE 1985
L'Association des Anciens du collège vous invite cordialement à sa réunion annuelle qui aura lieu à la cafétéria des élèves de 19 à 21 heures.
Pour plus de renseignements appelez:
342-1320 poste 304
N.B.: Les Anciens dont nous avons perdu la trace nous rendraient un grand service en appelant au Secrétariat pour nous donner leur adresse.

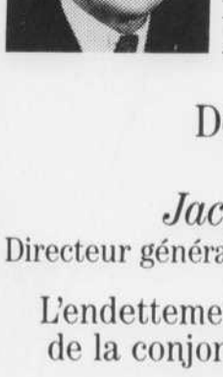

LE CONSEIL DES RELATIONS INTERNATIONALES DE MONTRÉAL
Déjeuner-causerie conférencier
Jacques de Larosière
Directeur général du Fonds Monétaire International.
L'endettement international et l'évolution de la conjoncture économique mondiale.
Le mardi 29 octobre 1985 à midi
Hôtel Méridien
30,00$ le couvert
Pour réservations: le secrétariat
770 Sherbrooke ouest, suite 1220 H3A 1G1
288-2261

Beau Mayne
Bordeaux rouge d'appellation contrôlée
«UN VIN REMARQUABLE POUR LE PRIX»
Le Guide du Vin 85, Éd. La Presse
Bordeaux blanc BEAU MAYNE également disponible.

Les allocations familiales

Ottawa ne se laisse pas émouvoir par une manifestation contre la désindexation

MARIE TISON

OTTAWA (PC) — La lutte contre la désindexation des allocations familiales a connu un sommet hier, mais le gouvernement conservateur est demeuré sereinement sur ses positions.

Environ 200 personnes ont manifesté sur la colline parlementaire et les deux partis d'opposition ont été à l'origine d'une avalanche de questions aux Communes pour protester contre le projet de loi C-70.

S'il est adopté, le projet de loi ne permettra l'indexation des allocations familiales que sur la portion de l'inflation qui dépasse trois pour cent.

La manifestation était organisée par la Coalition pour les allocations familiales, qui représente une centaine de groupes de femmes, d'assistés sociaux, d'organismes familiaux, d'organisations religieuses et de comités syndicaux.

Les manifestants, accompagnés de quelques enfants, provenaient en majeure partie du Québec, les autres étant surtout des résidents de l'Ontario. Les chansons et les slogans, du style «Désindexez les députés, pas les bébés», étaient scandés presque exclusivement en français.

La critique néo-démocrate en matière d'affaires sociales, Mme Margaret Mitchell, qui appuyait les manifestants, a expliqué leur nombre réduit par le fait qu'il est difficile pour une mère de famille de s'absenter.

Les chefs libéral et néo-démocrate, MM. John Turner et Ed Broadbent, ont adressé la parole à tour de rôle aux manifestants, pour les encourager à continuer la lutte.

M. Turner a notamment indiqué que la mesure de désindexation, qu'il a qualifiée de «néfaste parce que secrète et clandestine», contribuerait à «accroître le fossé entre les riches et les pauvres».

En matinée, les représentantes de la coalition ont rencontré les membres des caucus des trois partis. Si elles ont reçu l'appui inconditionnel de l'ensemble des libéraux et des néo-démocrates, elles n'ont pu rencontrer que trois députées du Parti conservateur, qui n'ont fait que répéter les arguments du ministre des Finances Michael Wilson.

«Notre politique est d'aller au-delà d'un simple chèque, a déclaré la députée de Brome-Missisquoi Gabrielle Bertrand. C'est la relance économique qui aidera les familles, avec la création d'un plus grand nombre d'emplois.»

Lors de la période des questions, M. Turner, M. Broadbent, trois députés libéraux et une députée néo-démocrate ont réclamé un après l'autre la pleine indexation des allocations familiales.

M. Turner a notamment rappelé les plus récentes données de Statistique Canada, qui indiquent qu'un million d'enfants vivent sous le seuil de la pauvreté au pays, et a demandé au gouvernement de réindexer les allocations pour combattre cette situation.

«Nous combattons la pauvreté en créant des emplois», a répondu le ministre des Finances Michael Wilson, citant une fois de plus le nombre d'emplois créés lors de la première année du règne conservateur.

Il a également répété aux nombreux députés qui l'interrogeaient que l'augmentation du crédit-impôt pour enfants compenserait largement pour la désindexation des allocations.

A l'issue de leur journée, les représentantes de la coalition se sont dit très déçues de la réponse du gouvernement conservateur.

L'organisatrice de la manifestation, Mme Louise Dulude, vice-présidente du Comité canadien d'action sur le statut de la femme, a rappelé que l'augmentation du crédit-impôt pour enfants n'était que temporaire, et qu'il sera désindexé à son tour à partir de 1990.

Elle a de plus soutenu que la majorité des emplois créés étaient en fait des postes à temps partiel, et que l'emploi féminin n'avait relativement pas augmenté.

«Le Parti conservateur ne se soucie pas des femmes et des enfants», a-t-elle laissé tomber.

Elle a toutefois indiqué que le message s'était rendu, et que le gouvernement savait maintenant que des millions de femmes s'opposaient à sa mesure de désindexation.

Constat sur la politique familiale

L'État doit soutenir les familles sinon personne n'acceptera plus dorénavant d'être parent

RENÉE ROWAN

Le message des quelque 2,070 personnes qui se sont exprimées lors de consultation sur la politique familiale l'hiver dernier est clair et net: donnez à ceux qui ont charge d'enfants dans toutes les familles le soutien collectif nécessaire, sinon, nous risquons, comme société, de trouver de moins en moins d'individus qui accepteront de devenir parents.

Le message tel que formulé n'a aucune saveur nataliste: il est un constat de situation, a soutenu hier en conférence de presse, le président du Comité de la consultation sur la politique familiale.

M. Maurice Champagne-Gilbert rendait public la première tranche du rapport sur la consultation, un document de plus de deux cents pages. C'est en quelque sorte le « rapport de la population »: « Nous avons voulu, dans un premier temps, rendre aux gens leur parole », a précisé le président. Il s'agit d'un bilan strictement descriptif, d'une mise à jour de l'état des besoins des familles du Québec.

Dès le début de 1986, en janvier vraisemblablement, le comité présentera son propre rapport en dégageant des 6,545 recommandations de la consultation des choix et des priorités pour un plan d'action, en mettant l'accent sur les moyens d'application concrète des recommandations et sur ce qui paraît faisable à court, à moyen et à long termes.

De la consultation se dégage un autre message non moins prioritaire que le premier et qui, cette fois, s'adresse directement aux hommes pour qu'en tant qu'individus et collectivement ils acceptent de revoir leurs rôles aussi bien familiaux que sociaux. Cette transformation des rôles, ont insisté les intervenants — dont 75 % étaient des femmes — est essentielle. A défaut de quoi on peut douter de la croissance des familles du Québec et conséquemment, de la société québécoise.

Les trois membres du comité de la consultation — M. Champagne-Gilbert, Mmes Christiane Bérubé-Gagné et Nicole Boily — ont dégagé à même la masse des recommandations qui leur ont été soumises douze « sujets-clés » du soutien collectif réclamé pour les familles québécoises.

Très schématiquement, cette liste peut se résumer ainsi:

- la place fondamentale à redonner à la famille dans l'organisation sociale et dans les politiques gouvernementales;
- la transformation des rôles familiaux et sociaux des hommes et des femmes;
- la lutte contre la violence familiale et conjugale;
- la priorité du soutien économique aux familles;
- l'adaptation du monde du travail aux besoins des parents travailleurs et travailleuses;
- une politique d'habitation vraiment familiale;
- l'éducation à la vie familiale et à la formation aux responsabilités parentales;
- des politiques municipales intégrant la dimension famille et plus particulièrement une politique de loisirs et d'activités culturelles vraiment conçue pour les familles;
- la multiplication des services de garde dans toute leur diversité en s'assurant du contrôle de leur qualité;
- les portes à ouvrir dans les services sociaux pour que les familles y aient une part beaucoup plus grande des ressources professionnelles disponibles;
- l'intégration pleine et entière, à la politique familiale, des personnes appartenant à des communauté culturelles,des personnes âgées etdes personnes vivant avec un handicap;
- une administration de la politique familiale qui respecte les trois orientations suivantes: le rapprochement que les gouvernements doivent opérer pour être en contact avec les organismes représentant les familles; l'intégration de la dimension familiale dans l'ensemble des politiques gouvernementales et la coordination de la politique familiale.

En ce qui concerne le soutien économique direct aux familles, entre autre les allocations familiales, les participants ont été également très clair: ce soutien ne peut en aucune façon être diminué, il ne peut qu'être augmenté. Si comme collectivité, on n'accepte pas de soutenir financièrement les familles, elles ne seront tout simplement plus capables d'assumer leurs responsabilités, ont-elles affirmé.

L'Institut Armand Frappier lance un vidéo sur le SIDA pour contrer la panique

CAROLE BEAULIEU

Le Québécois moyen court moins de risques d'attraper le SIDA que d'être victime d'un accident de voiture. Le mortel syndrome d'immunodéficience acquise (SIDA) est plus difficile à attraper que la rougeole et peut-être évité par de simples précautions.

Tel est le message véhiculé par un vidéo clip d'une quinzaine de minutes lancé hier par l'Institut Armand Frappier, l'établissement qui a créé en 1983 le premier laboratoire de recherche canadien sur ce virus.

Le directeur de l'institution lavalloise, M. Aurèle Beaulnes, a expliqué hier que l'Institut avait décidé de produire un tel document éducatif pour contreblancer la « mauvaise information diffusée par les médias » et « désamorcer la réaction de panique » qui s'est emparée de la population quand aux risques de transmission de cette maladie caractérisée par l'effondrement des défenses immunitaires de l'organisme.

En dépit des recherches montrant que le SIDA ne peut être transmis par contacts usuels, des professionnels canadiens ont déjà refusé de traiter des victimes du syndrome et des parents s'inquiètent de la présence de jeunes victimes du SIDA dans les écoles.

Le vidéo, intitulé SIDA, met en vedette un cadre d'entreprise dont un collègue est « soupçonné d'avoir le SIDA » et une jeune étudiante dont la mère d'une copine de classe est récemment morte de cette maladie. Il rappelle entre autres qu'aucune donnée scientifique n'est encore venue appuyer la crainte que le SIDA puisse être transmis par des voies autres que sexuelles ou sanguines.

« En cinq ans nous n'avons enregistré aucun cas de contagion directe », a déclaré hier le directeur de la recherche épidémiologique, le docteur Jean-Marie Dupuy. Le virus est « fragile » soutient le docteur Dupuy. Il ne peut survivre longtemps hors de l'organisme. Une contamination par contact avec un siège de toilette malpropre est donc exclue.

Le vidéo recommande aux personnes sexuellement actives de minimiser le nombre de leurs partenaires, « d'abolir » les relations sexuelles anales et d'utiliser des condoms. Les experts estiment que pour chaque personne atteinte du SIDA, une centaine d'autres sont porteuses asymptomatiques et peuvent le transmettre.

Quelques 320 adultes et 18 enfants ont été atteints du SIDA au Canada depuis les cinq dernières années. Plus de la moitié sont déjà morts.

Les versions anglaises et françaises du vidéo produits par l'Institut seront distribuées un peu partout à travers le Canada au cours des prochains mois.

Les services de santé américains ont rendu public récemment un plan de contrôle reconnaissant que la découverte d'un vaccin contre le SIDA est peu probable d'ici cinq ans et que la maladie va continuer de se répandre jusqu'au tournant du siècle.

Dix-huit personnes atteintes du SIDA auxquelles on avait greffé en 1983 des cellules de thymus ont connu une amélioration de leur état, a expliqué hier le Dr Dupuy. Toutefois cette amélioration n'était que transitoire, le virus détruisant de nouvelles les cellules thymiques après quelques mois. Une telle greffe ne pourra donc être efficace que si elle se double d'un action anti-variale, a terminé le Dr Dupuy.

Le directeur de l'Institut a déploré hier que l'appareil gouvernemental soit tellement lourd que même dans des situations de « guerre à un virus » comme celle dans laquelle la communauté scientifique est engagée, il faille des mois avant d'obtenir les budgets nécessaires à la recherche.

Les protestants attaquent la loi 29

JEAN-PIERRE PROULX

Les commisions scolaires protestantes de Montréal et de Québec viennent, comme elle l'avait annoncé à la mi-septembre, de demander à la Cour supérieure de leur accorder une injonction pour empêcher l'application de la loi 29 dont l'article 3 privera les non-protestants du droit de vote aux prochaines élections scolaires de décembre et de juin prochain. Ils demandent en même temps qu'elle soit déclarée nulle.

Pour sa part, le ministre de l'Education, M. François Gendron, a déjà annoncé, fin septembre, la décision du gouvernement de faire amender la loi. On aboutit donc à un paradoxe inédit: le gouvernement pourrait se voir enjoindre de ne pas faire ce que, de toute façon, il ne veut pas faire! Il est cependant clair maintenant que l'Assemblée nationale ne pourra se réunir avant les élections de décembre.

Il faudra voir aussi la position du procureur général dans cette affaire dont le mandat est de défendre les lois de l'Assemblée nationale. Hier, l'attaché de presse du ministre de l'Education n'était pas en mesure de commenter la situation.

L'histoire de la loi 29 est intimement liée à celle de la loi 3. La loi 3 crée partout un régime de commissions scolaires linguistiques mais maintient, en plus, dans les frontières minuscules qu'avaient Montréal et Québec en 1867, des commissions scolaires confessionnelles, catholiques et protestantes. Dans celles-ci, la loi 29 n'accorde en conséquence le droit de vote qu'aux seuls catholiques et aux seuls protestants puisque tout le monde a droit de vote dans les commissions scolaires linguistiques.

Le problème, c'est que la loi 3 a été déclaré invalide mais non pas la loi 29 si bien que les territoires des commissions scolaires confessionnelles demeurent pour l'instant, dans leurs limites territoriales originales. Or la CEPGM couvre plus que l'île de Montréal et la CEPGQ, presque tout l'Est du Québec. A la CEPGM en particulier, la majorité des électeurs ne sont même pas protestants et ils ont perdu leur droit de vote.

La CEPGM et la CEPGQ invoquent à l'appui de leur requête l'article 15 de la Charte canadienne des droits et l'article 10 de la Charte québécoise des droits et libertés. Les deux proclament l'égalité des citoyens devant la loi et interdisent la discrimination pour motif de religion.

Les requérants plongent ainsi l'opinion publique dans un nouveau paradoxe car c'est la même CEPGM qui, dans l'affaire Hisrch, dans les années 20, a réussi à empêcher les juifs de se faire élire comme commissaires en invoquant l'article 93 de la loi constitutionnelle de 1867. Les protestants, réconciliés avec les juifs, se servent encore néanmoins largement des principes jurisprudentiels établis dans l'affaire Hirsch pour combattre les lois du Québec qui ne leur conviennent pas. C'est ce qu'elle a fait avec succès en Cour suprême pour la loi 57 sur la fiscalité municipale. La loi 29 se veut d'ailleurs le remède explicite à ce même jugement de la Cour suprême.

CARTES D'AFFAIRES

ROBIC, ROBIC
& ASSOCIÉS
Fondée en 1892
Conseils en propriété intellectuelle
Agents de brevets d'invention
et de marques de commerce
1514, Docteur Penfield,
Montréal, Canada, H3G 1X5
Tél.: (514)934-0272,
Télex: 05-268656, Cable: MARION

TRAVAUX DE PHOTOCOPIE ET D'IMPRESSION URGENTS?
SCRIBEC
45 rue Jarry est — 387-2486

Samson Bélair
Comptables agréés
75 1909-1984
Montréal Bureau 3100 Tour de la Bourse H4Z 1H8 (871-1515)
Laval Bureau 510 2 Place Laval H7N 5N6 (668-8910)
Longueuil Bureau 200 125, Boul. Ste-Foy J4J 1W7 (670-4270)
Bureaux dans les principales villes du Québec et du Canada
Affiliation internationale - Moore, Stephens & Co

L'INFORMATEUR
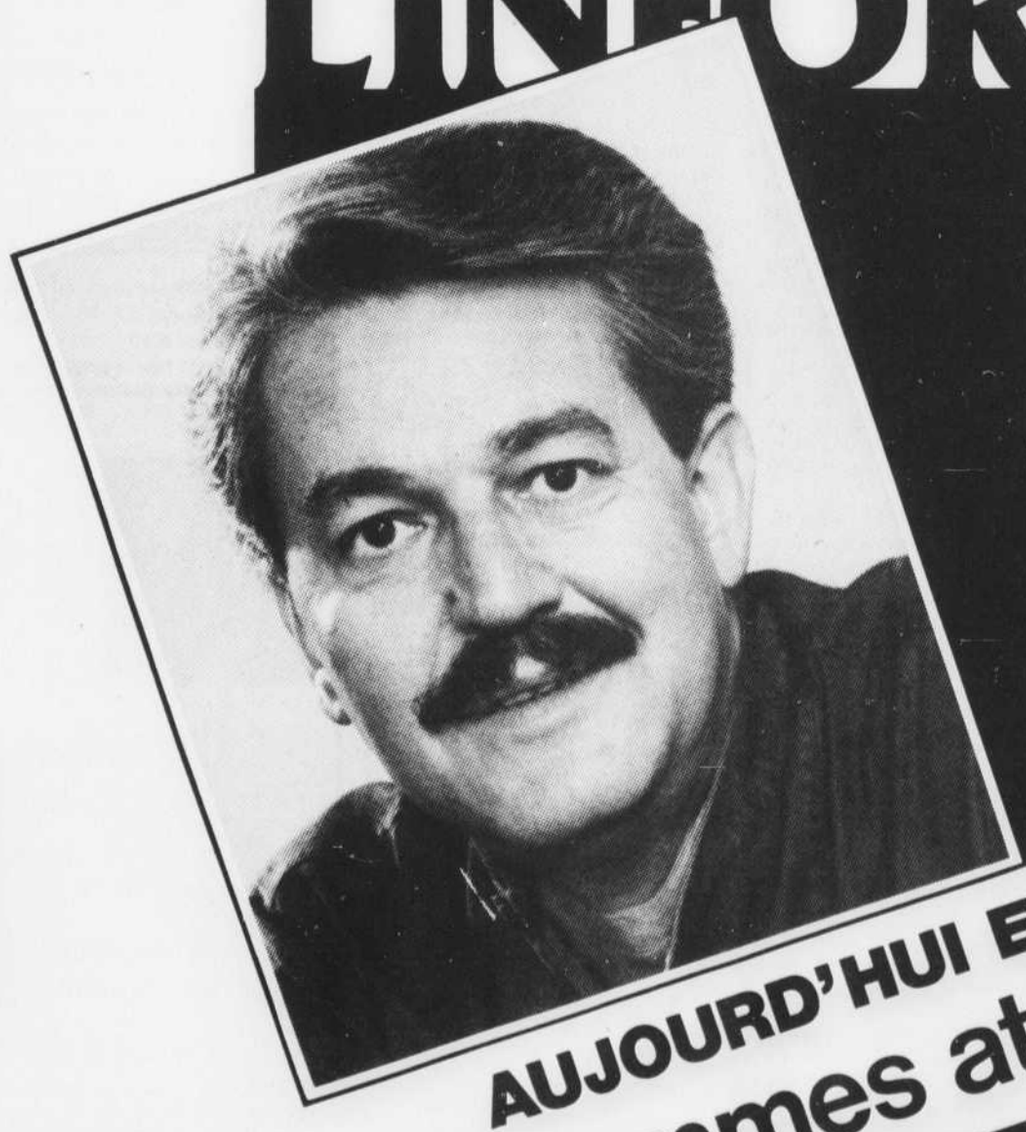
Écoutez
Pierre Pascau
de 11h45 à 13h45
du lundi au vendredi
en reprise à 23h15
Des analyses mordantes de l'actualité, des entrevues-chocs avec les gens qui font l'évenément.
AUJOURD'HUI EN EXCLUSIVITÉ:
2 hommes atteints du SIDA
on est fait pour vivre ensemble
CKAC 73

Expro: 200 travailleurs sont touchés

FRANÇOIS LEMENU

Quelque 200 employés de la compagnie Expro ne pourront retourner au travail avant trois semaines à la suite de l'explosion qui a fait neuf blessés, mardi. Selon un représentant syndical, c'est le temps qu'il faudra pour reconstruire une partie du bâtiment qui abritait des ateliers de pressage de cette usine de produits chimiques, à Saint-Timothée, près de Valleyfield. Le montant des dégâts matériels seraient évalués à $150,000, selon une source syndicale. Pour sa part, la compagnie a refusé hier d'émettre un quelconque commentaire.

Un seul des neuf blessés, Luc Fortin, a passé la nuit de mardi sous observation à l'hôpital.

« Un travailleur a été plus sérieusement blessé parce qu'il ne se trouvait pas encore dans le bâtiment, » a expliqué hier le directeur exécutif du syndicat, responsable de la santé et de la sécurité, M. Gilles L'Erigier. Il se trouvait dans un corridor alors que les huit autres étaient déjà aux ateliers.

Le représentant syndical explique que la construction du bâtiment a permis de réduire considérablement le risque de blessures sérieuses. « Le mur arrière a cédé et une porte s'est fermée au moment de l'explosion pour isoler la presse. C'était prévu comme ça en cas d'explosion et c'est ce qui s'est produit. »

Deux enquêtes sont présentement en cours. L'une par la Sûreté du Québec, l'autre par la Commission de la santé et de la sécurité au travail. Cette dernière a dépêché deux enquêteurs (ingénieurs chimistes) sur les lieux de l'explosion dès mardi soir. Ceux-ci ont immédiatement posé des scellés sur trois lignes de production. Un consultant d'une firme extérieure doit également participer à l'enquête.

Cette enquête a pour but de déterminer les causes de l'explosion, et ses résultats de permettre à la CSST de prévenir contre des accidents similaires.

Selon la CSST, aucun indice ne pouvait laisser croire à un danger dans cette partie des usines d'Expro. Les rapports Roireau (1982) et Beaudry (1983) avaient en effet conclu que ces ateliers étaient conformes aux normes de la loi sur la santé et la sécurité. Des inspections réalisées depuis ont également confirmé les conclusions des précédents rapports.

Ce n'est pas la première fois que l'usine d'Expro fait les manchettes. Quatre décès ont déjà été déplorés depuis 1980, et l'usine a dû fermer ses portes quelques temps en 1983 durant l'enquête du juge René Beaudry.

La CSST est cependant d'avis que les conditions de santé et de sécurité se sont considérablement améliorées depuis le changement de propriétaire. Expro a changé de visage, confirme un porte-parole de la CSST.

Ironie du sort, cette explosion survient au lendemain de l'ouverture de la semaine de la prévention des accidents de travail organisée par la CSST à travers tout le Québec.

Après le colloque sur les minorités

Alliance Québec nie avoir proposé un pacte et la FFHQ admet avoir fait une synthèse « commune »

JEAN-PIERRE PROULX

Pendant qu'Alliance Québec nie avoir proposé un pacte à la Fédération des francophones hors Québec, celle-ci a finalement accepté de qualifier de « commune » la « synthèse » présentée samedi par elle-même et Alliance Québec à l'issue du colloque sur les minorités tenue en fin de semaine dernière à Ottawa sous les auspices du Commissaire aux langues officielles.

Cette déclaration — on en lira le texte intégral en page 11 — et les discussions qui l'ont entourées, ont fait l'objet d'un savant chassé-croisé diplomatique entre Alliance Québec, la FFHQ et le Commissaire aux langues officielles. LE DEVOIR s'est trouvé à être lui aussi un acteur de ce chassé-croisé en parlant lundi d'un « pacte » proposée par Alliance Québec et repoussé par la FFHQ.

Hier Alliance Québec a accusé LE DEVOIR d'avoir décrit et commenté les événements « de façon partielle et foncièrement tronquée ». Dans une lettre ouverte au DEVOIR, son président, M. Michael Goldbloom écrit que « s'il est exact que la FFHQ a écarté la possibilité d'un pacte, il est tout aussi vrai qu'Alliance Québec n'en a jamais fait la demande ».

De son côté, le Commissaire aux langues officielles a lui aussi réagi hier pour dire qu'«à force de discuter des arrières-pensées des uns et des autres, ce qui ne manque du reste ni d'interêt ni de pertinence, on risque doublier les résultats du colloque ».

Pour sa part, LE DEVOIR tient d'abord du président de la FFHQ, M. Gilles Le Blanc, que vendredi soir dernier MM. Goldbloom et lui-même se sont rencontrés et ont convenu de présenter ensemble un document le lendemain. C'est M. Golbloom qui en a rédigé le premier jet. Samedi matin, les deux ont revisé et retouché le texte. Ils ont convenu qu'après leur déclaration propre, ils liraient chacun une partie de la synthèse et M. Le Blanc a traduit en français la seconde moitié du texte.

M. LeBlanc, nous a-t-il dit aussi, a refusé samedi après-midi que ce texte s'intitule « déclaration conjointe » et a tenu, à ce moment là, qu'elle s'appelle « synthèse » sans plus, et non pas « synthèse commune ». Il craignait que ce geste soit mal interprété par les communautés francophones des diverses provinces. C'est dans la journée de lundi qu'il a accepté le titre de « synthèse commune ». Le mot « commune », a-t-il expliqué hier, signifie sans plus que l'on s'est mis d'accord sur le texte de la synthèse. Dans son esprit, l'expresion « synthèse commune » n'a pas la même portée que « déclaration conjointe ».

Cela dit, Alliance Québec a-t-il proposé un pacte à la FFHQ? Pour sa part, nous a dit M. Le Blanc hier, il a « perçu » que le commissaire aurait bien aimé que l'on arrive à une alliance. (Le commissaire, lui, a indiqué au DEVOIR sa stricte neutralité). Alliance Québec, a convenu aussi M. Le Blanc, ne lui a pas de « façon explicite et formelle proposé une alliance » mais il a ajouté du même souffle que la « dynamique » du colloque menait à la conclusion qu'Alliance proposait un tel pacte.

Du reste, dès l'ouverture du colloque jeudi soir, M. Goldbloom a conclu comme suit son discours: « Je tiens à assurer nos collègues d'expression française de l'extérieur du Québec que nous sommes disposés à nous joindre à eux pour identifier des projets conjoints qui nous permettront de réaliser nos objectifs communs pour faire en sorte que l'idéal de coexistence, de collaboration et de respect mutuel deviennent une réalité de tous les jours ».

D'autre part, au cours de la séance de samedi matin, l'ex-président d'Alliance Québec, M. Eric Maldoff, a d'abord révélé que la veille, il avait passé la soirée avec l'ex-président de la FFHQ, M. Léo Létourneau. Il n'a pas cessé ensuite de tendre des perches aux francophones si bien que M. Léo Létourneau, qui partageait la tribune avec lui, a profité d'une question d'un anglophone, pour mettre publiquement la pédale douce.

La dynamique de l'entente avec Alliance Québec était tellement dans l'air que lundi midi sur les ondes de *Présent* à Radio-Canada, M. Le Blanc déclarait tout de go que l'objectif de ce colloque était d'en arriver à une entente avec Alliance Québec.

De l'avis du ministère de l'Environnement, les remblais sont «indésirables»

LOUIS-GILLES FRANCOEUR

Même si aucune politique officielle ne le confirme, les faits et gestes quotidiens du ministère québécois de l'Environnement partent du principe que le remblayage et les empiétements de toute sorte dans les cours d'eau sont de façon générale « indésirables et doivent être prohibés ».

C'est ce que révèle en effet la lecture d'un rapport soumis à la fin de septembre par le nouveau sous-ministre de l'Environnement, M. Jean-Claude Deschênes, au titulaire de ce ministère, M. Adrien Ouellette. Ce rapport, qui résume le jugement porté par les fonctionnaires de l'Environnement sur le projet de remblayage alors caressé par la ville de Longueuil, recommande au ministre Adrien Ouellette précisément la solution qu'il a finalement retenue à la suite d'une nuit de négociation . . . avec la ville: 350 mètres de remblayage dûment autorisés au lieu des trois kilomètres réclamés.

L'évaluation « interne » du ministère à propos du dossier de Longueuil, dont une copie parvenait récemment au DEVOIR, contient le première description - officialisée par la signature d'un sous-ministre - de la politique qui guide les décisions quotidiennes du ministère dans le dossier fort délicat des remblais et empiétements. En chantier depuis deux ans, la version officielle de cette politique est paralysée depuis juin au niveau d'un comité interministériel par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPA) qui demeure réfractaire à une remise en question de ses pratiques dans ce domaine, a précisé au DEVOIR une source bien informée.

« En règle générale, écrit le sous-ministre Deschênes à M. Ouellette, les remblais et empiétements sont indésirables et doivent être évités sauf si, dans certaines circonstances, ils s'avèrent inéluctables ou bénéfiques à l'environnement » et, lit-on plus loin, nécessaires à la régularisation des eaux.

Le ministère de l'Environnement, ajoute le rapport, vise quatre objectifs en contrant l'artificialisation des berges: minimiser leur érosion, les utiliser comme filtre naturel pour empêcher les polluants de filer à l'eau, protéger les habitats fauniques qu'on y trouve et, finalement, maintenir ou restaurer le « système » écologique riverain pour sa valeur intrinsèque.

C'est pourquoi, ajoute M. Deschênes, le ministère de l'Environnement doit encourager la présence, voire la restauration, d'un couvert végétal naturel en rives et veiller à ce que les travaux de stabilisation des berges, souvent inévitables, « empiètent au minimum » sur le lit des cours d'eau.

Le ministère « vise » donc - et le sous-ministre parle au présent - à contrôler « tous » les empiétements sur le domaine hydrique public tout comme il entend contrôler la situation par l'émision de permis ou en imposant ses conditions par bail à ceux qui le sollicient à titre de propriétaire des rives publiques.

La « ligne de conduite » actuelle du ministère dans ce domaine, qui tient lieu de politique officielle, favorise la construction d'ouvrages mineurs et amovibles, prévoit « reprendre possession des aménagements réalisés sans autorisation sur les terrains de l'Etat lorsque le citoyen refuse d'en légaliser l'existence » et exige au besoin la « démolition des ouvrages qui sont nuisibles ».

M. Deschênes souligne d'ailleurs au ministre que « plusieurs démolitions ont déjà été exigées ». Il s'agit dans une bonne partie des cas d'initiatives de la Direction des lacs et cours d'eau, animée depuis des années par M. Tony LeSauteur.

Le tabagisme menace votre santé

LE DEVOIR VOUS OFFRE LA QUALITÉ POUR INSÉRER UNE ANNONCE SOUS LA RUBRIQUE CARRIÈRES ET PROFESSIONS

844-3361

AVIS À NOS ANNONCEURS

Veuillez prendre note que depuis le 1er octobre le nouveau format du journal est de 300 x 6 colonnes (1800 lignes agate modulaires)

Les colonnes seront réparties comme suit:

1 colonne	=	**2 1/16"**
2 colonnes	=	**4 1/4"**
3 colonnes	=	**6 3/8"**
4 colonnes	=	**8 9/16"**
5 colonnes	=	**10 3/4"**
6 colonnes	=	**13 "**

Si vous désirez de plus amples renseignements, contactez votre représentant(e) publicitaire au

844-3361

LE DEVOIR et ski mont orford magog, québec

VOUS PROPOSENT QUATRE SEMAINES DE SKI POUR DEUX PERSONNES AU MAJESTUEUX MONT-ORFORD

EN COLLABORATION AVEC ciel 98,5

LE DEVOIR, LA STATION TOURISTIQUE ORFORD et CIEL 98,5 vous proposent 4 laissez passer doubles de remontées applicables du lundi au vendredi, ainsi que l'hébergement 5 nuits, petits déjeuners et soupers. Les AUBERGES CHERIBOURG et ESTRIMONT acceuilleront chacune 2 couples.

Pour participer, vous n'avez qu'à remplir le coupon-réponse, et le retourner à CIEL 98,5 avant le 31 octobre minuit. Le tirage des 4 forfaits de ski suivra le 2 novembre dans le cadre du Salon du ski, au stand du Mont-Orford. Les règlements de ce concours publicitaire sont disponibles aux bureaux de CIEL 98,5 et du DEVOIR et sont sujets aux règles de la Régie des Loteries et Courses du Québec. Les enveloppes doivent être de format régulier (environ 10.5 X 24 cm) et oblitérées par Postes Canada.

AUBERGE ESTRIMONT

ORFORD

RETOURNEZ À CIEL 98,5, C.P. 98,5, Longueuil J4H 3Z3

CONCOURS MONT-ORFORD, CIEL 98,5 LE DEVOIR

NOM PRÉNOM

ADRESSE VILLE

CODE POSTAL TÉLÉPHONE

SÉNAT CHAMBRE DES COMMUNES

Comité mixte spécial sur les relations extérieures du Canada

Pour faire suite au dépôt du Livre vert intitulé "Compétitivité et sécurité: Orientations pour les relations extérieures du Canada" par le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, le Parlement a demandé au Comité d'étudier les questions contenues dans le Livre vert et de faire ses recommandations sur les objectifs et l'orientation de la politique extérieure du Canada. Le Comité a présenté un rapport provisoire le 23 août 1985 et doit soumettre son rapport final d'ici le 31 mai 1986.

Le Comité concentrera son travail sur les thèmes suivants:

1. Dans quel sens les ententes internationales actuelles en matière de sécurité et, en particulier, les relations Est-Ouest, sont-elles susceptibles d'évoluer? Quel rôle les organismes multilatéraux et les négociations sur le contrôle des armements pourraient-ils jouer dans ces circonstances? Cette évolution prévue aura-t-elle des répercussions sur la défense du Canada et sur ses relations avec ses alliés?
2. Quelles sont les régions du monde qui risquent d'avoir à l'avenir une importance particulière pour le Canada, et comment faudrait-il adapter notre politique étrangère en conséquence?
3. Quels seront les effets, pour la compétitivité économique du Canada, des changements très importants qui se produisent actuellement dans les systèmes économique et financier internationaux?
4. Comment le Canada peut-il contribuer aux mieux-être des habitants de la planète et à la promotion des droits de la personne? Quels sont les instruments internationaux en place pour promouvoir ces droits?
5. Quels sont les traditions, les facteurs historiques et géographiques, et les ressources naturelles et humaines qui influencent la politique étrangère du Canada? Par quelles qualités particulières le Canada peut-il participer à la construction d'un monde meilleur?
6. Les mécanismes permettant de constituer et d'appliquer la politique étrangère du Canada sont-ils efficaces? Comment pourrait-on les améliorer?

Nous vous invitons à participer.

MÉMOIRES

Votre mémoire écrit (qu'il s'agisse d'un document officiel ou d'une lettre) doit parvenir au bureau des greffiers du Comité **au plus tard le vendredi 29 novembre 1985** afin que les greffiers puissent en tenir compte dans la planification des audiences qui auront lieu dans tout le Canada.

AUDIENCES PUBLIQUES

Cet automne, des audiences et des discussions auront lieu à Ottawa pour solliciter l'avis de spécialistes reconnus sur les différentes questions soulevées dans le Livre vert. Cet hiver, des audiences seront prévues dans diverses villes du Canada.

TÉMOINS

Les témoins qui comparaîtront devant le Comité lors des audiences tenues cet hiver seront choisis parmi ceux qui auront soumis un mémoire écrit.

RENSEIGNEMENTS

Toute correspondance doit être envoyée aux:

Greffiers du Comité
Comité mixte spécial sur les relations extérieures du Canada
C.P. 663, Édifice de l'Ouest
Édifice du Parlement
Ottawa (Ontario)
K1A 0A6
Téléphone: (613) 995-9653 ou 995-9654

Les Coprésidents

SÉNATEUR JACQUES FLYNN, c.p.
TOM HOCKIN, député

INFORMATIONS INTERNATIONALES

Photo AP

Un homme escorte un groupe d'enfants qui doit contourner un mur de pneus en flammes pour se rendre à l'école, dans la cité du Cap.

Il n'y aura pas de Grand prix d'Afrique du Sud en 1986

Londres refuse de parler à l'ANC si elle ne renonce pas à la violence

Le secrétaire au Foreign Office, sir Geoffrey Howe, a enjoint le Congrès national africain (ANC, anti-apartheid) d'abandonner tout recours à la violence afin d'oeuvrer à un changement pacifique en Afrique du Sud.

Dans une intervention à la Chambre des communes, le chef de la diplomatie britannique a réaffirmé que la Grande-Bretagne se refuserait à discuter avec l'ANC, tant que cette dernière ne renoncerait pas à la lutte armée.

Il répondait à une question du chef de l'opposition travailliste, M. Neil Kinnock, l'exhortant à engager des pourparlers avec l'organisation interdite en Afrique du Sud. Mettre un terme à la violence créerait « une atmosphère favorable » à un dialogue ouvert ayant pour but l'abolition de l'apartheid, a ajouté sir Geoffrey.

Au cours du débat consacré à la politique britannique à l'égard de l'Afrique du Sud, le Parti travailliste a de nouveau dénoncé le refus de Mme Margaret Thatcher d'exercer des sanctions économiques contre Pretoria. Le responsable de la politique étrangère au sein du parti, M. Denis Healey, a encouragé à ce propos le premier ministre à adopter une politique de « désengagement constructif ».

Par ailleurs, la femme du nationaliste noir emprisonné Nelson Mandela, Mme Winnie Mandela, a accusé Mme Thatcher de « racisme » et de « fascisme » et lui a refusé le droit de s'exprimer au nom de la population noire sud-africaine.

Entre-temps, on a appris qu'il n'y aura pas de Grand prix d'Afrique du Sud au calendrier du championnat du monde de Formule 1 l'année prochaine. Le président de la Fédération internationale (FIA), M. Jean-Marie Balestre, l'a confirmé hier soir à Paris. « Actuellement cette course n'offre pas les garanties nécessaires pour figurer au calendrier 86 », a déclaré M. Balestre.

Le président de la FIA estime en effet que les incertitudes sur la situation en Afrique du Sud sont grandes et ne permettent pas d'envisager d'y organiser un Grand prix.

D'autre part, un Noir a été tué par balles mardi soir par la police dans la cité de Gugutelu, près du Cap, et 41 personnes ont été arrêtées ces dernières vingt-quatre heures lors de divers actes de violence dans les cités noires et métisses, a-t-on annoncé hier au quartier général de la police sud-africaine à Pretoria.

Selon la police, une foule importante lançait des pierres contre des véhicules de la police et des voitures particulières à Guguletu quand l'homme a été tué. La police a procédé à une arrestation.

Des jeunes métis ont également mis le feu mardi soir à deux magasins du quartier blanc de Kraaifontein, au Cap, et la police a essuyé des jets de pierres lors de son arrivée sur les lieux, a-t-on précisé de même source..

Par ailleurs, des responsables étudiants du Cap ont violemment réagi à l'arrestation mardi sans jugement au Cap de M. Trevor Manuel, membre de l'exécutif du Front démocratique uni (UDF), principale organisation légale anti-apartheid. M. Manuel a joué un rôle de premier plan au sein de l'UDF, depuis sa création en 1983 et était sorti récemment de la clandestinité pour prendre la parole lors de réunions dans les cités du Cap.

Enfin, des ecclésiastiques blancs désireux de rencontrer les responsables du Congrès national africain ont affiché hier leur intention de se rendre à Lusaka, où l'ANC a son siège, malgré l'opposition du gouvernement de Pretoria.

Dans une mise en garde publiée la veille, le bureau de la présidence avait déclaré que cette visite représentait « un défi à l'autorité de l'État ».

Mais le chef du groupe, le rév. Nico Smith, a dit qu'il ne renoncerait pas à ce voyage. « Nous n'avons pas l'intention de défier l'État », a-t-il dit à Reuter. « Nous essayons d'accomplir notre mission de membres de l'Église chrétienne, et nous persistons ».

Cette nouvelle tentative de contact avec l'ANC, la quatrième du genre en quelques semaines, intervient apres vingt mois de troubles raciaux ininterrompus, qui ont fait plus de 760 victimes.

Nakasone se rappelle la guerre

Reagan interroge l'URSS sur l'Afghanistan et le Nicaragua

NEW-YORK (AFP) — Le président américain, M. Ronald Reagan, présentera aujourd'hui à la tribune de l'ONU une importante initiative dans le domaine des relations américano-soviétiques, a annoncé hier la Maison- Blanche.

Cette initiative aura trait à l'intervention soviétique en Afghanistan et dans d'autres régions du monde comme l'Amérique Centrale, l'Afrique et le sud-est asiatique, mais ne concerne pas les questions de désarmement, a-t-on indiqué dans l'entourage du président américain.

Ces indications ont été données au moment où M. Reagan arrivait à New-York pour trois jours de consultations internationales en préparation de sa rencontre des 19 et 20 novembre avec le numéro un soviétique M. Mikhail Gorbatchev.

Interrogé sur la nouvelle initiative de M. Reagan, le porte-parole de la présidence, M. Larry Speakes, s'est borné à indiquer que toute contre-proposition américaine en matière de désarmement ne devrait être faite qu'à Genève dans le contexte des négociations en cours sur le désarmement nucléaire et spatial.

M. Reagan s'est d'ailleurs entretenu hier de la situation en Afghanistan avec le président pakistanais, M. Zia Ul Haq. Le président américain a soulevé cette question dans une interview au journal indien *The Times of India*.

« Je demanderai au secrétaire général (du PC soviétique), M. Gorbatchev, à Genève, s'il veut bien répondre à la question cruciale : le retrait de plus de 100,000 soldats en Afghanistan et la restauration de l'indépendance de ce pays et de son non-alignement ».

Seule une solution politique est possible et les Soviétiques affirment être prêts à une solution négociée, a rappelé le président américain.

M. Reagan a souligné que l'URSS pouvait avoir des préoccupations concernant les pays à sa frontière mais l'Afghanistan ne représente aucune menace pour la sécurité soviétique.

Le président a alors comparé la situation aux frontières de l'URSS avec celle existant aux frontières des États-Unis en faisant valoir que le Mexique est l'un des pays dirigeants du mouvement des non-alignés.

Aucun entretien avec le ministre soviétique des Affaires étrangères, M. Edouard Chevardnadze, n'était encore au programme de M. Reagan à New-York mais les deux hommes devaient se rencontrer hier soir à la réception donnée par le président américain en l'honneur des personnalités présentes à l'ONU.

Le secrétaire d'État américain, M. George Shultz, qui accompagnait M. Reagan a indiqué pour sa part que son entretien de demain avec son homologue soviétique durerait deux heures et serait consacré à la préparation du sommet de Genève.

« Il y a des choses qui se présentent bien et d'autres non », a-t-il dit en rappelant la suspension des pourparlers américano-soviétiques pour un accord sur le transport aérien.

M. Shultz a également indiqué que la nouvelle direction soviétique avait une attitude plus combattive sur la question des droits de l'homme, que M. Reagan veut soulever à Genève. Alors que M. Gromyko, l'ancien ministre des Affaires étrangères devenu chef de l'Etat, ne voulait même pas en parler, les Soviétiques vont critiquer les droits de l'homme aux États-Unis en parlant de la pauvreté et du racisme, a-t-il dit en substance.

Outre le président pakistanais, M. Reagan devait rencontrer hier le premier ministre indien, M. Rajiv Gandhi, et le premier ministre britannique, Mme Margaret Thatcher.

D'autre part, le premier ministre japonais, M. Yasushiro, a présenté ses excuses à l'Assemblée générale des Nations unies pour le rôle qu' joué le Japon durant la seconde guerre. Il a ensuite brossé un sombre tableau de l'économie mondiale.

Le Maroc décrète un cessez-le-feu au Sahara

NATIONS UNIES (NY) (AFP) — Le roi Hassan II du Maroc a annoncé un cessez-le-feu unilatéral immédiat au Sahara occidental et a proposé la tenue d'un référendum des populations de ce territoire sous l'égide de l'ONU au début du mois de janvier prochain, dans un message à l'occasion du 40e anniversaire de l'ONU.

Dans ce message entièrement consacré au Sahara occidental, qui a été lu à la tribune de l'Assemblée générale par son premier ministre, M. Karim Lamrani, le souverain a déclaré que le Maroc avait décidé d'appliquer « à partir de cet instant » un cessez-le-feu, « dont il ne se départirait qu'en cas d'agression contre les territoires qui se trouvent sous sa responsabilité ».

A New-York, le souverain du Maroc a annoncé également « la disponibilité du Maroc et son acceptation de l'organisation d'un référendum au Sahara sous l'égide et le contrôle de l'organisation des Nations unies dès le début du mois de janvier de l'année prochaine ».

L'ONU, a ajouté le roi Hassan II « demeure évidemment libre de solliciter à tout moment le concours de toute organisation régionale susceptible de l'aider dans l'accomplissement de cette mission ».

« Si l'organisation des Nations unies procède à cette consultation à la date proposée, elle aura fait un pas positif et apporté une contribution remarquable à l'avènement d'un monde meilleur » a-t-t-il souligné.

De son côté, un haut responsable du front Polisario, M. Ould Salek, a rejeté hier les propositions de cessez-le-feu et de référendum au Sahara occidental présentées par le Maroc en les qualifiant de « répétitions intransigeantes et connues » des positions marocaines.

Le haut responsable saharaoui a souligné que « la situation de guerre » au Sahara occidental résulte « de l'invasion de ce territoire par le Maroc en 1975, et que la paix ne pourra y revenir avant le retour des troupes marocaines d'invasion sur leurs bases de départ au Maroc, et avant la conclusion d'un accord ».

La guérilla colombienne a tenté de tuer le général Molina en plein Bogota

BOGOTA (AFP) — La guérilla colombienne du M-19 a voulu frapper un grand coup, hier, en tentant d'assassiner en plein Bogota le commandant en chef de l'armée, le général Rafael Samudio Molina qui, miraculeusement, s'en est tiré avec deux blessures légères.

L'attaque s'est produite dans les premières heures de la matinée, au moment où le général se rendait à son bureau, au nord-ouest de la capitale colombienne. Les assaillants — au nombre de cinq, dont une femme — ont mitraillé la voiture du général à partir d'une ambulance qui lui avait barré le chemin. Le général Samudio a été légèrement atteint au bras et à la jambe, et un sous-officier de son escorte a été atteint, légèrement lui aussi. Tous deux ont immédiatement été conduits à l'hôpital militaire, que le général a pu quitter après avoir reçu des soins, selon le ministère de la Défense.

D'autre part, selon la police deux des assaillants ont été tués par les forces de l'ordre après l'attentat.

Cette attaque, immédiatement revendiquée par le M-19 par des coups de téléphones simultanés à plusieurs stations radiophoniques, fait suite à une autre opération de commando du M-19, samedi dernier, contre la caserne d'un bataillon du génie à Armenia, à 200 km à l'ouest de Bogota, au cours de laquelle deux sous-officiers, deux soldats et trois guérilleros ont trouvé la mort.

En s'attaquant ainsi directement aux installations de l'armée et à ses chefs, le M-19 répond à la pression des opérations militaires dans les départements montagneux du Valle, du Cauca et de Tolima où se livrent depuis plusieurs semaines d'intenses combats avec de lourdes pertes de chaque côté. Cependant l'un des correspondants anonymes a indiqué que l'attentat répondait à la mort de 11 guérilleros du M-19 à Bogota début octobre.

Le M-19, mouvement gauchiste de tendance nationaliste, avait rompu unilatéralement au mois de juin les accords de trêve signés l'an dernier avec le gouvernement. La trêve continue en revanche d'être effective avec les Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC — pro-communistes), le plus important et le plus ancien mouvement de guérilla du pays.

PELLETIER et PELLETIER
Optométristes
84, NOTRE-DAME OUEST
4e étage
• optométrie générale
• lunetterie
• lentilles de contact
Rendez-vous:
845-2987

LES HÉMOPHILES
L'hémophilie, savez-vous ce que c'est?
C'est une maladie héréditaire qui fait que le sang ne se coagule pas. Jusqu'à tout récemment, il n'y avait rien à faire.
Mais l'hémophilie est aujourd'hui une maladie moins grave qu'autrefois. La recherche scientifique a permis de trouver un traitement par infusions de produits sanguins et par physiothérapie qui a beaucoup diminué la gravité des hémorragies internes. Cependant, les hémophiles doivent faire preuve de beaucoup de courage et de détermination pour suivre ce traitement et surmonter leur maladie. Grâce à votre appui, la Société canadienne de l'hémophilie peut continuer à les encourager dans la lutte, d'ici à ce qu'on trouve une solution définitive. Déjà, ils peuvent mener une vie pratiquement normale...
Renseignements:
Société canadienne de l'hémophilie
1255, rue University
Bureau 702
Montréal (Québec)
H3B 3W1
N° de tél.: (514) 875-8395
SOCIETAL

NE LES ARRÊTONS PAS!

olivetti
Quand on veut ce qu'il y a de mieux
Échangez votre Selectric désuète et obtenez un rabais de 1000$ sur la nouvelle télémachine à écrire ETV 240 d'Olivetti.
La machine à écrire d'aujourd'hui et de demain... la ETV 240 d'Olivetti. Chez Olivetti, on l'appelle la télécriture. Facile à comprendre, facile à utiliser, la ETV 240 est nantie d'une vraie mémoire qui peut emmagasiner des pages de texte. L'écran vidéo rend la dactylographie et le traitement de texte faciles. En bref, la ETV 240 se charge de tout ce que votre vieille IBM pouvait faire et de mille autres tâches. Mieux. Plus vite. Et plus silencieusement. Ce qui vous plaira le plus, toutefois, c'est le mot de la fin de la ETV 240:

Bras ou support pour le clavier, en option.
IBM et Selectric sont des marques de commerce déposées d'International Business Machines Corporation.
ETV 240 Olivetti 2995$
Moins l'allocation d'échange de votre Selectric 1000$
LE MOT DE LA FIN 1995$
Offre valable pour un temps limité seulement
CANADAC
Les professionnels en bureautique
7035, av. du Parc, Montréal, Qué. H3N 1X7 (514) 270-1141
CANADA DACTYLOGRAPHE INC., en affaires depuis 1917

La véritable boucherie charcuterie française
1953 1985
Anjou QUÉBEC

Le temps froid nous amènent aussi de bien bonnes choses, comme...
notre fameuse choucroûte cuite!
Un personnel qualifié et compétent assure à chacun de vous un service attentionné
La boucherie charcuterie et le traiteur c'est notre métier
1025 rue Laurier ouest
272-4065 / 272-4086

INFORMATIONS INTERNATIONALES

Proche-Orient: Arafat se retrouve de plus en plus seul

AMMAN (AFP) — Blâmé par l'opinion publique internationale après le détounement de l'*Achille Lauro*, bafoué par le refus du Foreign Office de recevoir deux de ses représentants, mis à mal par l'offensive diplomatique de la Syrie avant le sommet arabe de novembre à Ryad, lâché par la Jordanie son principal allié, M. Yasser Arafat, se trouve aujourd'hui de plus en plus isolé.

Entre-temps, le président Hosni Moubarak et le roi Hussein de Jordanie vont se réunir aujourd'hui à Amman pour discuter des perspectives de paix au Proche-Orient à la suite de la récente flambée de violence régionale et de l'offre de négociation israélienne, déclarait-on de sources gouvernementales.

Les deux dirigeants doivent discuter notamment de la proposition u chef israélien, M. Shimon Pérès, d'engager des négociations de paix avec la Jordanie cette année.

Chassé de Beyrouth par l'invasion israélienne d'août 1982, en guerre ouverte avec la Syrie depuis son expulsion de Damas en juin 1983, le chef de l'OLP voit aujourd'hui ses alliés lui tourner le dos, redevenant ainsi — comme au début des années soixante, lorsqu'il lançait avec une poignée de ses amis les premières opérations contre Israël — un paria du monde arabe.

Sa récente tournée dans les pays du Golfe n'a eu que des résultats médiocres et ne lui a guère permis de redorer son blason, estime-t-on à Amman. L'Irak qui ne cessait de lui manifester sa sympathie, semble également en train de prendre ses distances. De source tres bien informée à Amman, on indique que Bagdad — qui esquisse un rapprochement avec la Syrie — aurait refusé une demande palestinienne de transferer le QG de l'OLP de Tunis à Bagdad, et d'y installer les bureaux de la centrale qui se trouvent actuellement à Amman.

Officiellement, les responsables de l'OLP ont démenti leur intention de transférer leur QG, mais de sources conconcordantes on affirme que la Tunisie ne souhaite plus, depuis le raid israélien du 1er octobre dernier, une présence palestinienne trop importante sur son territoire.

La deuxième capitale envisagée par M. Arafat pour installer son QG était Le Caire. Sa visite prévue selon une source diplomatique arabe pour mardi a été annulée, a-t-on appris de source sûre dans la capitale jordanienne.

Sanaa reste donc actuellement la seule capitale qui soit encore ouverte à l'idée d'accueillir la direction palestinienne. Le Nord-Yémen abrite depuis 1983 un grand nombre de Palestiniens. Mais, de par sa position géographique et sa place sur l'échiquier politique arabe, Sanaa, constituerait un « véritable exil », comme l'a affirmé à l'AFP une source palestinienne.

La Jordanie, depuis le départ de Beyrouth en 1982, est devenue un point d'ancrage pour plusieurs responsables palestiniens. Abou Jihad, commandant en chef-adjoint des forces palestiniennes ou Hani el-Hassan, conseiller politique de M. Arafat, y ont élu domicile et le chef de l'OLP a récemment acquis une résidence à Amman.

Dans ce contexte, une rupture avec Amman serait catastrophique pour l'OLP, estime-t-on à Amman. Aussi, les responsables palestiniens ont multiplié, depuis le rendez-vous manqué de Londres, les déclarations conciliantes à l'égard de la Jordanie.

Ines Duarte libérée

SAN SALVADOR (AFP) — La fille du président salvadorien, M. Napoleon Duarte, Mme Ines Guadalupe, 35 ans, enlevée le 10 septembre dernier par la guérilla, « sera libérée au cours des prochaines heures », a annoncé hier le ministre salvadorien de la culture et des Communications, M. Julio Adolfo Rey Prendes.

La presse pourra rencontrer dès ce matin Mmes Duarte et Ana Cecilia Villeda, qui avait été enlevée avec elle, a ajout le ministre, relançant les spéculations sur la libération déjà effective de la fille du chef de 'Etat salvadorien et de son amie.

Ce dénouement est consécutif à un accord sur un échange de prisonniers entre le gouvernement et le Front Farabundo Marti de lib½ration nationale (FMLN), conclu mardi à Panama.

Aux termes de cet accord, la guérilla libèrera également dans les prochains jours 33 fonctionnaires municipaux. De son côté, le gouvernement s'est engagé à relâcher 22 prisonniers politiques : 21 Salvadoriens et un pilote costaricien, M. Julio Romero Talavera. Il autorisera en outre 96 invalides de guerre du FMLN, actuellement dans des bases de la guérilla, à sortir du pays sans encombre pour être soignés l'étranger.

Association communautaire d'agriculture biologique et écologique de Danville inc.
(à but non lucratif)

Ferme communautaire

Pour plus d'informations surveillez notre annonce le 25 octobre 1985 ou communiquer (819) 839-2323

Faites parvenir vos dons à

A.C.A.B.E.D. inc., 8 rue Dépôts, C.P. 780, Danville J0A 1A0

La tension monte entre les communistes et Marcos

Un gouverneur philippin est tué

MANILLE (AFP, Reuter) — La tension monte aux Philippines,où le gouverneur d'une province a été tué hier au révolver dans une zone où la guérilla communiste en lutte contre le régime du président philippin, M. Ferdinand Marcos, est particulièrement active.

Selon les indications fournies dans les milieux officiels de Manille, la mort de M. Gregorio Murillo est sans doute à mettre au compte de guérilleros communistes.

Selon l'agence officielle philippine PNA, citant un rapport du commandement militaire régional à Davao, on précise que le gouverneur Murillo avait été abattu d'un coup de feu dans la tête dans la ville de Tandag.

M. Murillo serait ainsi devenu le premier gouverneur provincial à trouver la mort dans un attentat perpétré par la Nouvelle armée populaire (NAP), la branche militaire du Parti communiste interdit aux Philippines, déjà responsable de la mort de nombreux maires et responsables locaux, a souligné un porte-parole de la présidence à Manille.

M. Murillo, un homme âgé de 58 ans, a été tué en plein centre de Tanang, la capitale de la province de Surigao del Sur, dans le sud du pays, dont il était le gouverneur depuis près de 10 ans.

Ses assaillants ont arrêté sa voiture et tiré avec un pistolet de calibre 45, avant de prendre la fuite, a encore indiqué PNA qui a ajouté que le gouverneur était mort une heure plus tard à l'hôpital.

Le gouverneur de Surigao del Sur avait échappé dans les dernières années à deux tentatives d'attentat. Sa mort survient à un moment où les États-Unis, qui disposent aux Philippines de deux bases d'une importance stratégique de premier plan, manifestent une inquiétude accrue à l'égard de la stabilité du régime du président Marcos.

Il y a quelques jours, la Maison-Blanche a dépêché un émissaire, M. Paul Laxalt, qui a apparemment obtenu la permission d'envoyer des observateurs américains à Manille pour suiveiller le déroulement des élections en 1986 et 1987. M. Laxalt aurait aussi convaincu le président philippin de desserrer son emprise sur l'armée.

Hier cependant, à la suite de l'assassinat, M. Marcos a aussitôt lancé un appel à l'ensemble des responsables locaux les invitant à renforcer les mesures destinées à assurer leur sécurité, a rapporté un porte-parole de la présidence.

Les auteurs de l'attentat qui a coûté la vie à M. Murillo ont pu prendre la fuite.

De violents affrontements entre policiers et manifestants anti-Marcos se sont, d'autre part, produits dans une ville du centre des Philippines.

Selon des indications fournies aux journalistes par des leaders d'une « grève populaire » déclenchée à Iloilo, 45 manifestants ont été blessés par la police, tandis qu'un nombre indéterminé d'entre eux ont disparu.

Des « grèves populaires », semblables à celles d'Iloilo, ont déjà été organisées par un mouvement d'opposition au régime de M. Marcos dans d'autres centres urbains.

Les autorités de la ville d'Iloilo (centre des Philippines) ont par ailleurs imposé hierun couvre-feu de la tombée de la nuit à la levée du jour, après que la police eut forcé des barrages de grévistes opposés au président Marcos.

Le maire d'Iloilo (le de Panay), M. Luis Herrera, a pris cette mesure après que la police eut chargé des manifestants regroupés en une véritable barricade humaine, blessant 45 d'entre eux et en arrêtant 13. De nombreux autres sont portés disparus.

Les rues de la ville sont devenues « dangereuses » et la Nouvelle armée du peuple (NPA, branche armée du PC interdit) s'est « glissée dans la ville pour y semer la terreur » à la suite d'une grève générale appelée par l'alliance d'opposition Bayan et qui dure depuis quatre jours, a déclaré M. Herrera.

Mardi, deux soldats et un membre de la guérilla communiste ont été tués au cours d'affrontements à Iloilo, ville paralysée quasi-totalement par la grève générale.

Guerre pour contrôler l'information

Washington proposerait un moratoire sur l'IDS

SOFIA (AFP) — Le sommet de Genève sur le désarmement donne lieu à une véritable bataille d'information entre l'Est et l'Ouest. Hier, le Pacte de Varsovie a proposé un gel des effectifs des forces armées conventionnelles américaines et soviétiques, y compris celles stationnées en dehors du territoire national, à partir du 1er janvier 1986.

Pendant ce temps, à Washington, le *Washington Post* rapportait que les États-Unis seraient disposés à proposer à l'URSS un préavis de cinq à sept ans avant de déployer unilatéralement des armes stratégiques défensives et à négocier tout projet de déploiement.

Le quotidien, qui prédit que cette offre sera faite les 19 et 20 novembre à Genève lorsque les chefs américain et soviétique, MM Ronald Reagan et Mikhail Gorbatchev, se rencontreront, estime que les propositions répondent aux demandes soviétiques de concessions sur l'Initiative de défense stratégique (IDS). Cette proposition laisserait aux Soviétiques la posibilité et le temps de déployer des systèmes comparables.

À Sofia, au cours d'une conférence de presse à l'hotel Moskva, M. Ivan Ganev, vice-ministre bulgare des Affaires étrangères, a précisé que la proposition des sept pays de l'Est, qui demande également l'arrêt de la modernisation de ces forces, avait été adoptée dans le document final de la réunion du pacte de Varsovie.

Ce n'est plus de gel que l'on parle à l'Est et à l'Ouest, mais de réductions réelles négociées et, si possible, vérifiables des différentes armes, a fait remarquer un diplomate allié, selon qui une guerre de propagande n'aboutira à rien.

À Sofia, M. Ganev a également indiqué hier que les dirigeants des sept pays de l'Alliance avaient proposé que l'URSS et les États-Unis « arrêtent toute activité de développement, essai et déploiement d'armes spatiales offensives , y compris les systèmes antimissiles ».

Le pacte de Varsovie a également proposé d'arrêter le déploiement de missiles à moyenne portée en Europe, de s'abstenir de déployer des armes nucléaires dans des pays qui n'en possèdent pas encore, et de ne pas moderniser celles qui existent déjà.

1986: MAINTENANT C'EST NISSAN.

Voici les Nissan 1986. Elles vous en donnent plus pour votre argent: plus de qualité, plus de style, plus de choix que jamais auparavant. Si vous avez envie d'en savoir plus, rendez-vous chez le concessionnaire. Vous comprendrez que maintenant c'est Nissan.

Pur plaisir à prix modique.
La Micra 1986 vous donne plus de plaisir pour votre argent. Fringante. Spacieuse. Agile. Boîte automatique en option. À partir de 6 556 $.*
NISSAN MICRA

MICRA GL

Six Sentra. Six premiers choix!
La Sentra 1986 fera bien des heureux. D'abord, elle est livrable en six modèles différents: deux portes (2 modèles), quatre portes, à hayon, familiale et diesel. Et l'intérieur vous réserve d'heureuses surprises, avec des caractéristiques tout à fait inattendues. Prix raisonnable à partir de 7 696 $.*
NISSAN SENTRA

FAMILIALE SENTRA XE

MULTI À 4 ROUES MOTRICES

Une approche nouvelle.
Cette traction avant de Nissan se conduit comme une voiture. Mais ouvrez les deux portes coulissantes sur le côté et vous constaterez que la Multi est aussi spacieuse qu'une petite fourgonnette. Et maintenant il existe une version à 4 roues motrices, encore plus pratique. À partir de 12 496 $* pour la Multi à 2 roues motrices.
NISSAN MULTI

PULSAR NX

Une sportive au prix d'une économique!
La Pulsar NX 1986. Traction avant. De la place pour 4. Pleine d'allant. Pleine de caractéristiques avantageuses.
Prix étonnant: à partir de 9 696 $.*
NISSAN PULSAR NX

200SX TURBO

Un puissant Sx-Appeal!
Les amateurs de voitures sport sont impressionnés: intérieur avant-gardiste, puissant moteur à injection de carburant, tenue de route exceptionnelle. Sans parler de la version Turbo. Mais ce qui impressionne encore plus, le prix: à partir de 12 396 $.*
NISSAN 200SX

Pleine de luxe, pleine d'allant.
La Maxima est une traction avant pour l'acheteur qui accorde de l'importance au design et à la technique d'avant-garde. Nombreuses caractéristiques de luxe,y compris la climatisation. Puissant moteur V6, avec boîte automatique ou manuelle à 5 rapports. Quelle satisfaction d'en avoir pour votre argent! À partir de 19 016 $.*
NISSAN MAXIMA

MAXIMA SE

Encore à 7 994 $. Pourquoi payer plus?
Le King Cab Standard 1986 est encore au même prix que le 85. 7 994 $.* Encore le King Cab compact le moins cher au Canada. Plus de 900 $ moins cher que GM. Plus de 1 200 $ moins cher que Toyota. Et 1 000 $ moins cher que Mazda.
NISSAN KING CAB

NISSAN KING CAB STD

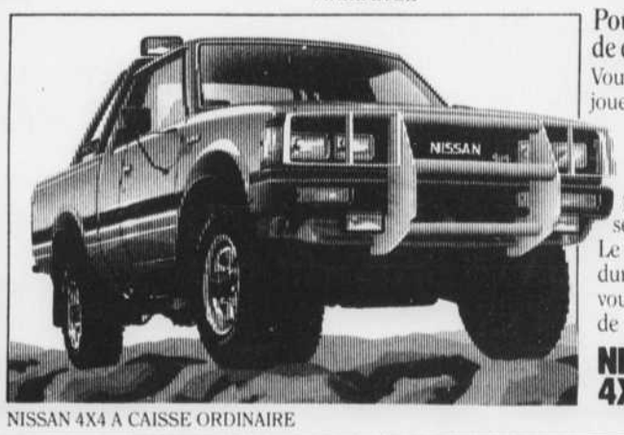

NISSAN 4X4 A CAISSE ORDINAIRE

Pour les durs de dur
Vous travaillez dur? Vous jouez dur? Alors essayez-vous sur un Nissan 4X4. Puissant moteur de 2.4 litres avec boîte à 5 rapports. Suspension service sévère. Construction solide. Le Nissan 4X4 est un dur de dur. Mais... êtes-vous à la hauteur? À partir de 11 096 $.*
NISSAN 4X4

*Achat ou location, les prix mentionnés sont ceux des modèles de base, soit les prix qui ont été suggérés par le fabricant en date du premier septembre 1985. Ces prix ne comprennent pas les frais de transport, les frais de livraison, l'immatriculation ou les taxes. Le concessionnaire peut demander un prix inférieur. Certains des équipements représentés ou décrits sont optionnels moyennant supplément.

Programme sécuritaire prolongé Pour ajouter à votre tranquillité d'esprit, adhérez au "Programme sécuritaire prolongé" de Nissan au moment d'acheter votre nouvelle voiture ou votre nouveau camion Nissan.

NISSAN

LES PROS NISSAN

AUTO GOUVERNEUR INC.
1501, boul. des Laurentides
LAVAL 668-1650
ST. EUSTACHE NISSAN LTÉE.
801, boulevard Sauvé
ST. EUSTACHE 472-8666
ROGER BAUDIN AUTOMOBILES INC.
10511, avenue Bellevois
MONTRÉAL-NORD 321-8600

BROADWAY AUTOMOBILE LTÉE
7550, rue Broadway
VILLE LASALLE 366-8931
ALEXANDER AUTOMOBILES INC.
4100, Chemin Gascon
TERREBONNE
477-1444

GARAGE MODELAUTO INC.
12230 est, rue Sherbrooke
POINTE-AUX-TREMBLES
645-4546
CITÉ NISSAN
3500 ouest, rue Jean-Talon
MONTRÉAL 739-3175
BRUCY AUTO INC.
900, boul. Harwood
VAUDREUIL 455-1434

FAIRVIEW NISSAN LIMITÉE
345, boul. Brunswick
POINTE-CLAIRE 697-9141
AUTOMOBILES RÉAL CROTEAU LIMITÉE
760 est, rue St. Charles
LONGUEUIL 677-8953
LABELLE NISSAN
818 Labelle Boulevard
BLAINVILLE 430-4120

GARAGE DUMOULIN LIMITÉE
8115, boulevard Lévesque
St. François LAVAL
665-7450
SNYDER NISSAN LTÉE.
2125, rue Notre Dame
LACHINE 634-7211
MERCIER NISSAN INC.
55, rue St. Jean Baptiste ouest
MERCIER 691-9541

MANOIR NISSAN INC.
225, boul. Brien
REPENTIGNY 585-5824
BELLEMARE NISSAN LTÉE.
10305, avenue Papineau
MONTRÉAL
382-2780

ARTS ET SPECTACLES

SKOLIMOWSKI : le cinéma à tout prix, le succès et l'argent aussi

CINÉMA

NATHALIE PETROWSKI

Photo Jacques Grenier

Jerzy Skolimowski (à gauche) et son fils, Michael Lyndon.

J'attendais le père. J'ai eu droit au père et à son fils. Le plus vieux et le moins agité, c'est Jerzy Skolimowski, Polonais exilé, acteur à ses heures, mais surtout cinéaste de talent, banni par les autorités de son pays.

L'autre, 17 ans, les cheveux blonds comme les blés assortis d'un tempérament de caractériel avancé, c'est Michael Lyndon, son fils et la vedette de ses deux derniers films.

Ils sont en retard. Le fils fait la gueule. Il présente toutes les caractéristiques d'un enfant-roi gâté, pourri par un père qui refuse d'imposer son autorité pour avoir trop subi celle des autres. Père qui n'en finit plus de se pâmer devant la réussite de sa progéniture et qui initie son fils au cinéma comme d'autres emmènent la chair de leur chair à la chasse ou chez les putains.

La journaliste lance un regard oblique du côté du fils, puis syntonise directement au père. Mais le père Skolimowski n'est guère plus coopératif que son fils. Il donne l'impression d'un homme continuellement contrarié par la vie. Ses premiers films — *Hands Up* — tout comme ses derniers — *Travail au noir*, *Le Succès à tout prix* — ont été enfantés dans la douleur et la difficulté. Il a quitté Varsovie parce que ses films y échouaient systématiquement sur les tablettes. Il a ensuite vécu pendant 10 ans à Londres sous les décombres de ses dettes. L'année dernière, il déménageait avec toute la famille sur les plages dorées de Santa Monica, en Californie.

Loin de le déranger, le dépaysement le rend optimiste. « Je ne vois pas pourquoi j'éviterais Hollywood alors que c'est là que ça se passe, c'est le centre de la *business* », dit-il, sur la défensive. Il n'accepte pas une seconde l'argument qui veut que Hollywood siphonne les meilleures énergies et broie les plus grands talents. « Je ne défends pas Hollywood, mais je ne crois pas au monstre qu'on veut en faire. Tous les films qui s'y font ne sont pas mauvais. À preuve, *Cuckoo's Nest* de Milos Forman est un film de Hollywood. Il ne faut pas généraliser. Je viens de faire *Le Bateau-phare* à Hollywood avec CBS et j'en suis particulièrement fier. » Et pour cause ! Le film lui a valu cette année, au festival de Venise, le prix de la meilleure réalisation.

Si Hollywood est un paradis, pourquoi le cinéaste a-t-il mis tant d'années avant d'y déménager ? Sa réponse est surprenante : « Parce que je suis un homme de famille et que je ne pouvais me résoudre à y aller sans elle. »

Le fils bondit : « Ce n'est pas vrai, tu n'as rien d'un homme de famille. Tu n'est jamais là, t'es toujours parti en voyage ou sur un plateau de tournage. Même lorsque nous vivions à Londres, mon père ne vivait pas dans le même appartement que ma mère, mon frère et moi. »

Le père regarde cette bête curieuse qui est son fils. Il est à la fois séduit, étonné et complètement désarmé par ce torrent d'intolérance qui lui renvoie le miroir de ce qu'il a probablement déjà été, à l'âge de son fils. « Disons qu'en comparaison avec des copains comme Milos Forman, Ivan Passer ou Roman Polanski, je suis un homme de famille. J'ai toujours refusé de me déplacer sans elle. Je ne suis pas du genre qui ne vit qu'en fonction de sa carrière, quoi qu'en dise mon fils. »

« Le danger, dit Skolimowski fils, c'est de venir à Hollywood avec l'intention ferme d'y faire du fric et donc d'accepter d'y faire n'importe quoi. » Il fronce un sourcil accusateur du côté de son père. Celui-ci cherche à se défendre, bafouille, bégaie, s'étouffe dans sa truite avant d'avouer finalement qu'« un peu d'argent ne serait pas mal venu à ce stade-ci ».

Il faut dire que Jerzy Skolimowski n'est pas un sinistre capitaliste. Sa vie et son oeuvre cinématographique sont une longue suite pour orchestre en faillite. Même *Le Succès à tout prix*, coscénarisé en partie par son fils, a eu de douloureux démêlés avec les banques. Aujourd'hui, Skolomowski aimerait bien respirer financièrement. Il aimerait aussi faire des films qui marchent et des films moins improvisés que les précédents. « Par le passé, j'ai travaillé d'instinct et de façon un peu désorganisée. La technique n'est pas sans faille. Aujourd'hui, je voudrais travailler à partir de scénarios parfaitement structurés. »

Ses rapports avec les acteurs sont honnêtes. C'est du moins ce que le cinéaste prétend. Il ne les manipule pas, ne leur cache pas certaines informations. « Il ne les manipule pas mais il ne les aide pas non plus, offre sournoisement le fils. Avec lui, les acteurs sont dans le noir complet. » Le père acquiesce : « C'est vrai, dit-il, il m'arrive parfois de faire semblant que j'en sais plus que je n'en sais vraiment. » Père et fils se surveillent du coin de l'oeil. L'hostilité qui court entre eux n'a finalement aucune prise sur la complicité tacite qui les unit dans la dialectique. Le cinéma est le terrain de jeu de leurs affrontements freudiens. Le cinéma est aussi, depuis quelque temps, une tradition de famille.

Au Festival du nouveau cinéma

Un Arménien fascine, un Suisse déçoit

FRANCINE LAURENDEAU

Cette 14e version du Festival international du nouveau cinéma et de la vidéo donne enfin une impression d'organisation rationnelle et d'efficacité. Deux exemples : l'horaire et le programme se complètent et se répondent ingénieusement, le cinéphile s'y retrouve rapidement sans les laborieuses recherches de naguère tandis que les journalistes voient leur tâche facilitée par des projections de presse qui se déroulent dès neuf heures le matin depuis le 15 octobre.

Ce ne sont pas, jusqu'ici, les films les plus attendus qui m'ont procuré les meilleurs moments de ce festival. Ainsi, je n'avais jamais entendu parler du cinéaste arménien Arby Ovanessian dont *Le Tablier brodé de ma mère s'étale dans ma vie* est une oeuvre singulière, à la fois déconcertante et fascinante. Comment décrire cette méditation littéraire et musicale sur la pureté originelle du paradis perdu, sur la souffrance des Arméniens qui ont vécu le génocide et l'exil, sur la sérénité retrouvée de la maturité ?

Quelques personnages hiératiques, dans un lieu unique et symbolique, disent de très beaux textes (empruntés pour l'essentiel à trois grands auteurs arméniens) sur un contrepoint admirablement travaillé de sons divers et de musique arménienne de différentes époques. L'esthétisme d'Ovanessian m'a rappelé, la somptuosité en moins, celui du cinéaste Sergueï Paradjanov, réalisateur notamment de *Sayat Nova* et de *La Légende de la forteresse de Souram* que j'ai pu voir récemment à Moscou.

Serait-ce parce que ce cinéaste soviétique est, lui aussi, d'origine arménienne ? Qu'on soit sensible ou pas à cette forme d'art, pour l'originalité de sa recherche stylistique, ce film, tourné en France, a tout à fait sa place dans un festival de nouveau cinéma. Espérons que la Cinémathèque nous offrira un jour un panorama du cinéma arménien, celui de la république soviétique et celui de la diaspora.

Le nouveau cinéma italien est bien représenté cette année et nous y reviendrons. *L'Observatoire nucléaire de M. Nanof*, de Paolo Rosa, est une sorte de science-fiction elliptique et poétique où un homme et une femme, en parallèle, s'attaquent au décryptage de mystérieux hiéroglyphes, message prophétique à saveur surréaliste. Au même programme, *Rouge du soir*, de Kiko Stella, court métrage érotico-comique, met en scène un coup de foudre peu banal dans le cadre de le lavoir automatique d'un grand *building*. Un peu gros mais drôle. (Ce soir, à 21 h 30, au Milieu.)

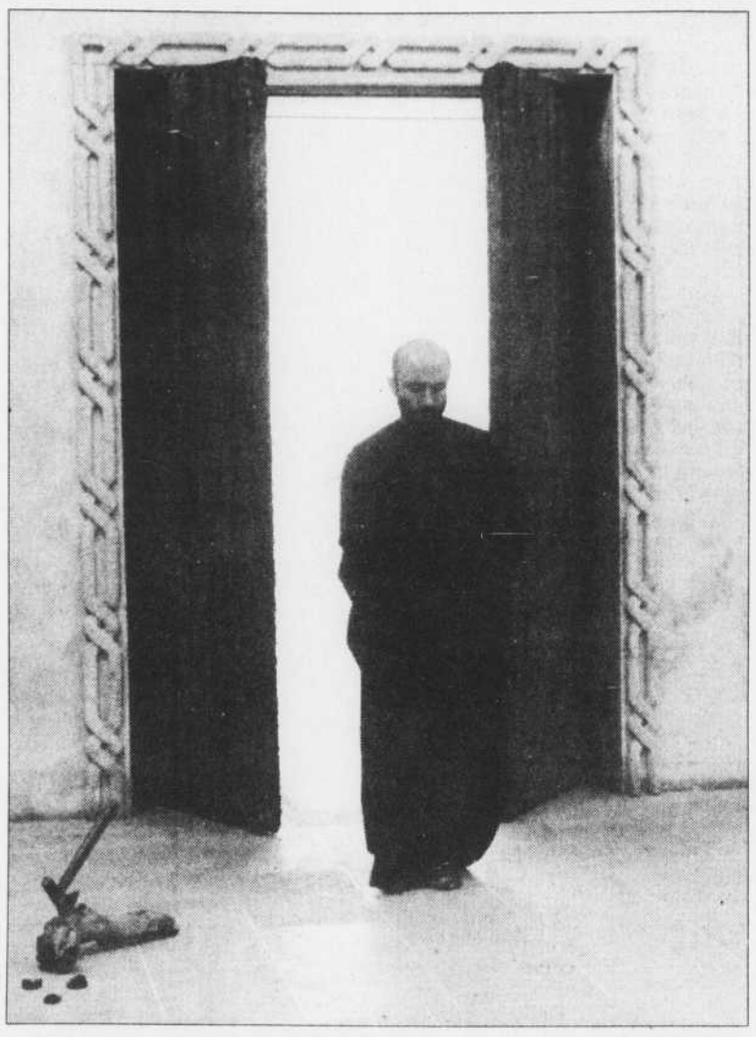

Le Tablier brodé de ma mère s'étale dans ma vie, de l'Arménien Arby Ovanessian.

J'attendais beaucoup de *Signé Renart*, de Michel Soutter, le cinéaste suisse qui nous a donné des films délicieux à l'humour insolite, au ton nouveau et personnel. Les personnages de Soutter ne parlent pas, disait Jean-Louis Bory, ils « soutterisent » . . . Les personnages de *Signé Renart* « soutterisent » toujours et on retrouve, ici et là, le ton inimitable qui caractérisait les premiers films de ce contemporain et compatriote de Tanner et de Goretta.

Je suis peut-être une nostalgique des *Arpenteurs*, que je vous souhaite d'avoir vu, mais j'y éprouvais une grande sympathie pour Jean-Luc Bideau et Marie Dubois dont les mésaventures me touchaient. J'ai eu du mal à m'intéresser à celles des protagonistes de ce tout nouveau Soutter, ces fantoches de peu de poids qui habitent des images platement filmées et platement assemblées. Restent la savoureuse incongruité des dialogues et cette indéfinissable atmosphère . . . Ce n'est pas rien. (Demain, à 22 h, à la Cinémathèque.)

À l'OSM

Magaloff défend Prokofiev avec panache

CAROL BERGERON

Concert gala de l'OSM sous la direction de Charles Dutoit avec la participation du pianiste Nikita Magaloff. Au programme : Britten, *Sinfonia da Requiem* op. 20; Prokofiev, *Concerto no 5*, op. 55; Dvorak, *Symphonie no 7*, op. 70. Mardi, 22 octobre, salle Wilfrid-Pelletier.

L'auditoire des « concerts gala » du mardi serait-il blasé ? Se serait-il habitué à l'excellence de son orchestre au point de jouer l'indifférent même lorsqu'on lui offre un programme d'une qualité execptionnelle ? Ou peut-être ne juge-t-il pas convenable qu'on dérange le confort de ses loisirs avec des oeuvres provocantes comme la *Sinfonia da Requiem* de Britten ou l'âpre *Concerto* no 5 de Prokofiev ? Ces deux oeuvres méritaient autant d'applaudissements (sinon plus) que la populaire *Septième symphonie* de Dvorak.

L'étonnement de constater que le Britten et le Prokofiev n'avaient pas encore été joués à l'OSM fit bientôt place à la certitude qu'il fallait sans doute attendre Charles Dutoit pour diriger l'un et Nikita Magaloff pour jouer l'autre. Mardi soir, tout semblait réussir à Dutoit. Dans les deux symphonies, on avait par moment le sentiment que le chef et l'orchestre ne faisaient plus qu'un musicien, un instrument. Une telle symbiose donne tout son sens au patient labeur de ces musiciens.

C'est en 1947 que Nikita Magaloff avait joué la dernière fois avec l'OSM. Il nous revient, âgé de 73 ans, en mettant son prestige considérable et toute la maturité de son art au service d'une oeuvre que fort peu de pianistes inscrivent à leur répertoire. Quelle leçon ! À un âge où la plupart des interprètes ne prennent plus aucun risque, Magaloff vient défendre avec conviction et brio une oeuvre difficile, un peu ingrate mais tout à fait passionnante d'un Prokofiev tout à fait solidaire des problèmes que traversaient nos sociétés occidentales en 1932. Espérons qu'il ne faudra pas attendre encore 40 ans avant de réentendre ce merveilleux pianiste.

★

L'Orchestre métropolitain du Grand-Montréal (OMGM) sous la direction de Marc Bélanger. Au programme : Hétu, *Antinomie*; Beethoven, *Concerto no 3*, avec Pierre Jasmin (piano), et la *Symphonie no 5*. Lundi 21 octobre, au théâtre Maisonneuve de la Place des arts.

Après six heures de répétitions, Otto-Werner Mueller, mal remis d'une récente intervention chirurgicale aux yeux, doit céder la baguette au directeur musical Marc Bélanger. C'est donc avec lui que l'OMGM donna le premier des six concerts de sa série « Maisonneuve ».

Rien d'étonnant alors que les musiciens du jeune orchestre montréalais aient plutôt joué sur les dents : il aura d'ailleurs fallu attendre les derniers instants du concert (l'*allegro*-final de la *Cinquième*) avant que ne tombe cette tension inhibante. Il ne s'agissait cependant que d'un accident de parcours d'autant plus regrettable que telle qu'annoncée, la soirée contenait tous les ingrédients d'un succès assuré.

L'oeuvre de Hétu manquait nettement de contrastes, le *Concerto* de Beethoven de fermeté, et la *Cinquième* d'unité. D'autre part, on pouvait difficilement espérer qu'à lui seul le soliste fît des miracles dans sa pièce concertante.

Un peu nerveux (qui ne l'aurait pas été, dans les circonstances ?). Pierre Jasmin a dû imposer son interprétation du troisième *Concerto* de Beethoven à un chef qui ne semblait pas suffisamment connaître la partition pour faire autre chose que de suivre mollement. Dommage car l'oeuvre aurait pu être le point culminant du concert : Jasmin est malgré tout apparu comme un pianiste habile, intelligent et sensible dont il faudrait suivre l'activité.

CONCERT
Orgue: Monique Gendron
Hautbois: Bernard Jean
Dim. 27 octobre 1985 à 20h
Maison Provinciale des FF Maristes
14 Bord-de-l'Eau
Iberville
(autoroute 10 — sortie St-Jean)
Adultes: 5$
Étudiants, âge d'or: 3$

Orchestre Métropolitain du Grand-Montréal
Série Concerts Pop
Marc Bélanger
Chef d'orchestre
Gail Desmarais
Soprano
chante
Diva
ROSSINI — BIZET — GERSHWIN
Samedi
2 Novembre 1985 à 14h30
12,50$, 10$, 8$
5$ (Étudiants & âge d'or)
Salle Le Plateau
3700, rue Calixa-Lavallée, Montréal
Réservations: (514) 483-3440
l'autre orchestre

À LA DEMANDE GÉNÉRALE
TABU LEY-ROCHEREAU et MBILIA BEL
de retour à Montréal
Musique africaine avec danseuses
Vendredi, 25 octobre à 20.30
Prix d'entrée: 12,50$/14,50$
SPECTRUM DE MONTRÉAL
Billets — Au guichet du SPECTRUM tous les jours de 10h à 18h et les jours de spectacles jusqu'à 22h
—Et à tous les comptoirs TICKETRON (+ frais de service)
318 O. Ste-Catherine
Métro Place des Arts
Inf. 861-5861

tnm
Place au Théâtre!
SAISON 85-86 tnm
RÉSERVATIONS 861-0563
Théâtre du Nouveau Monde

À L'AFFICHE
L'AVARE
de Molière
Avec: Luc Durand et Sophie Clément, Markita [illegible] Antoine Durand, Mirei[illegible] Désy, Jacques Alla[illegible] Gérard Delmas, Bru[illegible] Laperrière, Arlette Be[illegible]
Mise en scène: Olivier
Décor: Guy Neveu
Éclairages: Michel Beau
Costumes: François Barb
Musique originale: Jean [illegible]au
Représentations du mardi au vendredi à 20h; samedi à 21h.
DERNIÈRE SEMAINE
3 DERNIÈRES REPRÉSENTATIONS
861-0563
LA BRASSERIE O'KEEFE UNE PRÉSENCE ACTIVE DANS LA VIE DU TNM
tnm
Directeur artistique Olivier Reichenbach

LE DAUPHIN
BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE 721-6060
Ven.: 7.15 - 9.30 Sam.-Dim.: 12.30 - 2.45 - 5.00 - 7.15 - 9.30

BERRI
ST-DENIS - STE-CATHERINE 288-2115
Tous les jours: 1.15 - 3.15 - 5.15 - 7.15 - 9.15 plus sam. à 11.15 p.m.

ARTS ET SPECTACLES

Selon la commission Bovey sur le financement des arts

En 1995, il faudra $ 600 millions par an pour soutenir les artistes

ANGÈLE DAGENAIS

Tous les artistes et organismes culturels se plaignent qu'il n'y a pas suffisamment de fonds publics ou privés injectés dans leur secteur. En fait, les activités des arts d'interprétation, des arts visuels et de la création littéraire commandent des budgets d'opération de $ 400 millions annuellement, présentement financés à 55 % par les pouvoirs publics, 35 % en moyenne par les utilisateurs et 10 % par le secteur privé.

En tenant compte de projections de croissance conservatrices, il faudra $ 600 millions par année en 1995 pour maintenir à flot les artistes et compagnies de la prochaine décennie, sans compter les ajustements exigés par l'inflation.

Telle est l'hypothèse de base soumise par le groupe de travail sur le financement des arts, créé en juin dernier par les ministres des Finances et des Communications du gouvernement fédéral et qui doit remettre son rapport le 30 juin prochain. Présidé par M. Edmund C. Bovey, administrateur reconnu de l'Ouest du pays, le groupe est également composé de Mme Joan Chalmers, de Toronto, et de M. Michel Théroux, de Montréal, fiscaliste rattaché à la firme Samson, Bélair. Le *task force* est dirigé par M. André Fortier, ancien directeur du Conseil des arts du Canada (1972-75) et haut fonctionnaire fédéral maintenant à la retraite.

Le groupe de travail a préparé un document de travail exposant son mandat et posant 26 questions de base que tout organisme culturel ou artiste des arts de la scène, des arts visuels ou écrivain devrait se poser en regard du financement, du *marketing* et de l'administration de ses activités. Le groupe a diffusé largement les 5,000 copies de ce document dans les milieux d'affaires, des arts et des communications; il espère susciter ainsi une vaste réflexion pour alimenter ses propres recherches. Les organismes ou individus intéressés à communiquer avec le *task force* ou soumettre un mémoire sont priés de le faire avant le 15 décembre prochain en téléphonant à Ottawa au (613) 957-7250.

Le groupe de travail sur le financement des arts n'a pas le mandat de soumettre des recommandations dans le but de diminuer les déboursés de l'État dans le domaine des arts. Selon M. Fortier, toutes choses demeurant égales, les gouvernements auront certainement à assumer la moitié de l'augmentation de $ 200 millions projetée pour 1995. Le comité s'interroge, par ailleurs, à savoir comment les municipalités pourraient s'intéresser davantage au soutien des arts. Montréal, par exemple, retire davantage de la taxe d'amusement (9 %) qu'elle ne contribue en subventions (4 % à 5 %).

L'un des objectifs recherchés par le comité est de trouver de « bons outils fiscaux et de *marketing*, faciles d'utilisation, à mettre sur le marché », explique M. Michel Théroux, pour intéresser la PME — qui ignore pour ainsi dire tout du domaine des arts — et la grande entreprise à soutenir davantage les arts.

« Les compagnies de théâtre, de danse, les orchestres, etc. sont des entreprises qui doivent répondre aux mêmes normes que les autres pour réussir, c'est-à-dire contrôler leur budget, vendre (dans le sens noble du terme) leur produit et rechercher des personnes compétentes pour gérer leurs affaires », ajoute M. Théroux. Un certain nombre d'artistes, d'écrivains, de compagnies artistiques, de musées ne répondent pas à ces normes dans la gestion quotidienne des sommes publiques notamment qui leur sont allouées.

« Si le secteur privé ne participe pas davantage au financement des arts, c'est qu'il n'est pas ou mal sollicité. Les organismes culturels ne savent pas très bien comment organiser leur *marketing* et leur publicité », ajoute M. Théroux.

Le comité cherche également des mesures fiscales qui encourageraient particuliers et compagnies à investir davantage dans le secteur des arts en plus d'alléger le fardeau des créateurs. Reconnaisant à sa juste valeur le travail des bénévoles dans de nombreuses activités reliées aux arts — organisation, levée de fonds, administration ... —, le groupe de travail pourrait recommander, par exemple, des mesures visant à leur permettre de déduire de leur revenu imposable une part des dépenses qu'ils font en faveur des arts, laissent entendre les membres du comité.

Aux États-Unis, la participation de l'entreprise privée et des grandes fondations est très importante et le public mis à contribution par des droits d'entrée sur toute activité culturelle; en Europe, le financement de l'État est pratiquement exclusif mais les tarifs d'entrée exigés du public sont généralement élevés. Au Canada, nous avons un système mixte où l'État prédomine quant au financement et où l'utilisateur est moyennement sollicité. Faudra-t-il augmenter la charge du public, s'interroge le groupe de travail, ou taxer les entreprises connexes qui bénéficient des retombées économiques des arts ? Chaque dollar de revenu de guichet génère $ 5 pour les restaurants, stationnements, etc. qui gravitent autour des activités artistiques.

Tel est le type de questions que se pose le groupe de travail sur le financement des arts et auxquelles il espère recevoir des réponses et avis des principaux intéressés du monde des arts et des affaires mais aussi du grand public.

Hold-Up des Héroux sur la coproduction

NATHALIE PETROWSKI

À Paris hier après-midi, *Hold-Up*, une coproduction franco-canadienne de $ 9 millions, tournée à Montréal avec Jean-Paul Belmondo dans le rôle d'un bandit-cascadeur, agrippé au pont Jacques-Cartier, faisait son entrée sur les écrans parisiens. Il n'y a pas eu de première, pas de défilés de stars, pas de cocktails de diamants ou de strass. Pour les 7,000 Parisiens qui se sont rendus au guichet, il s'agissait tout bêtement du dernier film de Belmondo, un autre film d'action dans une série sans fin.

Six heures plus tard, une tout autre histoire se déroulait à Montréal. Le décalage horaire et culturel a voulu, en effet, que la sortie de *Hold-Up*, tourné il y a à peine trois mois à Montréal, crée tout un émoi et fasse l'événement. Autre province, autres moeurs.

Les producteurs Denis et Justine Héroux ont profité de l'occasion, c'est-à-dire d'un cocktail suivi d'une grande première nordique-hollywoodienne, pour célébrer leur exploit et annoncer leurs projets pour l'avenir.

Après *Hold-Up*, un déluge de films et surtout de mini-séries pour la télévision totalisant la rondelette somme de $ 28 millions. Justine Héroux coproduira *Les Fous de bassan*, avec Mnouchkine, le producteur de *Hold-Up*. Le cinéaste Francis Mankievitz ne sera malheureusement pas derrière la caméra. Une mésentente au sujet du scénario de Sheldon Chad a forcé la productrice à abandonner le cinéaste québécois. Pour l'instant, le nom du futur réalisateur non plus que sa nationalité ne sont encore connus ni même imaginés. Québécois ou Français, Justine Héroux ne le sait pas encore. Tout ce qu'elle sait, c'est que le film sera entièrement tourné dans l'île Bonaventure, en Gaspésie.

La productrice entreprendra également le tournage d'une mini-série de 36 demi-heures, écrite par Denise Filiatrault. Le réalisateur, cette fois, est québécois. Il s'agit de Jacques Payette. Intitulée *Ce que femme veut*, la mini-série est une coproduction comme il se doit, en ces temps de « cocacolonisation » des petits et grands écrans. La RAI, Antenne 2 et Radio-Canada participent au financement. L'histoire de trois femmes de 40 ans se passera dans un terrain neutre, ni à Paris, ni à Montréal, ni à Rome, mais dans la ville qui a vu naître *Miami Vice*. Claudia Cardinale, Dany Carel et une Québécoise non identifiée sont pressenties pour les trois premiers rôles.

Pendant que Justine Héroux fera la navette entre Montréal et Miami, son mari, le producteur Denis Héroux, ne vaquera pas aux tâches ménagères du foyer déserté. Le producteur, qui vient de former une nouvelle alliance avec Steven Roth et Robert Lantos, tournera *Vengeance*, de l'auteur canadien Brays Tonos. Le budget de la coproduction sera de l'ordre de $ 12 millions. Au printemps prochain, il produira, avec alliance toujours, un long métrage et une mini-série de quatre heures sur l'aventure des jésuites en Nouvelle France. On parle ici d'un budget de $ 9 millions, d'un tournage entièrement québécois et de la participation de nul autre que Monsieur Danton, c'est-à-dire Gérard Depardieu, qui aurait donné son accord au projet.

En attendant, les deux producteurs misent sur le succès de *Hold-Up*, qui devrait normalement faire entre 35,000 et 40,000 entrées en France et consacrer Montréal sur la carte internationale des villes filmables.

Malgré le battage publicitaire dont le film fait les frais depuis quelques semaines déjà, rien n'est gagné d'avance. Jean-Paul Belmondo devra, en effet, se battre contre *Rambo* et *Back to the Future*, qui sortent en France la semaine prochaine. Il n'est pas dit que le public français, qui a vu Bebel à toutes les sauces, ne lui préférera pas pour une fois Rambo.

Mais Denis Héroux ne se préoccupe pas de ce genre de chantage affectif. Selon lui, ce n'est pas tant la gueule de Belmondo qui surprendra les Parisiens que les rues de Montréal, filmées sous toutes leurs coutures, avec un pont en carton et un édifice des Douanes transformé en Banque intercontinentale.

Quant au public montréalais, il assistait hier soir au début d'une nouvelle ère : l'ère des premières à grands scintillements, parrainée par Le Club des grandes premières, une alliance encore, mais de médias cette fois — CJMS, CKMF et *Le Journal de Montréal* — qui vont essayer, au cours de la prochaine année, de lancer les films en grande pompe comme si l'atmosphère d'effervescence générée par le Festival des films du monde allait s'y installer en permanence. Rien ne sera trop beau pour faire rêver les masses et pour perpétuer les illusions étoilées du septième art. À ce rythme-là, Montréal va peut-être finalement déloger Hollywood où les premières sont passées de mode depuis que Rambo a provoqué la faillite des tenues de soirée.

M. Denis Héroux. Photo PC

$ 70 millions de plus pour les musées du Canada

OTTAWA (PC) — Le gouvernement fédéral a non seulement rejeté toute idée de réduire les coûts de construction du musée national des Beaux-Arts et du musée de l'Homme, mais alloué $ 70 millions supplémentaires pour leur réalisation d'ici l'automne 1988.

C'est ce qu'ont fait savoir, hier, le ministre des Travaux publics, M. Roch La Salle, et le ministre suppléant des Communications, M. Benoît Bouchard. Ils ont précisé qu'ils prendraient toutes les mesures possibles afin que les deux projets n'exigent pas d'autres fonds. Quelque $ 190 millions ont déjà été alloués à la construction de ces deux lieux de culture. Les sommes supplémentaires proviendront en partie des budgets actuels des deux ministères et en partie des réserves du Conseil du trésor.

L'orchestre du CNA aura un nouveau chef

OTTAWA (PC) — Gabriel Chmurai, 39 ans, serait le prochain chef et directeur musical de l'orchestre du Centre national des arts, a indiqué hier le chroniqueur musical de l'*Ottawa Citizen*, Jacob Siskind.

M. Chmurai succédera à Franco Mannino, dont le contrat prend fin le printemps prochain et ne doit pas être renouvelé.

Il ne sera pas uniquement chef de l'orchestre du CNA, mais également directeur musical, c'est-à-dire chargé du choix des programmes musicaux ainsi que des membres de l'orchestre. Personne n'avait occupé un tel poste depuis le départ de Mario Bernardi, en 1982. M. Mannino n'était que principal chef d'orchestre.

M. Chmurai est d'origine polonaise, a grandi en Israël et a parfait sa carrière de chef d'orchestre en Europe. Actuellement, il dirige l'orchestre Bochum, en Allemagne de l'Ouest.

Le CNA a refusé de confirmer ou de nier le choix de M. Chmurai. Le directeur des relations extérieures, M. John Goldsmith, a déclaré que la nomination officielle sera faite en temps et lieu.

M. Chmurai a fait ses débuts nords-américains en tant que chef d'orchestre avec la Philhamornique de New York en 1980. Il a été chef invité de l'orchestre du CNA l'hiver dernier. Depuis cette apparition, la rumeur voulait qu'il succède à M. Mannino.

POUR OBTENIR DES CANDIDAT(E)S DE QUALITÉ
UTILISEZ LES CARRIÈRES ET PROFESSIONS DU **DEVOIR**
844-3361

Air Canada et moi

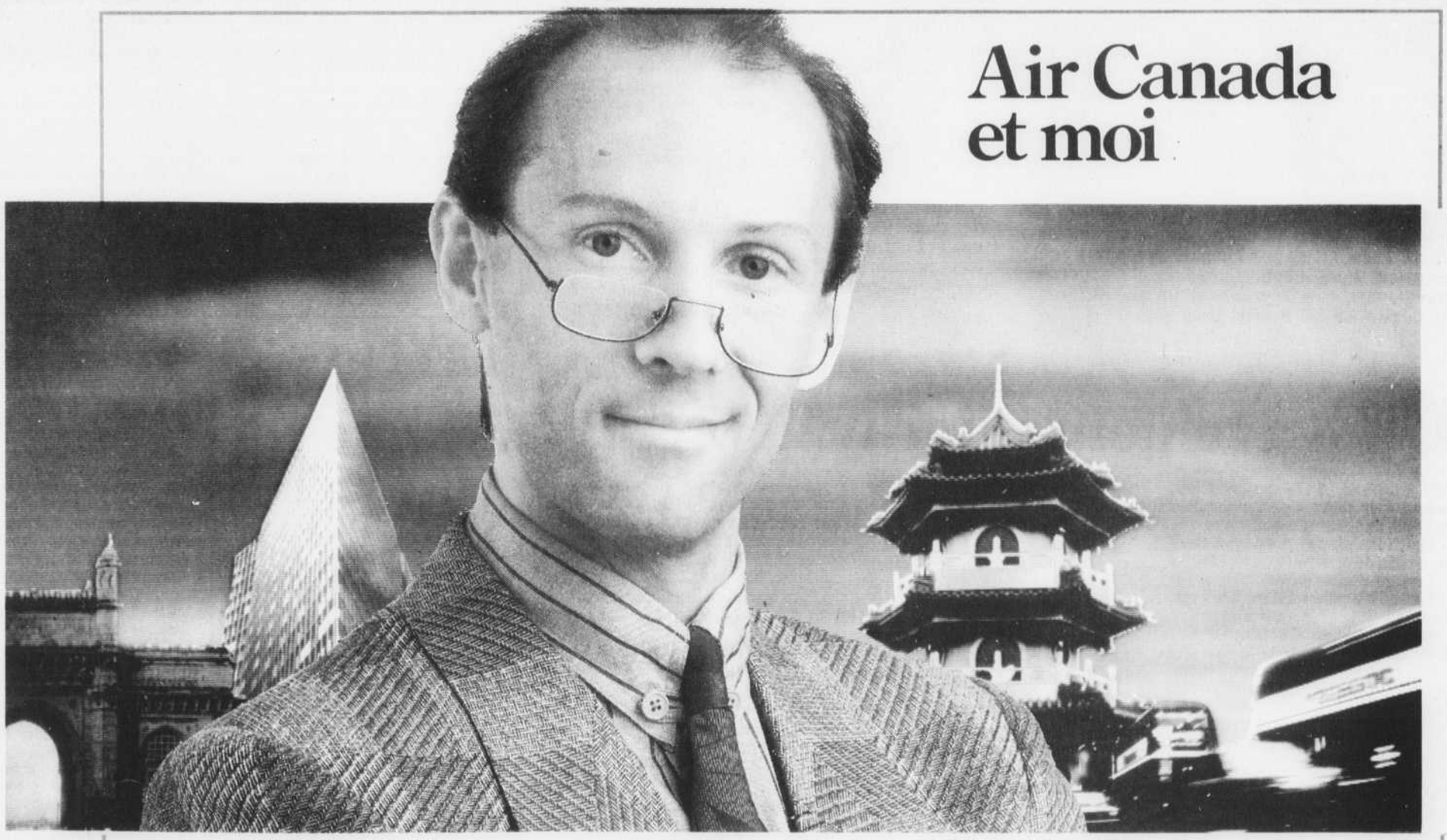

Partenaires à Singapour

Il fallait que je l'invente. Microprocesseur et composants: Singapour. Conception et montage: Saint-Jérôme. Un système ahurissant de simplicité. Les cadres se l'arrachent. Je pars tout de suite. Air Canada.

DÉPART DE MONTRÉAL

PARIS	Tous les jours, sans escale
LONDRES	5 vols sans escale par semaine
PRESTWICK	1 vol par semaine*
FRANCFORT	Tous les jours*
DÜSSELDORF	2 vols directs par semaine
MUNICH	2 vols directs par semaine
ZURICH	2 vols directs par semaine
GENÈVE	3 vols directs par semaine
BOMBAY	3 vols par semaine**
SINGAPOUR	3 vols par semaine**

*via Toronto.
**via Londres.

Air Canada et moi. De bonnes affaires à saisir au vol. D'abord Londres! Et puis Bombay, Singapour. Des correspondances rapides, trois fois par semaine.

Bombay et Singapour! L'Orient d'Air Canada, plus près par Londres que par le Pacifique.

J'ai choisi le service Intercontinental, classe Affaires! Parmi les meilleurs du monde. Pour un peu plus cher que le plein tarif classe économique.

Air Canada. Mon partenaire vers de nouveaux projets internationaux.

DRF 13005

EXPO 86
TRANSPORTEUR OFFICIEL
VANCOUVER DU 2 MAI AU 13 OCTOBRE 1986.

AIR CANADA

FAIS CE QUE DOIS

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910 | *Directeur:* Jean-Louis Roy | *Rédacteur en chef:* Paul-André Comeau | *Rédacteurs en chef adjoints:* Jean Francoeur, Christian Bellavance | *Directeur de l'information:* Jean-Guy Duguay | *Directeurs adjoints:* Pierre Beaulieu, Serge Gosselin | *Directeur des services administratifs:* Michel Paradis

LE TEMPS D'ÉCOUTER

LE PREMIER MINISTRE du Québec vient de mettre fin au suspense, à vrai dire bien mince, qu'il entretenait depuis son élection à la tête du Parti québécois et son assermentation comme successeur de M. René Lévesque. On lui saura gré de tourner une page écrite dans la désillusion et l'amertume d'une fin de règne qui n'en finissait plus.

En fait, M. Johnson ne disposait que d'une marge de manoeuvre très étroite. La durée traditionnelle du mandat parlementaire est venue à échéance depuis quelques mois déjà. Aucune situation d'urgence ou de crise ne pouvait justifier une extension de ce mandat jusqu'à son terme constitutionnel de cinq ans. Certes, le premier ministre sortant a été porté à la présidence du parti ministériel par une très confortable majorité. Mais cette désignation, dont on a déjà souligné le caractère novateur, ne fonde cependant pas la légitimité indispensable au chef du gouvernement ainsi qu'à l'ensemble de son équipe. La coutume, dégagée d'une interprétation et d'une pratique de la démocratie parlementaire d'inspiration britannique, dicte cet impératif auquel se rallie tout bon démocrate.

En déclenchant des élections trois semaines après son assermentation, M. Johnson fait preuve de sagesse — et aussi de flair. La longue campagne qui a abouti à son élection à la tête du PQ, continue de porter le nouveau premier ministre . Les résultats du dernier sondage de la maison SORECOM ont clairement traduit cette perception générale. Il y a là un capital dont rêve tout stratège électoral.

Dans les circonstances, le recours au verdict populaire s'inspire d'une lecture prudente de la stratégie parlementaire. Si le chef du gouvernement avait cherché à gagner du temps en convoquant l'Assemblée nationale, le risque d'une défaite en Chambre aurait terni l'image intelligemment polie au cours des derniers mois, en fait au cours des deux dernières années. En face d'une opposition résolue à refuser toute extension du mandat obtenu en avril 1981, à la tête d'un parti décimé par les défections, le pari était insoutenable.

Les enjeux sont maintenant ouverts. Il ne s'agit pas d'une figure de style, ni d'une échappatoire. Au cours des derniers mois, bien des certitudes quant à l'issue du prochain scrutin ont été ébranlées, sinon remises en question. La crise de l'hiver dernier au sein du Parti québécois et la démission de M. Lévesque avaient semblé sceller, du moins en moyenne période, le sort de la majorité gouvernementale. Sondage après sondage, les prévisions faisaient état de projections catastrophiques pour le PQ.

Au moment où le nouveau premier ministre s'en remet au verdict du peuple, les données sont peut-être profondément modifiées. Une chose cependant paraît certaine : la campagne ouverte hier soir donnera lieu à un affrontement réel entre deux formations majeures et quelques autres partis de taille nettement plus modeste.

À première vue, c'est avant tout à un duel entre deux chefs que l'on semble se préparer. Le style privilégié par l'équipe de M. Johnson durant la campagne au leadership constitue à cet égard un indice révélateur. On verrait mal l'abandon d'une stratégie qui a déjà produit ses dividendes. Le Parti libéral avait misé sur une autre approche où les préoccupations régionales et les orientations thématiques auraient structuré une démarche qui commndait un rôle différent de la part de M. Robert Bourassa.

Si le Parti libéral engage la bataille sur le terrain choisi par le parti gouvernemental, M. Johnson disposera d'atouts évidents. Fort des enseignements de la répétition générale qu'aura représentée la campagne de l'été dernier, il pourra compter sur les dimensions nettement favorables et de son image et de sa gestion de dossiers ministériels importants.

Quant à M. Bourassa, dont le retour sur la scène québécoise constitue en soi un gage de son sens politique et d'une persévérance exemplaire, il n'est pas démuni, loin de là. À la faveur de la campagne référendaire, grâce à un patient et systématique quadrillage du Québec, il s'est imposé peu à peu auprès des militants libéraux et dans de nombreux milieux. En dispensant des enseignements dans diverses institutions, notamment à l'Université Laval, il a fait preuve de sa capacité de nouer le dialogue avec les couches de la société où on le disait soumis à un véritable ostracisme. L'homme a des ressources qu'il ne faut pas sous-estimer.

Un duel de leaders, par images interposées, ne doit pas masquer cependant le sens fondamental de cette campagne. Derrière les clichés et les artifices qu'imagineront les spécialistes du marketing électoral, il faudra, au cours des prochaines semaines, porter une attention scrupuleuse aux propos — et aux silences — des deux leaders. Cette vigilance devra avant tout s'exercer en regard des problèmes majeurs qui tissent le quotidien des hommes et des femmes du Québec de 1985.

Derrière les lieux communs et les slogans, les Québécois seront sans doute à l'écoute des solutions concrètes que l'un et l'autre candidats voudront proposer pour enrayer la plaie du chômage, raffermir une économie encore soumise aux soubresauts de la récession, améliorer et humaniser la gestion des services sociaux, relancer un système scolaire à tout le moins essoufflé, imaginer une redéfinition de la fiscalité qui rétablisse l'équilibre entre les exigences d'une véritable justice sociale et la nécessité de favoriser le développement économique.

De même, certaines questions exigent déjà réponse, qui vont inévitablement influencer l'avenir du Québec des quatre prochaines années. Ainsi, à l'égard du projet de négocier avec les États-Unis une zone de libre-échange, l'heure n'est plus aux affirmations de principe. C'est dans ce même esprit que devra être scruté à la loupe ce que diront les deux leaders au sujet du rôle et de la place du Québec dans la fédération canadienne.

Cinq semaines : c'est le temps dont vont disposer les partis politiques et leurs leaders pour exposer aux Québécois les grandes orientations qu'ils entendent imprimer à une société en quête d'un nouveau souffle après une décennie inscrite à l'enseigne d'une crise politique et d'une récession économique lourdes de conséquences.

À l'écoute des deux leaders, une précaution s'impose. Et elle est importante, car elle s'inspire du style de campagne qui se dessine, du duel qui monopolisera vraisemblablement toute l'attention. Au-delà de l'image très différente que véhiculent MM. Johnson et Bourassa, c'est d'abord et avant tout le sens et la nature des solutions préconisées par l'un et l'autre à l'égard des problèmes majeurs de notre société qui devraient logiquement retenir l'attention. C'est dans cet esprit que LE DEVOIR entend rendre compte de cette campagne.

— PAUL-ANDRÉ COMEAU

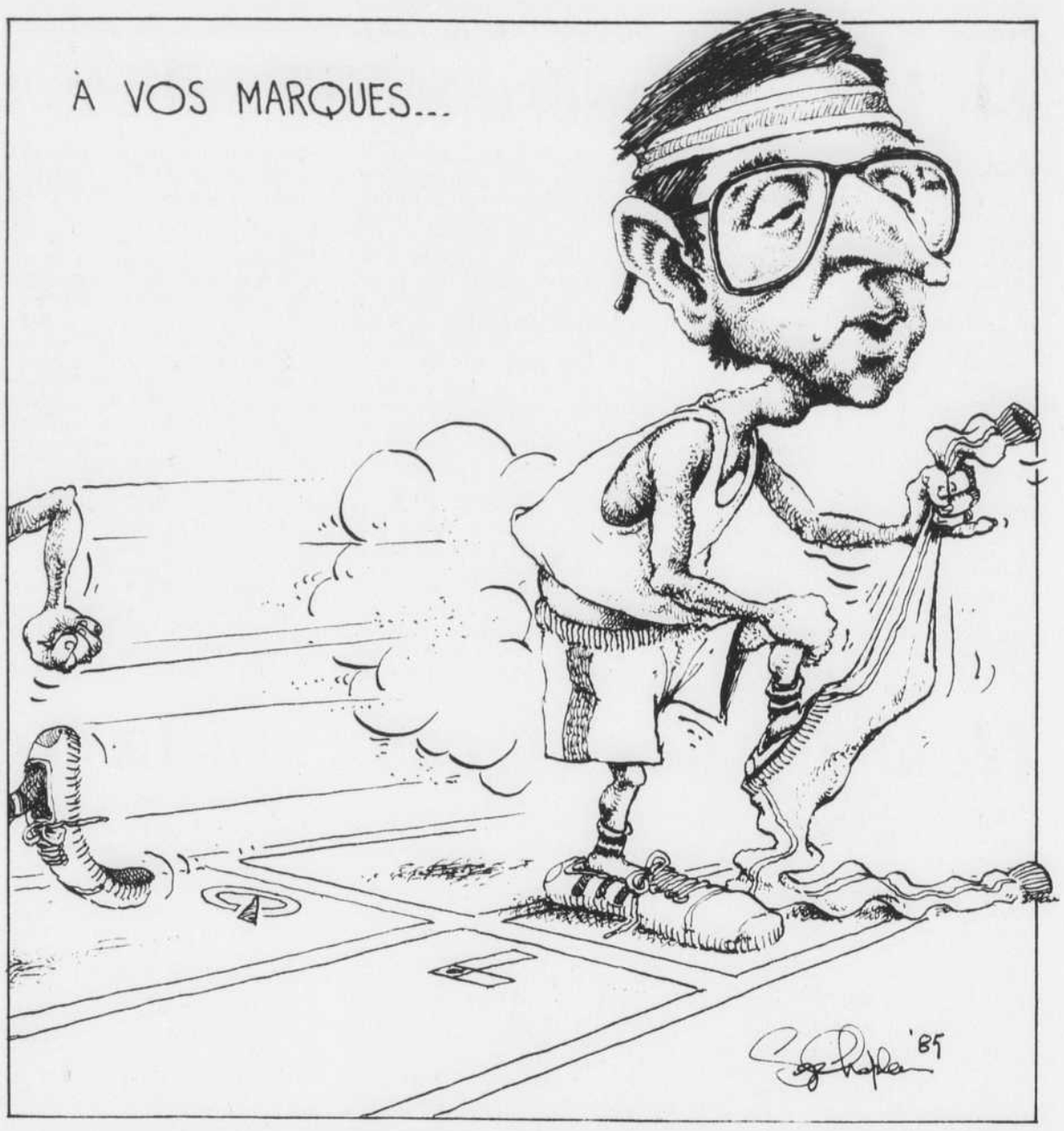

Vivre en train

BILLET

PAUL-ANDRÉ COMEAU

LA PUBLICITÉ de Via Rail se veut jeune et attrayante. On vous propose de vivre en train. Soit. Mais il y a vivre et vivre.

Vendredi dernier, sur le trajet Montréal-Sherbrooke, les « gentils voyageurs », pour donner dans la terminologie Club Med, ont pu goûter au plaisir des excursions vantées dans la série de messages publicitaires actuellement diffusés.

Montréal - Saint-Hyacinthe : tout va bien, pas de problème. La voie est libre. Le wagon-restaurant offre son menu soupe et sandwich. Premier arrêt, le temps d'y penser et le convoi en route pour les Maritimes est reparti.

Prochain arrêt : Richmond, à la porte des Cantons de l'Est . . .

Et le train roule. Vivre en train. Se laisser mener par les cheminots qui connaissent par coeur ce trajet, vieux comme la Confédération canadienne, ou presque. Pas besoin de boussole. Subitement, le convoi s'immobilise en rase campagne. Détournement ? Prise d'otages ? On ne sait jamais, par les temps qui courent. Une série de manoeuvres compliquées me fait perdre ce qu'il me reste de latin. Il y a longtemps que je n'ai pas pris le train de ce côté-ci de l'Atlantique. C'est peut-être une façon d'illustrer les avantages du train. Il suffit de se laisser conduire. Via Rail manoeuvre pour vous. Le train recule, repart, s'arrête de nouveau. Bref, on se croirait dans une gare de triage . . . Et les manoeuvres continuent. Grâce à son *walkie-talkie*, le chef de train échange des messages apparemment bien compliqués avec la locomotive.

Et le temps passe . . . Les manoeuvres, curieuses pour un train qui devrait filer vers les lointaines Maritimes, durent une heure ou presque. Penaud et confus, le chef de train informe les passagers des derniers développements. À Saint-Hyacinthe, une erreur d'aiguillage a lancé notre train sur la voie de Québec au lieu de l'engager dans la bifurcation vers Richmond. Problème mineur. Le train accusera un léger retard d'une heure. D'accord pour le retard. Via Rail s'est acquis une certaine réputation dans ce domaine. La neige et le temps des Fêtes, vous vous souvenez ? Bien, un retard d'une heure, ce n'est pas la fin du monde. Vivre en train, c'est aussi prendre le temps de vivre. Pas d'objection fondamentale, mais cette erreur d'aiguillage aurait pu avoir des conséquences autrement plus sérieuses. Et si, d'aventure, un autre train s'était trouvé sur cette voie en provenance de Québec ou d'ailleurs ? À la lumière des accidents qui sont survenus en Europe au cours de l'été, la question n'est pas gratuite, loin de là . . . L'erreur est humaine. Heureusement, Via Rail n'a pas les moyens de multiplier les trains de voyageurs. Sinon, on risquerait d'en retrouver un peu partout . . .

Le personnel du train Montréal-Sherbrooke rassure les passagers. On annonce même un « bingo complimentaire dans l'arrière du train ». Et pourquoi pas ? Attention. Tout est prêt, rien ne va plus. B-32 . . .

Un « accident du travail » ?

LES ENTREPRISES qui licencient beaucoup et souvent devraient-elles payer à l'assurance-chômage des cotisations plus élevées ? Autrement dit, devrait-on considérer le chômage comme une sorte d'« accident du travail » dont l'employeur assumerait le coût au *pro rata* des « risques » que comportent les emplois qu'il offre ?

La question n'est pas seulement académique. C'est la commission d'enquête sur l'assurance-chômage, présidée par M. Claude Forget, qui la pose dans le document qui sert d'amorce à une consultation menée à l'échelle du pays.

La question n'est pas non plus purement hypothétique, puisque la commission MacDonald, dans sa section consacrée à l'assurance-chômage, propose une réforme radicale du régime de manière à faire « correspondre davantage les primes aux risques de mise à pied ».

Selon la commission, « il semble » que la formule actuelle de financement de l'assurance-chômage tend à « subventionner » les emplois instables et à « taxer » les emplois stables. Le taux fixe, fait-on valoir, entraîne l'« effet indésirable » d'augmenter le nombre des emplois précaires en incitant les entreprises à choisir les méthodes les moins coûteuses (licenciements et mises à pied) pour s'adapter aux fluctuations de la demande. « Il est possible », par exemple, que les fluctuations saisonnières de l'industrie de la construction, très fortement subventionnée par l'assurance-chômage, seraient atténuées par l'adoption d'une prime variable, calculée selon les risques.

Les commissaires reconnaissent cependant que le doute subsiste et que la mise en oeuvre d'une telle mesure exigera « des analyses et des études plus approfondies ». Sage précaution, car leur démonstration est loin d'être convaincante.

Depuis un quart de siècle qu'ils en discutent, les experts restent divisés. Mieux que la commission MacDo nald, un groupe de travail ministériel a déjà su mettre en évidence le pour et le contre d'un financement à taux variable avant de conclure qu'il était préférable de maintenir le statu quo.

Certes, les risques sont très inégalement répartis. Le rapport entre les prestations et les cotisations est, par exemple, de 5.09 contre 1 dans l'industrie forestière et de 2.46 dans la construction, alors que ce coefficient relatif n'est que de 0.15 dans les services publics et de 0.38 chez les enseignants. Aussi un taux uniforme de cotisation permet-il une redistribution des coûts du régime sur l'ensemble des entreprises tout en imposant un « devoir de solidarité » à des secteurs d'activité où le risque de chômage est pratiquement nul.

Un autre avantage est d'ordre administratif. S'il fallait élaborer et appliquer des critères permettant d'imputer à chaque entreprise le coût de « son » chômage, l'administration du régime s'en trouverait immensément compliquée et le traitement d'une telle masse de données serait sujet à un taux d'erreurs extrêmement élevé, autant de facteurs qui se répercuteraient sur les coûts.

L'abandon du taux fixe aurait aussi des effets négatifs, tel celui de décourager l'embauchage de nouveaux employés dont le licenciement par la suite pourrait modifier le taux de cotisation de l'entreprise.

« Bref, concluait le groupe de travail, il ne semble pas exister de preuve probante (*sic*) que l'adoption d'un système de fixation de taux particuliers contribuerait à rendre le régime plus adapté aux besoins des années 1980. »

C'était en juillet 1981. Depuis ce temps, le rapport dort dans les classeurs du ministère.

La commission d'enquête sur l'assurance-chômage arrive donc à point nommé pour assurer le relais. « Nous ne voulons pas tout reprendre à zéro », précisait son président. Quant aux recommandations de la commission MacDonald (dont la « principale », celle du financement selon les risques), elles « doivent maintenant être soumises à l'épreuve de la discussion publique ».

À cet égard, on peut s'étonner que le Conseil du patronat du Québec, dans le mémoire qu'il a soumis la semaine dernière à la commission Forget, n'ait pas mordu à l'hameçon qu'on lui tendait.

— JEAN FRANCOEUR

LETTRES AU DEVOIR

■ *Deux victimes, deux mesures*

NOUS VOUDRIONS attirer l'attention sur ce qui suit, en rapport avec les récents événements dramatiques qui se sont déroulés au Moyen-Orient. Deux citoyens américains ont été tués lors d'actions terroristes la semaine dernière. Les médias ont largement « couvert » l'une de ces tragédies. Famille, voisins et amis de l'une des victimes ont été interviewés à plusieurs reprises par les grands médias nord-américains, qui ont fourni tout le support informationnel et émotionnel qui nous permet de sympathiser avec cette victime, M. Leon Klinghoffer.

L'autre citoyen américain tué par des terroristes est M. Alex Odeh. Le vendredi 11 octobre, une bombe explosait dans les bureaux californiens du Comité américano-arabe contre la discrimination (ADC), tuant M. Odeh et blessant plusieurs autres personnes. Cependant, il a été fait très peu mention de cet attentat dans les médias. Aucune entrevue avec la famille de M. Odeh ni avec ses amis. Aucune promesse de la part d'hommes politiques de rechercher et de punir les responsables de cet acte. La disproportion dans la « couverture » de ces deux faits par les médias nous incite à croire que la vie d'un citoyen américain est moins importante quand ce citoyen est d'origine arabe. Ou encore que les actes de terrorisme, quand ils servent les intérêts israéliens, sont exempts de l'opprobre et de la condamnation publics.

En ce qui nous concerne, nous n'utilisons pas deux façons de juger le terrorisme. Nous considérons criminel tout acte de terrorisme. Nous condamnons de la même façon le meurtre de M. Leon Klinghoffer et celui de M. Alex Odeh. Nous condamnons aussi tous ceux qui sont demeurés silencieux face à la mort tragique de M. Odeh.

Au cours des deux dernières semaines, nous avons été témoins d'une montée alarmante d'actes de terrorisme, le plus violent étant le bombardement par l'armée israélienne du quartier général de l'OLP à Tunis, où plus de 70 civils tunisiens et palestiniens ont trouvé la mort. Il fallait s'attendre à ce qu'un tel acte de violence en entraîne d'autres. Néanmoins, nous devons distinguer le terrorisme d'État, commandé par de hautes instances décisionnelles et dont les gouvernements israélien et américain nous donnent des exemples en contrevenant aux lois édictées par le droit international, et les actions menées par des groupes au seuil du désespoir.

Condamner les actes de terrorisme n'est pas suffisant : nous devons comprendre les causes fondamentales pour en arriver à mettre un terme au cycle de violence. Il est à prévoir que les actions menées par désespoir, telles les missions-suicide, continueront aussi longtemps que ne se concrétisera pas l'espoir d'une paix juste et acceptable pour tous au Moyen-Orient. Une telle paix doit prendre en considération les besoins et les aspirations du peuple palestinien. Près de 40 ans après leur violente éviction de leur propre terre, deux générations de Palestiniens nés dans des camps de réfugiés se voient chassés d'un pays à l'autre. La longue liste des violations infligées par Israël au droit international et au respect des droits des Palestiniens est énumérée à maintes reprises dans divers rapports et résolutions des Nations unies. Malheureusement, depuis 1977, les États-Unis et Israël ont refusé systématiquement toute négociation de paix avec l'OLP, le représentant légitime du peuple palestinien.

Nous croyons que l'injustice faite aux Palestiniens est au coeur du conflit au Moyen-Orient, et qu'aucune paix ne verra le jour tant qu'ils n'obtiendront pas le respect de leurs droits légitimes. L'enjeu est de taille, non seulement pour les Palestiniens et les Israéliens, mais pour le monde entier, car le Moyen-Orient est l'un des points chauds d'où peut naître une guerre nucléaire.

— NORMA SALEM
présidente de l'Association des universitaires arabo-américains du Québec.

— RACHAD ANTONIUS
vice-président pour le Québec de la Fédération canado-arabe.

Cette lettre a été appuyée par les groupes suivants :
Aide médicale pour la Palestine
Association Québec-Palestine
Le Cercle de la culture arabe
Le Centre d'études arabes pour le développement
Le Regroupement pour un dialogue Israël-Palestine
Le bureau national de la Centrale de l'enseignement du Québec
Le Centre international de solidarité ouvrière
La Confédération des syndicats nationaux
Le Mouvement québécois pour combattre le racisme.

Montréal, 11 octobre.

■ *L'éloge du fascisme*

NÉ pour un petit pain . . . et pour la dictature, le peuple haïtien n'aurait pas droit à la démocratie. Voilà le message de M. Jean-Lennick Thomas (LE DEVOIR du 11 octobre) qui trouve tribune libre et carte banche au DEVOIR pour faire l'éloge du statu quo en Haïti.

En démocratie, certes, toutes les idées ont droit de cité sauf, je pense, l'éloge du fascisme. Je ne suis probablement pas obligé de tout comprendre de ses trop savantes démonstrations, mais la conclusion à laquelle il nous conduit émerge toujours, claire, insoutenable : nous sommes, pauvres Haïtiens, trop habitués depuis un siècle et demi aux régimes autoritaires et à la présidence à vie pour en être trop brusquement privés . . .

Je n'entreprendrai pas un autre essai de réplique à M. Thomas, la première, cosignée avec M. Paul Dejean n'ayant pas eu droit d'être publiée dans votre journal. Mais je proteste encore une fois auprès de la direction contre le fait que ce régime inqualifiable d'une « république » dotée d'un président à vie, avec droit de succession elle-même à vie, se fasse aussi facilement et régulièrement louanger dans votre journal sous la plume de M. Thomas.

— KARL LÉVÊQUE, s.j.

Montréal. 12 octobre.

LE DEVOIR

LE DEVOIR est publié par l'imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, St-Sacrement, Montréal, H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par Imprimerie Dumont, Division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés à 9130 Boivin, Ville LaSalle. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR. LE DEVOIR est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Quebecor Inc., située à 775 boul. Lebeau à Ville St-Laurent.

LIVRAISON À DOMICILE PAR PORTEUR:

Édition quotidienne Montréal métropolitain = 3$ par semaine

Extérieur de Montréal = 3,25$ par semaine

le samedi seulement = 75¢

Pour information:
à Montréal: 332-3891
à Québec: (418) 687-2022

Livraison par porteur:
Édition quotidienne = 139$ par année, 75$ 6 mois, 39$ 3 mois

Livraison par la poste:
Édition quotidienne au Canada = 145$ par année, 79$ 6 mois, 42$ 3 mois

Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

POUR UN ENRACINEMENT QUÉBÉCOIS

« Le refus de l'État, c'est la négation de ce qui a été fait. »

CLAUDE BARITEAU

L'auteur est vice-doyen de la faculté des sciences sociales de l'Université Laval.

IL Y A VINGT ANS, l'obsession de la modernité nous tenaillait. C'est presque devenu un projet collectif. Ce fut l'objectif principal de la Révolution tranquille. Il fallait construire le Québec à tout prix. Plusieurs entreprises économiques furent alors mises en chantier. Aussi, les lieux de formation et de santé furent réaménagés.

Aujourd'hui, les produits de cette époque sont perçus comme des monstres. L'heure est à la « défaisure » et c'est le gouvernement actuel qui a emboîté le pas. Il dégraisse et liquide. Ses meilleurs actifs sont en vente et il finance même leurs acquisitions par des dégrèvements d'impôt. Bâtir le Québec en 1985, c'est donner tous les moyens à une bourgeoisie de chez nous de s'enrichir et de s'affirmer. C'est aussi remettre en question nos quelques greffes de social-démocratie. Surtout pas mettre en branle des projets qui en assureraient la stabilité. Le rejet a meilleure presse.

Le choc du référendum

Un changement si brusque surprend. Pourtant, il n'est pas en soi si nouveau. Depuis les beaux jours de la Révolution tranquille, il a constamment inspiré les propos des fractions bourgeoises de notre société. Au tournant des années 1970, son affirmation a en quelque sorte été contrecarrée par les luttes des travailleurs et travailleuses. Par la suite, il fut partiellement mis en veilleuse grâce à l'élection du Parti québécois en 1976. L'échec du référendum lui a pavé la voie.

En effet, depuis ce moment, il est devenu l'alternative. Plusieurs péquistes se sont joints à la plupart des libéraux pour en faire la promotion. La crise de 1982 aidant, il est apparu la seule issue. Nous voguons collectivement en direction d'une capital-démocratie avec comme seul choix celui de la vitesse de croisière. Pas la destination.

Pour plusieurs Québécois, les chantiers des années 1960 ont perdu le sens de leur prolongement le jour du référendum. Sans un État souverain, les constructions alors réalisées sont apparues démesurées et inutilement coûteuses, en particulier de la part des indépendantistes associés au capital. Les alliances à la base de ces réalisations ont dès lors commencé à s'effriter. Les affrontements dans le secteur public en 1983 témoignent de l'abandon d'un certain projet social auquel était associé le monde syndical. Peu de temps après, ce fut la mise au rancart du projet national.

Tout ce qui avait été échafaudé était du coup susceptible d'être défait. C'est l'oeuvre qui se concrétise actuellement avec célérité. Des sociétés d'État sont privatisées au moment où elles deviennent rentables, d'autres sont intégrées au capital international ou placées sur une voie de garage à la charge des contribuables. Dans les services de santé et d'éducation, c'est le sevrage. Leur qualité a nécessairement diminué. Les niveaux de satisfaction sont partout à la baisse. La tentation de tout changer, nécessairement à la hausse.

Le choc du référendum a engendré le refus de l'État et ce refus, un autre modèle de société. L'absence de l'État s'est de plus transformée en affirmation du capital. Tout est mis en oeuvre à cette fin : décentralisation, déréglementation, support de l'État aux jeunes pour briser les lieux de résistance, etc. Le refus de l'État, c'est la négation de ce qui a été fait.

La facile dégringolade

Hier, si l'État créait des milliers d'emplois, aujourd'hui c'est à l'entreprise de le faire. Il lui appartient de générer la richesse, de la répartir et de faire le Québec. Désormais, tous les Québécois sont des entrepreneurs en puissance. Les travailleurs y compris. S'ils s'y refusent, ils devront à tout le moins aider les entrepreneurs en les soutenant dans leur mission.

Avec ce tête-à-queue, nous voilà pourvus d'un pied-à-terre au sein des nouveaux courants en vogue dans la plupart des pays industrialisés. Il ne reste plus qu'à parier que nous réaliserons maintenant avec nos *« yuppies »* ce que nous n'avons jamais pu faire collectivement : la construction d'un secteur industriel et concurrentiel plutôt qu'un développement hirsute du tertiaire comme c'est le cas présentement.

Qu'on emprunte ailleurs n'étonne guère. C'est la rapidité du changement qui surprend. En cinq ans, tout s'est transformé. Les échafaudages d'hier ont été remisés et d'autres sont apparus dans le décor québécois. L'engouement capitaliste est à son meilleur et la syndicalisation perd du terrain.

Une telle rapidité d'exécution montre jusqu'à quel point l'autre projet était fragile et peu articulé socialement, sujet à un abandon sans trop de résistance. Aurait-ce été possible s'il avait été porté différemment, si sa maturation avait été jumelée à une socialisation du pouvoir dans les entreprises et les services misant sur la participation des travailleurs et des travailleuses au processus décisionnel et sur une gestion réalisée par des cadres formés à une vision collectiviste ?

Personnellement, j'en doute. Si la dégringolade fut si facile, c'est que l'échafaudage était faiblement rivé dans le coeur des Québécois. De fait, le projet des années 1960 a été porté à bout de bras par des partis politiques pluriclassistes dont les dirigeants ont toujours refusé son ancrage social dans les institutions et les entreprises : ils ont préféré conserver le système hiérarchique à la base de toute notre structure sociale. Ils en étaient en quelque sorte les maîtres d'oeuvre et pouvaient en disposer le moment venu, ce qu'ils ont fait.

L'autre projet s'annonce différemment parce qu'il se déploiera en harmonie avec les fondements du capital. Aussi risque-t-il de provoquer des réalignements majeurs au sein de la société québécoise. Déjà, dans son sillon, mais en réaction, un nouveau questionnement s'affine au travers d'ouvertures au monde et de rapprochements à la base dans le monde du travail, les groupes populaires et les syndicats. L'alternative présente n'est peut-être pas la seule.

L'enracinement à construire

Toutes les sociétés dépendantes, dès lors qu'elles sont tiraillées par un projet d'affirmation, ce qui est le cas du Québec depuis plusieurs générations, prennent différentes voies pour y arriver. Elles sont habituellement au nombre de trois et varient dans leur application concrète. La première fait appel à la mobilisation autour d'une bourgeoisie nationale. La seconde consiste en une affirmation collective véhiculée par un leader charismatique qui assure une articulation de diverses forces sociales. La troisième renvoie à un soulèvement révolutionnaire.

Au Québec, la troisième voie n'a jamais reçu d'écho important. Elle apparaît surtout irréaliste même si elle peut-être imaginée. Les deux autres voies sont davantage privilégiées. D'ici peu, nous constaterons les limites d'une mobilisation autour de notre bourgeoisie dans la mesure où nous n'aurons fait que renégocier notre dépendance. Nous le ferons après avoir cherché sans succès à nous affirmer récemment en misant sur un agencement particulier de forces sociales dont René Lévesque assumait en quelque sorte la jonction. Malgré cet échec, je demeure persuadé que c'est la seule voie qui puisse nous permettre de concrétiser davantage notre projet d'affirmation collective.

Pour y arriver, une articulation nouvelle s'impose pour véhiculer notre projet collectif. Elle ne saurait être que le fruit du nouveau questionnement et des rapprochements en cours à la base chez ceux et celles, jeunes et moins jeunes, qui partagent le souci du bien commun en vue de réaliser une société plus égalitaire et participative. Elle devra toutefois être cimentée dans des fondations sociales qui imprégneront le quotidien car, pour mener à terme ce projet, il faudra plus que des échafauds temporaires. Il faudra une maison dans laquelle on se reconnaît et pour laquelle on travaille. Cette maison est à construire parce que ce qui s'édifie présentement n'est pas pour ceux qui ont le coeur à la bonne place et le portefeuille à gauche. Ce n'est surtout pas une maison qui rejoint les attentes de la majorité des Québécois et des Québécoises.

Il y a beaucoup à faire.

Avec la proposition de Montréal à Hyundai

Un parc régional sujet à controverses

RICHARD BOIVIN
membre d'Environnement-Plus

VOILÀ que ça recommence ! À nouveau, il faut se battre pour la sauvegarde des espaces verts comme si on en avait trop. En effet, si le projet actuel de la Ville de Montréal suit son cours, nous assisterons sous peu à la destruction d'une portion importante du parc régional de la Réparation, soit le territoire du boisé de l'Héritage. Ce dernier, situé à l'extrémité est de l'île de Montréal, pourrait recevoir éventuellement l'usine de montage d'automobiles Hyundai.

Rien ne laissait présager de tels événements, quand on sait que 60 % des terrains proposés par la Ville de Montréal appartiennent à la Communauté urbaine de Montréal (CUM), qui en est propriétaire depuis la fin des années 1970, et que des aménagements préliminaires y ont déjà été effectués. De plus, selon les plus récentes informations, il n'y aurait eu aucun pourparler entre les représentants de la Ville de Montréal et ceux de la Communauté. Par cet état de faits, la Ville de Montréal outrepasse ses pouvoirs, porte atteinte à l'intégrité de la Communauté et remet en question les raisons qui ont motivé l'achat du terrain. De plus, si le projet dépasse l'étape actuelle, il créera un dangereux précédent pouvant mettre en péril d'autres parcs régionaux.

La fin justifiant les moyens, la Ville de Montréal apporte comme principal argument que le territoire Héritage n'a aucune valeur écologique. Cette conclusion annule les efforts d'un groupe de citoyens qui, il y a une dizaine d'années, ont réussi par leurs pressions à faire modifier l'affectation des sols, de zone industrielle lourde à celle d'espace vert. Ils s'appuyaient sur de nombreux rapports qui ont évalué les valeurs écologiques et sociales intrinsèques à ce parc. En exemple, citons un rapport écrit peu après la création du parc par la direction des réserves écologiques du ministère de l'Environnement qui, en conclusion, souligne : « Le *site* renferme une grande diversité de milieux ainsi que plusieurs ressources naturelles qui méritent qu'on les protège pour les générations futures. »

De plus, contrairement aux allégations de la Ville de Montréal, les champs en friche avoisinant le boisé pourraient recevoir, selon le ministère de l'Environnement, la majeure partie de l'infrastructure du parc régional tout en essayant d'en protéger une partie pour ses valeurs naturelles. Toujours selon le même rapport, ces terrains abritent des milieux aquatiques qu'il faut sauvegarder pour leurs valeurs fauniques et végétales. La présence des champs et marécages représente des outils d'interprétation répondant à la vocation éducative prônée par plusieurs intervenants.

Il nous apparaît inconcevable d'éliminer une portion du parc régional de la Réparation. Rappelons qu'à la suite d'une recommandation du gouvernement du Québec, la commission d'aménagement a fusioné les deux boisés en 1984, en raison de la complémentarité de leurs fonctions et potentiels. La dilapidation du territoire de l'Héritage remet donc en question le projet initial. Ceci équivaut à l'amputation d'un boisé naturel de 26.3 hectares, le seul espace vert de cette envergure à l'est du mont Royal. Advenant sa disparition, il faudra parcourir plus de 30 kilomètres pour retrouver un site de la même superficie et de cette qualité.

Nous ne sommes pas en désaccord avec le développement économique à Montréal. Avec des investissements de $ 200 millions et la création de centaines d'emplois, l'implantation de cette usine pourrait pallier la fermeture des raffineries à Montréal-Est. Cependant, nous croyons que le choix du terrain actuel n'est pas réaliste. La Ville de Montréal fonde sa promotion sur les nombreux avantages qu'offre le territoire de l'Héritage, tels que les facilités de transport maritime et terrestre, la proximité des grands centres ainsi que la présence de certaines infrastructures. Après analyse, nous constatons l'existence d'autres terrains potentiels dans l'est de Montréal. Ces emplacements auraient l'avantage d'éliminer le problème de la capacité portante du sol, problème reconnu au territoire de l'Héritage. Nous pensons plus particulièrement au parc industriel de Rivière-des-Prairies qui, avec près de 90 hectares, pourrait remplacer avantageusement le terrain proposé. Les coûts supplémentaires pour relier l'emplacement de Rivière-des-Prairies au port seraient compensés par une meilleure capacité portante du sol. Dans une optique non partisane, l'implantation de l'usine pourrait aussi être à Montréal-Est qui possède déjà toutes les infrastructures nécessaires.

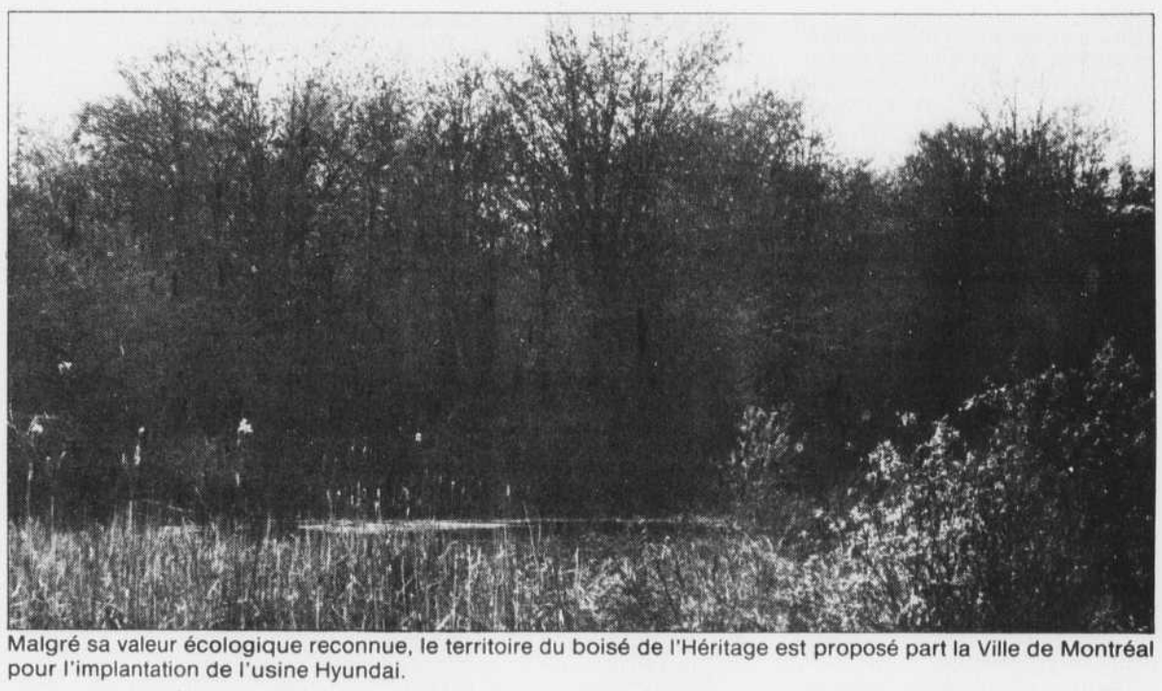

Malgré sa valeur écologique reconnue, le territoire du boisé de l'Héritage est proposé part la Ville de Montréal pour l'implantation de l'usine Hyundai.

Au moment de la prise de décision, la Communauté devra soupeser les opinions contradictoires et bien évaluer les conséquences de la disparition d'un site unique. La mise de l'avant de ce projet industriel ne devrait pas supplanter les valeurs sociales et économiques déjà reconnues à cet espace vert naturel. Cette ambivalence dans l'aménagement du territoire a déjà été soulignée par le Conseil consultatif de l'environnement. « Les priorités économiques et les problèmes financiers des municipalités sont toujours incompatibles avec les objectifs de protection de l'environnement naturel. »

Il faut que la CUM fasse preuve d'une volonté politique ferme et vigoureuse tel que l'exige ce dossier. Selon la norme acceptée par la Communauté, l'extrême est de Montréal est actuellement déficitaire de 1,100 hectares en espaces verts de type régional. Concernant un tel déficit, un journaliste du DEVOIR soulignait l'an dernier que « . . . la proposition préliminaire (d'aménagement) doit être jugée comme un minimum vital, un patrimoine naturel précieux qu'il faut désormais conserver intégralement ». De plus, il est à se demander comment la Communauté urbaine de Montréal réagira, puisque, en 1982, dans le schéma préliminaire d'aménagement, il est indiqué que « . . . du côté des boisés, même si les plus intéressants sont maintenant sauvegardés par la Communauté, avec les parcs régionaux, il demeure essentiel de respecter ceux qui restent afin qu'ils ne soient pas entièrement éliminés par le développement ». La CUM pourra-t-elle s'objecter aux pressions de développement de la Ville de Montréal, sans porter atteinte à l'une de ses plus belles réussites en voie de parachèvement que sont les parcs régionaux ?

En conclusion, nous voudrions réitérer une des volontés du ministère de l'Environnement, qui presse la CUM de jouer un rôle déterminant dans la sauvegarde et la mise en valeur des espaces verts, des réserves écologiques et des boisés. La situation actuelle, dangereux précédent, devrait susciter l'intérêt de tous les groupes écologistes. Sachez que, de notre côté, aucun effort ne sera ménagé pour la protection du site. Car, pour nous, la valeur écologique du territoire de l'Héritage ne fait aucun doute.

LETTRES AU DEVOIR

NDLR : La signature de son porte-parole ayant été omise dans la version parue hier en page voisine, nous reproduisons ici la lettre que nous a transmise M. Raphaël Ryba au nom du **Comité pour la paix au Proche-Orient**. Avec nos excuses à M. Ryba.

■ *Le Canada et l'OLP*

Lettre adressée à M. Joe Clark, secrétaire d'État aux Affaires extérieures du Canada.

LE COMITÉ pour la paix au Proche-Orient souhaite attirer votre attention sur les faits suivants.

La déclaration commune de la Jordanie et de l'OLP est, de plus en plus, considérée comme un événement très important qui pourrait prendre la dimension d'un véritable tournant dans la recherche de la paix au Proche-Orient.

Il est donc indispensable que des négocitions soient immédiatement entreprises, et ce avec la participation active des forces les plus directement impliquées dans le conflit, en particulier avec l'OLP, représentant authentique du peuple palestinien.

L'expérience a démontré que sans la participation de l'OLP, il n'est pas possible d'arriver à la solution du conflit israélo-palestinien. La paix dans cette région en dépend inéluctablement.

Pour arriver à un règlement définitif et stable, il est, de plus, nécessaire que les négociations s'effectuent dans le cadre d'une conférence internationale, de manière à ce que les puissances soient impliquées dans ce règlement et s'en sentent réciproquement responsables.

C'est le devoir du Canada et de son gouvernement de faire tout ce qui s'impose pour que ces négociations soient entamées au plus vite avec la participation d'Israël et de l'OLP, Arafat en tête.

Le Canada se doit d'agir avec promptitude afin que la situation pleine de danger dans cette région soit radicalement modifiée. Il faut agir avant qu'il ne soit trop tard, car la situation ne cesse de s'aggraver à la suite de l'inadmissible bombardement israélien de la Tunisie, condamné avec raison par le gouvernement canadien.

— MARIE-CLAUDE GIGUÈRE
JEAN-GUY FRENETTE
GILLES FRENETTE
PAUL NOBLE
GILBERT TARRAB
et RAPHAËL RYBA
pour le Comité pour la paix au Proche-Orient.

Montréal, 14 octobre.

UNE VOIX UNIQUE

Texte de la synthèse commune dégagée par la FFHQ et Alliance Québec lors de la conférence du commissaire aux langues officielles, tenue la semaine dernière à Ottawa.

DEPUIS sa conception, cette conférence a offert une occasion exceptionnelle aux minorités linguistiques du Canada. Grâce aux bons offices du commissaire aux langues officielles, nous nous sommes réunis, pour la première fois, pour discuter de nos préoccupations mutuelles. Jamais auparavant, l'ensemble de nos communautés ne s'était réuni autour d'une table commune pour exprimer leurs espérances, leurs frustrations, leur compréhension d'elles-mêmes et leur vision du Canada.

Nous avons examiné nos différences. Nous avons appris à connaître les problèmes, les défis et les aspirations uniques de près d'un million de Canadiens d'expression française vivant en dehors du Québec. Et nous avons aussi discuté des problèmes, des défis et des aspirations d'un nombre presque équivalent de Québécois d'expression anglaise qui vivent l'expérience d'une minorité linguistique au sein d'une autre minorité linguistique.

En même temps, nous avons appris que notre vision de cette nation ainsi que celle du rôle vital et dynamique des minorités linguistiques au Canada sont des notions communes et partagées. Nous avons appris que des idéaux comme la co existence, l'égalité des deux langues et la justice linguistique sont des buts partagés. Nous avons aussi appris que, malgré notre différence, nous avons en commun un certain nombre de difficultés, d'objectifs et de valeurs. Sans égard aux distances qui nous séparent, notre champ d'action est souvent le même.

Nous avons traité des particularités du Québec, notamment de la relation particulière entre les Québécois d'expression française et les communautés francophones hors Québec ainsi que de l'occasion unique donnée aux Québécois d'expression anglaise de transmettre les difficultés d'une minorité linguistique à la majorité d'expression anglaise des autres provinces.

Il est dans le meilleur intérêt de toutes nos communautés qu'elles fassent front commun partout où leurs intérêts et leurs objectifs coïncident de façon à représenter, d'une voix unique, près de deux millions de Canadiens qui vivent l'expérience d'une minorité linguistique au jour le jour. Cette approche ne vise pas à atténuer nos forces individuelles ni à passer outre à nos différences, mais plutôt à réunir nos efforts lorsque le meilleur intérêt de chacun l'exige. Cette attitude ne serait rien de moins que d'assumer un leadership responsable et généreux.

Nous avons la profonde conviction que les Canadiens, tant d'expression française que d'expression anglaise, doivent se sentir bien et chez eux quand ils utilisent leur langue où qu'ils aient choisi de vivre au Canada.

Pour que cette idée se matérialise dans le quotidien, il importe que nos communautés aient un accès égal dans nos deux langues aux services gouvernementaux, notamment aux services de santé et de bien-être ainsi qu'aux programmes d'assistance au développement économique.

Il est essentiel que les provinces prennent en toute bonne foi les mesures nécessaires pour que le droit à l'éducation dans la langue minoritaire — enchâssé dans la charte canadienne des droits et libertés — puisse être exercé. Il est aussi essentiel que les services judiciaires soient disponibles dans les deux langues. Il faut également que nous soyons représentés équitablement dans les fonctions publiques des divers ordres de gouvernement et que nous ne soyons victimes d'aucune discrimination linguistique.

Toutefois, et avant tout, il appartient au gouvernement fédéral d'assumer de nouveau un rôle de chef de file et de réaffirmer la dualité linguistique du pays. Nos espoirs et nos aspirations ne pourront être satisfaits que si le gouvernement fédéral exerce un vigoureux leadership capable d'entraîner les autres gouvernements.

Dans un premier temps — et nous croyons que cela est facilement réalisable —, nous demandons au gouvernement du Canada :

— d'établir des mécanismes de coordination des activités de tous les ministères et organismes fédéraux qui assurent ou pourraient assurer des services aux communautés minoritaires de langue officielle ;

— de clarifier les obligations de chaque ministère et organisme envers ces communautés ;

— et, enfin, de mettre au point des moyens d'évaluer les conséquences de ces mesures sur la vie des communautés de chacune de nos régions.

Mais maintenant, pour donner suite au colloque, il nous faut discuter avec lui [le gouvernement fédéral] des initiatives particulières que nous venons d'identifier et qui ne constituent qu'un strict minimum, si nous voulons que soit pris un nouvel engagement national assurant l'égalité de nos deux langues. Par exemple, la FFHQ et Alliance Québec pourraient, en matière de collaboration, entreprendre des démarches communes auprès d'institutions du secteur privé, telles des banques et des grandes chaînes de vente au détail, pour que celles-ci reflètent mieux la dualité linguistique canadienne, tant dans leur publicité que dans leurs services à la clientèle.

Comme le commissaire aux langues officielles l'a si justement exprimé, le temps est venu de porter un regard neuf sur la réforme linguistique. Nous croyons que notre position est un premier pas utile vers le changement et le renouveau.

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ Mulroney

qué la possibilité que le Canada en vienne à une telle extrémité. C'est la première fois que le gouvernement canadien est aussi clair.

Si le premier ministre Mulroney n'a pas mentionné d'échéancier, il est entendu que l'on procédera à une évaluation des progrès réalisés ou non en Afrique du sud.

Rappelons que le Commonwealth a confié à son secrétaire général, la semaine dernière, le mandat de constituer un groupe de sages, dont pourrait faire partie l'ex-premier ministre Trudeau, pour servir de médiateur. Il doit aussi convoquer dans six mois une réunion de six pays (Canada, Australie, GrandeBretagne, Zimbabwe, Zambie et Bahamas) pour évaluer la situation. À ce moment, le Canada devra décider des mesures à prendre, collectivement dans le cadre du Commonwealth, et individuellement.

Selon l'ambassadeur candien aux Nations unies, Stephen Lewis, une telle intervention de la part d'un leader occidental de race blanche ne pouvait qu'être appréciée. Le ton du discours et son contenu ne pouvaient que confirmer que le Canada a une politique étrangère indépendante de celle des États-Unis et renforcer la crédibilité de ce pays aux Nations unies, croit l'ambassadeur.

Ainsi, on a pu entendre M. Mulroney redire la foi du Canada dans les Nations unies. « La coopération internationale est bien plus qu'une simple formalité; c'est une des forces motrices de notre politique étrangère ». Il n'a pas hésité à se porter à la défense de cette organisation. « Lorsque l'ONU est faible, c'est presque toujours en raison d'un manque de volonté politique », a-t-il dit, ajoutant qu'il ne faut pas « faire de l'ONU le bouc émissaire des méfaits de notre incapacité de voir et d'accepter la diversité et l'entièreté du monde ».

En matière de développement économique et social, le premier ministre a souligné les problèmes que le Canada à alléger l'accablant fardeau de dettes des pays du tiers monde. « Si ensemble nous sommes parvenus à sauver de la famine des millions d'innocentes victimes, il est sûr qu'en agissant dans le même esprit nous pouvons intervenir plus efficacement pour dénouer la crise économique internationale », a-t-il dit.

La question du désarmement est celle qu'a abordé le plus succintement M. Mulroney. Sur ce sujet, il a indiqué son espoir de voir les deux super-puissances ouvrir la voie, à l'occasion du sommet Reagan-Gorbatchev, à une réduction des arsenaux nucléaires. Il a rappelé cependant que la responsabilité de s'entendre n'appartient pas uniquement aux super-puissances. Tous ont un rôle à jouer dans le cadre de traités, a-t-il souligné, ajoutant que le progrès est possible comme en témoigne le succès récent de la révision du Traité sur la non-prolifération.

Les questions de désarmement seront le thème de la journée de M. Mulroney qui participe aujourd'hui à la réunion des six pays les plus industrialisés convoquée par le président Ronald Reagan en vue de préparer sa rencontre avec le leader soviétique. Cette réunion se tient en l'absence de la France.

Le président américain donnera le ton dans un discours qu'il fera en matinée à la tribune des Nations unies où il fera le point sur les relations Est-Ouest. On croit qu'il pourrait donner des indications importantes sur ses intentions en matière de désarmement.

Parmi les questions importantes qui pourront être discutées lors de deux sessions de travail entre le président Reagan et les premier ministre Mulroney, Nakasone, Thatcher, Craxi ainsi que le chancelier Kohl, figurera la question de l'Iniatiative de défense stratégique. Les Soviétiques insistent pour que les États-Unis abandonnent ce projet avant que ne commencent véritablement les négociations sur la réduction des missiles stratégiques, ce que refuse M. Reagan.

La position que pourrait faire valoir aujourd'hui M. Mulroney consistera à prétendre que l'Initiative de défense stratégique doit être négociée en même temps que les projets soviétiques similaires, indiquait cette semaine au Devoir l'ambassadeur canadien au désarmement, M. Douglas Roche.

Notons que le premier ministre Mulroney aura par ailleurs aujourd'hui des rencontres bilatérales avec le premier ministre israélien Shimon Péres, le premier ministre japonais Nakasone, le président Reagan et possiblement le premier ministre italien désigné Craxi.

◆ Élections

dalités en cours de campagne. Il ajoute toutefois qu'il y a d'autres chefs de parti, faisant allusion à MM. André Asselin, Jean-Paul Harney, Denis Monière.

Ce qui différencie le PQ et le PLQ, selon M. Johnson, c'est que les deux partis n'ont pas le même passé, ni le même avenir. Nos couleurs, dit-il, sont celles du Québec, et uniquement du Québec. De plus, depuis neuf ans, le gouvernement péquiste a fait des choses importantes dans un contexte exigeant et difficile. Il est vrai aqu'il y a des convergences entre les deux partis au Québec (qui n'est pas le Salvador ou le Nicaragua), mais le Parti libéral continue de s'inspirer d'une époque révolue, comme si la prospérité mondiale des années 60 et 70 pouvait reprendre comme si de rien n'était. Quant au PQ, lui, il veut mobiliser en tenant compte des solidarités nouvelles, en faisant preuve de souplesse économique. Il sait que le gouvernement ne peut plus taxer ou emprunter comme avant; il doit faire appel à des ressources nouvelles.

Y aura-t-il des annonces importantes en cours de campagne? M. Johnson ne saurait le dire. Mais il nie qu'il ait retenu des dossiers majeurs - il est en selle depuis seulement trois semaines - qui peuvent arriver à terme d'ici le 2 décembre. Si tel est le cas, tant mieux, dit-il, car il n'a pas l'intention de fermer ou de paralyser le gouvernement. Quant aux candidats qu'il recherche, ce ne sont pas des « stars », dit-il, mais des personnes qui ont réussi des choses dans leur milieu, énergiques et expérimentées, prêtes à donner beauvcoup, sachant que le pouvoir est un service à la population. La campagne péquiste sera sympathique comme la Coccinelle, dit-il, souple et légère, plus spontanée sur le terrain, moins lourde.

La longue journée avait commencé par une réunion à huis clos (caucus) des députés et candidats du PQ, auxquels s'étaient joints les dirigeants du parti ministériel. A la présidence, M. Johnson était entouré de la vice-présidente du PQ, Mme Nadia Assimopoulos (qui sera candidate dans Marquette), et du président du caucus, M. Roger Paré, député de Shefford. Tous en sont ressortis gonflés à bloc, prêts à faire la lutte dans les 122 comtés du Québec qu'ils s'apprêtent à ratisser en tous sens. Au cours de l'après-midi, le conseil des ministres a adopté le décret déclenchant les élections générales et entraînant la dissolution de la 32ème législature, élue le 13 avril 1981.

Aujourd'hui, M. Johnson confère avec ses députés et candidats, regroupés par régions, au Manoir Montmorency, en banlieue de Québec. Samedi, le conseil national du PQ se réunit à Montréal pour mettre au point le programme électoral, s'appuyant sur le document de travail présenté par l'exécutif il y a deux semaines.

Avant d'être dissoute, l'Assemblée comptait 61 péquistes, 53 libéraux, six indépendants et 2 vacances. En avril 1981, il y avait 80 péquistes et 42 libéraux. En plus des deux principaux partis, qui auront des candidats partout, le Parti conservateur, le NPD-Québec, le Parti indépendantiste et l'Union nationale auront un certain nombre de candidats. Au total, il y a 23 partis inscrits chez le directeur des élections, le dernier né étant le Parti pour le Commonwealth du Canada.

◆ Bourassa

nière, a estime que ni le PPCQ, ni le NPD-Q ne feront une bonne performance lors des prochaines élections. « Le Parti conservateur va subir une dégringolade pendant la campagne car sa clientèle va revenir au Parti québécois de Pierre Marc Johnson. Je m'attends à ce que, comme l'Union nationale, il disparaisse presque de la carte électorale », a précisé hier M. Monière, interrogé par Le Devoir.

« Quant au NPD-Q, il sera attirant pour certains anglophones. Mais cela ne servira qu'à affaiblir la majorité de certains candidats du Parti libéral. La lutte sera serrée da,ns certains comtés francophones mais cela ne concernera pas le NPD-Q qui n'a rien à offrir à l'électorat francophone », estime encore M. Monière, politicologue de profession.

Les chefs des tiers-partis estiment que, contrairement au PQ et au PLQ, ils n'ont rien à perdre mais tout à gagner le 2 décembre. « Moi seul, je n'ai rien à perdre: Bourassa comme Johnson peuvent perdre le pouvoir », dit M. Asselin. « Quand on part à 0 % dans les sondages, on ne peut que monter », lance en plaisantant M. Monière.

◆ Nordair

68 % des droits de vote rattachés aux actions de Nordair.

Il y a quelques jours, M. Michel Gadbois, directeur des affaires publiques à Quebecair, réitérait les espoirs de la société d'État en soulignant que quelques actionnaires de Nordair pourraient peut-être préférer l'offre du transporteur d'État. Il semble bien cette fois que tous les espoirs de Quebecair se soient envolés.

Le Conseil des sciences propose la création d'une « NASA »

OTTAWA (PC) — Le gouvernement fédéral devrait mettre en place une agence spatiale canadienne susceptible de regrouper tous les projets dans ce secteur.

Tel est l'avis du Conseil des sciences du Canada, consulté par le ministre des Sciences, M. Thomas Siddon, sur ce dossier.

En créant l'équivalent canadien de la NASA, Ottawa permettrait de regrouper les activités dans le domaine spatial, qui sont actuellement éparpillées entre le ministère de l'Energie, celui des Communications et le Conseil de recherche.

Un comité interministériel chargé d'orienter les décisions dans ce secteur existe bien, reconnait le Conseil, mais « il n'a toutefois pas les pouvoirs financiers nécessaires pour que ses recommandations influencent l'établissement des priorités et objectifs ».

Actuellement, les ministres doivent négocier entre eux les dossiers à appuyer dans ce secteur. En outre les ministères ont des problèmes à justifier leurs investissements dans l'espace parce qu'aucun n'a formellement de responsabilité dans ce dossier.

Une agence centrale pourrait mieux coordonner la recherche et le développement et établir une stratégie à long terme permettant à l'industrie de compter sur des contrats plus stables.

Cet organisme devrait être sous la responsabilité du ministère des Sciences, tout en étant distinct avec l'autonomie nécessaire pour négocier des accords internationaux.

Les députés du PQ se disent prêts

LIA LEVESQUE

QUEBEC (PC) — L'annonce officielle de la tenue d'élections le 2 décembre a aiguillonné les députés du Parti québécois. Hier, on parlait de hâte, d'excitation, de match à venir, de lutte féroce, de machine mieux huilée que jamais.

Le premier ministre Pierre Marc Johnson a rassemblée ses députés hier en réunion spéciale pour leur parler à huis clos d'élection générale.

Fait exceptionnel, non seulement les députés avaient été convoqués mais aussi les quatre nouveaux ministres non élus, les candidats dont l'assemblée d'investiture a eu lieu et même ceux dont l'assemblée n'a pas encore eu lieu mais qui ne feront face à aucune opposition.

Certains députés et ministres piaffaient d'impatience hier pendant que les rumeurs circulaient concernant l'heure précise de l'annonce du déclenchement des élections.

« On est toujours prêt, comme des scouts », a lancé un Jean-Guy Rodrigue tout souriant.

Le ministre des Affaires sociales Guy Chevrette, reconnu comme un batailleur féroce, avait peine à tenir en place. « J'entrevois une campagne électorale bien l'fun. Ce sera une joute moins monotone qu'en 1976 et 1981. Ce sera vivant, très très intéressant . . . assez pour être reporté au pouvoir », a-t-il lancé, ricaneur, en se frottant les mains.

Aguerri, M. Chevrette se hasarde même à faire des prédictions: « Nous l'emporterons avec 70 ou 75 comtés. J'ai bien hâte. Personne ne veut d'un vieux chef comme Robert Bourassa. »

Le ministre des Communications Jean-François Bertrand respirait la confiance et, encore une fois, ne tarissait pas d'éloges pour son chef Pierre Marc Johnson.

« Je suis infiniment plus optimiste à ce moment-ci que je ne l'étais il y a six mois. Tout ça parce qu'il y a un Pierre Marc Johnson à la tête du gouvernement, avec tout ce qu'il représente en matière de renouveau, de changement et de nouvelle façon de voir. »

M. Bertrand entend faire campagne surtout dans son comté et dans la région de Québec. Mais il compte aussi mettre son grain de sel en province, « dans la mesure où mes services seront requis ».

Le ministre responsable de la région de Québec estime que pour le Parti québécois « les 17 comtés sont gagnables ».

Plusieurs ministres se présentent dans la région de la capitale: Pauline Marois dans La Peltrie, Jean Garon dans Lévis, Jean-François Bertrand dans Vanier, Louise Beaudoin dans Louis-Hébert, Rodrigue Biron dans Lotbinière et Adrien Ouellette dans Beauce-Nord. L'ex-ministre Clément Richard, député de Montmorency, se retire de la vie politique active.

De son côté le ministre responsable de

'Habitation et de la Protection du consommateur, M. Jacques Rochefort, se dit prêt, en attente sur la ligne de départ et en grande forme pour la course.

Il assure que le vent a tourné en leur faveur et appuie ses dires sur une image révélatrice. « C'est la première fois depuis que je fais de la politique que je vois des gens venir sonner au bureau et me dire 'tenez, voici ma contribution' et ce sont des contributions importantes. Je n'avais jamais vu ça. »

« Nous nous apercevons encore plus qu'on le croyait que les Québécois en sont avec Robert Bourassa là où ils en étaient en 1976, c'est-à-dire qu'ils n'ont pas l'intention de lui confier de nouvelles responsabilités pour un troisième mandat », opinait le jeune ministre, directeur de campagne de Pierre Marc Johnson pendant la course au leadership.

« Nous sommes prêts et nous le démontrerons bientôt à tous les Québécois. Toutes les conditions pour la victoire sont réunies, que ça soit maintenant ou plus tard, elles sont là. Le financement ne pose pas de problème », confiait un ministre Rochefort rassurant.

Les Raynald Fréchette, Rodrigue Biron, Michel Clair, Jean Garon et Guy Tardif se considèrent tous prêts. Leur machine est, jurent-ils, « bien huilée ».

Leur sourire en disait d'ailleurs long sur leur confiance et même leur hâte.

Jean Garon, par exemple, se décrit comme un homme de comté et a l'intention de faire campagne dans son comté de Lévis, même s'il se sait couru des foules et tribun très populaire.

Les évêques favorisent une Église plus communautaire

MARIE LAURIER

Refléter les préoccupations et les intérêts réels du «peuple de Dieu» dans la société moderne s'inscrit dans le mandat confié par les évêques à leurs représentants au Synode extraordinaire qui aura lieu à Rome du 25 novembre au 8 décembre.

Cette mission globale correspond fort bien aux voeux exprimés hier par les porte-parole des quatre assemblées régionales des évêques de l'Atlantique, du Québec, de l'Ontario et des provinces de l'Ouest invités à exprimer ce qu'ils attendent du synode dans la foulée de l'après-concile Vatican 11. Ils souhaitent tous une Église plus orientée vers ce que l'on a qualifié de «théologie de la libération» impliquant tous les fidèles.

Le nouveau président de la Conférence des évêques catholiques du Canada (CECC), Mgr Bernard Hubert, qui défendra à ce titre la position de l'épiscopat canadien dans la Ville éternelle, a accueilli favorablement cette suggestion: «Je suis conscient de l'importance de l'ecclésiologie ou de la conception d'une Église moins cléricale et plus collégiale. Cela correspond à ce que je défends moi-même dans mon diocèse depuis quatorze ans», a souligné l'évêque de Saint-Jean-Longueuil.

Permettre à plus de laics de travailler avec les prêtres, de même qu'intensifier les relations nord-sud avec les épiscopats des États-Unis et de l'Amérique latine constituent des priorités pour le président de la CECC qui entrera oficiellement en fonction demain. Mgr Hubert estime qu'il ne fera que continuer dans la voie de ses prédécesseurs à travailler au mieux être de toute l'Église canadienne, tant anglophone que francophone. À cet égard, il souligne que les évêques ont plus d'affinités pastorales que linguistiques entre eux.

Au sujet de la participation des laics à la vie de l'Église, Mgr Hubert invite les évêques à poursuivre leur réflexion commune sur ce qu'il appelle une «théologie de la libération», reprenant ainsi une expression employée la veille par le père Julien Harvey, s.j. «Cette réflexion est non seulement bien amorcée, commente-t-il, mais elle a donné déjà des résultats significatifs.» Il donne en exemple le projet mis de l'avant par les évêques du Québec concernant l'initiation sacramentelle chrétienne. Ce projet, qui en est à sa troisième année d'implantation dans les écoles, invite les parents à préparer leurs enfants aux sacrements du pardon, de la confirmation et de l'eucharistie, en collaboration avec les Conseils diocésains. Plusieurs paroisses ont adopté cette formule qui s'avère fort positive et enrichissante tant pour les adultes que pour les jeunes, remarque Mgr Hubert qui se réjouit de ce que les parents aient pris cette responsabilité dans les 89 paroisses de son diocèse.

Mgr Hubert a fait ces commentaires au cours d'une rencontre avec la presse francophone hier après-midi, en compagnie de Mgr Robert Lebel, de Valleyfield, après la réunion plénière des 95 participants à l'assemblée de la CECC qui venaient d'exposer leurs attentes du Synode. Mgr Lebel devait réitérer sa confiance en la valeur de la participation de l'épiscopat canadien aux travaux du synode en se disant assuré qu'il fera des «interventions positives»: «Vatican II a permis un important déblocage, il fut un phare qui nous a guidé dans une direction stimulante. Nous ne pouvons que poursuivre dans cette voie.» Mgr Lebel a défini la théologie comme étant «une science vivante» qui doit partir du vécu des fidèles.

Interrogé sur l'orientation qu'il donnera à la CECC pendant sa présidence de deux ans, Mgr Hubert, qui a la réputation d'être un progressiste, a répondu qu'il n'allait pas nécessairement adopter un nouveau style de leadership. En bon diplomate, il a fait remarquer aux journalistes que les épithètes de gauche ou de droite, de conservateur ou de progressiste étaient interchangeables selon que l'on parle à l'un ou l'autre groupe. «Bien sûr, j'ai mes propres opinions et intuitions. Je n'aurai pas peur de continuer à parler de la justice sociale, du respect des minorités, de l'aide aux défavorisés. Cela n'est pas nouveau ni original puisque ces thèmes font partie depuis plusieurs années déjà du discours des évêques.» Ces derniers ont d'ailleurs publié plusieurs textes pertinents sur ces sujets et sur plus autres autres d'intérêt, rappelle Mgr Hubert.

Les évêques ont consacré la majeure partie de la journée à préciser en ateliers les divers points qu'ils voudraient voir discuter au Synode. Ces travaux étaient fermés à la presse et un rapport doit être soumis en plénière vendredi.

24 octobre

par la PC et l'AP

1980: Lech Walesa refuse d'accepter les statuts de "Solidarité" enterinés par les tribunaux, non conformes selon lui aux accords conclus avec le gouvernement.
1975: l'ambassadeur de Turquie à Paris est assassiné dans un attentat revendiqué par des extrêmistes arméniens.
1967: l'artillerie israélienne incendie les installations pétrolières égyptiennes de Suez.
1964: la Rhodésie du Nord devient une république indépendante sous le nom de Zambie.
1962: les Etats-Unis imposent le blocus de Cuba.
1945: la charte des Nations-Unies entre en application après sa ratification par un 29ème pays: l'Union Soviétique.
1929: la bourse de New York connait son jour noir: les cours s'effondrent.
1862: la Chine ratifie les traités signés avec la France et l'Angleterre.
1795: la Prusse, l'Autriche et la Russie se partagent la Pologne.
1648: le traité de Westphalie met fin à la guerre de trente ans. Les Etats européens reconnaissent l'indépendance des Pays-Bas.

La 33e élection générale marque quelques primeurs

BERNARD RACINE

QUEBEC (PC) — L'élection du 2 décembre prochain sera la 33e élection générale du Québec depuis la Confédération, la 24e depuis le début du siècle et la huitième depuis 25 ans.

L'élection marque aussi quelques primeurs.

Ce sera la première fois de l'histoire du Québec que le fils d'un ancien premier ministre tente de se faire élire comme premier ministre.

Le chef du Parti québécois Pierre Marc Johnson est le fils de Daniel Johnson, premier ministre de juin 1966 à octobre 1968. M. Pierre Marc Johnson est premier ministre parce qu'il a succédé à M. René Lévesque à la présidence du Parti québécois. C'est la première fois qu'il livre une élection en tant que premier ministre.

Ce sera aussi la première fois qu'un ancien premier ministre tente de reprendre le pouvoir après avoir été choisi chef de son parti pour la deuxième fois.

M. Bourassa a été premier ministre du Québec de mai 1970 à novembre 1976, alors qu'il a démissionné après la défaite de son parti et de sa défaite personnelle dans le comté de Mercier.

Mais sept ans plus tard, M. Bourassa a réussi le tour de force de se faire réélire leader du Parti libéral et il tente maintenant de redonner le pouvoir à son parti.

Quand il a été assermenté, le 12 mai 1970, M. Bourassa n'était âgé que de 36 ans et 10 mois, devenant le plus jeune premier ministre de l'histoire de la province. Maintenant âgé de 52 ans et 3 mois, il affronte M. Johnson, âgé de 39 ans et 5 mois.

Ce sera la troisième fois au cours du siècle qu'une élection se tient en période de grands froids.

Lors de la Confédération, en 1867, on savait déjà depuis longtemps les difficultés de tenir des élections en hiver et les premiers ministres faisaient tout pour les éviter. Malgré ça, deux élections générales ont été tenues en hiver entre 1867 et 1900: le 2 décembre en 1881 et le 8 mars, en 1892.

Des élections générales ont été tenues le 7 décembre, en 1900 et le 5 février, en 1923. Dans les deux cas, les libéraux avaient été reportés au pouvoir.

La couleur du temps ne semble pas avoir dérangé les élections de 1900. Le 6 décembre, veille du vote, quelques flocons de neige flottaient dans l'air. D'ailleurs cette élection ne semble pas avoir été très chaude.

Lors de la mise en candidature le 30 novembre, 31 des candidats des 74 comtés avaient été élus sans opposition. C'était tous des libéraux. Au cours de la semaine suivante, quatre candidats conservateurs découragés avaient abandonné, de sorte que 35 candidats libéraux ont été élus sans lutte aucune.

En 1923, le premier ministre libéral Alexandre Taschereau fait dissoudre les Chambres le 10 janvier et annonce des élections pour le 5 février. Il avait calculé que les mauvais chemins et les hommes qui ne pourraient pas voter parce que partis aux chantiers nuiraient plus aux conservateurs qu'à son propre parti.

M. Arthur Sauvé, leader conservateur et chef de l'Opposition avait écrit au lieutenant-gouverneur sir Charles Fitzpatrick pour lui demander de remettre à plus tard la dissolution des Chambres. Sir Charles avait naturellement refusé ce qui avait fourni des armes à l'Opposition.

L'hiver avait été glacial et tel, que prévu, les assemblées des conservateurs s'étaient ressenties de la réticence des militants à se lancer sur les routes glacées. La campagne avait été très dure et les conservateurs ont réussi à porter le nombre de leurs députés de cinq à 22, ce qui laissait quand même les libéraux au pouvoir.

Deux jours après l'élection, le 7 février, Georges-Ervé Denault, député libéral de Richmond, succombe à une pneumonie contractée au cours de la campagne.

M. Tachereau, exténué, va se reposer en Floride après avoir nommé premier ministre par intérim le ministre de l'Agriculture Joseph-Edouard Caron.

Le quotidien Le Devoir reproche à M. Taschereau d'avoir tenu des élections en plein hiver. De son côté, M. Sauvé est alité souffrant d'une bronchite.

Il déclare dans une interview à la Presse Canadienne:

« Le premier ministre s'en va recouvrer ses forces au soleil de la Floride, mais ses victimes qui n'ont pas ses moyens doivent attendre au foyer la guérison ou la mort. »

Ce fut la dernière élection en hiver au Québec.

Georges Vanier sur la liste des béatifiables

MARIE LAURIER

OTTAWA — Le nom de l'ancien gouverneur général du Canada de 1959 à 1967, Georges-Philias Vanier, a été versé hier dans la liste des Canadiens béatifiables.

Mgr André Cimichella, évêque auxiliaire de Montréal et responsable à la Conférence des évêques catholiques du Canada de la recherche sur d'éventuelles candidats canadiens à la béatification, a mentionné le nom de Georges Vanier dans son rapport sur le sujet. « On se penche sérieusement sur cet homme qui pendant toute sa vie a été un chrétien héroïque et exemplaire » a expliqué Mgr Cimichella aux journalistes qui le pressaient de justifier ce choix.

L'auxiliaire de Montréal a pu observer les qualités du général Vanier lorsqu'il était en service à la cathédrale d'Ottawa. « Le gouverneur général était un catholique pratiquant et il assistait à la messe à tous les jours, en toute simplicité et piété. C'était un excellent mari, un bon père de famille et il ne tirait aucune vanité de son rang et de ses galons. Rien d'étonnant à ce que son fils Jean Vanier, fondateur de l'Arche, ait suivi sa trace », souligne Mgr Cimichella.

Cela suffit-il pour devenir un saint? « La sainteté n'est pas nécessairement dans les miracles, répond Mgr Cimichella, mais dans les vertus, dans une vie de foi, d'espérance et d'amour. »

Quoi qu'il en soit, il appartiendra maintenant à l'archevêque d'Ottawa, Mgr Joseph-Aurèle Plourde et peut-être bien à ses successeurs - puisque la procédure en matière de canonisation est fort longue - de diriger le dossier. D'autres noms de Canadiens ont été également soumis à la réflexion des évêques de la CECC en vue d'une « possible introduction à des causes de béatification » : Mgr Vital Grandin qui fut évêque de Saint-Albert, en Alberta, Mgr Louis-Zéphirin Moreau, 4e évêque de Saint-Hyacinthe, le père Frédéric Jansoone, de Trois-Rivières, fondateur de Notre-Dame-du-Cap.

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

CAHIER 2

Montréal, jeudi 24 octobre 1985

EN UN COUP D'OEIL

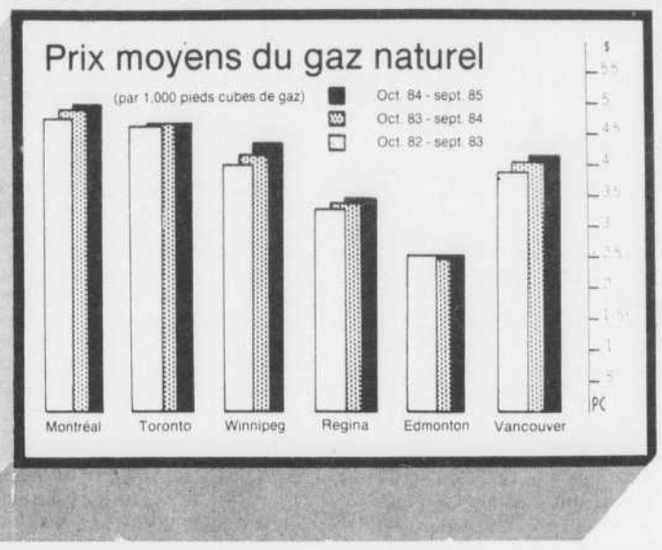

LES AFFAIRES ...EN QUELQUES LIGNES

JOCELIN DUMAS

■ LE BÉNÉFICE D'EXPLOITATION DE LA GREAT-WEST AUGMENTE DE 30 %

La Great-West, Compagnie d'assurance-vie, qui est membre du groupe Power Financial Corporation, rapporte que pour les neuf premiers mois de 1985, le bénéfice d'exploitation net attribuable aux actionnaires s'est élevé à $ 62,263,000, soit à $ 31.13 par action en comparaison de $ 47,822,00 ou $ 23.91 par action pour la période correspondante de 1984, marquant une augmentation de 30 %.

Les résultats de 1985 tiennent compte de l'amortissement de gains réalisés et non réalisés sur des titres et ce, à un taux de 15 % comparativement à 7 % en 1984. Le bénéfice net pour cette période, y compris d'autres postes s'élevant à $ 1,856,000, a été de $ 64,119,000, soit $ 32.05 par action, alors qu'il était de $ 54,832,000, ou $ 27.41 par action, lors de l'exercice précédent.

Les ventes d'assurance-vie ont totalisé $ 8,541,548,000, soit une augmentation de 10 %, alors que les ventes de rentes de $ 845,435,000 de primes de revenu ont enregistré une hausse de 18 % par rapport aux neuf premiers mois de 1984. Au Canada, les ventes d'assurance-maladie en termes de primes annuelles brutes ont été de $ 47,788,000, soit une augmentation de 43 % pour cette période. Toutefois, les conditions défavorables du marché ont entraîné une réduction de 33 % des ventes d'assurance-maladie aux États-Unis.

■ Le bénéfice de Husky Oil monte à $ 1.03 par action

La société Husky Oil Ltd. a annoncé que pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 1985, ses bénéfices consolidés se chiffraient à $ 92.6 millions, soit $ 1.03 par action ordinaire, comparativement à $ 65.9 millions, correspondant à $ 0.72 par action avant poste extraordinaire pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 1984.

Pour le troisième trimestre de 1985, les bénéfices consolidés se sont chiffrés à $ 34.1 millions ou $ 0.37 par action ordinaire, alors qu'ils étaient de $ 28.9 millions ou $ 0.33 par action ordinaire pour le troisième trimestre de 1984. Les bénéfices nets consolidés pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 1984, compte tenu d'un gain extraordinaire découlant de la vente de Husky Oil Company, une filiale des États-Unis, se sont élevés à $ 269.6 millions.

Pour le troisième trimestre de 1985, les fonds autogénérés provenant de l'exploitation ont été de $ 84.5 millions, comparativement à $ 95.3 millions pendant le même trimestre de l'exercice précédent. Pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 1985, les fonds autogénérés provenant de l'exploitation ont atteint $ 229.1 millions, alors qu'ils étaient de $ 215.5 millions (pour les activités poursuivies) lors de la même période de l'exercice antérieur. Le total des fonds autogénérés provenant de l'exploitation pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 1984, y compris les activités aux États-Unis, s'est élevé à $ 264.5 millions.

■ Le bénéfice de Donohue chute à $ 1.09 par action

La société papetière Donohue a réalisé un bénéfice net de $ 14.2 millions ou $ 1.07 par action pour la periode de neuf mois terminée le 30 septembre 1985 en comparaison de $ 22.3 millions ou $ 1.69 par action pour la période correspondante en 1984. Les ventes se sont élevées à $ 318 millions, soit une diminution de $ 8.1 millions par rapport aux ventes nettes realisées au cours de la même période en 1984.

Le bénéfice net pour le troisième trimestre terminé le 30 septembre 1985 a atteint $ 3.8 millions ou $ 0.29 par action ordinaire sur des ventes nettes de $ 101.7 millions, comparativement à $ 7.3 millions ou $ 0.56 par action sur des ventes de $ 102.8 millions pour le trimestre correspondant en 1984.

■ Le CID émet des billets garantis

Le conseil d'administration de Crédit industriel Desjardins Inc. a approuvé le depôt auprès de la Commission des valeurs mobilières du Québec d'un prospectus simplifié provisoire relativement à une émission de billets garantis à moyen terme d'une valeur nominale globale de $ 25 millions à $ 30 millions. Les billets garantis seront offerts en trois échéances, soit trois, quatre et cinq ans et prendront rang également avec tous les autres billets garantis en cours ou à être émis. CID est une compagnie affiliée au Mouvement Desjardins oeuvrant dans le domaine du financement à terme de petites et moyennes entreprises. CID est aussi actionnaire de sociétés filiales oeuvrant dans la location à long terme de véhicules et d'équipement aux individus et aux petites et moyennes entreprises. Lévesque, Beaubien inc. agit à titre de preneur ferme pour l'émission proposée.

■ Montréal Trust offre $ 50 millions en eurobligations

Montreal Trustco offre des débentures pour un montant de $ 50 millions sur les euro-marchés. L'émission datée du 8 novembre échéant en novembre 1995 porte un coupon de 11 %. Son prix a été fixé à 100.625 pour un rendement de 10.83 %. Les souscripteurs de l'émission sont dirigés par Orion Royal Bank et Crédit Suisse-First Boston.

■ Les revenus du Trust Général atteignent $ 273 millions

Pour les neuf premiers mois de l'année, les revenus du Trust Général du Canada ont atteint $ 273 millions en comparaison de $ 238 millions pour la période correspondante de l'an dernier. Son bénéfice net s'établit pour la même période à $ 12.8 millions contre $ 10.5 millions un an plus tôt. Au 30 septembre 1985, son actif se chiffrait à $ 2.85 milliards contre $ 2.5 milliards l'an dernier.

■ Gaz Métro émet $ 75 millions de débentures

La société Gaz Métropolitain émettra sous peu des débentures à échéance de 20 ans pour une somme de $ 75 millions. Les titres porteront un coupon de 11.5 % pour échoir au 15 novembre 2005. Le produit net de l'émission servira à rembourser une portion de la dette à taux flottant de Gaz Métro.

■ Groupe Kaufel s'inscrit en bourse

Les actions ordinaires du Groupe Kaufel ont été admises à la négociation ce matin à l'ouverture des affaires sous le symbole *KGL* au téléscripteur. Les transactions apparaîtront dans la presse financière sous le nom abrégé de *Kaufel*. Kaufel a complété son premier appel public à l'épargne par l'émission de 1,050,000 actions ordinaires au prix de $ 6 l'action.

Les ministres Biron et Clair nient l'abandon de la privatisation de la SAQ

La Fédération des coopératives et des commerçants d'alcool envisage de recourir à la mise en demeure

CLAUDE TURCOTTE

Pendant qu'à Québec les ministres Rodrigue Biron et Michel Clair niaient que le gouvernement avait décidé d'abandonner la privatisation des succursales de la Société des alcools du Québec (SAQ), l'impatience continuait de monter à Montréal où la Fédération des coopératives et des commerçants d'alcool parlait de mise en demeure et que certains de ses membres « occupaient » les bureaux des deux ministres concernés et du mandataire de la SAQ, Charette, Fortier, Touche et Ross.

Personne n'a encore parlé de reporter la privatisation des succursales de la SAQ, a déclaré à la Presse canadienne le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Biron, à son entrée à la réunion spéciale du conseil des députés, hier. « Rien n'est changé », a précisé le ministre.

Toutefois, il n'a pas rejeté catégoriquement l'idée que la privatisation puisse éventuellement être reportée. « Une décision sera prise au cours des prochains jours », a-t-il répété. Selon lui, les délais encourus jusqu'à présent sont simplement dus au fait que le nouveau ministre des Finances, M. Bernard Landry, a demandé plus de temps pour se familiariser avec le dossier. La SAQ contribue grandement à renflouer les coffres de l'État en versant des dividendes élevés, ce qui ne peut pas laisser un ministre des Finances indifférent.

« Je ne crois pas que ça puisse être retardé. Au cours des prochains jours, je vais en discuter avec le ministre des Finances et on verra », a ajouté M. Biron, qui n'a pourtant pas éliminé tous les doutes en ajoutant ceci : « Dans l'évolution de la collectivité québécoise, ça va finir par se faire, c'est certain. D'une façon ou d'une autre, ça va se faire au cours des prochaines années, quel que soit le chef de gouvernement. »

Pour sa part, le président du Conseil du Trésor, M. Michel Clair, a nié qu'il retarde personnellement le dossier de la privatisation. « Cela est l'affirmation d'une personne, pas nécessairement la description d'une réalité. Le Conseil du Trésor est chargé de donner certains avis au Cconseil des ministres sur des questions techniques. Il les fournit dans les délais qui lui sont impartis par le Conseil des ministres, point à la ligne », a-t-il soutenu.

À Montréal, la Fédération des coopératives de commerçants d'alcool du Québec, qui représente les 34 coopératives ayant été retenues parmi la liste des soumissionnaires pour l'obtention d'une franchise de la SAQ, a demandé à ses procureurs de mettre en demeure Charette, Fortier, Touche et Ross, la SAQ, le premier ministre du Québec, M. Pierre-Marc Johnson, le président du Conseil du Trésor, M. Michel Clair, et le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Rodrigue Biron.

La mise en demeure stipule que le gouvernement et son mandataire, Charette, Fortier, Touche et Ross, doivent adjuger les succursales conformement à l'appel d'offre, sinon des poursuites judiciaires seront intentées contre ces organismes ou ces personnes.

C'est à la suite de rumeurs incessantes voulant que le gouvernement du Québec demande à la SAQ de surseoir à la privatisation, ainsi qu'à la fuite calculée d'une étude du Conseil du Trésor que la Féderation a decidé de se prévaloir de tous les recours légaux en sa possession. Les membres de la Fédération estiment que ce sont des pertes importantes que leur fait subir le gouvernement en n'adjugeant pas immediatement les succursales. La Fédération demandait hier au gouvernement d'agir avant le déclenchement des élections, pour mettre fin aux rumeurs et procéder à l'adjudication.

Outre cette mise en demeure, les membres de la Fédération ont « occupé » pendant la journée les bureaux des ministres Clair et Biron, ainsi que ceux du mandataire. Certains envisageaient même de se rendre à l'Assemblée nationale hier soir.

La SAQ s'était engagée à fournir une réponse au plus tard le 29 octobre aux soumissionnaires retenus. Après cette date, si le gouvernement ou la SAQ n'ont pas fourni cette réponse, ces soumissionnaires pourront retirer leur proposition. Cela pourrait vouloir dire éventuellement une reprise du processus des appels d'offre.

À la SAQ, on attend également la décision du gouvernement. Les membres de la fédération des coopératives ont la conviction ferme que le dossier est bloqué par le président du Conseil du Trésor, M. Michel Clair.

Photo Louise Lemieux

La Fédération des coopératives a demandé à ses procureurs de mettre en demeure la firme Charette, Fortier, Touche et Ross, la SAQ, le premier ministre, M. Pierre-Marc Johnson, le président du Conseil du Trésor, M. Michel Clair, et le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Rodrigue Biron.

L'une des sociétés gazières et pétrolières les plus prospères au pays

Inland Natural Gas divise ses actions par deux

JOHANNE LEPAGE
collaboration spéciale

VANCOUVER — Le fractionnement des 10 millions de titres ordinaires, voté à l'unanimité mardi matin lors de l'assemblée annuelle des actionnaires d'Inland Natural Gas, l'une des sociétés gazières et pétrolières les plus prospères au pays, avec un actif de $ 260 millions, abaissera, le 18 novembre prochain, leur valeur unitaire de $ 1 à $ 0.50, doublant ainsi leur circulation.

Une deuxième motion, aussi adoptée unanimement par les actionnaires présents détenant collectivement trois millions des 10 millions de titres ordinaires, a pour objet l'augmentation du volume des parts fractionnées à 50 millions d'unités.

Ces deux mesures satisfont les exigences de la British Columbia Utilities Commission qui souhaite voir s'élargir la participation publique au financement d'Inland et celle de la compagnie même par l'accroissement éventuel de sa marge de liquidités, augmentation nécessaire aux manoeuvres d'expansion.

Les revenus d'exploitation consolidée de la société se sont élevés depuis $ 250.6 millions en 1984 à $ 272.4 millions au 30 juin 1985, une performance record pour Inland.

Après paiement du dividende aux actionnaires privilégiés, mais avant l'inscription aux livres des gains extraordinaires ($ 0.2 million), les bénéfices nets se soldaient par une hausse de 25.4 %, passant de $ 6.7 millions en 1984 à $ 8.4 millions en fin d'exercice 1985 ou de $ 2.29 à $ 2.89 l'action.

Les ventes de gaz naturel ont bondi de $ 17.1 millions en 1985 : $ 223.5 millions enregistrés cette année contre $ 206.4 millions l'an passé. Ont contribué à cette performance, un meilleur chiffre de ventes ($ 9.7 millions), une hausse tarifaire générale ($ 3.2 millions) et un recouvrement sur des coûts plus élevés à l'achat de gaz ($ 4.2 millions). Les quantités livrées se sont accrues de 7 %, soit une consommation supérieure de 6,000 térajoules sur 1984 pour atteindre les 62,000 térajoules.

La direction d'Inland explique ce surpassement par l'action combinée d'une chute de 6 % de la température saisonnière sur la température considérée normale en Colombie-Britannique, une première en six ans, et par des demandes majorées de gaz par sa clientèle commerciale en voie d'expansion.

Les dépenses d'exploitation ont accusé une hausse de $ 17.6 millions, inscrivant $ 199.1 millions en 1985 par rapport à $ 181.5 millions il y a un an. L'achat des stocks de gaz par Inland représente 82 % de ses dépenses cette année, déboursé proportionnels à l'augmentation de ses ventes.

Si, au 1er juin dernier, Ottawa abolissait sa charge spéciale de $ 0.14 prélevée sur chaque térajoule acheté par les entreprises énergétiques canadiennes, les effets bénéfiques de la décision fédérale ont été contrecarrés par une hausse des prix de gros en Colombie-Britannique, hausse responsable des $ 4 millions supplémentaires versés contre l'achat de nouveaux gaz.

Bien que l'hypothèse d'une déréglementation complète du secteur gazier ait été écartée par le président d'Inland, M. Robert Kadlec, ce dernier n'a pas manqué de souligner que cette mesure aurait pour effet d'en stimuler l'expansion industrielle.

« Premièrement, a-t-il fait observer aux actionnaires, la déréglementation de l'industrie pétrolière libérera le prix du gaz de celui du pétrole, dont il a toujours dépendu.

« Nous n'assisterons pas à une ascension vertigineuse des prix du gaz, a-t-il assuré. Une compétitivité plus dynamique à l'intérieur du secteur pour la capture d'une plus grande part du marché maintiendra les prix stables jusqu'en 1990.

« À mon avis, a poursuivi M. Kadlec, la déréglementation du secteur énergétique résultera, notamment, en ventes directes auprès de la clientèle industrielle du centre du pays, ce qui, ultimement, aura un impact certain sur nous, distributeurs de la Colombie-Britannique », a-t-il conclu.

Inland Natural Gas espère, d'ici à quelques jours, s'associer à Esso pour entamer des forages, dans un programme conjoint d'exploitation des sous-sols de la région gazière de Elmsworth dans le sud-est de la province.

Les usines seront quand même fermées

Dominion Textile prévoit un retour à la rentabilité dès cette année

PAUL DURIVAGE

Dominion Textile est confiante de revenir à la rentabilité au cours de son présent exercice. Ceci n'empêchera cependant pas le plus important fabricant canadien de textile de procéder comme prévu à la fermeture prochaine de deux autres de ses usines.

« Nous reprenons notre élan. Si l'atmosphère économique qui prévaut aujourd'hui se maintient le moindrement et si l'on édicte une politique des textiles raisonnablement bien équilibrée, je m'attends à ce que nous puissions restaurer notre rentabilité dans un avenir rapproché », a déclaré le président et chef de l'administration, M. Thomas Bell, au cours d'une rencontre avec la presse financière, préalablement à l'assemblée annuelle des actionnaires à Montréal hier.

Celui-ci expliqua que le carnet de commandes se regarnissait et qu'en fait les commandes dépassaient de 13 % le volume de l'an dernier. « De plus, les marchés se sont fortifiés aux États-Unis et les usines de la société dans ce pays produisent à des niveaux beaucoup plus élevés grâce à une forte performance dans le domaine du denim. »

Les résultats du premier trimestre du nouvel exercice, pour être désastreux, sont aussi considérés comme un signe d'amélioration pour le président qui en attribue la plus grande part au manque à gagner et aux déboursés supplémentaires occasionnés par un conflit de travail de quatre mois qui ne s'est terminé que récemment.

Pour ce premier trimestre terminé en septembre 1985, Dominion Textile a enregistré une perte de $ 6.9 millions ou $ 0.50 par action ordinaire, comparativement à une perte nette de $ 2.2 millions ou $ 0.21 l'action pour la même période de l'année précédente. Les ventes se sont alors établies à $ 180.5 millions, soit une augmentation de 6.4 % sur le chiffre de l'exercice précédent.

M. Bell n'a pourtant pas l'habitude de ménager ses actionnaires. À pareille date l'an dernier, il prévoyait un nouvel exercice très difficile. De fait, Dominion Textile devait essuyer le pire revers de toute son histoire.

Malgré ce regain d'optimisme, Dominion Textile envisage toujours la fermeture des filatures de Richelieu et de Salaberry en juin 1986, touchant ainsi 850 emplois. Ces deux usines faisaient partie des quatre qui étaient en grève l'été dernier.

La société de la rue Sherbrooke ouest a déjà fermé huit de ses 30 usines au Canada au cours des trois dernières années. Le nombre d'emplois y a été réduit, de 12,100 qu'il était en 1982, à environ 10,500 aujourd'hui. La compagnie a par contre pris en main les emplois de 800 personnes, à la suite de l'acquisition de la défunte société Wabasso.

L'usine de Montmorency doit par ailleurs cesser complètement ses activités en octobre prochain, selon le plan de fermeture progressive. L'usine Habbard de Montréal fut par ailleurs vendue récemment à d'autres intérêts.

Dominion Textile se bute à des importations croissantes de la part de pays à faible coût de main-d'oeu-

Voir page 14 : Dominion Textile

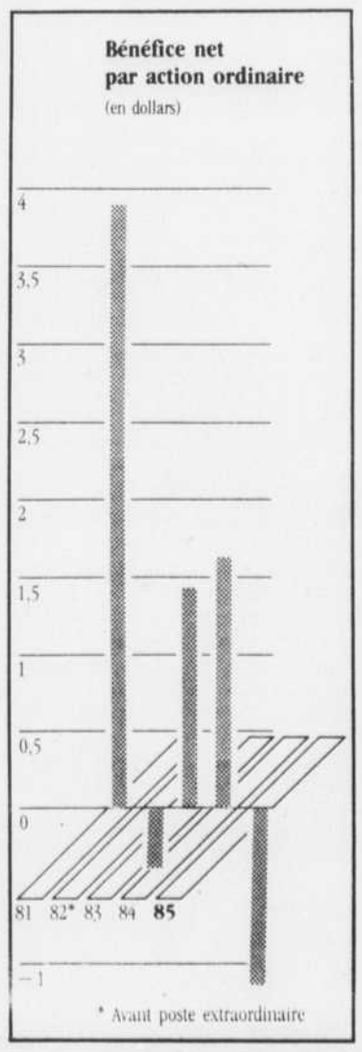

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

Dès mai 83, une intervention était demandée pour sauver la Banque Commerciale

OTTAWA (PC) — Dès mai 1983, soit après la démission de M. Howard Eaton, fondateur de la Banque Commerciale du Canada, le bureau de l'inspecteur général des banques a demandé aux cinq plus grandes banques du pays d'intervenir pour sauver l'institution financière de l'Ouest.

Les cinq banques ont ainsi mis $ 350 millions de crédits *standby* à la disposition de la Banque Commerciale, a rapporté mercredi le directeur du service des inspections, au bureau de l'inspecteur général, M. Neville Grant.

M. Grant témoignait devant le juge Willard Estey, de la Cour suprême du Canada, qui fait enquête sur la faillite de la Banque Commerciale.

Il fallait donner confiance aux actionnaires inquiets et aux créanciers après la démission de M. Eaton, suite à certaines transactions qu'il avait effectuées avec le financier Leonard Rosenberg; or le nom de ce dernier avait été relié dans les nouvelles au scandale de Greymac Trust. Plusieurs sociétés de fiducie de l'Ontario ont fait faillite dans cette histoire.

M. Grant a déclaré que d'après lui, la Banque Commerciale avait puisé dans les crédits qu'on lui avait offerts, durant une brève période en 1983. L'institution essayait alors de redorer son image dans les milieux financiers.

Au moment où M. Grant témoignait, les avocats de Price Waterhouse Inc., liquidateurs de la Banque Commerciale, se plaignaient de ce qu'on avait rendu publiques un trop grand nombre d'informations se trouvant dans une revue des événements entourant la faillite de la Banque Commerciale.

Rappelant que personne au Canada n'avait le droit de répandre ces renseignements, les avocats de Price-Waterhouse ont indiqué que la Société fédérale d'assurance-dépôts des États-Unis en avait divulgué quelques-uns.

Cette revue, qui a été remise aux journalistes à la séance du matin, fait plusieurs références à la Westlands Bank, de Californie. Portant maintenant le nom de Commercial Center Bank, la Westlands fut un temps propriété à 39 % de la Banque Commerciale du Canada.

Si les noms de presque tous les particuliers et des autres sociétés ont été éliminés du texte publié, celui de la Westlands revient à plusieurs reprises dans les reproches soulevés par les vérificateurs non satisfaits de certaines des opérations de la banque.

Le juge Estey a répondu qu'il était trop tard pour empêcher la publication d'autres renseignements contenus dans le document en question.

La grève à Chrysler aux États-Unis est réglée

DETROIT (AFP) — La direction de la firme automobile américaine Chrysler est parvenue, mercredi, à un accord avec les syndicats ouvriers pour mettre fin à la grève entamée il y a une semaine, mais à un prix élevé : le projet de convention collective adopté coûtera à Chrysler plus de $1 milliard.

Les 70,000 ouvriers de Chrysler, qui s'étaient mis en grève, mercredi dernier, pour appuyer leurs revendications concernant leur convention collective, devraient reprendre le travail dès lundi prochain, ont indiqué les négociateurs syndicaux, qui ont estimé que l'accord de principe sera ratifié aisément par les ouvriers.

Le projet de convention collective signé avec la direction satisfait en effet la principale revendication des ouvriers de Chrysler: des conditions équivalentes à celles de leurs collègues de General Motors ou de Ford. L'ensemble des dispositions adoptées revient à mieux que la parité avec les ouvriers de General Motors ou Ford, a affirmé M. Owen Bieber, président du syndicat des ouvriers de l'automobile.

Selon des sources syndicales qui ont demandé à garder l'anonymat, le projet de convention collective comprendrait une augmentation des salaires de 2.25 % la premiere année, une prime au cours de la deuxieme année en fonction des performances de l'année précédente, et une augmentation des salaires de base de trois p.c. au cours de la troisième année.

Taux d'escompte : prévisions

OTTAWA (PC) — Les spécialistes prévoyaient mercredi que le taux d'escompte de la Banque du Canada ne devrait guère varier aujourd'hui.

Du niveau de 9.78 %, la semaine dernière, il était possible, affirmaient-ils, qu'il fléchisse encore de quelques centièmes de point. De toute manière, cette diminution devrait être insuffisante pour entraîner une baisse des autres taux d'intérêt.

Après cinq semaines consécutives à la baisse, le taux d'escompte est actuellement à son plus bas niveau depuis plus de sept ans.

Après le « départ » de M. Steve P. Jobs

John Sculley prend les rênes d'Apple Computer

traduit du *New York Times* par Jean-Philippe Tastet

Cupertino, Californie — Dorénavant chez Apple Computer, la journée commence à 7 h 30 par une réunion des cadres supérieurs. Ce rituel quasi-quotidien est l'un des efforts consentis par M. John Sculley le président-directeur général, afin de reprendre en mains la compagnie.

Une telle fermeté est loin d'être dans le style habituel de direction de M. Sculley qui a, dans le passé, accordé beaucoup de lattitude à ses collaborateurs pour leur permettre d'accomplir leur tâche au mieux. À l'époque de son partage des responsabilités avec M. Steve P. Jobs, l'un des deux fondateurs de la compagnie, il n'était pas toujours facile de savoir qui des deux dirigeait vraiment la compagnie.

Dernièrement, M. Jobs a quitté la compagnie pour de bon, devenant un nouveau héros du monde des affaires américain, une sorte de Henry Ford de l'ère de l'ordinateur.

La question est à présent de savoir si M. Sculley, 46 ans, peut redonner à Apple la prospérité qui a été la sienne à une époque. Jusqu'à présent, ses performances chez Apple n'ont pas toutes été très impressionnantes, mais il a toujours été difficile d'établir quelle part de responsabilité était la sienne et quelle était celle de M. Jobs. Aujourd'hui il n'est plus questtion d'invoquer cette excuse.

Personne ne s'attend vraiment à des changements radicaux dans l'immédiat. Mais, d'ici un an ou deux, lorsqu'Apple va devoir mettre au point de nouveaux produits, l'absence de M. Jobs pourrait se faire sentir. Aux dires de presque tous les spécialistes, ce dernier a toujours donné à la compagnie le meilleur de son côté créatif et visionnaire. « Il était la source d'énergie et la personnalité de la compagnie », commente M. Michael Moritz, auteur d'un ouvrage sur l'histoire d'Apple. Beaucoup de spécialistes vont même jusqu'à dire qu'Apple sans Jobs risque fort de devenir une compagnie tout à fait ordinaire.

M. Sculley est loin de partager cette opinion, même s'il reconnaît que M. Jobs a, à une époque, joué un rôle prépondérant dans la compagnie. « Les ordinateurs n'étaient que de grosses boîtes bleues extrêmement ennuyeuses avant que Steve Jobs et Stephen Wozniak — l'autre fondateur d'Apple — n'apparaissent », explique-t-il. « Mais on confond souvent vision et innovation. Le vrai problème est d'innover, et la majeure partie de l'innovation chez Apple, y compris pour le Macintosh, est venue plus d'un groupe de personnes que d'un seul individu ».

Au cours des derniers mois, M. Sculley a beaucoup fait pour que les deux divisions de produits soient unifiées. La compagnie à mis à pied 20% de ses 6,000 employés et fermé trois de ses six usines, tout ceci dans le but de réduire ses dépenses. M. Sculley a également tenté d'améliorer les relations avec les vendeurs, les compagnies de logiciels et les utilisateurs d'ordinateurs qui, tous dans une certaine mesure, peuvent contribuer au succès de la compagnie.

M. Jobs s'opposait à plusieurs de ces mesures mais il semble qu'aujourd'hui elles commencent à porter fruits. Les ventes dans le secteur de l'éducation, où Apple est le premier fournisseur, ont repris et, après avoir affiché ses premières pertes au deuxième trimestre 1985, la compagnie a quand même assez bien terminé son dernier exercice budgétaire.

Les actions entreprises dernièrement par M. Sculley lui ont asssuré nombre de nouveaux appuis. Em retirant M. Jobs de la direction quotidienne de la compagnie, il y a de cela quatre mois, M.Sculley a fait montre d'un courage et d'une détermination remarquables. « Il devait tôt ou tard définir le rôle que devait jouer Steve », explique M. Wayne Rosing, un ancien cadre de chez Apple. « M. Sculley mérite vraiment le respect et l'admiration de tous dans la compagnie ».

Bien que beaucoup de spécialistes soient impressionnés par le bon comportement de la compagnie, de nombreux employés l'ont déjà quittée. Parmi eux, l'équipe qui a mis au point le Macintosh, et nombre de jeunes génies de l'informatique qui s'étaient engagés chez Apple aux premiers jours de la compagnie. Ils ont tous suivi M. Jobs qui semble vouloir lancer une nouvelle compagnie susceptible de concurrencer Apple.

Avec le départ de M. Jobs, M. Sculley a radicalement transformé la direction d'Apple. M. Jean-Louis Gassee, l'ancien responsable d'Apple en France, dirige maintenant la mise au point des produits. M. Michael Lorelli, que l'on est allé chercher chez Playtex, occupe le poste de vice-président du marketing, et M. David Barram, un ancien cadre de chez Hewlett-Packard, est aujourd'hui responsable des finances. Quant à M. Campbell, ancien cadre de chez Eastmabn Kodak après avoir été entraîneur de l'équipe de football de Columbia, il est à présent vice-président-directeur et semble devoir prendre une place toujours plus grande dans la compagnie.

En plus de certains problèmes de marketing que M. Sculley devra résoudre au plus vite, il va également devoir lancer de nouveaux produits sur le marché afin de combler certains vides dans la gamme des produits existants à l'heure actuelle. Le Apple II commence à vieillir et le Macintosh, bien que facile à utiliser, est un peu lent.

Fin septembre, la compagnie a déjà commencé à manifester clairement ses intentions. Au moment même où M. Jobs démissionnait, Apple dévoilait une série de nouveaux produits: une unité de disques rigides pour le Macintosh; « Switcher », un aiguilleur de logiciels qui permet à l'utilisateur de Macintosh d'intégrer divers logiciels. Pour la famille Apple II, la compagnie a présenté une nouvelle unité de disques de 3.5 pouces de diamètre pouvant emmagasiner 800,000 caractères sur un disque, une carte d'expansion de mémoire, une nouvelle imprimante avec optio couleur, un modem et un programme qui rend l'écran de l'Apple II semblable à celui du Macintosh.

Cependant M. Sculley a encore quelque chose de plus urgent à faire. Il doit trouver des successeurs aux ordinateurs d'Apple, ce à quoi la compagnie a commencé à s'employer avant même le départ de M. Jobs.

Apple doit aussi trouver un moyen de faciliter la communication entre ses machines et celles d'International Business Machines Corporation — petites ou grosses — qui dominent actuellement le marché américain des ordinateurs de bureaux.

En ce qui concerne la communication de données, M. Sculley a décidé de se tourner vers des compagnies de l'extérieur, tactique qu'avait toujours préféré éviter M. Jobs. M. Sculley a déclaré qu'Apple était déjà en train de négocier avec certains de ses fournisseurs afin qu'ils procurent à la compagnie de l'équipement qu'Apple pourra vendre sous son propre nom. M. Sculley a aussi mentionné à nouveau la possibilité de conclure des alliances stratégiques avec de plus grandes firmes afin de pouvoir vendre les ordinateurs Apple comme éléments faisant partie de plus grands systèmes.

Enfin, M. Sculley a déjà mis beaucoup en oeuvre afin d'améliorer les relations entre la compagnie et ses vendeurs, irrités par les marges bénéficiaires réduites qui leur étaient accordées ainsi que par les tentatives d'Apple de vendre directement dans les écoles et les compagnies.

◆ Dominion Textile

vre. Le nombre d'unités vestimentaires en provenance de ces pays, comme Taïwan, est passé de 166 millions en 1982, à 206 millions en 1983 et à 244 millions l'an dernier. Les producteurs canadiens affirment n'avoir maintenant plus que 40 % du marché canadien du textile et souhaitent voir le gouvernement leur permettre d'accéder à au moins la moitié.

Bien que contrainte à réduire ses investissements en machinerie cette année, faute d'avoir toutes les ressources financières suffisantes, Dominion Textile n'en souhaite pas moins pouvoir réaliser quelques investissements à l'étranger dans le cadre de sa nouvelle politique de diversification annoncée l'an dernier.

M. Bell a précisé qu'il recherchait des alliances avec des partenaires étrangers dans le domaine de la production des textiles. Il a encore ajouté que l'Asie était privilégiée, « vu que nous y avons déjà établi notre crédibilité ».

Le président du conseil a par ailleurs dit croire que le dividende annuel de $ 0.48 de la société pourra être maintenu, bien que ce ne soit pas garanti. Il a souligné la loyauté des actionnaires et qu'il lui fallait maintenir leur intérêt.

Le trésorier, M. Pierre Roy, a pour sa part déclaré que la compagnie ne prévoyait pas recourir à l'épargne publique dans un avenir rapproché. « Nous estimons que le prix de l'action n'est pas au niveau qu'il devrait être », a-t-il déclaré.

La Banque Mercantile du Canada

DIVIDENDES

Avis est par les présentes donné que les dividendes suivants sur le capital versé de la Banque sont déclarés et seront payables aux actionnaires appropriés inscrits le 31 octobre 1985 à la fermeture des bureaux:

1. Dividende nº 12 sur les actions privilégiées catégorie A, série 1, rachetables et à dividende cumulatif de $2.6875 US de la Banque payable le ou après le 30 novembre 1985 à raison de $0.671875 US l'action pour les trois mois se terminant le 30 novembre 1985; et
2. Dividende nº 5 sur les actions privilégiées catégorie A, série 2, rachetables et à dividende cumulatif à taux flottant de la Banque payable le ou après le 30 novembre 1985 pour les trois mois se terminant le 30 novembre 1985, à raison d'un montant par action établi en imputant à $25.00 le quart de 73% de la moyenne du taux préférentiel de la Banque en vigueur chaque jour ouvrable durant les trois mois se terminant le 31 octobre 1985, à la condition que le dividende ne soit pas inférieur à $0.53125.

Par ordre du conseil d'administration

La vice-présidente et secrétaire,
V.M. HENDERSON

Montréal,
le 18 octobre 1985

COMPAGNIE PENMANS

Gary Wilson

Alex R. McAslan, vice-président exécutif, exploitation, de Dominion Textile Inc., annonce la nomination de M. Gary Wilson au poste de président de la compagnie Penmans.

De par son expérience de gestionnaire en marketing dans l'industrie du vêtement, M. Wilson apportera une contribution importante à la direction de cette entreprise.

Penmans fabrique et vend des vêtements sports et de détente sous les marques de commerce «Penmans» et «Classico».

Crédit Foncier
FIDUCIE CRÉDIT FONCIER

11 1/8 % min. 500$ payé annuellement
5 ANS
PLACEMENTS À TERME GARANTI
Taux passibles de changer sans préavis

Achetez des obligations d'épargne du Canada sans vous déplacer. Téléphonez-nous tout simplement.

Montréal: 612, rue Saint-Jacques • 2e étage (514) 282-1880
STATIONNEMENT INTÉRIEUR GRATUIT
Québec: (418) 681-0277 • Sherbrooke: (819) 564-1880 • Ottawa: (613) 563-1880

Institution inscrite: Régie de l'assurance-dépôts du Québec • Membre: Société d'assurance-dépôts du Canada

DSP

OBJECTIF: GAIN EN CAPITAL

Êtes-vous prêt?

Vous pouvez accumuler jusqu'à 20,000$ de gain en capital cette année ou jusqu'à 50,000$ l'an prochain, et ce, sans payer un sous d'impôt.

Profitez de cet énorme avantage qu'est la non-imposition du gain en capital.

DOMINION SECURITIES PITFIELD
VOUS OFFRE UN SÉMINAIRE INTITULÉ:

OBJECTIF: GAIN EN CAPITAL

Endroit:	**Montréal, Hôtel Quatre-Saisons**
Dates:	**4, 6, 13 novembre 1985**
Heure:	**19h30 - 21h30**
Frais d'inscription:	**15$**
Endroit:	**Laval, Hôtel Sheraton**
Date:	**11 novembre 1985**
Heure:	**19h30 - 21h30**
Frais d'inscription:	**15$**

POUR RÉSERVATION:
contactez Nicole Vadeboncoeur au **687-9330**
(Rive-Sud: 337-1140)

La formule coopérative vous intéresse?

Une façon stimulante et avantageuse de faire des affaires!

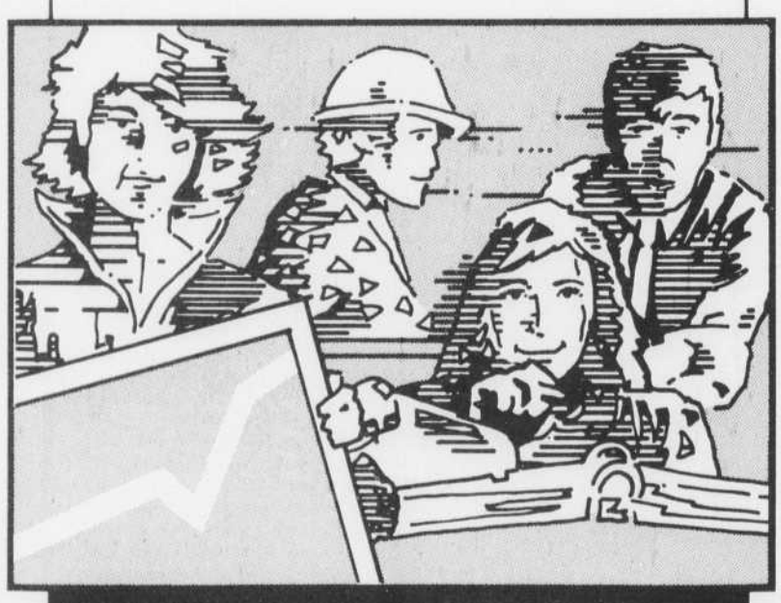

Vous désirez:

- obtenir de l'information sur la formule coopérative;
- rencontrer des membres de coopératives;
- participer à des ateliers sur des thèmes coopératifs...

Les 25-26-27 octobre, venez au stand du ministère de l'Industrie et du Commerce, au **SALON DE LA PME,** Place Bonaventure.

HORAIRE DES ATELIERS

25 octobre, 14:00	Le Régime d'investissement coopératif (R.I.C.)
15:00	Financer une coopérative
26 octobre, 14:00	Démarrer une coopérative
15:00	Transformer une compagnie en coopérative
27 octobre, 14:00	Gérer une coopérative

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Industrie et du Commerce

Société de développement des coopératives

LA BANQUE ROYALE DU CANADA

Dividendes

AVIS est par les présentes donné que des dividendes sur les actions en circulation de cette Banque ont été déclarés payables pour le trimestre en cours, au siège social de la Banque et à ses succursales, à compter du 22 novembre 1985 aux actionnaires inscrits le 22 octobre 1985, comme suit:

1. Dividende nº 19 de $0.47 par action sur les actions privilégiées de premier rang, série A, de $1.88;
2. Dividende nº 10 de $0.3625 par action sur les actions privilégiées de premier rang, série B, de $1.45;
3. Dividende nº 6 de $1.732 par action sur les actions privilégiées de premier rang à taux variable, série C;
4. Dividende nº 6 de $1.583 U.S. par action sur les actions privilégiées de premier rang à taux variable, série D;
5. Dividende nº 16 de $0.6875 par action sur les actions privilégiées de deuxième rang, série A, de $2.75;
6. Dividende nº 393 de $0.50 par action sur les actions ordinaires.

Les détenteurs d'actions des classes susmentionnées, sauf celles dont il est question en 4. ci-dessus, peuvent choisir de recevoir leurs dividendes, plutôt qu'en espèces, sous forme d'actions ordinaires de la Banque conformément aux dispositions du Régime de dividendes et d'achat d'actions établi par la Banque.

Par ordre du conseil d'administration
Le vice président et secrétaire
R.J. Moores
Montréal, le 1er octobre 1985

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

Le ministre McInnes n'interviendra pas dans le cas de Versatile Vickers

PIERRE APRIL
de la Presse canadienne

OTTAWA — Le ministre des Approvisionnements et services, M. Stewart McInnes, n'a pas l'intention d'intervenir auprès de la Saint-John Shipbuilding de Terre-Neuve pour qu'elle respecte un engagement de faire construire deux frégates d'un contrat de six unités par la Versatile Vickers de Montréal-Est.

C'est le député de Saint-Jacques, M. Jacques Guilbault, qui a demandé au ministre ce qu'il avait l'intention de faire pour rassurer les travailleurs de la Vickers de Montréal, qui ont appris récemment que les deux frégates seraient finalement construites par les chantiers maritimes de Lauzon.

« Ce que j'ai l'intention de dire, a indiqué M. McInnes, c'est que ces emplois ne devaient être créés qu'en 1988, date à laquelle la construction des frégates devait débuter à Montréal. Alors, malgré tout ce qui peut arriver, nous avons au moins deux ans pour pour combler le vide, si vide il y a.

« En second lieu, a-t-il poursuivi, il faut dire que le contrat implique la Saint-John Shipbuilding et Versatile Vickers. Le gouvernement du Canada n'a pas de contrat direct avec la Versatile et de ce fait a très peu d'espace de manoeuvre pour intervenir. Ceci étant dit, nous poursuivons nos consultations et tentons de faire ce que nous pouvons pour remédier à la situation. »

Un peu surpris de cette réponse, puisque le contrat initial accordé par le gouvernement libéral précédent recommandait que les chantiers de Montréal obtienne une part des travaux, M. Guilbault est revenu à la charge.

« Est-ce que le ministre, a repris le député, est en train de nous dire que c'est maintenant le secteur privé qui va déterminer les priorités de développement régional au pays ? Est-ce cela qu'il est en train de nous expliquer ? »

La réponse a été effectivement plus précise. « Non, a répliqué le ministre McInnes, mais ce que je suis en train de dire c'est que lorsque deux parties signent un contrat, les deux seules parties qui peuvent intervenir sont celles qui ont signé et le gouvernement n'a pas l'intention de s'impliquer dans un contrat lorsqu'il n'est pas requis de le faire. »

« Le gouvernement, a conclu le ministre des Approvisionnements et services, va accepter de discuter, d'encourager et de faire ce qu'il doit dans toute situation mais il refusera de dicter. »

À la sortie des Communes, M. Guilbault a fait part de sa surprise devant cette nouvelle attitude. Il a rappelé que ces contrats avaient été accordés de cette façon justement pour soutenir l'industrie de la construction navale au Canada et plus particulièrement au Québec et qu'il comprenait mal que les décisions touchant le développement régional soient maintenant laissées aux entrepreneurs privés bénéficiaires de contrats du gouvernement.

Aujourd'hui, d'ailleurs, les représentants des travailleurs des chantiers maritimes de la Versatile Vickers de Montréal seront à Ottawa pour rencontrer les représentants des partis de l'Opposition et du gouvernement et tenter d'obtenir des explications alors que les députés libéraux de la région de Montréal se promettent de demander d'autres éclaircissements au ministre.

John Philip Fisher est nommé pdg de Southam

TORONTO (PC) — M. John Philip Fisher, 58 ans, a été nommé mercredi président-directeur général de la chaîne de journaux Southam.

Il succède à son frère Gordon, qui a succombé à un cancer en août dernier à l'âge de 57 ans.

Leur père, Philip, a également été président de la compagnie et leur mère était la petite-fille de William Southam, qui a fondé la firme en 1877.

John Fisher est né à Knowlton, au Québec, et il a obtenu son diplôme d'ingénieur mécanique de l'université McGill, dont il fait partie du conseil d'administration.

Il est président du conseil d'administration de Fraser et d'Island Paper Mills et administrateur de MacMillan Bloedel, Kerr Addison Mines, James Maclaren Industries, Northwood Mills, Brunswick Mining et Smelting Corp.

Steinberg, associée avec The Price Company, se lance dans la commercialisation de masse

PAUL DURIVAGE

La société Steinberg Inc. de Montréal et The Price Company des États-Unis viennent de s'associer dans la création d'une société en coparticipation qui donnera naissance à un tout nouveau concept pour la commercialisation des biens de consommation au Canada.

La nouvelle entreprise, Price Canada Inc., entend ouvrir de 15 à 20 entrepôts de vente de produits alimentaires et de marchandises générales au Canada au cours des trois à cinq prochaines années. Le premier devrait vraisemblablement être établi à Toronto ou à Montréal, au plus tard à l'automne de 1986. Les seules dépenses en équipements et fournitures impliquent un investissement d'environ $7 millions.

Le concept des *Price Clubs*, mis au point dans le Sud-Ouest américain par M. Sol Price, consiste en de vastes entrepôts de quelque 100,000 pieds carrés chacun aménagés de façon rudimentaire où les consommateurs se servent eux-mêmes. Les prix de vente peuvent ainsi être réduits au minimum.

À la différence des Super-Carnaval et des Jadis cependant, l'accès est réservé aux seuls membres. Il s'agit généralement d'entreprises indépendantes, comme des restaurants ou des dépanneurs. Celles-ci paient une contribution annuelle, pratiquement symbolique.

Les Clubs peuvent aussi accepter des particuliers qui sont membres de « groupements spéciaux », une notion arbitraire et plutôt élitiste. Le président fondateur, M. Sol Price, a ainsi donné comme exemple les employés de l'État. La compagnie se réserve la discrétion d'accepter ou de refuser ces demandes.

Autre particularité : les magasins Price ne se limitent pas aux seuls produits alimentaires et on y trouve aussi bien des appareils électro-ménagers que des livres, des vêtements, des pneus ou même des ordinateurs.

Le président et chef de la direction, M. Irving Ludmer, a expliqué qu'il s'agissait d'un développement important pour Steinberg qui se positionnait ainsi dans un marché en progrès constant. Il a ajouté que 60 % des produits mis en vente par Price constituaient de tout nouveaux créneaux d'affaires pour son entreprise.

Steinberg rejoint ainsi son concurrent Provigo qui s'est elle aussi diversifiée dans la vente en vrac de produits divers avec l'acquisition du bloc de contrôle de Consumers Distributing Co. Ltd. (Distribution aux Consommateurs).

C'est M. Pierre Mignault, précédemment vice-président au développement corporatif chez Steinberg, qui occupe le poste de président et chef de la direction de la nouvelle compagnie affiliée. Ce dernier a expliqué qu'il n'y avait pas eu d'études de marché préalables à l'implantation du concept. Il a aussi expliqué que bien des aspects de ce commerce restaient à être étudiés avant que n'en soit établie la forme définitive.

Le chiffre d'affaires de The Price Company a augmenté de près de 30 fois au cours des six dernières années. Il s'élevait à $ US 1,834 millions au dernier exercice terminé le 1er septembre 1985.

Parlant du conflit de travail chez Steinberg, M. Ludmer a déclaré qu'il s'agissait « d'heures critiques de l'histoire de Steinberg ». Sans pouvoir avancer d'estimations chiffrées des pertes que l'entreprise pourrait essuyer, il a admis que la grève maintenant imminente « fera très mal ». La part de marché de l'entreprise a déjà fortement diminué à la suite de la vive compétition que lui livrent ses concurrents et sa rentabilité a été entachée par la vaine guerre de prix qu'elle a déclenchée il y a quelques années.

« Une compagnie n'a-t-elle pas droit, elle aussi, de demander la parité avec l'industrie », a-t-il demandé, rappelant la récente lutte des syndiqués de Chrysler pour obtenir les mêmes conditions de travail que leurs collègues de Ford et de General Motors.

Les employés de Steinberg sont réputés pour bénéficier des meilleures conditions de travail de l'industrie. La proposition de règlement de l'entreprise vise à rétablir l'équilibre avec ses concurrents, sur un échéancier de plusieurs années, en n'octroyant que des augmentations forfaitaires, plutôt que de hausser les échelles salariales.

« Il est évident que le maintien de cette pratique pendant quelques années encore résultera ultimement en la disparition de la chaîne Steinberg, tout comme ce fut le cas pour A & P et Dominion, qui ont disparu de la scène québécoise », a-t-il déclaré.

Les employés syndiqués de Steinberg ont rejeté dimanche par 67.2 % une entente de principe conclue précédemment avec leurs représentants syndicaux. Seulement 40 % des employés étaient alors présents.

Me Françoise Guénette

Monsieur Jacques A. Drouin, président et chef de la direction, et monsieur Jean Bouchard, vice-président exécutif et chef de l'exploitation de la Laurentienne Générale, Compagnie d'Assurance inc. sont heureux d'annoncer la nomination de Me Françoise Guénette au poste de vice-présidente aux Affaires juridiques.

Me Guénette sera responsable des affaires corporatives des compagnies d'assurances générales du Groupe La Laurentienne et s'occupera également des dossiers d'exploitation à caractère juridique de la Laurentienne Générale. Elle était auparavant vice-présidente et secrétaire d'une importante institution bancaire.

La Laurentienne Générale est une compagnie du Groupe La Laurentienne. Celui-ci est composé d'entreprises oeuvrant en assurance-vie, en assurance générale et dans les services financiers à l'échelle canadienne et internationale.

LAURENTIENNE GÉNÉRALE

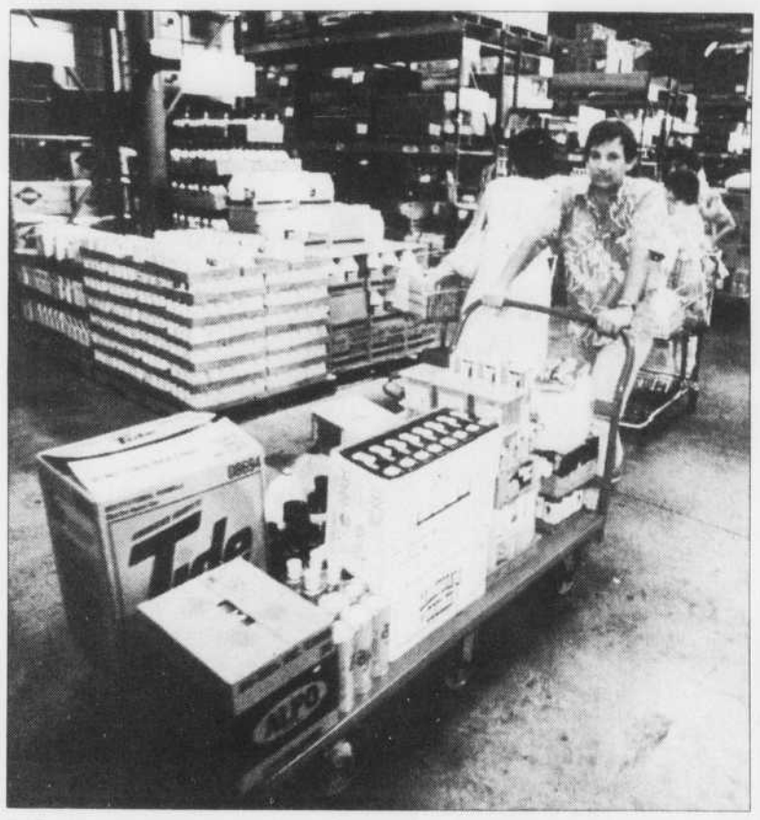

Le GRENADIER

UN COMPLEXE POUR RETRAITÉS
UN ABRI FISCAL ET UN PLACEMENT

LE PROJET

Le Grenadier est un complexe de haute qualité conçu pour les personnes à la retraite. Situé au 2100, rue Bloor Ouest, en face de High Park, à Toronto, en Ontario, il se distingue par ses quatre grandes tours modernes. Une fois terminé, il comprendra 179 suites meublées, 52 appartements non meublés, une cuisine et une salle à manger communes ainsi que de nombreuses commodités nécessaires au confort des occupants. Ce complexe comptera en outre environ 31 500 pieds carrés de locaux commerciaux, 5 000 pieds carrés de locaux pour bureaux et 32 500 pieds carrés de locaux affectés à un centre de conditionnement.

L'OFFRE

La société en commandite 2100 Bloor St. West Limited Partnership offre 630 unités à 15 000 $ chacune.

LES CARACTÉRISTIQUES

- Contrat de construction à prix fixe.
- Entiercement et assurance-vie reliés aux billets.
- Rendement de 8% pour 3 ans sur les capitaux propres des associés passifs, garanti par un engagement de prêt de la part du promoteur.
- Engagement de prêt pour 3 ans contre toute insuffisance de flux monétaire de la part du promoteur.
- Période de location complète prolongée afin de diminuer les risques pour les associés passifs.
- Engagement de 5 ans relativement à la première hypothèque de 16 500 000 $.
- Clause de rachat dans le cas de succession.
- Deux autres options de rachat offertes.
- Garantie de 5 ans sur l'édifice et de 1 an sur les matériaux et la main-d'oeuvre fournie par le promoteur.

TABLEAU DES CAPITAUX PROPRES ET DES PAIEMENTS DE L'ABRI FISCAL PRÉVUS

	Capitaux propres par unité* de 15 000 $	Déduction fiscale projetée par unité
Versement — 1985	2 500 $	(1985) 3 508 $
Billet de souscription — 31 mai 1986	2 000	(1986) 3 915
Billet de souscription — 30 sept. 1986	1 500	
Billet de souscription — 31 mai 1987	2 000	(1987) 5 790
Billet de souscription — 30 sept. 1987	1 500	
Billet de souscription — 30 sept. 1988	1 000	(1988) 3 111
Billet de souscription — 30 sept. 1989	536	(1989) 808
Billet de souscription — 31 mai 1990	1 250	
Billet de garantie — 31 mai 1988	1 000	
Billet de garantie — 31 mai 1989	1 000	
Billet d'acquisition — 30 juin 1989	714	

Tous les billets (à l'exception du billet d'acquisition) portent intérêt au taux préférentiel commençant à la date de clôture.

Pour obtenir un prospectus, communiquer avec :

Bistrac Inc.

1450, rue City Councillors
3e étage
Montréal (Québec)
H3A 2E6

Tél. : (514) 845-8118

Cette annonce ne constitue d'aucune façon un appel public dans toute province au Canada à moins qu'un prospectus à cet effet n'ait été accepté par dépôt par une commission de valeurs mobilières ou par une autorité semblable dans la province concernée. L'offre est faite par le biais du prospectus seulement. Il est possible d'en obtenir des exemplaires en communiquant avec le soussigné et autres courtiers pouvant offrir légalement ces valeurs dans la province particulière.

Comment obtenir du comptant aux U.S.A. en deux temps, trois mouvements?

La réponse dans ce journal vendredi, le 1er novembre

BANQUE ROYALE

EXPO 86 VANCOUVER LA BANQUE OFFICIELLE D'EXPO 86

Parlez-moi d'une banque... Royale!

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

TORONTO

Les cours montent

TORONTO (PC) — La tendance s'est maintenue à la hausse mercredi à la Bourse de Toronto et l'indice composé a fini la journée avec un gain de 4.82 points, à 2652.97.

Les échanges ont porté sur 12.26 millions d'actions au lieu de 12.71 millions mardi.

Dans le compartiment des valeurs industrielles, Husky Oil a gagné 3-8 à $9 1-2; Sears Canada Inc. 1-2 à $10 3-8; Canadian Pacific Ltd 1-8 à $16 7-8; Bell Enterprises 3-8 à $41 1-8 et Daon Development 25 cents à $4.85. Mercantile Bank a perdu 1-4 à $9; TransCanada Pipelines 1-4 à $22 1-8; Inco 3-8 à $15 1-2; Canadian Occidental 1-4 à $25 5-8 et General Motors 2 1-2 à $91.

Du côté des mines, Placer Development monte de 3-8 à $22 et Seabright A de 33 cents à $2. Pamour Porcupine cède 1-2 à $9 5-8 et Pegasus Gold 3-8 à $9 1-2.

Sur le front pétrolier, Canada Northwest Energy gagne 3-4 à $24 1-2; Oakwood Petroleum 5-8 à $9 1-4 et Ocelot Industries B 1-4 à $6. Phoenix Canada Oil abandonne 3-8 à $10 1-8 et Gulfstream Resources 29 cents à $1.36.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

TSE 300	Aurifères	Pétrole et gaz
4,82	4,40	8,50
2652,97	4140,36	3226,72

Variations des titres	Produits industriels	Produits de consommation
377	5,01	3,05
370	1799,45	3581,11
278		

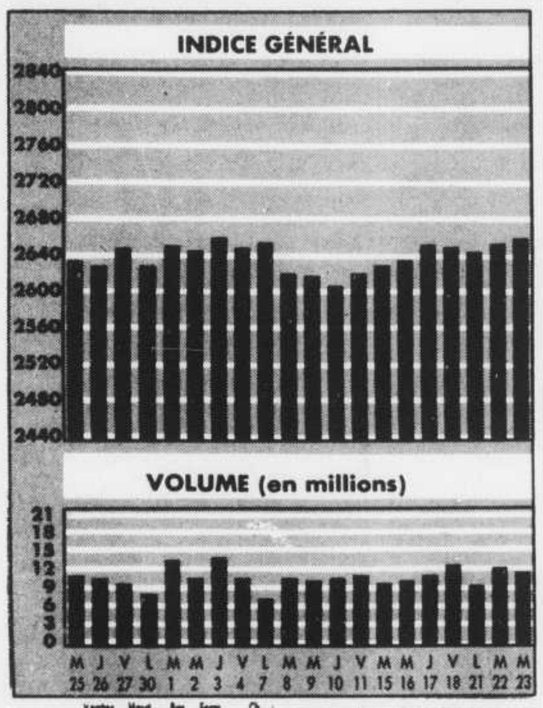

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
A B					
A.G.F.M	z12	$15⅝	15⅝	15⅝	
AMCA Int	8242	$13⅞	13⅝	13⅞	+ ⅛
AMCA p	2300	$25⅛	25	25⅛	+ ⅛
AMCA 2 p	3200	$25¾	25⅝	25⅝	
AMCA 3 p	50850	$25⅛	25	25⅛	+ ⅛
Abatera o	20000	79	73	79	+ 4
Aberford	14700	$8⅝	8¼	8⅝	
Aberford w	5250	125	121	125	+ 4
Abti Prce	2257	$16⅞	16¾	16¾	
Aces ATM o	2000	400	395	395	— 5
Acklands	10050	$18½	18½	18½	— ¼
Agassiz	1000	325	325	325	+ 5
Agnico E	5320	$19⅛	19	19⅛	
Agra Ind A	300	$8½	8½	8½	+ ⅛
Ahed C	z10	18	18	18	
Aiguebel o	100	380	380	380	—10
Alt Energy	59002	$17⅛	16⅞	17	— ⅛
Alt Enr A	3175	$29¼	29	29	
Al Enr 775	2980	$25⅞	25¾	25¾	+ ⅛
Alta Nat	5555	$14½	14⅜	14½	+ ⅛
Alcan	141212	$33⅜	32⅜	32⅝	— ¾
Alcan w	37100	435	415	415	—20
Algo Cent	z4	$22¼	20¼	20¼	
Algoma St	325	$18⅜	18⅜	18⅜	+ ⅛
AStel p	2300	$24¾	24⅝	24¾	+ ⅛
Algma St B	1200	$22⅜	22	22¼	— ¼
Altex o	4600	105	105	105	
Alum A	4000	$27	26¾	26¾	— ¼
Alum 1st p	2200	$26½	26¼	26½	+ ¼
Alum c p	2000	$25¾	25½	25½	
Amco A o	15000	30	30	30	
Am Eagle o	2600	170	167	167	— 3
Am Leduc	10500	33	33	33	
Andrs WA f	z1	$12¾	12¾	12¾	
Andres W B	200	$13	13	13	+ 1
Androk A f	500	210	210	210	+ 9
Ang UDev	1000	64	64	64	— 1
Anthes	7300	35	33	33	+ 1
Argus	100	$19¾	19¾	19¾	+ ¼
Args 250 p	100	$31¼	31¼	31¼	+ 1
Args 260 p	z20	$30¼	30¼	30¼	
Argus B pr	780	$31	30½	31	
Asamera	22150	$12½	12¼	12¼	— ⅛
Asamera 8	10550	$27⅜	27	27¼	+ ¼
Asbestos	600	415	415	415	
Astral A f	1950	$8½	8⅜	8⅜	+ ⅛
Astral B f	z50	$7⅞	7⅞	7⅞	
Atco I f	2000	$9⅞	9⅞	9⅞	
Atco II	200	$10	10	10	+ ¼
Atco 11½	1250	$31¾	31¼	31¾	+ ⅜
Atco w	3000	235	235	235	+ 5
Atlas Yk o	17000	28	27	28	+ 2
Aur Res o	2500	132	132	132	
BC Rail p	10100	$27½	27⅜	27½	+ ¼
BC Sugar A	4090	$24⅞	24¾	24¾	
BC Sugar w	9900	355	340	355	+25
BGR A	4800	$7⅞	7⅞	7⅞	
BGR w	4300	53	53	53	— 2
BMB Comp	4600	270	265	265	—10
BP Canada	680	$30½	30¼	30½	
BRISA o f	122	$9¾	9¾	9¾	
Bachelor	1200	325	325	325	
Banister C	2300	$9⅛	9	9	— ¼
Bk Alberta	1735	$8½	8⅜	8⅜	— ⅛
Bank BC	17085	$5⅛	5	5	— ⅛
Bk BC 228	750	$23¼	23	23	
Bk BC 222	600	$24⅝	24⅝	24½	
Bank Mtl	26549	$30½	30¼	30½	
Bk Mtl 285	3070	$37½	37⅛	37½	+ ⅜
Bk Mtl 250	5735	$28¼	27⅞	28¼	+ ⅜
Bk Mtl 3p	3525	$26¾	26⅝	26⅝	— ⅛
Bk Mtl w	10750	450	440	440	—10
Bank N S	63872	$13⅛	13	13⅛	+ ⅛
Bk N S 1p	7600	$26	25⅞	26	+ ⅛
Bankeno o	930	305	305	305	+15
Bankeno w	16000	85	81	81	— 4
Barons Oil	3200	$5½	5⅜	5½	
Barrick o	58100	190	185	188	+ 3
Barick w	27500	68	62	62	— 4
Baringtn o	14600	160	155	155	— 5
Baton A f	800	$17⅜	17	17	— ⅜
Baton B	450	$18⅛	17¾	17¾	— ¾
Bay Mills	953	$16½	16½	16½	+ ½
Beau CA o	11500	64	64	64	
BCE	152325	$41¼	40¾	41⅛	+ ⅜
BCE 2.25 p	1500	$34⅜	34¼	34⅜	+ ⅛
BCE 1.80 p	2400	$28⅜	28¼	28¼	+ ⅛
BCE 1.96 p	100	$49	49	49	
BCE 2.05 p	200	$41	41	41	+ ¼
BCE 2.70 p	14175	$42	41⅝	42	+ ⅜
Bentall 1 p	700	$26⅞	26¾	26¾	— ⅛
Biotech	2400	370	360	360	—10
Bl Hawk o	15000	8	7	7	— 4
Blkdom o	2300	380	370	380	+ 5
Bluesky	13838	335	325	330	—15
Bonanza R	15566	370	360	370	+ 5
Bonza R w	z62	25	25	25	
Bonar	1200	$17¾	17½	17⅝	+ ⅛
Bonar w	800	$7⅞	7⅞	7⅞	+ ⅛
Bow Valy	94977	$14¼	13⅞	14⅛	+ ⅛
Bow Valy 4	2045	$14	14	14	— ⅛
Bow Vly 2	0527100	$26⅜	26⅛	26⅛	— ⅛
Bow Valy w	3293	145	140	145	+ 5
Bow Vly R	9386	355	350	350	— 5
Bow VR p	3100	$23¼	23⅛	23⅛	— ⅛
Bralorne	6175	365	355	355	—15
Bralor 8.75	2000	$16⅞	16⅝	16¾	+ ⅛
Bralorn w	1000	30	30	30	
Bramalea	251	$16½	16½	16½	— ½
Brmlea B p	1000	$26⅜	26⅜	26⅜	— ⅛
Brscade p	12567	$39¾	39½	39⅝	+ ⅛
Brascan A	63179	$32⅝	32¼	32½	— ⅛
Brscn 1981	3900	$26	26	26	
Brkwater o	36500	$6½	6¼	6½	
Brenda M	28350	$8⅝	8¾	8¾	+ ⅛
Brinco	5706	90	90	90	— 5
Brinco p	3004	350	340	340	—10
BCFP	5960	$9	8⅞	9	+ ⅛
BCFP p	z50	$34¾	34¾	34¾	
BC Res	206140	220	210	210	—10
BC Res p	2007	$29½	29½	29½	+ ¼
BC Tel	101665	$23⅞	23¾	23⅞	+ ⅛
BCPh 4½ p	100	$52	52	52	+ 2½
BCPh 4.84	1750	$15	14¾	15	
BCPh 5.15	z25	$58½	58½	58½	
BCPh 5¾ p	290	$70	69	70	+ 2½
BCP 7.04 p	1300	$21¼	21¼	21¼	
BCP 11.24 p	1700	$30	29⅞	29⅞	
Bruncor	7123	$17¼	17⅛	17¼	+ ¼
Brunswk	1600	$12⅜	12¼	12¼	— ⅛
C D					
CAE	104267	$17¾	17⅛	17¼	+ ⅛
CB Pak	11350	$22⅝	22	22⅝	+ ½
CB Pak w	6700	$9	8⅞	9	+ ⅛
CCL A	1200	$15¼	15	15¼	+ ⅜
CCL B f	9166	$15	14¾	14¾	
CDC Life	1750	$20⅞	20¾	20¾	
CFCF f	3000	$15¼	15	15	
CIL	12900	$29¾	29⅞	29½	
CME Res o	500	39	39	39	+ 3
Cabieshar	5250	$5⅝	5⅜	5½	
Cabre	30100	335	320	330	+15
Cad Frv	27265	$13¼	12⅞	13¼	+ ⅜
Cad Frv A	78606	$9¾	9½	9¾	+ ⅛
Cad Frv 2	24050	$10	9⅞	10	
Cad Frv w	5100	$7½	7¼	7½	+ ¼
Calgary 1 p	500	$26⅜	26¼	26⅜	+ ⅛
Cambridg	9600	$18½	18⅜	18½	
Cmbridg w	400	375	375	375	— 5
Camel O G	27500	25	24	25	+ 1
Camndx o	1500	58	58	58	
Comp RL	3238	$30⅞	30⅝	30⅝	— ¼
Camp Res	1622	290	290	290	— 5
Camp R w	z340	35	35	35	
Camp Soup	103	$20⅞	20⅞	20⅞	
Campeau f	5700	$24⅛	24	24	
Cmp B	2000	$24	23⅞	23⅞	— ⅛
Cmpeau w	225	$6	6	6	— ⅛
Camreco o	14000	70	69	70	+ 5
CCem ex p	1800	$10⅝	10⅝	10⅝	+ ⅛
CCem 2 p	650	$14½	14¼	14¼	
CDC f	5355	$9½	9¼	9¼	— ⅛
CDC pr B	658	$106	106	106	— ⅛
CDC 1980	6750	$17¾	17¼	17⅜	+ ⅛
CDC 1983	5250	$26⅛	26⅛	26¼	— ⅛
C Nor West	41574	$24½	24	24½	+ ¾
CanP Ent	61597	$27¾	27½	27⅝	+ ⅛
C Packrs	400	$34⅞	34½	34½	
CPerm C p	1200	$25⅞	25¾	25¾	— ⅛
CS Pete f	1050	440	440	440	
Can Trust	6750	$44½	43½	44½	+ 1¼
C Trust 11	2000	$23¾	23½	23¾	
CForms A f	200	385	385	385	+ 5
CGE	100	$62½	62½	62½	+ ½
CG Invest	519	$45	44¾	45	+ ¼
CI Bk Com	74803	$37¾	37½	37⅝	+ ⅛
CIBC 250 p	800	$26	26	26	+ ⅛
CIBC 2.05 p	10300	$30¼	30	30⅛	
CIBC 35625	2100	$28⅝	28½	28½	
CIBC 3 p	375	$101¼	101¼	101¼	+ ¼
CIBC w	10550	$5¾	5⅝	5¾	+ ⅛
CIBC w A	800	$6⅝	6½	6½	
Cdn Jorex	2650	355	350	350	
C Manoir	300	$10¾	10¾	10¾	— ¼
C Marconi	200	$20½	20½	20½	— ⅛
CNat R	7000	23	22	23	+ 2½
C Ocidl	106226	$25¾	25½	25⅝	— ¼
CP Ltd	161597	$16⅞	16⅝	16⅞	+ ⅛
Cdn Roxy	7396	$5¼	5⅛	5¼	— ⅛
Cdn Tire	1300	$13¾	13¾	13¾	
CTire A f	24145	$9½	9¼	9⅜	+ ⅛
CUtil A f	15311	$18¼	18¼	18¼	
C Util B	1000	$18¼	18¼	18¼	+ ⅛
C Util 9.24	2300	$26	25⅞	26	+ ¼
CUtil 2nd E	1000	$26¾	26¾	26¾	
CUtil 2nd F	400	$27⅜	27⅜	27⅜	— ⅛
CUtil 2nd G	400	$28½	28⅜	28⅜	
CUtil 2nd H	2100	$23¼	23⅛	23¼	+ ⅛
CUtil 2nd I	600	$26¾	26¾	26¾	
CUtil A w	10332	360	345	350	— 5
CUtil B w	16403	350	335	350	+ 5
CWN G 4 pr	100	$10	10	10	+ ¼
C Wrld	4235	415	395	400	—20
CWorld A p	2250	$19	18¾	18¾	— ¼
CWorld 1 p	700	$10	10	10	— ⅜
Cnamax o	10812	$5¼	5⅛	5¼	
Canbra	1300	$7	6½	7	+ ⅜
Cantor	800	$7⅞	7¾	7⅞	+ ⅛
Cantor pr	1500	$16½	16¼	16½	
Canron A	2500	$13¾	13½	13¾	+ ¼
Canterra	6150	$9⅜	9¼	9¼	
Canuc o	15000	20	20	20	
Cara	z5	$16	16	16	
Cara A f	1300	$15⅞	15¾	15⅞	+ ⅛
Carena	500	$30	30	30	+ ½
Carl OK	3451	$12½	12⅜	12⅜	
Carl A p	z70	$24⅝	24½	24⅝	
Carl B p	200	$29½	29⅜	29⅜	— ⅛
Carlyle o	9200	39	37	37	
Carma A	7371	36	34	36	
Carolin o	1100	310	310	310	—10
Cartier o	2000	8	8	8	
CarA o f	z1	135	135	135	
Car B	z1	110	110	110	
Cascades	100	$11⅜	11⅜	11⅜	
Celanese	2106	$9⅛	9	9⅛	+ ¼
CFund A f	9215	$6⅛	5⅞	5⅞	— ⅛
Centrl Tr	6312	$14⅜	14¼	14¼	+ ⅛
Cntrl Tr p	100	$25½	25½	25½	+ ⅜
Chateau A f	1100	$21	20⅞	21	+ ¼
Chvco A	7300	$5⅝	5½	5⅝	+ ⅛
Chieftan	465	$10⅝	10⅝	10⅝	+ ⅛
Chieftan B	700	$48¼	48¼	48¼	— ¼
Chieftain C	700	$44	44	44	+ 1
Chrysler	336	$53	53	53	+ ⅛
CHUM	z71	$40¼	37¾	40¼	
CHUM B f	100	$41	41	41	
Cineplex	9003	$9	8⅞	9	
Cineplex p	1500	$9	9	9	
Circo Crft	4050	$7	7	7	— ⅛
Coastl A f	8100	$8½	8	8½	+ ½
Coho A	8600	255	250	255	— 5
Coin Lake o	2200	155	150	151	— 4
Coleco	418	$26⅜	26⅜	26⅜	
Colonial o	5600	125	121	121	— 4
Cmplx	1200	240	240	240	+ 5
Cominco	27600	$12¼	12⅛	12⅛	+ ⅛
Cominco A	200	$26	26	26	
Cominco D	1000	$28⅜	28⅜	28½	— ⅛
Cmrcl OG	3000	180	180	180	
Cmplg	600	$11¾	11⅝	11⅝	— ⅛
Cmp Inv o	13571	295	285	285	—10
Comstate o	10000	33	32	32	
Comtech	200	$5½	5½	5½	
Comterm	6000	210	202	205	+ 3
CAscot	8000	32	32	32	
Con Bath A	216	$16⅜	16⅜	16⅜	— ⅛
C Bath 575	2050	$55½	55	55½	+ ½
C Marbnr o	3000	14½	14½	14½	+ 2½
C Norex	3701	250	250	250	
C Norex r	24777	5	5	5	+ 1
Cons Pipe	1200	$17	17	17	
Con Prof o	300	118	118	118	+ 5
C Rambler	2000	$6½	6½	6½	+ ⅛
C Distb A	z3	$6¼	6¼	6¼	
CDistb B f	42465	$6	5⅞	6	
Cons Gas	6200	$24⅞	24⅝	24¾	— ⅛
C Gas 13½	1300	$31⅝	31⅝	31⅝	— ⅛
Con Glass	1000	$18⅞	18⅞	18⅞	+ ⅛
CTL Bank	65850	$10¼	10	10	
CTL A p	5800	$21	20½	20⅞	— ⅛
Controns A	4700	$6¾	6⅝	6¾	+ ¼
Conwest A	100	$7¾	7¾	7¾	— ¼
Conwst B f	700	$7¾	7¾	7¾	— ⅛
Conwst 12	400	$27	27	27	
Cooper C	z79	$5	5	5	
Corby	219	$38	37¾	37¾	— ¼
Cor Mark f	602	410	405	405	
C Mrk r	452800	1	½	½	
Core Mrk w	1750	81	81	81	+ 1
Corp Food	100	$16⅜	16⅜	16⅜	— ⅛
C Falcon C	1037	$14¼	14¼	14¼	— ¼
Corrida o	72675	16	15	15½	— ½
Coseka R	972	265	265	265	+ 5
Coseka 7 p	900	$6⅜	6¼	6⅜	+ ⅛
Costain Ltd	2043	$9⅝	9⅝	9⅝	— ⅛
Crain RL f	905	$20	19⅞	20	+ ¼
Crestbrk	2400	$6¾	6¾	6¾	
Cr Life Ap	4400	$26⅞	26¾	26⅞	+ ¼
Crownx	750	$20⅜	20¼	20¼	
Crownx A f	1050	$20¼	20	20	— ⅛
Crownx 1 p	9150	$29½	29¼	29⅜	— ⅛
Crownx 2 p	2422	$26½	26¼	26¼	
Crnx w	400	$6	6	6	
Czar Res	5360	220	216	220	+ 4
Czar Wt	10133	5	5	5	+ 2
Dalmys	363	$8⅝	8½	8½	— ⅛
Dalmy C f	363	$7¼	7¼	7¼	— ¼
Daon D	143248	485	460	485	+25
Daon A	100	430	430	430	+ 5
Daon 8⅝ p	5400	$5⅞	5⅞	5⅞	+ ⅛
Daon 9½ p	200	$6⅜	6⅜	6⅜	+ ⅛
Davidson o	10000	455	435	435	—15
Delour o	5000	27½	27½	27½	
D Eldona o	z250	66	66	66	
Delhi Pac o	3000	11	11	11	+ ½
Denison A p	8300	$13⅛	12¾	13⅛	+ ⅜
Denison B f	21420	$12⅛	11¾	12⅛	+ ⅜
Denison p	55850	$25⅝	25⅜	25½	— ⅛
Denison B p	5750	$24⅞	24¾	24⅞	+ ⅛
Denison w	9800	178	176	178	+ 2
Develcon	100	$5¾	5¾	5¾	— ¼
Dexleigh o	14751	250	240	240	—15
Dexligh w	25701	100	90	90	—13
Dicknsn A f	6900	$6½	6½	6½	— ⅛
Dicknsn B	5800	$6⅝	6½	6⅝	
Dicon Sys	2201	$6½	6¼	6⅜	
Discovry f	5399	215	212	212	— 3
Dofasco	14763	$24⅞	24½	24¾	+ ¼
Dfs 235	1300	$25¾	25¾	25¾	
Dfs 260	18450	$35⅜	35⅛	35⅛	— ⅛
Doman A	110	245	245	245	— 2
Doman B f	624	200	200	200	
Dome Cda	18731	$8	7⅞	8	
Dome Mine	33932	$12⅛	11¾	12	+ ⅛
Dome M gw	14050	280	270	280	+20
Dome M sw	4100	375	365	370	+10
Dome Pete	64051	263	260	262	+ 2
DPete A p	2749	$16	15⅞	16	
DPete B p	z12	$15¾	15¾	15¾	
D Pete w	51250	33	30	32	— 1
D Expl fo	18220	32	32	32	
D Textle	2752	$11⅛	11⅛	11⅛	
Domtar	13778	$19⅛	19	19	
Domtar pr	500	$13¼	13¼	13¼	
Donohue	800	$16¾	16¾	16¾	+ ½
Dor Val o	6056	170	160	170	+ 5
Dofor 1 p	1000	$24¾	24⅝	24¾	— ⅛
Dorset o	7500	50	47	49½	— ½
Dover Ind	2200	$24¼	24	24¼	— ⅛
Drm P	245490	17½	13½	15	— 3
Dmag	1632	405	405	405	—10
Dunoil A o	15100	125	115	125	+ 5
Du Pont A	602	$22⅝	22⅝	22⅝	
Durham f	4513	219	210	212	+ 2
Durham w	1500	67	67	67	— 2
Dylex Ltd	940	$15½	15¼	15½	+ 1
Dylx A	167077	$13¾	13	13½	+ ½
Dynamar	1500	65	65	65	
Dynmr 105	1312	$7½	7¼	7½	+ ¼
Dynex A	z200	29	29	29	
E F					
E-L Fin	100	$38½	38½	38½	
Eaglet o	400	120	120	120	+ 5
Eaton A	1200	$9⅞	9¾	9⅞	+ ⅛
Echo Bay	11427	$17⅜	17¼	17¼	— ⅛
Echo 1986 w	1100	$6¾	6¾	6¾	
Echo 1987 w	1200	$6	6	6	
Echo 1989 w	600	$6⅜	6⅜	6⅜	+ ⅛
Econ Inv	119	$44	44	44	+ ½
Elcthom X	1350	$7	7	7	
Elcthm Y f	700	$7¼	7⅛	7⅛	— ⅛
Elks	8700	425	380	425	+45
Energy R o	1000	120	120	120	
Epitek	11000	36	35	36	
Epitek r	z100	½	½	½	
Equity Svr	1600	$7⅜	7¼	7¼	
Equity p	400	$20½	20⅜	20½	+ ⅜
Exall o	z150	70	70	70	
FCA Intl	z50	$18⅞	18⅞	18⅞	
Fibrdg	49050	$17¼	17⅛	17⅛	— ⅛
Ficnbrdg w	8900	$27	26¼	26¼	— ¾
Fardy Res	z32	275	275	275	
Fed Ind A	3300	$11½	11⅜	11⅜	
Fed Ind II	1100	$33⅞	33⅜	33⅜	— ⅜
Fidinam p	170	$27⅞	27⅞	27⅞	+ ¼
Fin Truco	2500	$8	8	8	
F Trsco 1p	664	$9	8⅞	8⅞	— ⅛
Fin Trsco w	z82	68	68	68	
Finning A	360	$13¾	13¾	13¾	
Finning B f	660	$13¼	13¼	13¼	
Firan	4000	105	100	100	— 5
FClgry A o	2590	80	76	76	+ 1
F Calgry p	500	$7⅜	7¼	7⅜	+ ⅜
F City Fin	1500	$10¼	10¼	10¼	
F Cty Tr A	700	$10	10	10	+ ⅛
F Cty Tr C	700	$7⅜	7⅜	7⅜	
F Marth A f	400	420	410	410	—10
F Marthn B	300	470	470	470	+30
F Mar	5080	176	176	176	
F Mrcn A	1101	$7	6⅞	7	— ⅛
F Mrcn w	800	180	180	180	
Flanagan o	13000	200	195	198	+ 3
Fleet Aero f	501	$13¾	13¾	13¾	
Fleet Aro w	11500	490	475	480	+ 5
Ford Cnda	z51	$143¼	140¾	143¼	
Franco o	20300	165	160	160	
Fruehauf	600	$22½	22½	22½	— ⅛
Futurtek o	21000	40	39	40	
G H					
Galctic o	300	$15⅜	15¼	15¼	— ⅛
Galctic L	2100	$12⅛	11⅞	12	
Galctic L w	7600	315	305	310	+ 5
Galtaco	1200	$11¾	11⅝	11¾	+ ⅛
Galtaco w	500	$7½	7½	7½	— ¼
Gandalf	12101	$8⅞	8¾	8¾	+ ¼
Gane	1500	36	36	36	+ 3
Gaz Metr	27580	$11⅜	11¼	11¼	
Gaz 15 p	400	$28⅝	28⅝	28⅝	+ ⅛
Geac Comp	6460	$9⅜	9¼	9¼	
Gendis A	1300	$33⅜	33	33⅜	+ ⅜
GMC	2621	$91	90½	91	—2½
Genstar f	9110	$27½	27¼	27¼	— ⅛
Gnstar 2.35	3300	$30⅜	30	30⅛	— ⅛
Genstr D p	12800	$26½	26⅜	26⅜	— ⅛
Genstr E p	1600	$25¼	25⅛	25¼	+ ⅛
Gnstr Fin p	1000	$25	24⅞	24⅞	+ ⅛
Geocrd	300532	375	365	370	+ 5
Giant Yk	2200	$19⅝	19½	19⅝	— ⅛
Gibraltar	1750	$8	8	8	— ¼
Glamis	1100	$10⅛	10¼	10¼	
Glenayre	1000	$5⅞	5⅝	5⅝	— ¼
Goldale A f	2600	250	245	250	
Goldcorp f	4130	$6¾	6⅝	6¾	+ ⅛
Goldcrp w	67500	55	50	52	— 1
Gld Kn	6172	470	470	470	+ 5
Gldn Rul o	6400	91	91	91	
G Sceptr o	6900	$8⅝	8⅛	8⅛	— ⅛
Gldn Ter o	2000	40	40	40	
Goldast o	14347	95	95	95	
Goliath G o	12400	$9	8¾	8¾	— ¼
Grafton A f	z64	$14	14	14	
Grandma	7000	50	48	50	
Granges o f	12696	$5⅞	5¾	5⅞	+ ⅛
GL Forest	31524	$18½	18	18¼	
Gt Pacific	600	$34¼	34¼	34¼	— ¼
GW Steel A	200	200	200	200	—10
Greyhnd C	700	400	400	400	
Greyhnd	2857	$23	22¾	23	+ ⅜
Growth I	2900	$12⅛	12¼	12⅜	+ ⅛
Growth p	2100	$26¾	26½	26¾	
Growth w	5500	305	300	305	+ 5
Guar Tr p	282	$19	19	19	
Guar Trc p	z82	$22¼	22¼	22¼	
Gardn MS f	6201	$7⅛	6⅞	6⅞	— ⅛
Gard MS w	17000	70	65	65	— 6
Gard PA f	6900	$10⅜	10¼	10¼	— ⅛
Gardn P w	91100	120	114	120	
Gulf C	105292	$20⅛	20	20	+ ⅛
Gulfstr	112760	159	136	136	—29
HCI A f	z300	31	31	31	
HCI Hldg B	3000	39	38	38	— 1
Hale Res o	3000	33	33	33	— 2
Haley	21950	$11	11	11	
Halifax D	z5	$5⅞	5⅞	5⅞	
H Group A	51694	$6½	6⅜	6½	+ ¼
Hmrsn C p	32100	$27	26¾	26¾	
H Can B	700	$26⅞	26⅞	26⅞	+ ⅛
Hrding A f	1600	190	180	190	
Hard Crp C	900	160	158	160	
Harris A f	1000	$9	9	9	
Hawker	915	$21⅞	21⅜	21⅝	+ ¼
Hayes D	4131	$11⅝	11½	11⅝	+ ⅛
Heenan P	320	200	195	195	—14
Hees Intl	5900	$22	21⅞	22	+ ⅛
Hees D p	7200	$25⅞	25⅝	25⅝	— ¼
Hees E p	240	$23¾	23¾	23¾	
Hees Intl w	1950	$5⅝	5½	5½	— ⅛
Helix	3843	$7⅛	7	7	— ⅛
Heritage	500	$22	21⅞	22	+ ⅛
Heritag A f	8200	$22¼	22¼	22¼	— ¼
Highwod o	1070	300	300	300	— 5
Hollingr I	3913	$20½	20½	20½	
HBay Mn s	26518	$6½	6¼	6⅜	— ⅛
H Bay Co	2829	$27	26⅞	27	+ ⅛
HBC A p	3542	$18⅛	18	18⅛	
HBC B p	69150	$32⅛	31	32⅛	+ ⅞
Husky	212645	$9½	9⅛	9½	+ ⅜
Hydra Ex o	z195	40	40	40	
I J					
ITL Ind	6000	470	465	470	
ITT Can p	2450	$26¾	26¾	26¾	— ⅛
IU Intl	111	$15½	15½	15½	— ¼
Icor o	2000	100	95	100	
Imasco	21266	$24¼	23¾	23⅞	— ⅜
Imp Life p	400	$27	27	27	
Imp Oil A	23412	$51⅛	50⅞	51	
Inca o	3400	315	310	315	
Inco	151430	$16	15⅜	15½	— ⅜
Inco 7.85	800	$20½	20½	20½	+ ⅛
Inco 10	800	$26⅞	26⅞	26⅞	+ ⅛
Indal	5350	$16¼	16⅛	16⅛	
Inglis	1400	$16	16	16	
Inland Gas	1370	$22⅛	22	22⅛	+ ⅛
Inland G p	100	$11⅝	11⅝	11⅝	— ⅛
Innopac	2917	$14	13⅞	14	+ ¼
Inter-City	6296	$16¼	16	16	— ⅛
Inter C C p	6650	$31¾	31¾	31⅝	+ ⅛
Int Div	z5	230	230	230	
Intrmetco	200	$9¾	9¾	9¾	— ⅛
I Atlantis o	2000	125	120	120	— 4
I Atlantis w	z500	5	5	5	
IBM	1690	$178	176	178	+ 2
I Corona o	2735	$14⅜	14⅛	14⅛	— ¼
Intl Thom	36534	$8⅝	8⅜	8¾	+ ⅛
I Verifac o	5300	370	365	365	
Intpr Pipe	5296	$42¾	42⅜	42¾	+ ⅜
Intraust o	6000	35	35	35	— 2
Intraust w	11000	10	10	10	+ 2
Inverness	5200	$5½	5⅜	5⅜	
Inverns 875	1800	$14⅞	14⅞	14⅞	
Iron Bay T	5000	65	60	60	— 5
Irwin Toy	3913	$5¾	5⅝	5⅝	— ⅛
Irwin Toy f	1000	435	435	435	
Island Tel	100	$25¾	25¾	25¾	+ ⅛
Ivaco A f	24327	$19¼	19¼	19¼	— ¼
Ivaco E p	200	$26½	26½	26½	
Ivaco 2nd 1	1036	$28	27⅞	28	+ ¼
Ivaco 2nd 2	20200	$28	27⅞	28	+ ⅜
Ivaco 2nd 4	10450	$32¼	32	32¼	+ ⅜
Ivaco w	1140	$5⅝	5½	5½	— ⅛
JDS A p	600	$26⅜	26⅜	26⅜	— ⅛
Jamie o	6000	61	61	61	
Jannock	5238	$17⅜	17	17⅛	
Jannock 8	1411	$13¼	13¼	13¼	+ ¼
Janock wf	211700	$9⅞	9½	9¾	+ ⅜
Jonpol	1000	83	83	83	+ 3
Joutel o f	1370	23	23	23	
Joutel r	20000	½	½	½	
K L					
Kam Kotia	14110	125	123	123	— 2
Keg A f	202	260	260	260	—15
Kelsey H	4700	$38½	38	38	— ⅛
Kerr Add	249	$15	15	15	
K Anacon o	z66	67	67	67	
L A Varah	300	295	295	295	— 5
LAV w	2200	30	25	25	— 5
LFP Hld o	10100	$9¼	8½	9¼	— ⅛
LK ResB f	1000	100	100	100	—15
Labatt	4999	$29	28¾	28¾	
Lac Mnrls	40700	$33⅛	32½	32⅞	+ ¼
Lacana	3300	$10⅞	10¾	10⅞	
Lafarge	2216	$10½	10	10½	+ ⅜
Laidlaw A	4650	$15	14⅞	14⅞	+ ⅛
Laidlw B f	42250	$14⅜	14⅛	14⅜	+ ¼
Laidlaw 8	300	$9⅞	9⅞	9⅞	
Laidlaw F	12600	$27½	27⅛	27½	+ ¼
LOnt Cem	2300	$14½	14	14½	+ ½
Lambda o	1000	240	240	240	
Lanpar	2100	385	380	385	+ 5
Larder o	4000	25	24	25	+ 4
Laurasia o	11050	30	28	29	— 1
Lava Cap o	8113	199	192	193	+ 2
Leigh Inst	10000	310	300	300	— 5
Lenora o	21400	105	100	102	— 3
Linear T	850	$12⅛	12⅛	12⅛	+ ⅛
Loblaw Co	1540	$21¾	21¾	21¾	+ ¾
Lob Co pr	350	$30	29¾	30	+ ¼
Lochel A f	168594	22	21	21	— 1
Lochiel B	z4	40	40	40	
Lonvest	53900	$17⅞	17⅜	17¾	+ ⅛
Lonvest w	16850	240	230	240	+15
Lumonics	2315	$17⅝	17½	17½	
Lynx Can o	17000	32	28	29	— 3
Lytton M o	2100	38	36	38	+ 3
M N					
M-Corp	1117	$14⅜	14¼	14¼	— ⅜
MDS B f	800	$13½	13½	13½	+ ¼
MICC	4500	375	370	375	+25
MICC A	3000	$20½	20	20½	+ ½
MICC 8⅝	750	$19	18½	19	+ 1
Micc 8 p	500	$18	18	18	+ ¼
Vid-one	8080	325	315	315	—10
Mcknz	900	$18⅝	18⅝	18⅝	+ ¼
Mclan H X	35027	$13⅛	13	13	
Mcln HY f	300	$11¾	11¾	11¾	— ¼
Macmilan	25706	$18⅛	18	18⅛	+ ⅛
Mcmiln 200	900	$22¼	22	22⅛	
Mcmiln 208	3447	$22	21¾	22	
Mcmiln 221	3365	$25	24⅜	25	+ ¾
Mcmiln 8 p	1400	$23½	23¼	23½	+ ⅛
Madelin o	18205	121	120	120	
Magna A f	39735	$19¼	19	19¼	
Magnetcs	11900	$5⅝	5⅛	5⅝	+ ⅛
Mahr p	400	$6¾	6¾	6¾	+ ¼
Maistc Con	15600	350	330	330	
Manitoba p	5800	$27⅜	27⅛	27¼	
Manville	3900	280	280	280	
Manridg o	5000	25	25	25	— 2
M Lf Gard	z36	$55¾	55¾	55¾	
Maplex A f	726	$8	8	8	
Maplex B	726	$8¼	8¼	8¼	
Mrtme El	600	$29⅛	29	29⅛	+ ⅛
Maritime f	1435	$14⅝	14⅜	14½	— ¼
Mar T 860	z94	$10¼	10¼	10¼	
Mar T 940	z38	$10⅜	10⅜	10⅜	
Mar T 765	600	$9⅜	9⅜	9⅜	+ ⅜
Markel F	500	$5	5	5	
Mark Spnc	16670	$14¼	14	14¼	+ ⅜
Mark Wrk f	4500	215	207	215	+ 8
Mar Dmc B	z6	$8¾	8¾	8¾	
Mascot G o	70546	225	215	220	+ 5
Mascot II w	800	120	120	120	+ 5
Mass Fer	39050	340	325	340	+15
Mas F A	2500	$12⅛	12	12	— ⅛
Mas F B	800	$12¼	12	12	— ¼
MF Init w	36000	60	55	58	+ 3
Matchan o	2000	20½	20½	20½	+ ½
Maynard	16837	$5¾	5½	5½	+ ⅛
McChip	3000	103	103	103	— 1
McFinley o	6525	475	460	460	—20
Mc Intyre	700	$37	37	37	—1½
Melcor	300	$8⅜	8⅜	8⅜	— ¼
Mrcn B	461700	$9¼	8¾	9	— ¼
Mercntl 2	8725	$24¾	24⅝	24⅝	
Meridian	5800	355	350	350	
Merland E	415	335	335	335	
Merlnd B p	200	$21¾	21¾	21¾	
Metalore	167	$5⅞	5⅞	5⅞	— ⅛
Mex LP	100	130	130	130	
Mex LP pr	12470	250	250	250	—75
Midcon	2590	400	370	400	
Mdlnd Dty	400	$7¾	7⅜	7⅜	— ⅛
Minrl Res	5400	270	270	270	
Mirtone	9000	105	100	100	— 5
Mirtone A f	3800	110	100	100	—10
Mitel Corp	31307	$8½	8⅜	8⅜	— ⅛
Mitel 200 p	5450	$20¼	20	20¼	+ ¼
Moffat	1350	$11½	11¼	11¼	— ¾
Molson A f	22411	$18⅞	18⅝	18⅝	— ⅛
Molson B	1100	$19½	19⅛	19½	+ ¼
Mon Inv	z5	$19¾	19¾	19¾	
Moneco A f	z39	$6⅞	6¾	6¾	
M City Bk	440	$23½	23½	23½	+ ¾
M Trsco w	1100	70	70	70	+10
Moore	66466	$25⅝	25¼	25½	+ ⅛
Morgan	1500	370	360	370	+10
Morisn	3350	$8¼	8⅛	8¼	+ ⅛
Mothers	3621	$7	6¾	7	+ ¼
Mothers w	z100	30	30	30	
Mun Fin p	800	$10	9¾	10	+ ¼
Murphy	300	$23¼	23¼	23¼	— ¼
Muscocho	6700	380	375	375	— 5
NSR Res o	47200	35	31	35	+ 5
Nabisco L	2150	$27¼	26¾	27⅛	+ ⅜
Nat Bk Can	61167	$20⅛	19⅞	20	— ⅛
Nat Bk cv	9400	$39⅞	39¾	39⅞	
Nat Bk 15	400	$27⅜	27¼	27¼	
Nat Bsns	60275	$24⅜	23¾	24	
Nat Res	667	115	115	115	—10
Nt Vg Trco	716	$20⅜	20¼	20¼	
Nearctic o	27000	103	96	100	— 4
Neomar	1600	23	23	23	+ 3
NB Tel 1.85	z39	$20⅞	20⅞	20⅞	
N QRagln o	200	156	156	156	+ 1
N York Oil	500	95	95	95	+ 5
Nfl CapA f	1600	$8	7⅞	8	
Nfld LP A	143	$16⅜	16⅜	16⅜	
Nfld LP B	z7	$15⅞	15⅞	15⅞	
Newtel Ent	4485	$16	15¾	16	+ ⅛
Newscap	2700	320	310	310	— 5
Noma A f	4582	$16¾	16⅝	16¾	+ ⅛
Nor Acme o	8000	105	100	105	
Noranda	35869	$14½	14¼	14½	
Nor 9½	8375	$100	99¾	100	
Nornda B p	2103	$24	24	24	
Norbeau o	10000	20	19	20	+ 2
Norcen	1166	$14⅝	14½	14⅝	+ ¼
Norcn ord f	4540	$14⅛	13⅞	14	+ ¼
Norcn 7¾	3900	$24¼	23¾	24¼	+ ¼
Normick P	z50	$7⅜	7⅜	7⅜	
NC Oils	5350	$14⅜	14¼	14⅜	
NCO 3 p	z25	$22⅞	22⅞	22⅞	
Nor Tel	52278	$44½	44	44⅛	— ⅜
NTel 21875	775	$27¼	27¼	27¼	
NTel 222	2900	$27½	27⅜	27½	+ ⅛
NTel 3 p	2000	$25⅞	25⅞	25⅞	— ⅛
Northgat	4000	400	390	395	+ 5
Nthgat w	6400	245	245	245	
Nthmber o	11600	73	71	72	
Nthws Drg	2000	$7	6⅞	6⅞	— ⅛
Nva AltA f	26564	$6⅛	6	6⅛	+ ⅛
Nova E p	100	$21¾	21¾	21¾	
Nova F p	298	$25¼	25¼	25¼	+ ⅛
Nova G p	11580	$25¼	25	25¼	— ¼
Nova H p	77000	$22⅞	22⅜	22¾	+ ½
Nova K p	4000	$21	20⅜	20¾	— ⅛
Nova L p	2000	$29⅞	29¾	29¾	
Nova M p	4695	$28	28	28	
Nova N p	800	$28⅜	28¼	28¼	+ ¼
Nova O p	6000	$26¼	26	26	
N Beauc o	15500	32	31	31	— 1
Nu-West	7913	38	36	38	+ 3
NuWst sp A	5636	37½	36½	37	— ½
NuWst sp B	5400	32½	32	32	— 1
Numac	13320	$11¾	11½	11¾	
O P					
Oakwood	6000	$9¼	8½	9¼	+ ⅝
Oakwd A f	40218	$8¼	7¾	8¼	+ ½
Oakwd A p	2100	$21¼	21	21¼	+ ⅜
Okwd B p	200	$26¾	26¾	26¾	
Okwd C p	1000	$7	7	7	— ⅛
Oakwood w	1300	$17¼	16⅝	17¼	+ 1
Oak A w	112725	80	69	79	+12
Obrien o	1000	70	70	70	+ 5
Ocelot B f	6030	$6⅞	6¾	6⅞	+ ¼
Oiltex o	1120	65	60	60	—10
Omega	800	$7½	7½	7½	
Omnibus o	10600	300	295	300	+ 5
Omnibus w	2100	30	28	28	
Onyx Pete	100	$6⅜	6⅜	6⅜	
Orbit	573	126	126	126	
Orca o	2000	20	20	20	—1½
Oshawa A f	2100	$33½	33½	33½	— ⅜
PCsar A o	3600	210	205	210	
PCsar B f	z35	180	180	180	
Pac NthA f	450	$20	20	20	+ ⅜
Pac Nth 6¾	425	$18¾	18½	18¾	
P Nthws A f	14000	225	215	220	+10
P Nthwst w	11650	86	81	81	
Pac TrOc o	41600	212	195	210	+16
Pac W	4475	$13¾	13⅝	13¾	
PWstrn A p	1035	$26⅞	26¾	26¾	
Page Pet	5000	37	30	37	
Pgurin A f	51905	$10	9½	10	+ ½
Pgrn w	276600	365	330	355	+15
Palliser o	800	17	17	17	
Pamour	12368	$10	9⅝	9⅝	— ½
PanCan P	9705	$34¾	34⅜	34⅜	+ ⅛
Parkland	3100	$13⅛	13⅛	13⅛	— ⅛
Parkside	500	67	67	67	+ 2
Parlake o	2000	50	50	50	
Pathfind o	2000	130	130	130	— 9
Pe Ben O	200	115	115	115	
Pegasus	6300	$9⅜	9½	9½	— ⅜
Pembina	5100	$17	17	17	+ ⅛
Penn Wst o	2276	145	142	145	+ 5
Pennant o	5000	27	27	27	
Penningtn	300	$16½	16½	16½	
P Jewl	z1	$10¾	10¾	10¾	
P Jewl w	1001	190	190	190	
Petromet o	6500	165	165	165	
Phillips Cb	500	$18	18	18	+ ½
Phonix Oil	6785	$10½	10⅛	10⅛	— ⅜
Pine Point	850	$21	20¾	20¾	— ⅛
Place GO o	1100	123	123	123	
Placer	77154	$22	21⅝	22	+ ⅜
Placer w	21250	140	120	140	+15
Placer 88 w	12750	289	270	280	+10
Plexus o	4800	185	180	180	— 5
Poco Pete	16500	$8⅜	8¼	8¼	— ⅛
Pysr pr	1400	$27⅞	27¾	27⅞	+ ⅛
Pominex o	34100	23	20	20	— 3
Potash Co p	1100	$21¾	21⅝	21¾	+ ¼
Potter A f	2000	133	130	130	
Potter w	500	11½	11½	11½	— ½
Powr Cor f	19440	$18⅞	18⅝	18¾	
Powr Fin	100	$24⅜	24⅜	24⅜	
Precamb	18060	490	490	490	—10
Provigo	3300	$24¾	24¾	24¾	
Q R					
Que Sturg o	4819	445	435	435	
Quebcor	900	$11⅜	11⅜	11⅜	— ⅛
Qenstk	100	320	320	320	+15
Qintra B o	500	57	57	57	— 1
Ram Pet	1000	$5	5	5	
Rnchm B f	2100	$6	5⅞	5⅞	
Ranger	44600	430	425	425	
Rayrock f	500	$7⅞	7¾	7⅞	+ ⅛
Rea Gld o	2000	75	75	75	
Redpath	7196	$13⅜	13	13⅜	+ ½
Redstone o	2500	34	32	32	— 2
ReedSt 1 Sp	1919	$40¼	40	40	+ ¼
Regional o	3350	405	400	405	— 5
Reigate A o	4000	15	15	15	— 3
Reit A f	300	$23¼	23¼	23¼	
Renabie w	z20	4	4	4	
Renisanc	7340	$9½	9¼	9½	
Revistk A f	45780	$6½	6¼	6½	+ ½
Revn Prp A	5057	220	220	220	
Revnu B f	284	111	111	111	
Rio Algom	366	$22½	22½	22½	+ ¼
Rio Alto o	1200	135	125	125	—10
Rogers A	z3	$9⅞	9⅞	9⅞	
Rogers B f	1277	$11¼	11¼	11¼	
Roman	1001	$10⅝	10½	10⅝	+ ⅛
Rothman	100	$33	33	33	— ¾
Rothm A p	z10	$82	82	82	
Rothm 2p	300	$14	13½	13½	
Rxmk	2000	7	7	7	
Royal Bnk	75849	$30⅝	30⅜	30⅜	— ⅛
Ry Bk 1.88	1750	$23½	23¼	23½	+ ⅛
Ry Bk 2.75	6905	$32⅜	32¼	32½	
Ry Bk 1.45	14130	$17⅞	17¾	17⅞	
Ry Bk w	25465	370	360	365	
Ryl Gld o	7000	68	65	65	
Ryl T & M	1960	$12	12	12	+ ¼
RyTrco A	32967	$21	20⅞	21	+ ¼
Ry Trco w	5000	$7	6⅞	6⅞	— ⅛
Rovex	260361	230	225	228	— 2
Rovex p	77975	$5	490	5	
Ruprtind o	17044	7	7	7	— 1
Ruprtind p	500	185	185	185	
SHL Systm	8160	$9⅛	8⅞	8⅞	— ¼
SIL CemA f	8000	$20¼	19½	20¼	+ 1⅛
Samuel M T	11000	$10¾	10½	10¾	+ ⅛
SMT w	1950	190	190	190	
Sasko B o	2000	30	30	30	
Scarboro o	33600	49½	44	46	— 4
Scarboro w	5300	15	13	13	+ 3
Sceptre	46700	485	480	480	—10
Sceptre pr	500	$16¾	16⅝	16¾	
Scintilor o	3600	55	52	55	
Scot Paper	450	$18	18	18	
Scot York	12100	315	305	305	
Scotts f	8800	$27¼	27¼	27¼	
Seabrit A o	46750	200	167	200	+33
Seagram	20105	$56⅜	55¾	55⅞	— ⅛
Sears	197806	$10⅜	9⅞	10⅜	+ ½
Seaway M	z1	440	440	440	
Selkirk w	800	$6	6	6	
Senlac o	2000	125	125	125	+ 5
Sensor	1500	350	350	350	
Shell Can	63493	$22⅞	22½	22½	— ⅜
Shltr OG o	1000	60	60	60	
Sheltr OG p	500	$14	14	14	
Sheperd P	150	$7¼	7¼	7¼	
Sherritt	3320	$7½	7½	7½	
Sienna o	3000	72	72	72	
Silcorp A f	900	$14⅜	14⅜	14⅜	— ⅛
Siltrnic w	z200	9	9	9	
Silver Lk o	4600	170	160	160	
Silversid o	5300	90	90	90	+ 5
Silverton o	4000	185	183	183	— 2
Simco Eri	305	$7¼	7	7¼	+ ½
Slater A	4531	$12¼	12⅛	12¼	+ ½
Slater B f	3531	$11	10⅞	11	+ ⅛
Sobeys A f	11219	$37	37	37	— ½
Sogepet o	2000	66	66	66	+ 1
Sonora o	3800	$5¼	5	5	— ¼
Sorrel o	8100	70	70	70	
Southam	12300	$13¾	13⅝	13⅝	+ ⅛
Spar Aero f	5015	$28¼	27¾	28¼	+ ⅜
Sparton o	15500	36	33	33	— 5
Spooner	4100	23	23	23	
St Brodcst	100	$20½	20½	20½	—1½
Std Modrn	1000	20	20	20	+ 2
S Trstco p	600	$23	23	23	
Starrex o	1100	230	230	230	+ 5
Steep R	1700	250	240	250	
Steinbg A f	22580	$27	26½	27	+ ½
Stelco A	17688	$20	19⅞	20	
Stelco B	100	$19¾	19¾	19¾	—2⅜
Stelco C p	10100	$23½	23¼	23⅜	— ⅛
Stelco D p	1300	$25¾	25¾	25¾	— ½
Stelco E p	100	$30	30	30	
Stelco w	17200	96	91	94	— 1
Strnd OG o	650	345	335	335	+ 5
Strhcona	2100	85	85	85	+ 7
Stroud o	2000	18	18	18	
Sud Cont o	200	315	315	315	
Sulivan	895	400	400	400	+ 5
Sulpetro	34100	210	206	210	+ 5
Sydney o	6000	23	23	23	
Sydney p	317	$7½	7½	7½	— ¾
T H Res	2000	32	32	32	— 2
TIETel	2625	$7¼	7⅛	7⅛	— ⅛
Talcorp	z10	87	87	87	
Talcorp 300	7600	268	262	262	+ 2
Tnglwod o	3000	25	25	25	+ 1
Tara	200	$18½	18½	18½	+ ⅛
Teck Cor A	870	$14½	14½	14½	+ ⅛
Teck B f	8528	$13⅜	13½	13⅜	
Teck E p	1000	$27½	27¼	27½	+ ½
Teck F p	7900	$26¾	26⅜	26¾	+ ¼
TelMet B f	z50	$27¼	27¼	27¼	
Teledyne	z10	$10	10	10	
Temagmi	39000	24	20	24	+ 8
Terra Mn o	4630	305	300	300	— 5
Terra o	1500	65	65	65	— 5
Teratech o	z200	13½	13½	13½	
Tex Can	1257	$30¾	30½	30⅝	+ ⅛
Thd CGInv	z21	$41	41	41	
Thom L o	2000	55	55	55	
Thom N A	6545	$21⅛	21	21	— ⅛
Thom N pr	z45	$42	42	42	
Tiber	1000	$5⅞	5⅞	5⅞	+ ⅛
Tiverton o	32000	61	56	60	— 7
Tombill A	z25	160	160	160	
Tombil B f	z25	185	185	185	
Tor Dm Bk	29064	$23¾	23½	23½	— ⅛
TD Bk 1.835	1040	$23¾	23¼	23¾	+ ½
TD Bk 2.375	8500	$27¼	27	27¼	+ ¼
TD Bk C	1400	$26⅜	26¼	26⅜	+ ⅛
Tor Sun	5455	$22½	22¼	22½	+ ¼
Torstar B f	5804	$29¾	29½	29¾	+ 1
Torstar 268	401	$26¾	26½	26¾	+ ¼
Torstar 170	1300	$33⅛	33	33	+ ½
Torstar w	5400	$10½	10	10⅜	+ ⅜
Total P	117250	$20	19⅞	19⅞	— ¼
Total PA p	1800	$38⅛	37⅞	38⅛	+ ⅛
Total P w	4200	275	270	275	+ 5
Traders A f	4725	$24⅛	23¾	23¾	— ¼
Trade 4½ p	200	$47	47	47	
Trade 7½ p	z1	$40¾	40¾	40¾	
TrCan R A	12688	260	253	257	+ 2
TrC R p	2300	$16¾	16⅜	16½	
Trns Mt	925	$10	9¾	9¾	— ⅛
TrAlt R pC	2300	$26	26	26	+ ¼
TrAlt A	22213	$25¼	24⅞	25¼	+ ¼
TrAlt B	z14	$25	25	25	
TrAlta 2.36	100	$26⅜	26⅜	26⅜	
TrAlta 12	400	$27	27	27	
TrAlt 14.25	800	$28¾	28¾	28¾	+ ⅛
TrAlt 9	1200	$27	26⅞	27	— ¼
TrAlt 8.40	1100	$27	26¾	26¾	
TrAlt w	23640	360	340	350	
TrC PL	291175	$22½	22	22⅛	— ¼
TrP 2.80 p	175	$35½	35½	35½	
TrP 1st D	100	$49⅞	49⅞	49⅞	
Trpac Res o	16930	58	50	50	— 9
Tresr Vly o	24000	140	135	140	+ 3
Tri-Star	6000	115	115	115	+ 4
Tricentrol	z1	$7¾	7¾	7¾	
Trillium	3200	$11	10¾	10¾	
Trilogy	5100	112	112	112	+ 3
Trilon A	14550	$20	19⅞	20	
Trilon Fin p	2740	$23⅞	23¾	23⅞	+ ⅛
Trilon w	2550	350	335	350	+ 5
Trimac	17012	335	325	330	— 5
Trc 9.12	150	$22½	22½	22½	+ ⅜
Trinity Res	2500	350	350	350	
Trpl Crn E	1600	330	330	330	— 5
Trizec B	2900	$26½	26½	26½	— ¼
Trizec 3 p	75034	$10	9⅞	10	+ ⅛
Trizec 4 p	3000	$25½	25¼	25¼	
Trizec 5 p	1000	$25¼	25⅛	25¼	+ ⅛
Tru-Wall	1100	$7¾	7¾	7¾	+ ½
Tkho A	1000	325	325	325	— 5
Tudor o	8300	$7½	7⅜	7⅜	
Turbo	35530	47	45	45	
Tut Ent o	5000	27	27	27	—1½
U V					
UAP A f	1400	$23⅞	23⅞	23⅞	+ ⅜
ULS Cap p	1200	$26½	26½	26½	— ¼
Ulster P o	13400	150	149	149	
Ultmr C 1p	1800	$26¾	26⅜	26¾	
Ultmar plc	500	370	370	370	
Unican S	2800	$17⅞	17½	17¾	+ ⅜
Unicorp A f	3100	$7¼	7¼	7¼	+ ⅛
Unicorp 10	z50	$20⅜	20⅜	20⅜	
Unicorp .80	769	$7¼	7⅛	7¼	+ ⅛
Unc. 117	4400	$12⅜	12¼	12¼	— ⅛
Unicorp w	4300	150	135	150	
UniRes A f	600	113	113	113	— 2
UniRes b	z44	112	112	112	
Un Carbid	2384	$12½	12⅜	12⅜	
U Entprise	13775	$12	12	12	
U Gas 1438	400	$23⅜	23⅜	23⅜	+ ⅛
U Canso	16419	82	75	82	
Un Corp	317	$34	33¾	34	+ ½
Un Corp 59	125	$16	16	16	+ ¼
U Keno	250	$8¾	8½	8¾	
U Siscoe	2570	90	88	90	+ 5
US Steel 1p	3800	$26⅛	26	26⅛	
UWbn 6¼p	z50	$32¾	32¾	32¾	
VS Serv	487	$23¾	23½	23¾	+ ¼
Value Inv	4510	$10⅝	10⅜	10⅝	
Value p	800	$27⅛	27	27	
Value w	10900	380	365	380	+15
Vedron o	10000	85	82	82	— 2
Verstl A f	8650	390	380	380	+ 5
Verstl Cl B	850	385	385	385	— 5
Verstl Cor p	1700	$11⅜	10¾	10¾	— ⅜
Verstl 2625	3273	$21½	20¼	20¼	—1¼
Vestgron	1100	$5½	5⅛	5⅛	— ⅛
Vulcan Ind	4000	250	235	240	—15
W X					
Waddy o	500	90	90	90	+ 5
Watrbord f	8900	425	400	400	+20
Wajax A	603	$15	15	15	— ⅛
Walker R	79777	$31½	31⅛	31½	+ ⅜
Walker 7½	8794	$28¼	28	28⅛	+ ¼
Walker 9½	2225	$29¼	29	29⅛	— ⅛
Wlkr 14.16	600	$27⅝	27½	27½	
Walker w	10550	270	260	270	+ 5
Wlkr 1988 w	3350	395	385	385	— 5
Walwyn	3100	225	220	225	+ 4
Wardair	1394	$19¾	19½	19⅝	+ ⅛
Warren o	1000	22½	22½	22½	—1½
Wrintn	16010	77	75	77	+ 2
Wasabi o	28150	44	42	44	
Weldwod	100	$15¾	15¾	15¾	
Westar A p	12000	$25⅛	24¾	25	
Wstburne	800	$15¼	15	15	
Wcoast T	19999	$16½	16⅜	16½	+ ⅛
Wcost 8¼ p	400	$27½	27¼	27½	+ ¼
Westfield	1500	119	115	115	
Wstgro B p	1000	455	455	455	+10
Westnhse	300	$60	60	60	+ 2
Westley o	1000	75	75	75	— 5
Westmin	520	$12⅜	12⅜	12⅜	+ ⅛
Westmin p	700	$26¾	26½	26¾	+ ¼
Westmnt r	1400	145	140	140	
Weston	450	$87¼	87	87¼	+1¼
Wstn 4½p	100	$57	57	57	— 1
Wstn 6pr	100	$72½	72½	72½	+ ⅛
Whart	3300	275	272	272	— 3
White P A	100	$18⅛	18⅛	18⅛	— ⅛
Whonok A f	1110	330	330	330	+ 5
Wilco o	1000	16	16	16	
Woodwd A	16650	$6½	6¼	6⅜	+ ⅛
WEqite A f	2400	$8½	8½	8½	
WEqute I w	z100	37	37	37	
WEqu II w	1500	125	117	120	+ 5
X Cal o	2000	61	61	61	— 2
Xerox w	1900	240	235	240	
Yk Bear	4200	$7¾	7¾	7¾	— ⅛
Ykshire 185	700	$19½	19½	19½	
Zavitz	4000	170	155	170	+ 5
Partially Paid Shares					
BrTel adr 9	1400	$36	36	36	+1¼
CDC I R	1800	440	430	440	—10
Placer I R	42500	$9½	8¾	9⅜	+ ¾
Texaco I R	23400	$13½	13⅜	13⅜	— ⅛
Partnership Units					
Lehndorff	z1	$8¼	8¼	8¼	
Trust Units					
C Perm un	5074	$9⅞	9¾	9⅞	+ ⅛
FPT u	45400	$16⅜	16⅛	16⅜	+ ⅛
Rnb Gold U	1200	43	43	43	+ 2
Traded in US Funds					
Alum B	300	$26	26	26	
Bow Vly 200	250	$24¼	24¼	24¼	
Imp Oil	1000	$37½	37½	37½	+ ½
Mercntl 1	4400	$26⅞	26⅝	26¾	+ ⅛
Ranger p	600	$25½	25½	25½	
RvTrco D p	450	$28¾	28⅜	28¾	+ ¼

DIVIDENDES

Dividendes de société déclarés hier, trimestriels sauf indication contraire.

Amoco Corp.: 82.5 cents US; payable le 10 déc. aux inscrits le 6 nov.

Canada Trustco Mortgage Co.: 30 cents; 1er janv., 6 déc.

Dover Industries Ltd: 20 cents; 1er déc., 8 nov.

Inland Natural Gas Co. Ltd, 5 pc: 25 cents; 15 janv., 3 janv.

NEW YORK

L'indice grimpe

NEW YORK (AFP) — Wall Street a maintenu hier, dans un marché actif, la tendance hésitante qui prévaut depuis le début de la semaine. L'indice des industrielles s'est établi à 1,367.16 en hausse de 2.80 points.

Quelque 122 millions d'actions ont été échangées. Le nombre des hausses a été supérieur à celui des baisses: 856 contre 650. 483 titres ont été inchangés.

Le ton de fermeté qui s'est dans l'ensemble dégagé a été attribué par les analystes aux statistiques sur les ordres de biens durables jugées positives en ce qui concerne la croissance économique. Bien que ces commandes aient chuté de 1.1 en septembre, la diminution a entièrement émané du secteur de la Défense. A l'exclusion de celui-ci une progression de 0.7 a été enregistrée.

En revanche, les investisseurs n'ont pas tenu compte de la hausse de 0.2 de l'indice des prix de détail car elle correspond aux prévisions des milieux boursiers, ont ajouté les observateurs.

Standard Oil Ohio a progressé de 3 1-2 à 54 1-4. Litton Industries a gagné 2 1-4 à 85 1-2. Boeing est monté de 1 3-4 à 47 1-8.

RCA a cédé 1 1-8 à 45 1-4. Ford a perdu 3-4 à 46 3-4. ICX est tombé de 3-4 à 35.

Parmi les titres canadiens traités, Canadian Pacific Ltd a gagné 1-8 à $12 3-8 et Massey-Ferguson 1-4 à $2 5-8. Alcan a cédé 3-8 à $24; Genstar 1-8 à $20; Northern Telecom 1-4 à $32 1-4 et TransCanada Pipelines 1-8 à $16 1-4.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Dow Jones Industriel	Dow Jones Transport	Services publics
2,80	1,41	1,69
1367,16	660,81	157,94

Variations des titres	S & P 500	NASDAQ OTC
865	1,05	1,27
483	189,09	289,81
644		

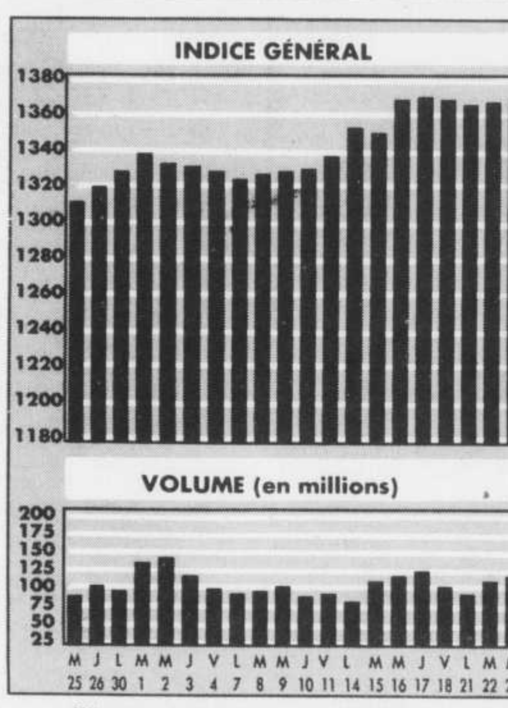

	PB	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
A B						
AMR	7	4780	40⅞	40⅜	40½	— ½
AMR 2.18	..	1	23¼	23¼	23¼	
ASA	..	216	37⅛	36½	36⅞	+ ⅜
AbtLab	15	693	57¾	57¼	57⅜	— ⅛
Acme Cl	..	78	12⅜	d12	12	— ½
AdoEx	..	90	17¼	17⅛	17⅛	— ⅛
Alcan	24	924	24½	24	24	— ⅜
Alex Alx	..	284	29½	29⅜	29½	
Alleg Cp	..	8	80	79¾	79¾	— ¼
Alg Int	..	693	27½	26	26⅜	+ ½
Allg Pw	9	611	30⅝	30½	30⅝	— ⅛
AllenG	16	94	u24	23½	23¾	+ ¼
AldSgn	9	4303	43⅜	43	43⅜	+ ⅛
Allis C	..	229	4⅝	4⅛	4⅛	
Alcoa	30	3515	32¼	31⅞	32⅛	+ ⅛
Amax	..	890	12	11¾	11⅞	— ⅛
AmHes	23	5589	29⅜	28¼	28¼	+ ½
ABrand	8	318	58⅞	57¾	58	— ⅜
A Bdcst	20	263	u117	116⅞	117	+ ⅛
Am Can	10	274	55⅞	55½	55¾	
A Cyan	15	5725	51⅞	49¾	51½	+1¾
AEl Pw	9	1312	21⅜	21⅛	21⅜	
AmExp	14	4599	44⅝	44⅛	44⅛	
AGn Cp	9	2633	31⅜	31¼	31⅜	
AHome	11	4017	56¼	55¾	56	— ¼
AHosp	16	8674	47⅞	47⅜	47¾	
Amrtch	9	1582	90⅜	90	90⅛	+ ¼
Am Mo	..	713	3	2⅞	2⅞	— ⅛
AmStd	10	291	30½	30⅛	30⅜	+ ⅜
AT&T	15	7631	20⅞	20½	20⅝	— ⅛
Ametek	14	356	22½	22	22½	+ ¼
Amoco	9	3884	68⅝	67⅛	68⅜	+1⅞
AMP	21	1646	30⅞	30½	30⅝	+ ¼
MRCEPS	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Apache	11	438	11¾	11⅜	11⅝	+ ⅛
Armco	..	803	8	7¾	7⅞	+ ⅛
ArmsRb	8	172	14⅜	14	14¼	+ ¼
Arm Win	10	391	37¼	36½	36⅝	
Asarco	..	1005	18⅝	17⅞	18	— ⅜
Ashld O	8	172	34⅞	34⅜	34⅞	+ ⅛
Atl Rich	..	8192	u65½	64⅛	65⅜	+1¼
AtlasCp	..	17	11⅜	11¼	11⅜	+ ⅛
Avon	13	5383	26¼	25⅞	26¼	+ ⅜
BkrIntl	13	489	16⅛	15⅞	15⅞	
BaldwU	..	556	1½	1⅜	1⅜	
BaxtTr	56	1604	13½	13⅜	13⅜	— ⅛
BeatCo	9	36939	45⅜	43⅜	45⅛	+1
BelHow	11	489	31¾	31¼	31⅝	+ ⅛
Bell At	8	1114	90¼	89⅝	89⅞	+ ⅛
BCE	..	412	30¼	30	30¼	+ ⅜
BellSou	8	4901	39¾	39⅛	39⅝	+ ⅜
Benfl Cp	10	103	43⅞	43⅜	43⅝	— ⅛
Beth Stl	..	1334	16⅛	15½	15⅝	— ½
Black D	16	1053	19⅝	19¼	19½	+ ½
Blk HR	14	374	33⅜	32⅝	32⅞	— ⅜
Boeing	15	6550	47⅜	45⅝	47⅛	+1⅜
Bois Cas	22	381	41	40½	40½	— ½
Borden	25	408	42¼	41⅝	41¾	—1¼
Borg Wa	11	605	21⅜	21¼	21⅜	
Bowater	8	1106	22⅜	22⅛	22¼	
BristM	15	3140	57⅞	57⅛	57¾	
Brit Pt	8	377	32¼	32	32⅛	+ ⅛
Brwn Gp	19	145	29⅞	29½	29⅝	+ ⅛
BrwnF	17	250	51	50⅞	51	+ ⅜
Brnswk	8	692	37⅛	36¾	36⅞	— ⅛
Burl Ind	..	497	29¼	27⅞	29	+1
Brl Nth	8	2297	64⅛	63⅜	64⅛	+1⅜
Burndy	40	391	11⅛	10¾	11⅛	+ ⅛
Burrgh	11	2877	57⅜	56⅞	56¾	+ ⅛
C D						
CBI Ind	..	1076	19¼	18⅞	18⅞	+ ⅛
CBS	20	1806	114⅞	114¼	114¼	+ ⅛
CPC Int	17	369	49½	48¾	49⅜	+ ½
CSX	10	4650	26⅜	25¾	26⅜	+ ⅜
Calfin	..	119	19⅛	19⅜	19⅜	— ⅛
CRLk	..	132	22¼	22⅛	22½	— ⅛
Camp Sp	14	630	44¼	43⅝	43⅝	—1⅜
CdPac	..	652	12⅜	12¼	12⅜	+ ⅛
CanPE	..	164	20½	20⅛	20¼	+ ⅛
Caring	..	2	9⅛	d 9	9⅛	
Cart Wl	14	529	41⅜	40⅞	41⅜	+1
CatrpT	..	666	34⅞	34⅜	34⅜	— ⅜
Cense	12	675	129¾	129	129	— ¼
CeMPw	105	241	12⅛	12½	12⅝	
CessAir	28	4	29⅞	29⅞	29⅞	
Chmpln	..	3039	21	20⅝	20¾	+ ⅛
Chase	5	5658	57¼	56⅜	56¾	— ⅜
Chevrn	9	6135	u39⅜	38⅞	39⅜	+ ⅜
Chk Full	271	59	8⅛	8	8⅛	+ ⅛
ChrisCr	..	80	55⅜	55	55⅜	+ ⅛
Chrysir	3	4115	39⅛	38⅜	38¾	+ ⅛
Citicrp	6	2400	43⅝	43	43⅝	+ ⅛
CleveEl	6	3603	23	22⅞	23	+ ⅛
Clorox	14	213	45⅛	44½	44¾	— ¼
Cluett P	19	959	36⅜	36	36¼	— ⅛
Coastal	11	641	31½	31	31⅛	+ ⅛
CocaCl	14	968	71⅜	71	71⅜	+ ⅜
Coleco	..	1623	19⅝	19⅛	19⅜	+ ⅜
ColgPal	43	2283	29⅞	29¼	29⅜	+ ⅛
Col Aik	8	257	24⅜	24	24½	— ⅜
ColGas	..	2199	35⅛	33⅞	35	+1
CmbEn	10	222	27½	27	27	— ¼
CmwE	6	2447	28⅞	28½	28¾	+ ⅛
Cmsat	10	1103	32¼	31⅜	31⅜	—1
Compgr	8	23	24⅞	24½	24⅞	
Comp S	12	259	26	25¾	26	
Con Ed	8	10053	35⅛	34¾	35	
Cns NG	9	160	42¼	42	42¼	+ ¼
CntlCp	20	2071	43⅜	42	42⅞	
Contill	15	66	7¾	7⅝	7⅝	— ⅛
Contil rt	..	369	2	1⅞	1⅞	
CtDat	..	582	17⅞	17½	17¾	+ ⅛
Coopr	16	166	37	36⅞	37	+ ⅛
Crane	11	77	36¼	35⅞	36⅛	
Crn Ck	13	338	71¾	70½	71¼	+ ½
CrwZel	..	284	39⅞	39½	39⅝	
Curt Wr	15	40	33⅜	33½	33½	— ¼
Dart Kr	13	3067	39⅜	38¾	39⅛	+ ⅜
Data G	18	3802	41⅛	39⅛	40¾	+1¼
Datpnt	..	577	5	4⅞	5	+ ⅛
Deere	38	599	25½	25⅛	25¼	+ ⅛
DeltaA	6	2176	40⅛	39½	39⅝	— ⅜
DenMf	13	75	22½	22	22⅜	— ⅛
DeSoto	10	18	32⅛	32	32⅛	+ ⅛
Dexter	11	227	20⅜	20¼	20½	+ ¼
Digital	15	6228	112	110⅝	112	+1¼
Disney	48	808	89⅝	88¾	89⅜	+ ⅛
Divrsin	3	70	5⅜	5¼	5⅜	
Dome	..	197	8⅞	8⅝	8¾	
Dow Ch	15	6855	37	36⅜	36¾	
Dravo	..	88	12½	12¼	12½	+ ⅛
Dresr	16	722	19	18¾	18⅞	— ⅛
duPont	15	2240	59⅜	58¾	59¼	+ ⅛
Duq Lt	7	471	15⅜	15⅛	15¼	+ ⅛
E F						
EGG	18	229	34⅞	34½	34¾	+ ¼
EastAir	10	16279	8⅜	7⅞	8	—1
Eas Kod	12	4809	43⅛	42⅝	42⅞	+ ⅛
ElecAs	22	5	4	4	4	
EmrsEl	13	526	70¼	69¾	69⅞	— ½
Emhart	..	9 244	27⅞	27⅛	27¾	+ ⅜
Equifax	19	133	31⅜	31	31⅜	+ ⅛
Ethyl	13	189	23⅜	23⅛	23⅛	— ½
ExCelo	11	26	41¼	40¾	41	+ ¼
Exxon	9	4897	54¼	53½	53¾	
FMC Cp	32	87	64	63¼	63⅞	
FPL Gp	8	1145	25¼	25	25⅛	+ ⅛
Fairchd	..	187	9½	9⅜	9⅜	— ⅛
Feders	8	70	4⅞	4¾	4¾	
Firestn	13	333	18⅛	18	18	
Fluor	..	1430	15⅛	14½	14⅞	— ¼
FordM	3	5417	47⅜	46¼	46⅞	— ⅜
Frueht	6	1207	22½	22⅛	22⅜	+ ⅛
G H						
GAF	12	458	40½	39¼	40¼	— ¼
GCA	8	568	10½	10¼	10⅜	+ ⅛
GEO	..	99	3⅛	3⅛	3⅛	
GTE	8	2526	40	39⅜	40	+ ½
GnCorp	31	1904	55½	53½	54¾	— ½
Gn Dyn	7	1978	66⅛	65⅛	65½	+ ⅜
Gen El	12	4100	59⅞	59⅜	59⅝	— ⅛
GnFd	19	2842	u119⅞	119⅝	119⅞	+ ⅛
GnInst	..	2031	15	14⅜	14⅝	+ ¼
GMot	6	11707	67⅛	66⅛	66¾	— ⅜
GM E	..	1404	39½	38⅜	38⅜	— ⅜
GPU	8	5680	15⅜	15⅛	15¼	+ ⅛
GenRe	140	1140	88⅝	86⅞	88¼	+1⅜
GnSignl	11	650	40½	39⅜	39⅜	— ⅜
Genst 20	..	89	20¼	20	20	— ⅛
Ga Pac	86	2844	21¾	21¼	21½	+ ⅜
Gillette	13	2237	u69⅛	67⅜	67⅞	+ ¼
Goodrch	..	744	32¼	31⅜	31⅞	+ ⅛
Goodyr	7	721	26¼	26	26⅛	
Gould	..	4829	32½	31½	32⅛	— ⅛
Grace	12	3581	38¼	37⅜	37⅞	— ⅛
Gt AP	7	531	17¼	16⅞	17	+ ⅛
GtWFin	7	3254	26⅜	26⅛	26½	+ ½
Greyhd	10	1069	28½	27¾	28⅜	+ ⅜
Grum	8	666	30	29¼	29⅞	— ⅛
Glf Wst	13	4437	44¾	43½	44½	+1¼
GulfRs	..	43	16⅛	15⅞	15⅞	— ¼
Gulton	10	238	u21⅜	21¼	21⅜	+ ¼
Halbtn	11	4608	25⅝	25¼	25½	
Hanna	23	26	18⅜	18¼	18⅜	
HeclaM	..	170	15¾	15½	15⅝	— ⅛
Heinz	..	940	29	28½	28⅝	— ⅜
HeineC	17	60	19⅛	18⅜	18⅝	— ⅛
Hercul	13	570	37⅜	36⅞	37⅜	+ ¼
Hershy	13	132	48¼	47½	48	+ ¼
HewlPk	15	7121	31½	30⅞	31⅜	+1
Hilton	14	420	66½	65¾	66¼	
Hitachi	..	490	32½	32½	32½	
Holiday	11	416	52⅛	52½	52⅞	
Hmstke	47	681	23⅜	23⅛	23⅛	— ¼
Honwell	15	1598	62	60¾	60⅞	— ¼
HousInt	9	2905	39⅜	38⅞	39	+ ⅛
HouInd	6	999	27¼	27	27¼	+ ⅛
I J						
IC Ind	15	1466	35¾	35	35⅛	— ⅜
ICN	69	407	10½	10¼	10⅜	
ICN pf 2.70	..	166	27¼	27	27¼	
INA In		16	17½	17¼	17¼	— ¼
ITTCp	10	8795	35⅜	35¼	35⅜	
INCO	..	8350	11¼	11¼	11½	— ⅛
IngerR	16	58	50⅛	49⅝	49⅞	+ ⅛
Interco	13	1321	65⅜	64½	65⅜	+1⅛
IBM	13	17300	130⅞	129⅝	130½	+1⅜
IntFlav	18	256	33½	32⅞	32⅞	— ⅞
IntHarv	..	915	7⅜	7⅛	7¼	
IntMin	11	983	38	37⅜	37⅞	— ⅛
IntMult	12	252	40⅞	40	40	— ¾
Int Pap	..	907	46⅞	46⅜	46⅝	— ⅛
Int Gp	13	62	40½	39⅞	40	— ⅜
IpcoCp	8	16	11⅜	11⅛	11⅛	
JohnJn	15	2344	46⅛	45⅝	45⅞	— ⅛
JoyMfg	14	200	23⅛	22¾	22⅞	— ⅛
K L						
KLM	..	8 202	18⅛	18	18⅛	+ ⅛
K Mart	10	6561	33⅞	33⅜	33⅞	+ ⅜
KaisAl	..	1488	14¼	14½	14¼	+ ⅛
KaufBr	5	51	13¾	13½	13½	+ ⅛
Kellogg	16	418	63	62⅝	62½	— ⅛
KerrM	32	759	33⅜	33	33¼	+ ¼
KimbCl	10	692	61¼	60⅞	61	— ⅛
Kopers	538	267	16¼	16	16⅛	+ ⅛
LTV	..	1506	5⅜	5½	5½	— ⅛
LTV pf 3.75i	..	2	37½	37½	37½	
LTV pfB2 29i	..	209	11⅜	10⅞	11	
LTV pfC3.94i	..	1	32	32	32	+ ½
LTV pfD.94i	..	22	8⅞	8⅝	8⅝	— ⅛
LearSg	9	211	48½	47½	47⅝	— ½
LeaRnl	13	x7	14⅛	d14¼	14⅛	
LeeEnt	19	45	41	40⅞	41	+ ½
Lilly	13	2519	u93	90⅛	92¼	+2⅛
Litton	12	5828	86⅛	81¾	86⅛	+3⅜
Lockhd	8	4142	46⅛	44⅞	46	+ ⅜
Loews	13	1527	47⅞	47	47¼	— ⅛
Loral	17	843	32⅞	32½	32¾	+ ¼
LLand	10	2170	34⅛	34⅛	34⅜	
Lukens	14	10	13⅞	13⅜	13⅜	— ⅛
M N						
MCA	47	17729	u54⅞	50¼	54⅛	+1⅛
MGM UA	..	1057	25	24¾	25	+ ⅛
MB LT	..	4	13⅛	13⅛	13⅛	
Macml	16	632	32¾	32	32⅜	+ ⅛
Mad Re	..	81	10¾	10⅝	10¾	
viManv	2	357	5½	5⅜	5⅜	— ⅛
MarMid	7	18	34⅜	34⅜	34⅜	— ⅛
MrshM	18	589	74⅜	74¼	74⅛	— ⅛
MartM	..	2017	32⅜	31⅛	31½	—1
Mary K	22	1502	13⅜	13⅛	13⅜	+ ⅜
Masco	16	642	33¼	32⅞	33⅛	+ ⅛
MasevF	..	2601	2⅝	2⅜	2⅝	+ ¼
MasCp	..	9	29½	29¼	29¼	— ¼
Mattel	17	246	15⅛	14¾	14⅞	— ⅛
Maxam	4	53	12½	12¼	12¼	— ¼
McDnld	14	1971	65⅝	64¾	65⅜	+1⅜
McDnD	8	770	71⅝	70¼	71½	+1
McGrH	16	236	46¼	45⅛	45⅜	— ⅞
McInt	..	11	27⅛	26⅞	27⅛	— ¼
Mead	11	800	37¾	36⅞	37¾	+1
Mesrux	13	284	24⅛	23½	24	+ ⅜
Melvill	13	343	46⅜	45⅞	46⅛	+ ⅛
Merck	16	1393	113	112½	113	— ¼
Merr Ly	12	2741	28½	27⅞	28⅜	+ ⅛
Mid Ros	..	79	15⅞	15⅜	15⅜	— ⅛
MMM	13	1585	77⅝	77½	77½	— ⅜
Mitel	..	205	6¼	6⅛	6⅛	— ⅛
Mobil	14	12503	31⅛	30½	30⅞	+ ¼
viMobl	..	120	9-16	9-16	9-16	
Mhwk D	..	288	1⅞	1¾	1¾	
Monsan	12	4028	44⅜	44	44½	+ ⅜
Morton	8	783	33¼	32¾	33¼	— ⅛
Motorla	33	1439	32½	31⅞	32	
NBI	8	258	11⅜	11⅛	11¼	
NCR	12	5305	35¼	34⅜	35⅛	+ ¾
NL Ind	..	1625	13⅜	12⅞	13	
NWA	23	2894	53⅜	51¾	52⅛	—1⅛
Nat Dist	28	605	31⅝	31⅛	31¼	— ⅛
NtGyp	7	718	u36	34⅞	35⅜	+ ⅜
NII	..	626	26¼	25¾	25¾	
NMedE	10	3312	20¼	19¾	20	+ ⅛
Nt Sem	31	1097	11⅞	11⅝	11¾	
NtSvcIn	12	159	33⅛	32½	32⅞	+ ⅜
Newmt	36	745	45½	44⅛	45⅜	+ ⅜
NiaMP .08	7	3074	18¾	18½	18¾	+ ¼
NorTel	..	454	32⅜	32¼	32¼	— ¼
Nthgate	..	80	3	2⅞	3	+ ⅛
NwStW	..	10	12⅛	11¾	12	
NYNX	8	1503	84	82⅜	84	+1½
O P						
Occ Pet	6	2175	34⅜	33½	34⅜	+ ½
Ohio Ed	6	1960	15¼	14⅞	15⅛	+ ¼
Olin	..	921	34½	34⅛	34⅜	+ ⅛
OutbdM	14	659	23½	23⅜	23⅜	
Owen Cn	8	324	34⅜	33⅜	34⅛	+ ⅜
OwenIll	9	328	48¼	47⅜	48¼	+ ⅜
PacG	7	11401	18⅝	18⅛	18½	+ ⅜
Pac Ltg	12	324	41⅞	41⅜	41⅞	— ¼
PacTele	8	2196	72¾	71⅞	72½	+ ½
PanAm	..	2563	8¼	8	8	— ⅛
PanhEC	12	1605	36½	36⅛	36⅜	
Penney	9	1337	49⅜	48	48¼	— ¾
Pennzol	20	446	48⅜	47⅜	47¾	
PeopEn	6	381	15⅜	15⅛	15⅜	+ ⅛
PepsiCo	11	1419	63½	63	63½	+ ⅜
Pfizer	13	2251	45⅜	44¾	45¼	+ ⅜
PhelpD	..	342	20⅞	20⅜	20⅞	+ ⅛
PhibS	20	6406	37½	37	37¼	+ ⅝
Philo El	6	5314	15½	15⅛	15¼	+ ⅛
PhilMr	8	2421	75¼	74	74¼	— ¼
Phil Pet	8	7343	12⅞	12½	12⅞	+ ¼
PitnyB	11	580	40⅞	40⅛	40¾	+ ½
Polarid	56	3666	u38⅛	37⅛	37⅞	+ ⅞
Pondr	33	1336	14⅝	14	14⅜	+ ⅜
Portec	27	34	16⅜	16¼	16¼	— ⅛
PortGE	8	562	19½	19¼	19⅜	+ ⅛
ProctG	16	2272	59⅝	58⅜	59½	+ ¾
PSv EG	7	2447	27⅞	27¼	27¾	+ ⅜
PugetP	7	277	14½	14¼	14¼	— ⅛
PulteH	13	1518	11¼	10¾	11⅛	+ ½
Q R						
QuakO	15	1338	56½	55½	56¼	— ¼
RCA	24	4941	47¼	45	45¼	—1⅛
Rals Pur	15	733	45⅞	45⅜	45½	
RangrO	..	235	3¼	3⅛	3¼	
Raythn	11	2169	49	48⅜	48¾	— ⅛
ReichC	14	489	32⅞	31⅜	31⅜	—1¼
Revere	2	229	16¼	15⅞	16¼	+ ¼
Revlon	18	4838	56¼	55⅞	56	+ ⅛
Rexnrd	10	194	14½	14⅛	14½	+ ⅜
Revn In	6	4147	26⅜	26⅜	26⅜	+ ⅛
RevMtl	8	395	32¾	32⅜	32⅜	— ½
RiteA	15	367	24¼	23¾	24	+ ⅛
Rockwl	9	1457	35⅜	34¾	35	— ½
Ronson	..	158	2¼	2⅛	2⅛	
RoylD	7	3285	63¼	63	63⅛	+ ⅛
S T						
SCM	17	1341	72¾	72½	72¾	+ ¼
Safewy	9	3329	35½	35	35½	+ ⅜
SDieG	9	1264	26⅜	26	26⅛	
Sandr	17	456	33	32½	32⅞	— ⅛
SFeSoP	13	14887	32⅝	31⅛	32½	— ⅜
SaraLee	14	2319	49¼	47⅜	48⅞	+1¼
Schr Plo	14	420	50⅜	50	50	
Schlmb	9	7220	33½	33	33⅛	— ⅛
Scott P	10	630	42⅜	42⅛	42⅜	+ ⅛
Seacnt	8	104	33¼	32¼	32¼	— ¾
Seagrm	12	836	41⅜	41	41⅛	
Sears	10	3982	34¼	33⅜	34¼	+ ⅜
Shakle	21	46	13⅞	13⅝	13⅝	— ⅛
Shell T	7	376	39½	39¼	39¼	
Shrwin	12	138	37⅜	36⅞	37⅛	— ⅛
Singer	9	2331	39¼	37½	38	—1¼
Smithln	..	198	7½	d 7¼	7½	+ ⅛
SmkB	10	1367	66	65⅜	66	+ ⅛
SnapOnT	12	747	35	34⅜	35	
SonyCp	14	1788	17¼	17	17¼	+ ⅛
SoetBk	10	31	31⅞	31⅜	31⅜	— ⅜
SCalEd	8	4498	25	24⅞	24¾	+ ⅜
South Co	6	7571	20⅜	20⅛	20½	+ ¼
SoRy	..	1	26⅜	26⅜	26⅜	+ ⅛
Soutind	10	5594	u39¾	37½	39	+1½
SwBell	8	1739	77⅞	76¾	77⅞	+ ⅞
Sperry	8	6130	48⅜	47½	47¾	+ ¼
Squibb	18	1277	71½	70¼	70¼	—1⅛
StdOOh	9	13644	u55¾	50¾	54¼	+3¼
Sterl Dg	15	5853	35¾	34⅛	35¾	+1½
StwWr	19	94	29⅜	29	29¼	— ⅛
SunCo	11	252	51½	50¾	51	
SunMn	..	285	6½	6¼	6¼	— ⅛
TRE Cp	27	786	28⅛	27	27	—1¼
TRW	39	913	82⅞	82	82⅛	— ½
Taft Brd	16	869	78¼	77¼	78	— ¼
Tandy	16	2210	34⅞	34⅜	34⅜	+ ⅛
Tndycft	14	39	14⅜	14⅜	14⅜	+ ¼
Tektrn	14	936	53½	52¼	52⅞	+ ⅜
Teldyn	7	834	256	247½	255	+4¼
Telex	11	960	46⅜	45¾	46⅜	+ ⅜
Templn	10	57	37¾	37½	37⅝	+ ⅛
Tenneco	13	2146	38½	38	38½	+ ½
Texaco	34	4172	38⅜	37⅜	38¼	+ ¼
Tex OGs	12	8501	18¾	17¾	18⅛	— ⅜
Textron	10	1032	47	46⅛	46⅞	+ ⅜
Tigerln	..	1930	8¼	7⅞	8⅛	+ ¼
Time I	16	1740	56	54⅞	55¾	+1
Timkn	21	63	45¾	45½	45¾	
Tonka .10	7	574	25¼	23⅜	24¼	— ¾
TC Pipe	7	42	16½	16¼	16¼	— ⅛
Transco	10	279	48¼	47½	48	
Transcn	6	88	7	6⅞	7	+ ⅛
Tranwy I	13	243	44⅞	44⅜	44¾	— ¼
Transwld	14	3574	42½	40	41⅜	+1⅛
TriCon	..	113	26⅜	26¼	26⅜	
Trico	13	169	6½	6⅛	6⅜	
TritEng	24	779	u30⅜	29¾	30	+ ⅜
U V						
UAL	111	2229	49⅛	48⅜	48¾	— ¼
UNC Re	..	286	10¾	10⅜	10½	— ¼
USG	6	187	39⅜	38⅜	39⅜	+ ⅞
Un Carb	..	3135	59⅜	58½	58½	— ⅛
UnPac	12	3574	49⅞	48⅞	49¾	+ ¾
UnBrnd	11	61	21½	21⅛	21⅛	+ ⅛
UtdMM	..	28	16⅜	16½	16⅜	+ ⅛
US Steel.20	19	2975	30½	30⅛	30¼	— ⅜
USWst	8	1043	77⅞	77½	77⅞	
Un Tech	10	2591	40⅜	39¾	39⅞	— ⅜
UnoCal b	8	3932	28¾	27⅜	28½	+ ¾
Upjohn	19	1226	120	118	118	— ⅜
Valero	..	1476	11½	11	11⅜	+ ⅛
Varco	..	204	4¾	4½	4¾	+ ⅜
Varco pf	..	17	u13½	13	13½	+1
Vornad	26	5	56½	56½	56½	+ ⅛
W X						
Wainoc	..	54	7	6¾	6⅞	
WkHRs	..	108	23	22⅞	23	+ ¼
WaltJm	7	149	35¾	35½	35¾	+ ⅜
WrnCm	..	1904	35⅞	35¼	35½	— ⅜
WarnL	13	3146	38½	37	38⅛	+1⅛
Wn Air	6	11322	8½	7⅞	8⅛	— ¼
WUnion	..	368	10¾	10½	10½	— ¼
Westg El	12	14110	u41⅛	39¾	41	+1⅛
Weyerh	22	1037	26½	26⅛	26⅛	— ¼
viWhPi	..	23	8⅞	8¾	8¾	
viWhPi pf	..	z430	17	16	16¼	+ ¼
Whit C	..	444	31⅝	30⅞	31⅝	+ ⅜
William	17	1719	32⅞	32⅛	32⅜	— ⅛
Winnbg	8	426	9⅜	9¼	9¼	— ⅛
Witco	9	99	36¼	35¾	35¾	— ¼
Wolwth	11	2326	52⅜	51½	52¼	+1
Xerox	13	2460	49⅜	48⅜	49	+ ⅜
ZenithE	844	787	17	16¾	16⅞	— ⅛
Zurnin	13	130	35¼	34¾	34⅞	— ¼

OPTIONS
TRANS-CANADA TRANSIGÉES

Option	Mois	Prix	Vol.	Op. en circ.	Der. trans.	Ferm. du Titre
A B						
Agnic E	Nv	15	3	40	410	$19⅛
Alcan	Fb	30	10	12	365	$32⅝
Alcan	Fb	32½	358	1381	210	$32⅝
Alcan	Fb	32½P	48	376	165	$32⅝
Alcan	Fb	35	30	1373	85	$32⅝
Alcan	Fb	35 P	45	365	280	$32⅝
Alcan	Fb	37½	73	741	40	$32⅝
Alcan	Fb	40	130	984	20	$32⅝
Alcan	My	32½P	10	45	180	$32⅝
Alcan	My	37½	5	100	100	$32⅝
Alcan	Nv	32½	25	699	70	$32⅝
Alcan	Nv	32½P	82	926	70	$32⅝
Alcan	Nv	35	52	2537	10	$32⅝
Alcan	Nv	35 P	58	1517	$2½	$32⅝
Alt Enr	Jn	20 P	10	20	315	$17
Asamo	Ja	12½	30	2887	65	$12¼
Asamo	Ap	10	10	79	$2¾	$12¼
Asamo	Ap	12½	4	339	105	$12¼
Asamo	Jy	12½	9	9	130	$12¼
BC Tel	Ap	22½	10	192	190	$23⅞
BCE	Fb	40	1	427	220	$41⅛
BCE	Fb	42½	127	1941	90	$41⅛
BCE	Fb	42½P	23	274	$2	$41⅛
BCE	Fb	45	15	1533	40	$41⅛
BCE	Fb	47½	2	520	30	$41⅛
BCE	My	40	6	155	295	$41⅛
BCE	My	45	9	369	75	$41⅛
BCE	Nv	40	2	1035	160	$41⅛
BCE	Nv	42½P	3	141	150	$41⅛
Bk B-C	My	6 P	10	181	125	$5
Bk Mtl	Fb	30	20	2977	135	$30⅜
Bk Mtl	Fb	30 P	40	1110	110	$30⅜
Bk Mtl	Fb	32½	12	1811	45	$30⅜
Bk Mtl	My	27½	11	59	345	$30⅜
Bk Mtl	My	30	2	338	175	$30⅜
Bk Mtl	Nv	27½	75	1292	315	$30⅜
Bk Mtl	Nv	30	453	4818	50	$30⅜
Bk NS	Mr	12½	15	3644	125	$13⅛
Bk NS	Jn	12½	2	29	155	$13⅛
Bk NS	Dc	12½	10	2776	90	$13⅛
Bow Val	Ja	15	15	944	65	$14¼
Bow Val	Ap	12½	10	50	270	$14¼
Brscn A	Ja	30 P	27	17	50	$32½
C D						
C Im B	Mr	35	40	250	335	$37⅝
C Im B	Mr	37½	5	1833	175	$37⅝
C Im B	Mr	40	20	1636	75	$37⅝
C Im B	Jn	37½	4	9	240	$37⅝
C Im B	Dc	37½	42	2039	100	$37⅝
C Marc	Nv	22½P	20	225	210	$20¾
CanP E	Fb	25	24	180	$3½	$27⅝
CanP E	Fb	25 P	10	75	20	$27⅝
CanP E	Fb	27½	232	923	155	$27⅝
CanP E	Fb	30	191	314	45	$27⅝
CanP E	My	25 P	20	70	40	$27⅝
CanP E	My	27½	7	603	$2	$27⅝
CanP E	My	27½P	20	96	115	$27⅝
CanP E	Nv	25	24	230	295	$27⅝
CanP E	Nv	27½	15	224	75	$27⅝
CanP E	Nv	27½P	10	249	40	$27⅝
Cascades	Mr	10	2	39	$2½	$11½
Cascades	Mr	10 P	20	52	60	$11½
Cascades	Mr	12½	2	379	95	$11½
Cascades	Mr	12½P	3	70	160	$11½
Cascades	Jn	12½	107	446	160	$11½
Cascades	Jn	12½P	11	40	185	$11½
Cascades	Dc	12½	9	157	50	$11½
Cmnc	Mr	12½	5	700	85	$12¼
Cmnc	Dc	12½P	5	308	65	$12¼
CP Ltd	Fb	15	20	671	$2¼	$16⅞
CP Ltd	Fb	17½	45	1866	70	$16⅞
CP Ltd	Fb	17½P	6	351	115	$16⅞
CP Ltd	My	15	4	310	270	$16⅞
CP Ltd	My	17½	114	1961	125	$16⅞
CP Ltd	Nv	22½	4	910	2	$16⅞
CRL	Mr	27½	5	20	$5	$30⅝
CRL	Mr	30	2	167	330	$30⅝
CRL	Mr	32½	15	162	220	$30⅝
CRL	Dc	30 P	6	661	120	$30⅝
CRL	Dc	32½	27	1252	95	$30⅝
CRL	Dc	32½P	30	378	235	$30⅝
CRL	Dc	35 P	11	94	$4½	$30⅝
CTr A	Mr	10 P	10	70	100	$9⅜
CTr A	Jn	9	3	5	125	$9⅜
CTr A	Jn	10	5	120	75	$9⅜
CTr A	Jn	10 P	10	15	110	$9⅜
CTr A	Dc	10	40	2650	30	$9⅜
Den B	Ja	12½	30	709	60	$12⅛
Den B	Ja	12½P	20	204	65	$12⅛
Den B	Ap	10 P	20	18	40	$12⅛
Dfs	Mr	25 P	15	37	135	$24⅝
Dfs	Dc	25 P	16	70	90	$24⅝
Dom M	Ja	12½	37	2218	65	$12
Dom M	Ja	12½P	40	588	105	$12
Dom M	Ap	12½	104	604	120	$12
Dom M	Ap	12½P	5	150	130	$12
Dom M	Jy	10	5	25	$3	$12
Dom M	Jy	12½	26	56	160	$12
Dom M	Jy	12½P	1	11	150	$12
E F						
Echo	Ja	17½	5	435	150	$17⅜
Echo	Ja	17½P	5	166	120	$17⅜
Echo	Ja	20	15	407	55	$17⅜
Echo	Ap	17½	21	176	$2¼	$17⅜
Echo	Ap	17½P	57	79	150	$17⅜
Echo	Ap	20	26	161	115	$17⅜
Echo	Jy	17½	5	9	255	$17⅜
G H						
Gnstar	Ja	27½	10	908	120	$27¼
Gnstar	Ja	27½P	10	365	90	$27¼
Gnstar	Ja	30	12	501	55	$27¼
Gnstar	Ap	30	10	60	100	$27¼
Gnstar	Jy	25	15	15	405	$27¼
Gulf C	Fb	17½	29	1147	315	$20⅛
Gulf C	Fb	20	110	3652	90	$20⅛
Gulf C	Nv	17½	180	1720	$2½	$20⅛
Gulf C	Nv	20	53	9630	35	$20⅛
Husky	Ja	9	5	781	80	$9½
Husky	Ja	10	196	6249	30	$9½
Husky	Ja	10 P	14	143	75	$9½
Husky	Ap	9	50	239	105	$9½
Husky	Ap	9 P	50	113	40	$9½
Husky	Ap	10	74	675	50	$9½
Husky	Jy	10	4	4	65	$9½
I J						
Imsco	Ja	22½	10	57	235	$23⅞
Imsco	Ja	22½P	10	27	55	$23⅞
Imsco	Ja	25	10	577	85	$23⅞
Imsco	Ap	22½	40	25	$2½	$23⅞
Inco	Fb	15	615	1286	145	$15⅝
Inco	Fb	15 P	25	91	85	$15⅝
Inco	Fb	17½	10	603	65	$15⅝
Inco	My	15 P	30	77	100	$15⅝
Inco	My	17½	10	132	100	$15⅝
Inco	Nv	17½P	50	322	195	$15⅝
IOil A	Fb	50	2	139	$3½	$51
IOil A	Fb	52½	2	155	185	$51
IOil A	My	50	2	14	$4	$51
IOil A	My	52½	5	14	305	$51
IOil A	Nv	52½	5	887	50	$51
I-City	Jn	17½	3	13	75	$16
L Mnr	Mr	32½	10	224	415	$32⅞
L Mnr	Mr	35	1	390	280	$32⅞
L Mnr	Jn	30 P	4	4	195	$32⅞
M N						
L Mnr	Jn	32½	4	14	$5	$32⅞
L Mnr	Jn	35	10	32	$3½	$32⅞
L Mnr	Dc	30 P	10	189	75	$32⅞
L Mnr	Dc	32½	66	301	285	$32⅞
L Mnr	Dc	35	39	1027	150	$32⅞
L Mnr	Dc	35 P	3	149	$3	$32⅞
L Mnr	Dc	37½	10	1000	60	$32⅞
L Mnr	Dc	37½P	10	97	$5¼	$32⅞
L Mnr	Dc	40	20	810	40	$32⅞
Mitel	Mr	8	8	82	140	$8⅜
Mitel	Mr	8 P	10	134	50	$8⅜
Mitel	Mr	9	20	1119	95	$8⅜
Mitel	Mr	10	10	626	60	$8⅜
Mitel	Dc	10	8	4072	20	$8⅜
Mitel	Dc	10 P	50	238	150	$8⅜
Moore	Fb	27½	5	149	60	$25½
Moore	Nv	23⅜	200	2289	$2¼	$25½
Moore	Nv	27½P	2	104	$2	$25½
Nat Bk	Fb	20	14	2441	125	$19⅞
Nat Bk	Fb	20 P	11	346	90	$19⅞
Nat Bk	Fb	22½	15	1547	50	$19⅞
Nat Bk	My	17½	10	800	$3½	$19⅞
Nat Bk	My	22½	15	290	75	$19⅞
Nat Bk	Nv	20	10	922	40	$19⅞
Nat Bk	Nv	22½	20	1323	10	$19⅞
Nor Tel	Ja	42½	50	369	330	$44¼
Nor Tel	Ja	42½P	32	247	100	$44¼
Nor Tel	Ja	45	13	1401	$2	$44¼
Nor Tel	Ja	47½	50	1334	90	$44¼
Nor Tel	Ja	47½P	40	339	360	$44¼
Nor Tel	Ja	50	29	786	50	$44¼
Nor Tel	Ja	52½	1	394	30	$44¼
Nor Tel	Ap	42½P	15	46	145	$44¼
Nor Tel	Ap	45	20	170	335	$44¼
Nor Tel	Ap	45 P	10	179	$2½	$44¼
Nor Tel	Ap	47½	10	205	220	$44¼
Nor Tel	Ap	47½P	15	100	$3¾	$44¼
Nor Tel	Ap	50	20	190	130	$44¼
Nor Tel	Jy	47½P	11	160	430	$44¼
Noran	Fb	12½P	5	50	40	$14⅜
Noran	Fb	15	15	1636	85	$14⅜
Noran	Fb	15 P	45	383	100	$14⅜
Noran	Fb	17½	3	1711	35	$14⅜
Noran	My	15	12	266	110	$14⅜
Noran	My	20	12	49	30	$14⅜
Noran	Nv	15 P	20	663	75	$14⅜
Noran	Nv	17½P	35	186	310	$14⅜
O P						
Obo 01	Mr	90	14	193	$3½	$93
Obo 01	Mr	90 P	12	234	130	$93
Obo 01	Mr	92½	144	779	195	$93
Obo 01	Mr	92½P	40	184	215	$93
Obo 01	Mr	95	10	398	100	$93
Obo 01	Jn	90 P	4	123	180	$93
Obo 01	Jn	95	28	167	125	$93
Obo 01	Dc	80	20		$12¾	$93
Obo 01	Dc	90	68	1276	$3	$93
Obo 01	Dc	90 P	4	1731	40	$93
Obo 01	Dc	92½	415	3890	115	$93
Obo 01	Dc	92½P	94	660	120	$93
Obo 01	Dc	95	26	1895	35	$93
Obo 01	Dc	95 P	45	256	280	$93
Obc 03	Dc	105	40	302	160	$106
Obc 03	Dc	105 P	20	50	110	$106
Obd 04	Jn	97½	26	26	$2	$96⅞
Obd 04	Dc	95	60	64	265	$96⅞
Obd 04	Dc	95 P	4	32	80	$96⅞
Obd 04	Dc	97½	52	82	100	$96⅞
Placer	Mr	22½	4	10	130	$22
Placer	Mr	25	20	611	45	$22
Placer	Dc	22½	10	665	65	$22
Placer	Dc	25	24	822	20	$22
Powr	Fb	20	1	780	50	$18¾
Powr	My	20	10	170	105	$18¾
Provigo	Mr	25 P	100	100	100	$24⅞
Q R						
Rang	Ja	5	10	4527	20	$4¼
Rang	Ja	5 P	10	785	75	$4¼
Rang	Ja	6	15	1787	8	$4¼
Rang	Ap	5	10	1332	35	$4¼
Rang	Jy	5	1	35	60	$4¼
Roy Bk	Ja	27½	94	439	$3½	$30½
Roy Bk	Ja	30	38	1839	120	$30½
Roy Bk	Ja	32½	10	1313	30	$30½
Roy Bk	Ap	30 P	20	295	105	$30½
Roy Bk	Jy	32½	10	30	110	$30½
S T						
Segrm	Ja	52½	10	119	$5	$55⅞
Segrm	Ja	55	10	470	315	$55⅞
Segrm	Ja	55 P	2	227	140	$55⅞
Segrm	Ja	57½	10	720	160	$55⅞
Segrm	Ja	60	40	661	95	$55⅞
Segrm	Ja	60 P	10	106	435	$55⅞
Segrm	Ap	50	75	125	$8	$55⅞
Segrm	Ap	55 P	5	98	205	$55⅞
Segrm	Jy	55	25	55	$5½	$55⅞
Shell C	Fb	22½	100	1434	150	$22½
Shell C	Fb	22½P	5	190	85	$22½
Shell C	Fb	25	2	728	80	$22½
Shell C	Fb	25 P	11	45	260	$22½
Shell C	Nv	22½	3	816	75	$22½
Shell C	Nv	22½P	10	158	45	$22½
Spar	Ja	27½	7	97	170	$28⅜
Spar	Ap	27½	20	27	240	$28⅜
Spar	Jy	25 P	10	10	70	$28⅜
Spar	Jy	27½	10	10	305	$28⅜
Stlco A	Fb	20	5	293	110	$20
Stlco A	Fb	20 P	15	79	65	$20
Stlco A	Fb	22½	10	2877	30	$20
Stlco A	My	20	10	587	$2	$20
Stlco A	Nv	17½	5	42	$2½	$20
TIX	Ja	130 P	10	15	$2	$132⅜
TIX	Nv	130	73	414	$3½	$132⅜
TIX	Nv	130 P	60	494	75	$132⅜
TIX	Nv	135	57	1341	85	$132⅜
TIX	Nv	135 P	15	196	$3	$132⅜
TIX	Dc	130	5	60	430	$132⅜
TIX	Dc	130 P	12	220	150	$132⅜
TIX	Dc	135	10	288	195	$132⅜
TIX	Dc	135 P	5	65	$4	$132⅜
Total P	Jy	20	20	20	290	$19⅞
TrAlt A	My	25	80	85	125	$25¼
TrC PL	Fb	22½	100	111	110	$22¼
TrC PL	Fb	22½P	80	70	140	$22¼
TrC PL	Fb	25	5	433	65	$22¼
TrC PL	My	22½	5	15	155	$22¼
TrC PL	My	27½P	20	75	$5½	$22¼
W X						
Wlkr R	Mr	27½	20	85	460	$31½
Wlkr R	Mr	30	10	419	260	$31½
Wlkr R	Mr	32½	283	2517	115	$31½
Wlkr R	Mr	35	1	862	50	$31½
Wlkr R	Jn	30	10	50	315	$31½
Wlkr R	Jn	30 P	10	25	115	$31½
Wlkr R	Dc	30	74	761	190	$31½
Wlkr R	Dc	30 P	150	318	35	$31½
Wlkr R	Dc	32½	62	854	60	$31½
Wlkr R	Dc	32½P	37	225	145	$31½
Wlkr R	Dc	35 P	4		365	$31½
Total volume			9400			
Total open interest				362591		

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

TRUST GÉNÉRAL
DÉPÔT GARANTI
11% (5 ans)
Interet annuel

MONTRÉAL

Tendance à la baisse

MONTREAL (PC) — La tendance était irrégulière hier à la Bourse de Montréal. L'indice général a cédé 0.15 point et affichait 128.12 au terme d'une séance très animée.

Le volume des affaires a grossi, atteignant 2,828,680 actions comparativement à 2,139,630 le jour précédent.

Le secteur des valeurs foretières a gagné 0.53 à 128.65, les services publics 0.51 à 133.52, les pétrolières 0.22 à 130.63 et les industrielles 0.28 à 109.41. Par contre, les minières enregistraient un recul de 0.18 à 109.83 et les bancaires une perte de 0.07 à 138.87.

Le titre Ima.:co, en baisse de 3-8 à $23 7-8 a été traité à 283,272 exemplaires. Sceptre Resources a cédé 10 cents à $4.80 et 300,401 actions ont changé de main.

D'autre part, Jannock Ltd a gagné 1-4 à $17 1-4, CP Ltd 1-8 à $16 7-8 et BNE 1-8 à $13 1-4.

Celanese est resté sur ses positions à $9.

Parmi les valeurs ayant enregistré de grandes variations, on note: St. Lawrence Cement (plus $1 3-8 à $20 3-8), Trust Général du Canada ($1 1-8 à $10 3-8) et Donohue ($1 à $17).

Sur 381 titres mis en jeu, 161 ont fini la séance en hausse, 110 en baisse et 110 inchangés.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

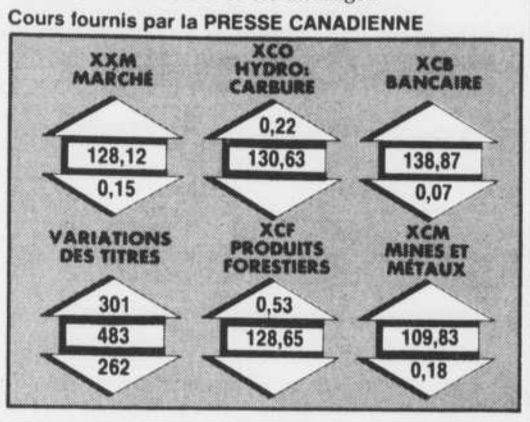

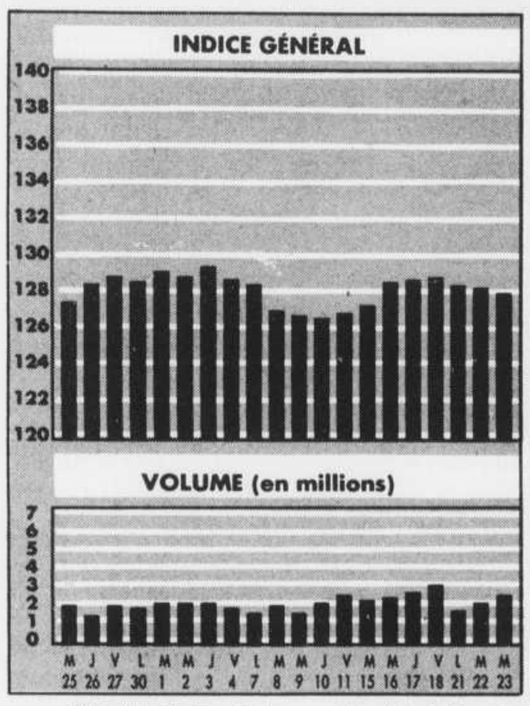

A B

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Aberford	z1	$8¾	8¾	8¾	+ ½
AberfrdWt	500	125	125	125	+ 4
Agnico E	1200	$19⅛	19	19⅛	
Aiguebelle	600	380	380	380	— 10
Alta energ	1000	$17	17	17	
Alcan Alu	17411	$33⅜	32¾	32¾	— ½
Alcan Wt	6775	430	410	415	— 15
Algoma 8	500	$24⅞	24⅞	24⅞	— ¼
Aligro	5550	$11½	11	11	— ½
Alum 2.312	350	$27	27	27	
AMCA int	6520	$13⅞	13¾	13¾	
Asamera	5259	$12½	12⅜	12½	+ ⅛
Asamera.8	400	$27¼	27¼	27¼	+ ¼
fAstral A	1000	$8½	8½	8½	+ ⅛
fAstral B	1950	$8½	8⅜	8½	+ ⅜
Atco 11.5	900	$32	31⅞	32	+ ½
BCE	65902	$41⅛	40¾	41⅛	+ ⅛
BCE 2.25p	577	$34⅜	34⅜	34⅜	+ ⅛
BCE 1.80p	1150	$28⅜	28¼	28¼	— ⅛
BCE 2.70p	6500	$42	41⅜	42	+ ½
B C Forst	2213	$9	8⅞	9	
BGRwt	1000	53	53	53	— 5
BC Phone	5400	$23⅞	23¾	23⅞	+ ⅛
BP Can	1200	$30¾	30¾	30¾	+ ¼
Bank NS	55041	$13¼	13⅛	13¼	+ ⅛
Baue Cont	1600	$10¼	10	10	— ⅛
Bq Mercn	8700	$9¼	8⅞	9	— ⅛
B.Mct.2	45500	$24⅝	24⅝	24⅝	+ 4⅝
Baue Mtl	33977	$30½	30¼	30⅜	— ⅛
BMO 2.85	300	$37¼	37¼	37¼	+ ⅛
BMO $2.50	2510	$28	27¾	28	+ ¼
BMO Wts	3760	450	435	435	— 15
Bq Eparg	5885	$23½	23¼	23¼	
Baue Nat	81001	$20⅛	19⅞	19⅞	— ⅛
B.Na.W	22525	234	200	215	— 20
BqNat 2.94	2075	$39⅞	39¾	39⅞	— ⅛
Bq Nat s4	z50	$27⅜	27⅜	27⅜	— ⅛
BqNat.wfO	107	$87½	87½	87½	+ 5½
Bq Royale	19152	$30⅝	30⅜	30⅜	— ⅛
Bq Ry Wt	4400	370	365	365	+ 5
BaRy 1.45	2500	$17⅞	17⅝	17⅝	— ¼
BaRy 2.75	3200	$32¾	32¼	32¾	+ ½
Barrick R.	2001	187	185	187	+ 2
Berkley.pr	9700	430	400	430	+ 65
Biotech	1100	370	355	355	— 5
fBomb A	400	$12¾	12½	12½	
fBomb B	7460	$12⅝	12⅝	12⅝	
Bow Val	767	$14⅛	14⅛	14⅛	+ ⅛
BowVl2.05	100	$26½	26½	26½	+ ⅜
Bow.R.2.12	100	$23¼	23¼	23¼	— ¼
Brascade	1327	$39⅝	39⅝	39⅝	
Brascan A	4050	$32½	32¼	32½	— ¼
Bruncor	3321	$17¼	17	17⅛	
Brunswick	3000	$12½	12½	12½	— ¼

C D

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
CAE Ind	6675	$17⅜	17⅛	17⅜	+ ⅛
CB Pak	5650	$22⅝	22	22½	+ ½
CB Pak.wt	1450	$9	8½	9	+ ⅜
CIL	z25	$29⅞	29⅞	29⅞	— ⅛
CMP 84 u	200	$45½	45½	45½	
Cad Frvw	2000	$13¼	13⅛	13¼	+ ½
Cad Fw a	28500	$9¾	9⅝	9⅝	
Cad.Fw.wt	500	$7½	7¼	7½	+ ½
CadFw B	16625	$10	10	10	
Cambridge	300	$18½	18½	18½	+ ⅛
Cbrgwt	1000	380	375	375	— 5
Camp R	41226	290	290	290	— 5
fCDC	501	$9⅞	9⅞	9⅞	— ⅛
CDC 1980	2525	$17⅜	17¼	17⅜	
CDEv.r	1000	435	435	435	— 15
C Imp Bk	22502	$37¾	37⅝	37⅝	+ ⅛
CIBq 2.05	1550	$30⅛	30	30⅛	
CIBQ 3.562	341	$28⅝	28½	28⅝	
CIBC w.a	500	$6½	6½	6½	
CP Ltee	63071	$16⅞	16¾	16⅞	+ ⅛
fC Tire A	6836	$9½	9¼	9⅜	+ ⅛
fC Utilit A	2300	$18¼	18¼	18¼	
C Utilit B	3100	$18¼	18¼	18¼	
C Util Prk	1000	$27¾	27¾	27¾	
C Util prL	391	$28½	28½	28½	+ ⅛
C Util wta	3500	360	345	345	
C Util wtb	3000	350	350	350	+ 5
fCmnac.A	2050	$19⅛	18⅞	18⅞	— ⅜
Canron A	14150	$13⅞	13½	13⅞	+ ½
Canterra	250	$9¼	9¼	9¼	+ ½
Carl Ok	1450	$12½	12⅜	12½	— ⅛
Cascades	23627	$11¾	11⅜	11½	— ⅛
Celanese	62353	$9	9	9	
Cent.D.srl	700	475	475	475	
fCFCF.Inc	276	$15⅛	15⅛	15⅛	+ ¼
Charan	510	$9⅝	9⅝	9⅝	
Chrn.w	11600	$6	5⅞	5⅞	— ⅛
Chart 1982	500	370	370	370	
fChateau	1674	$21	20⅞	21	+ ¼
Circo Crft	2325	$7	7	7	— ⅛
CimL PrE	2114	$11⅝	10½	11⅝	+ 1⅛
Cim L 1.17	1000	$14½	14¼	14½	+ ½
Cominco	6475	$12¼	12⅛	12⅛	
CmRadio.a	200	490	490	490	
Cmp Inv	7100	290	285	285	— 5
Comterm	6500	210	205	205	— 2
Comt.Wt	7200	145	141	141	— 4
C Bath A	4816	$16½	16¼	16½	+ ⅛
C Distb A	1801	$6⅛	6⅛	6⅛	+ ⅛
fCDistb B	500	$6	6	6	+ ⅛
Cons Gas	1600	$24¾	24⅝	24¾	
Corby A	z28	$37⅝	37⅝	37⅝	— ⅜
fCrain RL	800	$19⅞	19⅞	19⅞	+ ⅛
CiDesi pr	100	$11⅝	11⅝	11⅝	
fCrownx.A	4000	$20	20	20	— ⅜
Crwn.Pr.1	2300	$29½	29½	29½	+ ⅜
Daon Dvlp	26602	485	460	480	+ 20
Datagram	7647	345	330	335	— 15
Datamark	700	300	300	300	— 10
Denison.A	700	$12⅞	12¾	12⅞	
fDenisonB	3601	$12	11¾	12	+ ⅛
Den9.75	8600	$25⅝	25½	25½	— ⅛
Den9.50	2100	$24⅞	24¾	24⅞	+ ¼
Dofasco	3161	$24¾	24½	24⅝	+ ⅛
Dfs	800	$35¼	35⅛	35¼	+ ¼
Dofor A	2900	$8⅞	8¾	8¾	— ⅛
Dofor pra	100	$24¾	24¾	24¾	— ⅛
Domco Lte	3130	$21	20	20½	
Dome Cda	4600	$8	7⅞	8	
Dome Mns	640	$12⅛	11⅞	11⅞	— ⅛
Dme.M.wt	1500	280	275	280	+ 15
Dme.wt.a	6600	375	365	375	+ 10
Dome Pet	7616	262	260	260	+ 2
Dome.wt	3000	33	31	31	— 4
Domtex	2548	$11⅛	11⅛	11⅛	+ ⅛
Domtar	2985	$19⅛	19	19⅛	+ ¼
Donohue	34450	$17	16½	17	+ 1
DuPont A	350	$22⅝	22⅝	22⅝	
fDylex Ltd	5800	$13⅜	13¼	13⅜	+ ⅜
Dyrprb	1100	$7⅜	7⅜	7⅜	+ ⅛

E F

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Echo Bay	16900	$17⅜	17¼	17¼	
Emco Ltd	4900	$20¾	20½	20½	— ¼
Entrep CP	6322	$27¾	27½	27⅝	+ ⅛
Epitek Int	15300	36	35	35	
Eq. Denis	1300	240	235	240	— 10
FCA Inter	100	$19	19	19	
FalLtee	525	$17¼	17⅛	17¼	
FILteeWts	500	$26¼	26¼	26¼	— ¾
Fulcrm 6p	200	$11	11	11	

G H

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
GBC Ltd	6430	182	182	182	+ 1
Gaz Metr	7405	$11⅜	11¼	11¼	
Genstar	3650	$27½	27¼	27¼	— ⅛
Genstar c	500	$30⅛	30⅛	30⅛	+ ⅜
Genst.2.E	6000	$25⅛	25⅛	25⅛	+ ⅛
Geocrude	56600	375	370	370	+ 10
fGldcrp.A	8100	$6¾	6⅝	6¾	
Gldcrp.Wt	5500	53	50	52	— 3
Goodfellw	600	395	395	395	+ 15
Gr.T.GTC	400	$12⅜	12½	12½	
Guardcor	1500	$8½	8½	8½	
Gdcor.wt	z100	70	70	70	
Gulf Can	18857	$20⅛	20	20⅛	+ ⅛
Hartco	200	420	420	420	
Hawker	2350	$21⅞	21½	21⅞	+ ¾
Hees.Int	2302	$22	21⅞	22	+ ¼
Hees.wt	700	$5⅝	5½	5½	— ⅛
Helix	12500	$7	6¾	7	
Hir Walkr	12658	$31½	31⅛	31½	+ ⅜
H Wlkr D	2818	$28⅛	28	28⅛	+ ⅛
H Wlkr E	3200	$29¼	29⅛	29⅛	
Wlkr Wts	100	265	265	265	— 5
H.Wlkwt88	500	390	390	390	
Hollin Inc	226	$21	21	21	+ 1
Husky Oil	290	$9⅜	9¼	9⅜	+ ¼

I J

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Imasco	283492	$24⅛	23¾	23⅞	— ⅜
Imp Oil A	6236	$51⅛	50⅞	51	
Inco Ltd	24572	$15⅞	15½	15½	— ½
Indal	300	$16⅛	16⅛	16⅛	
Inind NG	800	$22⅛	22	22	
Innopac	z65	$13⅞	13⅞	13⅞	
IBM	940	$178	177¼	178	+ 1¼
Int Paints	125	$145	145	145	— 5
Inter Pipe	850	$42⅝	42⅜	42⅜	+ ⅛
Inverness	500	$5½	5½	5½	+ ⅛
Invern8.75	200	$14⅞	14⅞	14⅞	+ ⅛
Irwin Toy	z45	$5¾	5¾	5¾	
fIvaco A	2033	$19½	19⅜	19⅜	+ ¼
Ivaco B	150	$20	20	20	— ¼
Ivaco.sr1	400	$27½	27½	27½	— ¼
Ivaco.sr2	600	$28	28	28	+ ⅜
Ivaco.sr4	z50	$32⅛	32⅛	32⅛	
Janock	117602	$17⅜	17	17¼	+ ¼
Janck Wts	4300	$9⅞	9⅝	9¾	+ ¼
Labatt	3010	$29	28⅝	28⅞	+ ⅜
LafargeCo	2300	$10½	9⅞	10½	+ ¾
Laidlaw A	400	$15	15	15	+ ⅛
Laur.Mutl	1000	$25¾	25¾	25¾	
fLaVrdy a	800	225	225	225	— 5
Loblaw	101	$21½	21½	21½	+ ⅞
Lonvest	1401	$17¾	17¾	17¾	— ⅛
LnvstW	1000	240	240	240	+ 15
Louvem	16100	120	116	120	+ 4
Louvem.pr	200	210	210	210	
LouvmWt1	z200	8	8	8	— 12
LouvmWt3	z200	25	25	25	— 5

M N

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
MICC Inv	9200	375	360	375	+ 15
MPA vid	6400	$5⅛	480	5	+ 10
Mclean X	18200	$13	13	13	
McM Bldl	122	$18⅛	18⅛	18⅛	+ ⅛
MntobaP.p	100	$27¼	27¼	27¼	+ ¼
C Marconi	1800	$20¾	20½	20¾	+ ⅛
Marit El	375	$29⅛	29⅛	29⅛	— ⅛
fMarit Tel	9262	$14¾	14⅝	14½	— ⅛
Mrt pr B	900	$11	11	11	+ ½
Mark Spen	10600	$14¼	14	14¼	+ ⅜
Mass Fer	5210	340	325	340	+ 15
McNeil M	5300	495	480	490	— 10
Merland	1500	340	335	340	+ 5
fMeston	3200	170	170	170	— 5
Midep.Int	2625	220	210	210	— 50
Min Lac	1660	$33	32½	33	+ ½
Mitel Corp	1600	$8⅞	8⅝	8⅝	— ⅛
fMolson A	1880	$18⅞	18⅝	18⅝	
Molson B	700	$19⅝	19⅛	19⅝	+ ¼
MTrco.Wt	500	70	70	70	+ 5
Moore	18284	$25⅝	25¼	25⅝	+ ⅛
fMorgn T	500	340	335	335	— 10
Multidev	1500	340	335	340	
Multi.w	11800	86	70	80	+ 5
Muscocho	1000	375	375	375	— 5
Musco pr	200	$14¾	14¾	14¾	+ ⅛
Nabisco L	1600	$27¼	27	27¼	+ ½
NB Tel p	200	$16½	16½	16½	— ¾
NB Tl 1.85	z77	$21	21	21	— ¼
NfldLiht A	4650	$16½	16⅜	16⅜	+ ¼
NfldL 512	100	$5½	5½	5½	— ⅜
NfldL 514	150	$5¼	5¼	5¼	— ½
NfldL 9p	200	$9¼	9¼	9¼	— ¾
NfldL 9.84	600	$11	11	11	
Nfld 1414	1700	$11½	11¼	11¼	— ¼
NewTel	6655	$16	15¾	16	+ ¼
NfldT 13.5	200	$23½	23¼	23¼	— ½
Noranda	23583	$14½	14¼	14⅜	— ⅛
Noran pA	150	$100	100	100	
Norcen.En	650	$14⅝	14⅝	14⅝	
fNoreNv	500	$13⅞	13⅞	13⅞	— 1
Normick	125	$7⅜	7⅜	7⅜	
Nor Tel	22931	$44⅜	44	44	— ½
fNova Alt	6199	$6⅛	6	6⅛	+ ⅛
Nova 12	2491	$28	28	28	+ ⅛
Nova 11.24	500	$28¼	28¼	28¼	— ½

O P

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Oakwood	1001	$9	9	9	+ ⅜
OakwoodA	1300	$8¼	7¾	8¼	+ ⅜
Oak Pr A	200	$21¼	21¼	21¼	+ ½
fOcelot B	500	$6¾	6¾	6¾	
fOsha A	300	$33¾	33¾	33¾	
Pancdn Pt	3100	$34¾	34¾	34¾	+ ¼
Peerless	1000	$6¼	6¼	6¼	+ ¼
Perkins.P.	500	465	465	465	— 5
Pet Sun	300	175	175	175	+ 5
Pet—sun.wt	600	41	41	41	+ 1
Placer Dv	221	$21⅞	21⅞	21⅞	+ ¼
PlacerDwt	3100	137	120	137	+ 9
Placer.wa	1500	280	280	280	+ 10
Placer R	1500	$9⅛	9⅛	9⅛	+ ⅛
fPowr Cr	16480	$18⅞	18⅝	18¾	
Power Fin	z54	$24¼	24¼	24¼	— ⅛
Promatek	7300	320	315	315	
Prooptic	400	170	170	170	
Provigo	54875	$24⅞	24⅝	24⅞	+ ⅛

Q R

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Que Tel	752	$39¾	39⅝	39¾	+ ¼
Quebecor	2799	$11⅝	11⅜	11⅜	— ¼
Redpath	23050	$13¼	13¼	13¼	+ ¼
fReitmn A	100	$23⅜	23⅜	23⅜	+ ⅛
Rio Algom	780	$22⅛	22⅛	22⅛	+ ⅛
RogersC A	z5	$9⅞	9⅞	9⅞	+ ¼
fRollnd A	1300	$17½	17	17	— ¼
Ro—na.pr.1	100	$10¼	10¼	10¼	+ ⅛
Ro—na.pr.2	300	$10¼	10¼	10¼	— ⅛
Ry Trco A	1336	$21	20⅞	21	+ ¼
RTrstc2.93	900	$29½	29¼	29¼	— ½
Royex Gld	z27	220	220	220	— 60
Royx PrA	z9	485	485	485	— 140

S T

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
SHL Syst	7800	$9⅛	9	9	— ⅛
fSI CemA	7100	$20⅜	19½	20⅜	+ 1⅜
Sceptre	300401	485	480	480	— 10
Seagram	12150	$56⅜	55¾	56⅛	+ ⅛
Sears Can	2022	$10⅜	9¾	10⅜	+ ⅝
fSelkirk A	1800	$21½	21	21⅜	— ⅛
Selkirk Wt	850	$6¼	6⅛	6⅛	— ⅛
Sensormat	300	350	350	350	
Shell Can	5100	$22⅞	22½	22½	— ⅜
Sigma Mn	z8	$8½	8½	8½	— ⅜
SEEvld'or	1000	250	250	250	+ 30
Southam	3300	$13¾	13⅝	13⅝	+ ⅛
fSpar Aer	2603	$28¼	27⅞	28⅛	+ ⅜
fSparCap	25900	430	415	420	— 5
fSteinb A	265	$26½	26½	26½	
Stbg Pr D	16000	$28⅝	28⅝	28⅝	— ⅛
Stelco A	2027	$19⅞	19⅞	19⅞	— ⅛
Stelco Wts	1000	92	92	92	— 3
Stel 1.94	3600	$23⅜	23¼	23⅜	
Stelc 3.625	100	$29⅞	29⅞	29⅞	— ⅛
Sullvn.Min	3300	405	400	405	
Sumabus	700	$7⅞	7¾	7⅞	+ ⅛
Teck A	300	$14⅝	14½	14½	+ ⅛
fTeck B	2600	$13½	13½	13½	— ⅛
Teck.SerF	1700	$26¾	26⅝	26¾	+ ¼
fTele—Cap	5375	$9¼	9	9	— ½
Tembec.A	500	285	285	285	
Texaco.Rc	1000	$13½	13⅜	13½	+ ⅛
Thomsn A	8550	$21⅛	21	21⅛	
TIE teleco	1000	$7¼	7⅛	7⅛	— ¼
Tor Dm Bk	10845	$23¾	23½	23½	— ¼
TDm 1.83	100	$23¾	23¾	23¾	+ ½
TrDm 2.37	400	$27¼	27	27¼	+ ½
Total Pete	5700	$20	20	20	— ⅛
Total.P.wt	600	275	271	271	+ 6
Tot Pet pr	641	$38	38	38	
TrAlta A	11300	$25¼	25	25¼	+ ⅜
TrAlta 8.4	500	$27	27	27	+ ½
TrCan Pl	23180	$22½	22⅛	22¼	
TrCan 2.8	1900	$35¾	35¼	35¼	— ¼
TrCan pre	700	$56½	53½	53¾	+ ½
TrCan pf	1000	$56¾	56¾	56¾	+ ¼
TCdo rs A	1600	260	255	257	+ 2
Trs mount	100	$9¾	9¾	9¾	— ¼
Trillium T	1000	$10⅞	10⅞	10⅞	+ ⅛
Trimac	2028	325	325	325	— 5
Trizprc	36700	$25⅜	25⅜	25⅜	+ ¼
Trust Gen	18180	$10⅜	9¼	10⅜	+ 1⅛
Turbo Rs	8500	47	46	46	
Ultrmar	z8	365	365	365	— 5
Ultra Ser1	40000	$26¾	26¾	26¾	+ ⅛
Uniges A	400	$5⅝	5½	5⅝	+ ¼
fUnigs B	1300	450	445	450	
Uniges.Wt	9500	97	90	91	— 7
Uni.pro	50150	$8¾	8¾	8¾	
Union.Ent	1350	$12	12	12	— ⅛
Velcro Ind	120	$41	41	41	+ ½
Verso.CIB	500	385	385	385	— 15
Visway	2904	$6¾	6¾	6¾	
Volcano	1300	$7⅛	7	7	

W X

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Wiax A	4000	$15	15	15	— ⅛
Webb Knp	100	160	160	160	
Westburne	1365	$15¼	15	15	
Wcst Trn	200	$16⅜	16⅜	16⅜	
WorldEq.A	240	$8½	8½	8½	
Wrld wt.A	1240	37	37	37	
Wrld wt.B	1740	120	117	117	
Xerox Cn	100	$20¼	20¼	20¼	+ ⅛
Xerox wt	700	240	240	240	— 5
Junior Mines Oils					
Abcourt	11381	119	112	112	— 7
Abitibi As	1500	44	44	44	— 2
AbiRes	14500	30	29	30	+ 5
Barexor	22800	60	57	60	+ 1
BrosnorEx	z1	85	85	85	— 9
D'Or Val	3118	170	165	165	+ 5
Dufresnoy	500	30	30	30	
Dumagmi	504	400	400	400	
Dumont	3000	17	17	17	
Dyna Mn	10500	12	11	11	— 1
Explo Que	1000	36	36	36	
Gln.Group	5500	94	90	94	+ 4
Gln.grpWt	5500	16	16	16	+ 1
Gold Tigr	12764	54	54	54	+ 4
Goldex ltd	4500	185	180	180	— 5
Goldex.Un	2500	200	200	200	+ 5
Gordex	2300	185	180	185	— 5
JAG Mine	2000	42	42	42	+ 2
Lynx Exp	14000	32	28	28	— 4
Maufort	11500	60	60	60	
Maufo.wtb	3000	4	4	4	
Mnra Res	5000	34	34	34	— ½
N.Pascalis	1000	61	61	61	
Oakw Intl	1000	7	7	7	— 1
PeronG	10200	282	270	274	+ 4
Queenstn	2000	151	151	151	
Rouyn.Rs	25033	140	128	140	+ 5
Vior	2700	102	100	102	+ 1
StandardG	4500	28	28	28	
Tandem	800	180	180	180	+ 10
W Q Mnes	24000	68	66	68	— 2
Yorbeau	3000	83	81	81	— 2

Total market: 2,829,980..........

Precious Metal Certificates

Certificates	Oz	High	Low	Close
Grdn slvr	5000	6.20	6.20	6.20
Grdn gld	600	326.90	326.00	326.90
B.Rep.gld	200	327.00	326.50	327.00

Contrats à terme sur le bois de sciage de l'Est

—Season— High	Low		Settle: High	Low	Price	Chg.	Open Int.
LUMBER(MEM)—130,000			bd.ft.;US$—1,000bd.ft.				
173.63	16.63	NV			210.90	—.20	0
214.00	18.75	JA			214.00	—.30	2
23.88	11.25	MR			217.60	+.10	0
20.13	4.50	MY			221.50	+.50	0

Total open interest: .....2 ... ...

TAUX D'INTÉRÊT

Tableau comparatif des TAUX HYPOTHÉCAIRES et de PRÊTS PERSONNELS

Institutions financières	Unifamilial Duplex/Triplex 1 an	2 ans	3 ans	5 ans	Multilogement 1 an	2 ans	3 ans	5 ans	Semi-commercial et commercial 1 an	2 ans	3 ans	5 ans	Prêts personnels
Banques													
Banco central Can.	10	10¾	12	—	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d
Commerce	10	10¾	11½	12	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	12¾
Épargne	10	10¾	11½	12	10¼	11	11½	12	10¼	11	11½	12	11½
Montréal	9¾	10½	11¼	12	—	—	11½	12	n/d	n/d	n/d	n/d	11¾
Nationale	10	11	11½	12¼	10¼	11	11¾	12½	10½	11¼	12	12¾	11¼
Nouvelle-Écosse	10	10¾	11¼	11¾	—	—	—	—	—	—	—	—	11¾
Royale	10	10¾	11¼	11¾	—	—	—	—	—	—	—	—	10¾
Toronto-Dominion	10	10¾	11¼	11¾	—	—	11½	12	10¼	11½	12	12¼	11¾
Caisses pop.Mtl.*	10	10¾	11¼	—	10¼	11	11½	—	n/d	n/d	n/d	n/d	11½
Caisses pop. Qbc.*	10	10¾	11½	12	10¼	11	11¾	12¼	10½	11¼	—	—	10½
Fiducies													
Canada Trust	9¾	10¾	11½	12	10	11	11¾	12¼	10	11	11¾	12¼	12¾
Crédit-Foncier	10	10¾	11½	12	10	10¾	11½	12	10¼	11	11¾	12¼	—
Fiduciaires	10	10¾	11½	12	10	10¾	11½	12	10	10¾	11½	12	—
Fiducie Guardian	10½	—	12	12¼	10¼	—	12	12¼	n/d	n/d	n/d	n/d	—
Fiducie Québec	10¼	10¾	11½	12	10¼	10¾	11½	12	10¼	11	11½	12¼	—
Trust Financial	—	—	—	—	—	—	—	—	12⅜	—	13½	13¾	—
First City	—	—	—	—	10¼	—	11½	12	10¼	—	11½	12	—
Guaranty Trust	10	10¾	—	12	10	10¾	—	12	—	—	—	—	—
Montréal Trust	10	10¾	11½	12	10	10¾	11½	12	10	10¾	11½	12	—
Morguard Trust	—	—	—	—	10	—	11¼	11¾	10¼	—	11¼	11½	—
Permanent	10	10¾	11½	12	10¼	11	11½	12	10¼	11	11½	12	11¾
Prêt et Revenu	10	11	11½	12	10	11	11½	12	n/d	n/d	n/d	n/d	—
Soc. Nat. Fiducie	10	11	11½	12	10¼	11¼	11¾	12¼	n/d	n/d	n/d	n/d	—
Trust Général	10	11	11½	12	10¼	11¼	11¾	12¼	10¾	11¾	12¼	12¾	—
Trust Morgan	10¼	10¾	11¼	—	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	—
Trust National	10	10¾	11½	12	10¼	11	11¾	12¼	10¼	11	11¾	12¼	10
Trust Royal	9¾	10¾	11¼	11¾	9¾	10¾	11¼	11¾	9¾	10¾	11¼	11¾	12½

Compilation **Fiducie du Québec** — 23 octobre 1985 * Taux recommandés par les Fédérations des caisses populaires Desjardins de Montréal, de l'Ouest-du-Québec et de Québec.

Tableau comparatif des taux d'intérêts sur les DÉPÔTS GARANTIS

Institutions financières	Court terme: Dépôt min. ($)	À demande 1 à 29 jrs	30 - 59 jrs	60 - 89 jrs	90 - 179 jrs	180 - 364 jrs	Long terme: Dépôt min. ($)	1 an annuel	2 ans annuel	3 ans annuel	4 ans annuel	5 ans annuel
Banques												
Banco central Can.	5,000	—	8	8	8¼	8½	5,000	9¾	—	—	—	—
Commerce	5,000	—	6¾	7	7¼	7½	1,000	8¾	9½	10¼	10¼	10¾
Continentale	5,000	—	6¾	7	7¼	7½	1,000	9	10	10½	10¾	11
Épargne	3,000	—	6¾	7	7¼	7½	1,000	8¾	9½	10¼	10½	11
Mercantile	5,000	—	6¾	7	7¼	7½	5,000	8	8¼	8½	8¾	9
Montréal	5,000	—	6¾	7	7¼	7½	1,000	8¾	9½	10¼	10¾	11
Nationale	5,000	—	6¾	7	7¼	7½	1,000	8½	9¼	10¼	10½	10¾
Nouvelle-Écosse	5,000	—	6¾	7	7¼	7½	1,000	9	9¾	10	10¼	10¾
Royale	5,000	—	6¾	7	7¼	7½	1,000	8¾	9½	10	10¼	10¾
Toronto-Dom.	5,000	—	6¾	7	7¼	7½	1,000	8¾	9½	10	10¼	10¾
Caisses pop. Mtl.*	5,000	—	6¾	7	7¼	7½	2,000	8¾	9¼	9¾	—	—
Caisses Pop. Qbc.*	3,000	—	7	7¼	7½	8	1,000	8¾	9½	10¼	10½	11
Fiducies												
Canada Trust	5,000	—	6¾	7	7¼	7¾	1,000	8¾	9¾	10½	10¾	11
Crédit-Foncier	5,000	—	7	7¼	7¾	8	500	9⅛	10	10⅝	10⅞	11⅛
Fiduciaires	5,000	—	7¼	7½	7¾	8	500	9	9¾	10½	10¾	11
Fiducie Guardian	5,000	—	8⅛	8⅛	8⅛	8⅛	1,000	9⅛	10	10⅝	10½	11
Fiducie Québec	5,000	—	7	7¼	7¾	8	1,000	9	9¾	10¼	10⅝	11
First City Trust	5,000	—	8	8	8¼	8¼	500	9¼	10	10½	10¾	11
Guaranty Trust	5,000	—	6¾	7	7¼	7¾	1,000	9	10	10½	10¾	11
Montréal Trust	5,000	—	6⅞	7	7½	8	1,000	9⅛	10	10½	10½	11⅛
Morguard Trust	10,000	—	8	8	8¼	8½	1,000	9¼	10	10½	10¾	11
Permanent	5,000	—	6¾	7	7¼	7¾	1,000	8¾	9¾	10½	10¾	11
Prêt et Revenu	5,000	—	7½	7¾	8¼	8¼	500	9	10	10½	10½	11
Soc. Nat. Fid.	2,000	—	7¼	7½	8	8¼	500	9	9½	10	10¼	10½
Trust Financial	5,000	—	8½	8½	8⅞	8¾	500	9⅜	9¾	10½	10½	10¾
Trust Général	5,000	—	7	7¼	7¾	8	1,000	9⅛	10	10½	10¾	11⅛
Trust Morgan	5,000	—	8.1	8.1	8.2	8.2	1,000	9⅜	9⅞	10⅝	10⅝	11⅛
Trust National	5,000	—	6¾	7	7¼	7¾	500	9	9¾	10½	10¾	11
Trust Royal	5,000	—	7¼	7½	8	8¼	1,000	8¾	9¾	10¼	10½	10¾

Compilation **Fiducie du Québec** — 23 octobre 1985 * Taux recommandés par les Fédérations des caisses populaires Desjardins de Montréal, de l'Ouest-du-Québec, et de Québec.

OPTIONS

A B

Option	Mois	Prix	Offre	Dem.	Dern. Trans.	Op. en cir.
Agnic E	Fb	15	435	460	465	40
Agnic E	Fb	15 P	5	30	25	20
Agnic E	Fb	17½	230	255	$2½	156
Agnic E	Fb	17½P	50	65	55	80
Agnic E	Fb	20	115	140	115	79
Agnic E	Fb	20 P	155	180	145	45
Agnic E	Fb	22½	40	65	30	40
Agnic E	Fb	22½P	355	380	360	30
Agnic E	My	17½	295	320	$3¼	10
Agnic E	My	17½P	70	95	95	10
Agnic E	My	20	165	180	185	30
Agnic E	My	20 P	180	205	$2	10
Agnic E	My	22½	70	95	65	
Agnic E	My	22½P	365	390	460	
Agnic E	Nv	12½	$6⅝	$7	$6⅞	6
Agnic E	Nv	12½P	5	5		
Agnic E	Nv	15 P	20	5	20	29
Agnic E	Nv	17½	175	$2	$2	140
Agnic E	Nv	17½P	3	20	15	25
Agnic E	Nv	20	40	65	65	126
Agnic E	Nv	20 P	110	135	105	18
Agnic E	Nv	22½	1	25	5	10
Agnic E	Nv	22½P	340	365	$3½	
Alcan	Fb	30 P	55	75	65	40
Alcan	Fb	37½P	485	$5⅛	435	126
Alcan	Fb	40 P	$7⅛	$7⅜	$5½	77
Alcan	My	32½	260	290	$3¾	18
Alcan	My	35	155	180	245	93
Alcan	My	35 P	$3	330	290	67
Alcan	My	37½P	$5	$5⅜	410	5
Alcan	My	40	40	60	60	77
Alcan	My	40 P	$7	$7½	$5½	6
Alcan	Nv	30	$2¾	$3	$5⅝	3
Alcan	Nv	30 P	5	15	2	20
Alcan	Nv	37½	1	8	5	2930
Alcan	Nv	37½P	470	490	430	386
Alcan	Nv	40	1	5	5	1571
Alcan	Nv	40 P	$7⅛	$7⅜	$6⅝	60
Alcan	Nv	42½	1	5	35	54
Alcan	Nv	42½P	$9⅝	$10⅛	$5	2
Alt Enr	Mr	17½	120	125	115	77
Alt Enr	Mr	17½P	80	105	105	56
Alt Enr	Mr	20	35	50	50	97
Alt Enr	Mr	20 P	290	315	315	51
Alt Enr	Mr	22½	5	25	25	80
Alt Enr	Mr	22½P	$5⅜	$5⅝	$4¼	35
Alt Enr	Jn	17½	120	145	180	10
Alt Enr	Jn	17½P	105	130		
Alt Enr	Jn	20	50	70	80	7
Alt Enr	Dc	17½	55	65	55	117
Alt Enr	Dc	17½P	55	80	70	47
Alt Enr	Dc	20	10	15	15	379
Alt Enr	Dc	20 P	$2¾	$3	$2	38
Alt Enr	Dc	22½	1	10	10	727
Alt Enr	Dc	22½P	$5¼	$5½	330	20
Asamo	Ja	9	330	355	340	20
Asamo	Ja	9 P	1	20	30	
Asamo	Ja	10	240	260	$2½	460
Asamo	Ja	10 P	5	15	15	178
Asamo	Ja	12½P	65	90	100	138
Asamo	Ja	15	5	15	25	151
Asamo	Ja	15 P	265	290		
Asamo	Ap	9	340	365	405	22
Asamo	Ap	9 P	10	35		
Asamo	Ap	10 P	15	40	25	65
Asamo	Ap	12½P	90	115	95	80
Asamo	Ap	15	30	50	25	235
Asamo	Ap	15 P	290	315		
Asamo	Jy	10	285	$3	290	20
Asamo	Jy	10 P	25	50		
Asamo	Jy	12½P	115	140		
Asamo	Jy	15	50	75	50	15
Asamo	Jy	15 P	$3	$3¼		
BC Tel	Ja	20	385	410	365	2
BC Tel	Ja	20 P	5	30	30	10
BC Tel	Ja	22½	150	175	255	78
BC Tel	Ja	22½P	5	30	20	25
BC Tel	Ja	25	15	35	25	245
BC Tel	Ja	25 P	120	145	$2½	12
BC Tel	Ap	22½P	20	45	30	10
BC Tel	Ap	25	35	60	50	26
BC Tel	Ap	25 P	135	160		
BC Tel	Jy	22½	$2	$2¼		
BC Tel	Jy	22½P	35	60		
BC Tel	Jy	25	60	85		
BC Tel	Jy	25 P	150	175		
BCE	Fb	40 P	70	90	80	195
BCE	Fb	45 P	390	420	360	50
BCE	Fb	47½P	$6⅜	$6⅞	$4½	
BCE	My	40 P	125	140	115	97
BCE	My	42½	160	175	170	123
BCE	My	42½P	$2¼	255	$2¼	56
BCE	My	45 P	405	445	$3½	13
BCE	Nv	35	$6	$6⅜	$6¾	23
BCE	Nv	35 P	1	10	10	41
BCE	Nv	37½	365	390	$3¾	113
BCE	Nv	37½P	1	15	20	82
BCE	Nv	40 P	5	20	30	516
BCE	Nv	42½	20	25	20	2755
BCE	Nv	45	2	10	4	2334
BCE	Nv	45 P	$3¾	405	370	19
BCE	Nv	47½	2	5	5	2469
BCE	Nv	47½P	$6¼	$6⅝	$5	
Bk B-C	Fb	5	35	55	45	384
Bk B-C	Fb	5 P	15	40	50	210
Bk B-C	Fb	6	10	25	10	1306
Bk B-C	Fb	6 P	100	125	115	118
Bk B-C	My	5	65	85	75	207
Bk B-C	My	5 P	35	50	65	40
Bk B-C	My	6	20	35	40	92
Bk B-C	Nv	5	10	35	20	335
Bk B-C	Nv	5 P	10	15	20	38
Bk B-C	Nv	6	1	15	5	3523
Bk B-C	Nv	6 P	90	115	120	122
Bk B-C	Nv	7	1	5	5	489
Bk B-C	Nv	7 P	185	210	175	
Bk Mtl	Fb	25	$5⅜	$5¼	$5⅞	44
Bk Mtl	Fb	25 P	5	15	10	40
Bk Mtl	Fb	27½	$3	$3¼	315	710
Bk Mtl	Fb	27½P	30	50	45	108
Bk Mtl	Fb	32½P	260	280	360	66
Bk Mtl	My	27½P	50	70	55	24
Bk Mtl	My	30 P	130	155	155	47
Bk Mtl	My	32½	70	80	75	201
Bk Mtl	My	32½P	280	305	70	20
Bk Mtl	Nv	25	$5¼	$5⅝	485	413
Bk Mtl	Nv	25 P	5	10	5	370
Bk Mtl	Nv	27½P	1	15	20	346
Bk Mtl	Nv	30 P	60	70	65	694
Bk Mtl	Nv	32½	1	5	3	1718
Bk Mtl	Nv	32½P	255	265	$2¾	171
Bk NS	Mr	10	$3¼	355	320	3
Bk NS	Mr	10 P	5	15		
Bk NS	Mr	12½P	25	50	65	131
Bk NS	Mr	15	20	25	20	999
Bk NS	Mr	15 P	185	210	240	25
Bk NS	Jn	10	335	365	$3	3
Bk NS	Jn	10 P	5	25		
Bk NS	Jn	12½P	45	70	55	25
Bk NS	Jn	15	35	50	40	34
Bk NS	Jn	15 P	$2	235		
Bk NS	Dc	10	315	345	$3¼	40
Bk NS	Dc	10 P	1	15		
Bk NS	Dc	12½P	5	25	20	419
Bk NS	Dc	15	5	8	5	3005
Bk NS	Dc	15 P	175	$2	195	45
Bow Val	Ja	12½	190	210	190	250
Bow Val	Ja	12½P	5	30	35	5
Bow Val	Ja	15 P	110	135	145	95
Bow Val	Ja	17½	5	20	20	1075
Bow Val	Ja	17½P	$3¼	$3¾	$3¼	39
Bow Val	Ja	20	1	10	25	77
Bow Val	Ja	20 P	$5⅜	$6⅛	$5	5
Bow Val	Ap	12½P	20	45	60	41
Bow Val	Ap	15	110	130	130	327
Bow Val	Ap	15 P	125	150	160	62
Bow Val	Ap	17½	35	60	30	73
Bow Val	Ap	17½P	340	390	$2	10
Bow Val	Jy	12½	270	$3		
Bow Val	Jy	12½P	40	65		
Bow Val	Jy	15	145	170	140	9
Bow Val	Jy	15 P	145	170		
Brscn A	Ja	27½	$5	$5¼	$5⅜	25
Brscn A	Ja	27½P	10	25	25	46
Brscn A	Ja	30	$3	305	$2¾	166
Brscn A	Ja	32½	125	130	145	1236
Brscn A	Ja	32½P	135	140	120	593
Brscn A	Ja	35	30	45	45	117
Brscn A	Ja	35 P	$3	$3¼	$2¾	66
Brscn A	Ap	27½	$5	$5⅝	$3¼	
Brscn A	Ap	27½P	25	50	135	13
Brscn A	Ap	30	320	345	75	13
Brscn A	Ap	30 P	70	95	90	11
Brscn A	Ap	32½	170	185	230	25
Brscn A	Ap	32½P	180	205	180	35
Brscn A	Ap	35	75	100	85	29
Brscn A	Ap	35 P	305	310	310	43
Brscn A	Jy	32½	220	245		
Brscn A	Jy	32½P	190	215	185	11
Brscn A	Jy	35	120	145		
Brscn A	Jy	35 P	320	345		

C D

Option	Mois	Prix	Offre	Dem.	Dern. Trans.	Op. en cir.
C Im B	Mr	32½	$5½	$5¾	$6¼	65
C Im B	Mr	32½P	25	50	55	40
C Im B	Mr	35 P	50	75	130	48
C Im B	Mr	37½P	115	140	145	225
C Im B	Mr	40 P	$2½	$2¾	345	22
C Im B	Jn	35	$3¾	$4	$3	13
C Im B	Jn	35 P	80	105	140	15
C Im B	Jn	37½P	150	175		
C Im B	Dc	27½	$10¼	$10½	$8	2
C Im B	Dc	27½P	5	10		
C Im B	Dc	30	$7¾	$8	$6⅝	312
C Im B	Dc	30 P	2	20	5	138
C Im B	Dc	32½	$5⅜	$5⅝	465	204
C Im B	Dc	32½P	5	30	20	174
C Im B	Dc	35	$3	$3¼	$2¾	659
C Im B	Dc	35 P	15	40	40	591
C Im B	Dc	37½P	85	100	90	88
C Im B	Dc	40	10	35	25	1059
C Im B	Dc	40 P	230	255	370	12
C Marc	Fb	17½	$3½	$3¾	$3¾	38
C Marc	Fb	17½P	5	30	45	20
C Marc	Fb	20	145	170	$2	50
C Marc	Fb	20 P	50	75	115	45
C Marc	Fb	22½	35	60	65	51
C Marc	Fb	22½P	205	230	$2¾	40
C Marc	My	20	205	210	210	30
C Marc	My	20 P	80	105		
C Marc	My	22½	70	95		
C Marc	My	22½P	220	245		
C Marc	Nv	17½	$3	$3¼	355	20
C Marc	Nv	17½P	1	10	60	100
C Marc	Nv	20	80	90	110	838
C Marc	Nv	20 P	20	25	20	532
C Marc	Nv	22½	1	10	15	362
C Ocidl	Fb	25	240	280	305	13
C Ocidl	Fb	25 P	105	130	50	10
C Ocidl	Fb	27½	115	140	290	5
C Ocidl	Fb	27½P	$2	$2½		
C Ocidl	Fb	30	50	75	175	106
C Ocidl	Fb	30 P	$4	$4½		
C Ocidl	Fb	32½	25	45	100	22
C Ocidl	Fb	32½P	$6½	$7		
C Ocidl	My	25	280	330		
C Ocidl	My	25 P	140	165		
C Ocidl	My	27½	165	190		
C Ocidl	My	27½P	210	260		
C Ocidl	My	30	95	120	265	5
C Ocidl	My	30 P	$4	$4½		
C Ocidl	Nv	25	115	140	165	
C Ocidl	Nv	25 P	55	80	35	10
C Ocidl	Nv	27½	15	40	$3½	10
C Ocidl	Nv	27½P	$2	235	65	10
C Ocidl	Nv	30	5	25	135	368
C Ocidl	Nv	30 P	$4	$4½		
C Ocidl	Nv	32½	1	15	60	15
C Ocidl	Nv	32½P	$6½	$7	170	
ConP E	Fb	27½P	75	80	90	88
ConP E	Fb	30 P	240	$2½	265	32
ConP E	My	25	$3¾	385	$3¾	135
ConP E	Nv	25 P	1	5	5	171
ConP E	Nv	30	1	10	8	684
ConP E	Nv	30 P	230	240	$3½	14
Carl OK	Fb	10	$2½	295		
Carl OK	Fb	10 P	5	25		
Carl OK	Fb	12½	70	80	70	74
Carl OK	Fb	12½P	30	55		
Carl OK	Fb	15	20	30	25	1104
Carl OK	Fb	15 P	240	270	$2	76
Carl OK	Fb	17½	5	15	30	55
Carl OK	Fb	17½P	$4¾	$5⅛	215	
Carl OK	My	10	265	315		
Carl OK	My	10 P	5	25		
Carl OK	My	12½	120	135	120	17
Carl OK	My	12½P	55	80	50	2
Carl OK	My	15	35	50	35	44
Carl OK	My	15 P	240	270	205	11
Carl OK	My	17½	15	30	55	434
Carl OK	My	17½P	$4¾	$5⅛		
Carl OK	Nv	10	240	280		
Carl OK	Nv	10 P	1	20		
Carl OK	Nv	12½	30	60	105	108
Carl OK	Nv	12½P	10	40		
Carl OK	Nv	15	5	15	20	967
Carl OK	Nv	15 P	240	270	$2½	5
Carl OK	Nv	17½	1	5	5	931
Carl OK	Nv	17½P	465	$5⅛		
Cascades	Jn	10	285	$3	290	33
Cascades	Jn	10 P	50	75	65	35
Cascades	Dc	10	185	$2	260	41
Cascades	Dc	10 P	1	25	25	1
Cascades	Dc	12½P	130	155		
Cmnc	Mr	10	260	285	340	25
Cmnc	Mr	10 P	5	25		
Cmnc	Mr	12½P	85	105	75	20
Cmnc	Mr	15	20	35	50	395
Cmnc	Mr	15 P	$2¾	$3	265	
Cmnc	Jn	10	290	315		
Cmnc	Jn	10 P	10	35		
Cmnc	Jn	12½	110	135	145	9
Cmnc	Jn	12½P	100	120	100	10
Cmnc	Jn	15	45	70	65	6
Cmnc	Jn	15 P	$2¾	$3	235	
Cmnc	Dc	10	$2¼	$2½	$4	5
Cmnc	Dc	10 P	1	15	10	25
Cmnc	Dc	12½	65	75	85	630
Cmnc	Dc	15	15	25	15	1768
Cmnc	Dc	15 P	265	290	235	15
Cmnc	Dc	17½	5	20	15	13
Cmnc	Dc	17½P	$5	$5½	$5⅞	3
CP Ltd	Fb	15 P	25	35	45	40
CP Ltd	Fb	20	10	20	30	2238
CP Ltd	Fb	20 P	320	345	390	16
CP Ltd	Fb	22½	5	20	15	634
CP Ltd	Fb	22½P	$5⅝	$6⅛	390	
CP Ltd	My	15 P	25	50		
CP Ltd	My	17½P	115	140	180	208
CP Ltd	My	20	35	50	40	466
CP Ltd	My	20 P	$3¼	$3½	$3¾	21
CP Ltd	Nv	15	180	$2	180	1850
CP Ltd	Nv	15 P	2	15	30	10
CP Ltd	Nv	17½	15	20	20	1298
CP Ltd	Nv	17½P	80	100	100	467
CP Ltd	Nv	18⅜	1	8	10	1801
CP Ltd	Nv	18⅜P	160	185	175	39
CP Ltd	Nv	20	1	3	3	5637
CP Ltd	Nv	20 P	315	$3½	385	11
CP Ltd	Nv	21⅜	1	5	10	1338
CP Ltd	Nv	21⅜P	$4¾	$5⅛	$5⅛	6
CP Ltd	Nv	22½P	$5⅝	$6	$3½	
CRL	Mr	25	$6⅝	$6⅞	$6⅝	6
CRL	Mr	25 P	30	55	50	30
CRL	Mr	27½P	85	105	100	72
CRL	Mr	30 P	170	195	170	354
CRL	Mr	32½P	$2¾	$3	$3	69
CRL	Mr	35	125	145	135	473
CRL	Mr	35 P	440	490	$4¼	35
CRL	Jn	27½	$5⅜	$5⅞		
CRL	Jn	27½P	105	130		
CRL	Jn	30	415	$4½	$5⅝	10
CRL	Jn	30 P	220	245	245	63
CRL	Jn	32½	$3	310	$3	48
CRL	Jn	32½P	320	$3½	$3½	20
CRL	Jn	35	$2	$2¼		
CRL	Jn	35 P	$4¾	$5⅛	$5	20
CRL	Dc	22½	$8	$8½	$9⅞	10
CRL	Dc	22½P	1	15	5	183
CRL	Dc	25	$5⅜	$6¼	$7⅝	24
CRL	Dc	25 P	5	25	15	136
CRL	Dc	27½	370	405	410	179
CRL	Dc	27½P	35	45	35	567
CRL	Dc	30	$2	230	220	442
CRL	Dc	35	30	40	40	489
Crslr Can	Ja	45	$7¾	$8¾	$6¾	10
Crslr Can	Ja	45 P	5	25	95	10
Crslr Can	Ja	47½	$5¼	$6¼	$3½	10
Crslr Can	Ja	47½P	5	40	75	50
Crslr Can	Ja	50	$3¾	$4¾	320	20
Crslr Can	Ja	50 P	25	125	$2¼	60
Crslr Can	Ja	52½	$2	$3		
Crslr Can	Ja	52½P	50	125		
Crslr Can	Ja	55	115	185		
Crslr Can	Ja	55 P	150	$2½		
Crslr Can	Ap	45	$8¼	$9¾	$8	
Crslr Can	Ap	45 P	25	75	150	10
Crslr Can	Ap	47½	$5¾	$6¾		
Crslr Can	Ap	47½P	40	140	130	30
Crslr Can	Ap	50	$4¾	$5¾	470	10
Crslr Can	Ap	50 P	50	150	$2	25
Crslr Can	Ap	52½	$3	$4	$2	5
Crslr Can	Ap	52½P	75	175		
Crslr Can	Ap	55	185	260	120	5
Crslr Can	Ap	55 P	$2¾	$4	$3¾	5
CTr A	Mr	9	95	120	75	528
CTr A	Mr	9 P	30	45	50	50
CTr A	Mr	10	45	65	50	503
CTr A	Mr	12½	5	15	35	105
CTr A	Mr	12½P	310	335	330	53
CTr A	Jn	9 P	50	75	60	24
CTr A	Dc	7½	185	210	175	73
CTr A	Dc	7½P	5	10		
CTr A	Dc	8	140	165	130	28
CTr A	Dc	8 P	1	15	25	30
CTr A	Dc	9	55	80	40	529
CTr A	Dc	9 P	10	35	35	47
CTr A	Dc	10 P	70	95	90	129
CTr A	Dc	12½	1	15	5	133
CTr A	Dc	12½P	310	335	340	15
Den B	Ja	10	$2	$2¼	410	30
Den B	Ja	10 P	10	35	35	
Den B	Ja	15	10	15	20	473
Den B	Ja	15 P	$2¾	$3¼	365	2
Den B	Ap	10	$2¼	$2½	240	3
Den B	Ap	12½	65	90	120	50
Den B	Ap	12½P	60	85	75	35
Den B	Ap	15	10	35		
Den B	Ap	15 P	290	340	$3¼	5
Den B	Jy	10	240	265		
Den B	Jy	10 P	35	60		
Den B	Jy	12½	100	125		
Den B	Jy	12½P	90	115		
Dfs	Mr	22½	270	295		
Dfs	Mr	22½P	30	55	60	87
Dfs	Mr	25	125	150	125	96
Dfs	Mr	27½	45	60	45	80
Dfs	Mr	27½P	295	320	385	5
Dfs	Mr	30	10	20	20	72
Dfs	Mr	30 P	$5¼	$5⅝		
Dfs	Jn	22½	315	340	270	33
Dfs	Jn	22½P	55	80	55	6
Dfs	Jn	25	180	205		
Dfs	Jn	25 P	140	165		
Dfs	Dc	22½	230	255	210	34
Dfs	Dc	22½P	10	30	30	27
Dfs	Dc	25	60	85	80	34
Dfs	Dc	27½	15	30	25	245
Dfs	Dc	27½P	$2¾	$3	370	27
Dfs	Dc	30	1	8	5	108
Dfs	Dc	30 P	$5⅛	$5½	440	2
Dom M	Ja	9	305	$3¼	$3¾	74
Dom M	Ja	9 P	5	10	5	54
Dom M	Ja	10	$2¼	245	270	1056
Dom M	Ja	10 P	15	30	30	279
Dom M	Ja	15	20	25	25	2001
Dom M	Ja	15 P	$3	320	305	37
Dom M	Ap	9	335	355	405	42
Dom M	Ap	9 P	10	25		
Dom M	Ap	10	265	280	$2¾	125
Dom M	Ap	10 P	40	50	35	145
Dom M	Ap	15	50	60	50	820
Dom M	Ap	15 P	305	$3¼	$3	10
Dom M	Jy	10 P	50	70	60	10
Echo	Ja	15	265	290	370	61
Echo	Ja	15 P	25	50	55	53
Echo	Ja	20 P	280	305	240	22
Echo	Ja	22½	15	40	35	82
Echo	Ja	22½P	$5⅛	$5⅝		
Echo	Ap	15	335	360	$3½	12
Echo	Ap	15 P	55	80		
Echo	Ap	20 P	310	335	320	142
Echo	Ap	22½	55	80	115	76
Echo	Ap	22½P	$5⅜	$5⅝	$6	
Echo	Jy	15	380	405		
Echo	Jy	15 P	80	105		
Echo	Jy	17½P	175	$2		
Echo	Jy	20	155	180		
Echo	Jy	20 P	340	365		

G H

Option	Mois	Prix	Offre	Dem.	Dern. Trans.	Op. en cir.
Gnstar	Ja	25	280	305	$3	12
Gnstar	Ja	25 P	20	45		
Gnstar	Ja	30 P	270	290	$2½	57
Gnstar	Ja	32½	15	20	20	661
Gnstar	Ja	32½P	$4¾	$5¼	$4¾	
Gnstar	Ja	35	7	10	10	958
Gnstar	Ja	35 P	$7¼	$7¾	$4¼	
Gnstar	Ja	37½	1	15		
Gnstar	Ja	37½P	$9¾	$10¼		
Gnstar	Ap	25	340	365		
Gnstar	Ap	25 P	40	65		
Gnstar	Ap	27½	190	215	$2	8
Gnstar	Ap	27½P	130	150	150	40
Gnstar	Ap	30 P	270	305	$2¾	39
Gnstar	Ap	32½	40	55	50	143
Gnstar	Ap	32½P	$4¾	$5¼	125	5
Gnstar	Ap	35	20	35	35	58
Gnstar	Ap	35 P	$7¼	$7¾		
Gnstar	Ap	37½	5	25	140	7
Gnstar	Ap	37½P	$9¾	$10¼		
Gnstar	Jy	25 P	60	90		
Gnstar	Jy	27½	240	265		
Gnstar	Jy	27½P	160	190		
Gnstar	Jy	30	150	170		
Gnstar	Jy	30 P	295	330		
Gulf C	Fb	17½P	5	25	25	168
Gulf C	Fb	20 P	40	50	65	116
Gulf C	My	17½	305	$3¼	320	20
Gulf C	My	17½P	25	50		
Gulf C	My	20	110	120	125	175
Gulf C	My	20 P	75	90	90	42
Gulf C	Nv	15	$5	$5⅛	$5	848
Gulf C	Nv	15 P	1	5	1	18
Gulf C	Nv	17½P	1	5	10	272
Gulf C	Nv	20 P	15	25	20	656
Husky	Ja	8	150	175		
Husky	Ja	8 P	1	15		
Husky	Ja	9 P	20	40	40	135
Husky	Ja	12½	1	10	10	1412
Husky	Ja	12½P	295	335	310	
Husky	Ap	8	170	195		
Husky	Ap	8 P	5	25		
Husky	Ap	10 P	65	90	110	73
Husky	Ap	12½	5	15	15	205
Husky	Ap	12½P	295	335		
Husky	Jy	8	190	215		
Husky	Jy	8 P	10	30		
Husky	Jy	9	115	140	120	2
Husky	Jy	9 P	35	55		
Husky	Jy	10 P	70	95	120	10

I J

Option	Mois	Prix	Offre	Dem.	Dern. Trans.	Op. en cir.
Imsco	Ja	25 P	160	185	130	442
Imsco	Ja	27½	10	20	25	310
Imsco	Ja	27½P	365	$3¾	$3	190
Imsco	Ja	30	20	20	10	1232
Imsco	Ja	30 P	$6⅛	$6½		
Imsco	Ap	22½P	75	100		
Imsco	Ap	25	115	125	165	316
Imsco	Ap	25 P	185	190	170	255
Imsco	Ap	27½	55	60	65	553
Imsco	Ap	27½P	385	390	340	82
Imsco	Ap	30	10	30	35	32
Imsco	Ap	30 P	$6⅛	$6½	$5⅛	
Imsco	Jy	22½	285	310		
Imsco	Jy	22½P	100	125	70	15
Imsco	Jy	25	160	185	$2	8
Imsco	Jy	25 P	210	240		
Inco	Fb	17½P	$2	$2¼	150	210
Inco	Fb	20	20	25	25	2247
Inco	Fb	20 P	440	$4¾	240	66
Inco	Fb	22½	5	20	20	74
Inco	Fb	22½P	$6⅞	$7⅜	335	6
Inco	My	15	180	205	$2¼	55
Inco	My	17½P	$2¼	$2½	175	45
Inco	My	20	25	30	75	51
Inco	My	20 P	$4½	485	$4½	20
Inco	Nv	15	65	90	150	211
Inco	Nv	15 P	25	35	5	30
Inco	Nv	17½	5	10	10	1493
Inco	Nv	20	1	5	5	2841
Inco	Nv	20 P	430	460	410	62
Inco	Nv	22½	1	5	10	255
Inco	Nv	22½P	$6⅝	$7	360	
IOil A	Fb	47½	$4¾	$5¼	$3¾	10
IOil A	Fb	47½P	60	85	80	81
IOil A	Fb	50 P	165	180	170	231
IOil A	Fb	52½P	265	290	$3¼	85
IOil A	Fb	55	100	105	120	601
IOil A	Fb	55 P	420	470	465	29
IOil A	My	47½	$5½	$6	$5½	5
IOil A	My	47½P	115	140	150	7
IOil A	My	50 P	195	220	210	74
IOil A	My	52½P	305	330	345	36
IOil A	My	55	170	195	185	21
IOil A	My	55 P	440	490	$4¾	20
IOil A	Nv	45	$6	$6½	$6⅛	74
IOil A	Nv	45 P	1	15	10	148
IOil A	Nv	47½	365	390	420	194
IOil A	Nv	47½P	15	25	30	504
IOil A	Nv	50	175	190	185	1219
IOil A	Nv	50 P	55	75	65	713
IOil A	Nv	52½P	180	205	$2	183
IOil A	Nv	55	5	20	15	770
IOil A	Nv	55 P	385	430	$5¼	
I-City	Mr	15	190	205	205	82
I-City	Mr	15 P	30	55	50	105
I-City	Mr	17½	45	60	60	111
I-City	Mr	17½P	145	165	165	20
I-City	Mr	20	5	30	35	10
I-City	Mr	20 P	$3¾	$4¼		
I-City	Jn	15	210	$2½	175	2
I-City	Jn	15 P	50	75	65	11
I-City	Jn	17½P	150	$2		
I-City	Dc	10	$5⅞	$6⅜	$6¾	10
I-City	Dc	10 P	1	15		
I-City	Dc	12½	335	385	320	202
I-City	Dc	12½P	1	20	65	5
I-City	Dc	15	120	140	140	1192
I-City	Dc	15 P	15	40	60	68
I-City	Dc	17½	15	25	25	359
I-City	Dc	17½P	135	170	100	5
I-City	Dc	20	1	10		
I-City	Dc	20 P	$3¾	$4¼		

K L

Option	Mois	Prix	Offre	Dem.	Dern. Trans.	Op. en cir.
L Mnr	Mr	25	$9	$9½	$10½	86
L Mnr	Mr	25 P	35	60		
L Mnr	Mr	27½	$7	$7½	$9¼	43
L Mnr	Mr	27½P	75	100		
L Mnr	Mr	30	$5¼	$5¾	$5	68
L Mnr	Mr	30 P	145	170	240	47
L Mnr	Mr	32½P	245	295	355	37
L Mnr	Mr	35 P	$3¾	410	$4¼	12
L Mnr	Mr	37½	190	215	175	132
L Mnr	Mr	37½P	465	$5	490	12
L Mnr	Mr	40	130	155	105	193
L Mnr	Mr	40 P	$6⅞	$7⅜	$6	
L Mnr	Jn	30	$6¼	$6¾		
L Mnr	Jn	32½P	295	345	$3	15
L Mnr	Jn	35 P	420	470	$4½	23
L Mnr	Dc	25	$8⅝	$8⅞	$13⅞	37
L Mnr	Dc	25 P	15	30	120	15
L Mnr	Dc	27½	$5⅝	$6⅜	$5¼	65
L Mnr	Dc	27½P	25	50	45	34
L Mnr	Dc	30	380	$4¼	$3¼	159
L Mnr	Dc	32½P	160	185	215	161
L Mnr	Dc	40 P	$6⅞	$7⅜	$8⅜	

M N

Option	Mois	Prix	Offre	Dem.	Dern. Trans.	Op. en cir.
Mitel	Mr	9 P	90	105	90	66
Mitel	Mr	10 P	155	175	160	128
Mitel	Mr	12½	30	40	35	214
Mitel	Mr	12½P	395	$4¼		
Mitel	Jn	8	160	175	180	39
Mitel	Jn	8 P	65	75	90	30
Mitel	Jn	9	120	140	120	87
Mitel	Jn	9 P	100	110	100	30
Mitel	Jn	10	80	85	85	151
Mitel	Jn	10 P	165	185	175	10
Mitel	Jn	12½	35	45	40	40
Mitel	Jn	12½P	$4	430		
Mitel	Dc	7	170	195	190	35
Mitel	Dc	7 P	10	20		
Mitel	Dc	8	70	90	105	1178
Mitel	Dc	8 P	15	30	20	100
Mitel	Dc	9	30	45	40	462
Mitel	Dc	9 P	55	75	75	340
Mitel	Dc	12½	1	10	10	125
Mitel	Dc	12½P	390	420	$2¾	
Moore	Fb	22½	$3¼	$3¾	365	1
Moore	Fb	22½P	15	40		
Moore	Fb	25	150	190	170	459
Moore	Fb	25 P	80	120	110	27
Moore	Fb	27½P	235	$2¾	310	36
Moore	Fb	30	20	40	40	51
Moore	Fb	30 P	$4¼	$5	$5	
Moore	My	22½	370	395	395	20
Moore	My	22½P	20	60		
Moore	My	25	$2	230	$2	59
Moore	My	25 P	105	145	155	12
Moore	My	27½	90	100	150	2
Moore	My	27½P	$2½	$3		
Moore	My	30	35	50		
Moore	My	30 P	$4¼	$5¼		
Moore	Nv	21⅝	$4	$4¼	$3½	44
Moore	Nv	21⅝P	1	10		18
Moore	Nv	22½	290	340	$4½	10
Moore	Nv	22½P	5	10		
Moore	Nv	23⅜P	5	5	3	154
Moore	Nv	25	65	90	50	549
Moore	Nv	25 P	5	35	100	39
Moore	Nv	27½	10	20	1	191
Moore	Nv	30	10	15	25	37
Moore	Nv	30 P	$4¼	$5	$5	
Nat Bk	Fb	17½	310	320	$3¼	2090
Nat Bk	Fb	17½P	15	25	25	84
Nat Bk	Fb	22½P	260	285	245	70
Nat Bk	My	17½P	25	50		
Nat Bk	My	20	180	195	180	434
Nat Bk	My	20 P	100	115	105	133
Nat Bk	My	22½P	$2¾	$3	260	33
Nat Bk	Nv	15	490	$5⅛	$4	11
Nat Bk	Nv	15 P	10	15	25	45
Nat Bk	Nv	17½	240	265	240	135
Nat Bk	Nv	17½P	10	10	10	117
Nat Bk	Nv	20 P	40	65	50	234
Nat Bk	Nv	22½P	$2½	$2¾	$2¾	55
Nor Tel	Ja	45 P	190	$2	170	781
Nor Tel	Ja	50 P	$5¾	$6⅛	$5¼	388
Nor Tel	Ja	52½P	$8⅛	$8⅜	$9⅛	16
Nor Tel	Ja	55	10	20	25	452
Nor Tel	Ja	55 P	$10⅝	$11⅛	$10½	
Nor Tel	Ap	42½	455	480	$5	53
Nor Tel	Ap	50 P	$5¾	$6¼	$5¼	31
Nor Tel	Ap	52½	75	95	105	89
Nor Tel	Ap	52½P	$8¼	$8¾	$8½	5
Nor Tel	Ap	55	50	60	70	195
Nor Tel	Ap	55 P	$10¾	$11¼	$9	
Nor Tel	Jy	42½	$5½	$5⅞	$6⅜	6
Nor Tel	Jy	42½P	175	$2	150	45
Nor Tel	Jy	45	430	$4½		
Nor Tel	Jy	45 P	270	295	245	10
Nor Tel	Jy	47½	320	340	$3½	27
Noran	Fb	12½	215	230	$2¾	156
Noran	Fb	17½P	295	$3	$3	337
Noran	Fb	20	5	20	3	50
Noran	Fb	20 P	$5¼	$5⅝	315	
Noran	My	15 P	120	135	120	115
Noran	My	17½	40	65	60	92
Noran	My	17½P	295	320	$2	15
Noran	My	20 P	$5¼	$5⅝	$5¼	5
Noran	Nv	12½	190	210	340	42
Noran	Nv	12½P	1	20	10	10
Noran	Nv	15	30	35	20	1618
Noran	Nv	17½	2	5	5	3541
Noran	Nv	20	1	5	3	1588
Noran	Nv	20 P	$5¼	$5⅝	$5	13
Numac	Fb	10	195	220	$2	22
Numac	Fb	10 P	20	45	45	20
Numac	Fb	12½	55	80	180	6
Numac	Fb	12½P	85	110		
Numac	Fb	15	15	40	45	4
Numac	Fb	15 P	$3¼	$3½		
Numac	Fb	17½	5	30	50	70
Numac	Fb	17½P	$5⅜	$6	480	70

Suite à la page 19

Cliché répété à éclairage différent, en raison du texte imprimé sur fonds gris ou de couleur.

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

VANCOUVER

Le marché descend

VANCOUVER (PC) — Les cours se sont tassés hier à la Bourse de Vancouver, où 8,582,102 actions ont été échangées.

On a dénombré 188 titres gagnants, 262 perdants et 483 stationnaires.

La séance terminée, l'indice global du marché s'est établi à 1240.24, en baisse de 3.06 points du niveau de fermeture la veille.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Indice général	Volume (en millions)	Variations des titres
	0,6	188
1240,02	8,6	483
3,06		262

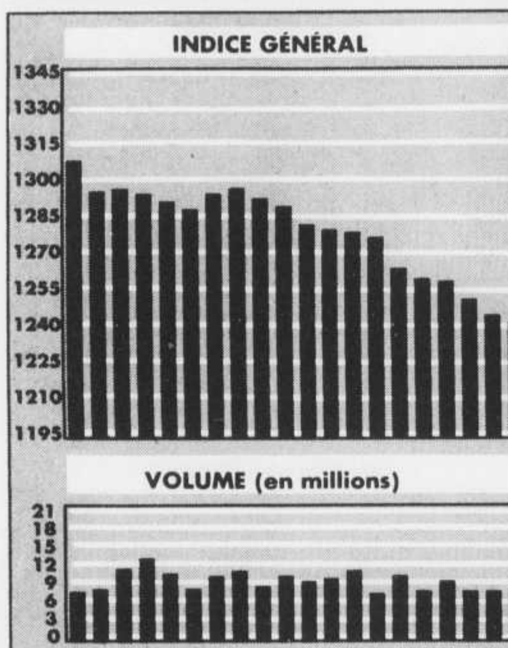

A B

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Aaron Mng	2200	20	20	20	
Abaton i	3000	25	25	25	
Aby inv a i	10500	15	13	15	
Aby inv b i	10500	20	14	20	+6
Aber res i	1000	65	65	65	
Abitbi asbt i	1000	47	47	47	—3
Abo oil corp	3000	64	62	62	—3
Accgraph i	2000	60	60	60	
Achates rs i	2000	40	40	40	
Acheron	500	25	25	25	
Acorn res i	19500	18	16	16	—2
Ad dome i	2200	290	285	285	—5
Adnarn i	35500	32	28	31	
Adola i	1000	33	33	33	+3
Adriatic rs i	7500	44	36	44	
Adv aero i	400	110	100	100	
Aegis res i	2000	34	34	34	+4
Aerolift inc	1500	41	41	41	—4
Agio i	3000	20	20	20	
Aiax res i	z100	57	57	57	
Allure rs i	9500	35	35	35	
Alpha i	49600	60	58	58	—2
Altar gold i	58000	41	32	39	+9
Amble res i	18500	47	45	45	—4
Amca res	z200	72	72	72	
Am aquatc i	5800	28	26	28	
Amer a	390700	340	315	340	+25
Amer tec i	24767	194	185	187	—7
Ameroil i	1000	59	59	59	
Amhawk	15000	12	12	12	
Amir mine i	5000	40	40	40	
Amstar i	11100	80	73	79	+7
Anchor gld i	5000	76	73	75	+4
Anglo cdn	6300	53	50	53	
Anglo Bom	56000	92	80	90	+10
Angus res	3588	15	15	15	
Ann arbor i	1000	20	20	20	
Ansco bc i	8000	30	29	29	—1
Applied en i	7000	105	100	105	—10
Arabesqu i	z333	22	22	22	
Arbor res	3700	125	120	120	—5
Archr mnr i	5000	34	30	30	—4
Arctic Red	8000	27	25	27	
Argentex i	2200	70	70	70	
Argo dev	500	60	60	60	
Argyle vnt i	2000	23	23	23	+1
Aricana i	45204	100	93	94	—1
Aries res i	2000	70	66	70	—5
Arivaca sil	2800	105	100	105	
Arizona svr	700	116	116	116	—4
Ark la tex i	9200	115	110	110	
Armeno i	4900	155	140	155	
Armor Dv i	10000	25	25	25	
Arrowhd i	1500	15	15	15	+3
Arthurian i	8500	22	22	22	
Ashburton i	5000	15	15	15	
Ashcroft rs i	5000	22	22	22	
Aspen grv i	1300	45	45	45	
Atlantic	z100	14	14	14	
AU res i	9500	20	20	20	—3
Auckland i	1000	22	22	22	
Aurex res i	4972	45	45	45	
Avanc intl i	1000	17	17	17	
Avino mns	2400	265	255	265	+5
Avino w a	4500	40	40	40	
Axiom ex i	4200	275	265	275	+10
Averok	20500	4	4	4	
Azure res	9000	30	28	30	+6
BC res	2195	217	206	206	—10
BC Tel	100	$23¾	23¾	23¾	
Backer res i	1500	85	85	85	
Baha res i	109000	222	193	215	+17
Bahma i	20100	60	52	58	+3
Balco ind	200	$6¾	6¾	6¾	
Banbury	2500	32	32	32	
Banco res i	4100	375	360	360	—15
Bank BC	9200	$5⅛	5	5	
Bankit res i	3000	25	25	25	+7
Banner i	2900	37	35	37	
Banqwest i	4000	24	22	22	—2
Bar res	1000	75	75	75	
Bardine i	300	$8	8	8	
Baroque i	2500	40	35	40	
Barsand i	1500	40	38	38	—2
Bart res	2000	45	45	45	
Bathurst N	1300	50	50	50	
Battle corp	7500	32	32	32	
Bce	10000	$41⅛	41⅛	41⅛	
Bce 2.70 p	10000	$41⅞	41⅞	41⅞	
BDC ind i	74500	35	33	35	—3
Beaufield i	3000	103	103	103	
Beaver res	4000	145	140	140	
Belkin	200	$9	9	9	
Belmont	2300	100	100	100	—2
Belmoral	9500	275	270	270	—5
Berglyn i	6200	36	36	36	
Berm sh i	2000	25	25	25	
Big ben i	500	51	51	51	
Big m i	21600	48	45	48	+2
Big m w i	7000	10	10	10	
Billikn i	11000	20	20	20	
Bishop mn	200	190	190	190	
Bitec dev i	2500	70	70	70	+1
Blac di w	1500	4	4	4	
Blk thdr i	15500	12	10	10	—1
Blue diamd	8800	28	25	28	+3
Blue lake i	1500	28	28	28	
Blue ridge i	4000	30	30	30	
Bois cr i	10500	40	40	40	
Bondell rs i	1000	20	20	20	
Bonus pete i	1000	75	75	75	—14
Bouldr mt i	3000	23	23	23	—1
Bradnr rs i	4000	35	35	35	
Bradsue i	500	40	40	40	
Brahma rs i	500	40	40	40	+1
Breakwtr	2300	$6½	6⅜	6½	— ⅛
Brent res	2000	95	90	90	
Bresea i	1000	55	55	55	
Brewmstr i	8200	105	102	102	—3
Brican Res	9559	90	85	85	—5
Brigade i	6000	25	20	25	+5
British pac i	7400	240	235	240	
BRO res i	30500	44	40	43	+3
Brohm rs i	14000	54	52	54	+2
Brower i	3500	32	32	32	
Brt slbk b a	5000	24	23	23	—3
Buena ex i	13500	133	133	133	+3
Bunvoro i	4000	153	150	153	+3
Burlingtn i	12000	8	7	7	
Burmac i	4500	29	28	28	
Butlr i	38951	48	45	46	+1
Butler w i	5000	2	2	2	

C D

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
CIS tech	7800	450	425	450	+25
CT expinda	5500	35	33	33	
Caara vent i	3000	60	60	60	
Cal denver i	1489	160	158	160	
Calaveras i	2500	8	8	8	+2
Caliente i	8500	86	85	85	—5
Calif silver	100	$6	6	6	
Calif svr w	2100	25	25	25	
Callex mnr i	6745	240	215	225	—20
Calnor res	780	50	50	50	
Calpine i	500	5	5	5	
Cam net i	5550	220	205	205	—5
Can Ex res	2000	16	16	16	—2
Can tel cm i	5000	13	13	13	
Canasi rs i	1000	35	35	35	
Canbec res	10000	30	30	30	
Candol dv i	6000	44	40	44	+4
Caneco res	30450	275	269	270	—8
Canon ml i	2700	$5¼	5⅛	5¼	
Canova res i	3500	50	50	50	—5
Canuck rs i	7200	255	245	250	—5
Cape res i	6000	38	36	36	—5
Capilano i	60000	48	44	46	+1
Caprk eng i	3000	11	11	11	
Carina i	3000	60	58	58	—7
Carlson i	12500	82	80	80	
Carrera i	22500	54	52	52	
Carrigan i	1500	25	25	25	
Cassia i	1500	10	10	10	—1
Cassidy i	8000	50	50	50	
Cateor a i	13000	16	16	16	
Caulfield	2000	30	30	30	
Cdn arctic i	3500	32	32	32	—1
Cdn territe	26000	270	255	265	+10
Cdn prem i	45700	180	160	176	+16
Cdn prm wi	39500	36	29	36	+6
Cdn united	25000	107	107	107	+2
Champion	25000	29	23	23	—5
Channel	1000	33	33	33	
Charlmgn i	10000	65	62	65	
Charlim ex i	500	35	35	35	+5
Chatwood i	41000	24	15	24	+6
Chatwd w i	5000	2	2	2	+1
Cheryl res i	2500	52	47	47	—5
Chevenne	2500	32	32	32	
Chop cmp i	11830	$9¼	8¾	9	— ⅛
Chutine rs i	11500	21	21	21	
Chutine w i	12000	3	3	3	
Claymore	7500	32	32	32	—3
Clifton res i	3000	35	35	35	
Cliff str i	1000	30	30	30	
Coast rang i	1000	80	80	80	+5
Cobra ent i	2000	95	95	95	+3
Cold lake i	9900	64	60	60	—5
Colfax engy	4000	44	44	44	
Colony pac	500	139	139	139	—1
Compu sft i	300	170	170	170	—10
Computrx	5000	15	15	15	
Concert rs i	1100	300	290	290	—10
Concert w i	2000	30	30	30	
Concord i	2000	30	30	30	
Condaka i	17000	51	47	51	+6
Cons bel i	1500	50	50	50	
Cons brx i	2525	30	30	30	—3
Cons calin i	3500	35	35	35	
Cons cinola	27600	235	205	235	+30
Con Five Str	z200	43	43	43	
Cons fredn i	500	50	50	50	+10
Cons intl pt	1234	255	255	255	—20
Cons knoby	z15	39	39	39	
C paymstr i	900	25	25	25	
Cons Rio	3000	20	20	20	
Cons svr std	2060	54	53	54	
Con weingt i	900	12	12	12	
Conscot i	5000	12	12	12	
Consort i	21000	37	35	35	—1
Contact ven	25000	28	22	25	
Conversn	3175	120	120	120	—5
Copcon yrk	1027	20	20	20	—2
Coral eng i	5000	45	42	45	
Core enrgy	1000	50	50	50	
Corinth i	1000	31	31	31	
Corolla res i	3000	53	51	53	
Coronado i	22000	75	69	75	
Coronet rs i	2500	120	120	120	—5
Corporate	10000	6	5	6	+2
Cosmos res	23400	45	40	43	—1
Cous creek i	8000	40	38	38	—2
Cove engy	1646	56	55	55	—1
Craven res i	2000	59	59	59	—1
Cream svr	1500	105	105	105	
Crossland	5167	77	77	77	—3
Crowder i	3000	128	125	125	
Cruisr mnrl	15000	70	69	69	—6
Crystl mtn i	9000	10	10	10	
Cumbrlnd i	3000	52	48	48	+3
Currie i	1000	55	55	55	
Cusac Ind	3600	128	120	120	—5
Cutlass res i	2800	290	285	290	+1
CV sports i	1500	110	110	110	+3
Cyrano i	25500	151	145	150	
DK platm i	4000	25	25	25	
Dor Val	8478	170	160	170	+10
Dakota i	3000	10	10	10	
Danstar rs i	6000	25	25	25	
Daon lpu	800	$26½	26½	26½	
Daon Dev	1000	485	485	485	
Dasher res	6000	22	22	22	
David Mnrl	1000	70	70	70	
Dawson i	6000	69	68	69	+1
De baca i	14000	80	77	80	—3
Decker res i	3000	45	45	45	—2
Deex res i	21000	11	11	11	+1
Del norte i	5000	20	20	20	
Delaware i	12000	24	24	24	—1
Dentonia i	1000	25	25	25	—2
Diana res i	22500	50	48	50	+6
Diepdm mn	2600	44	31	44	—1
Discv gld i	3500	66	66	66	
Diversifd i	1000	110	110	110	
Dolly vrdn	z10	33	33	33	
Dolphin i	9500	30	30	30	—1
Domego i	5500	45	42	45	+5
Draw res i	2000	281	280	281	+1
Du well i	6250	75	72	75	+5
Dual Res	2200	250	240	250	+5
Duke mnr i	1000	20	20	20	
Duration i	6000	25	25	25	
Dusty Mac	700	120	120	120	+8
Dynamic i	9000	42	40	42	—2

E F

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
ELE egy i	3500	25	25	25	
ESI ind i	1233	345	345	345	—5
East west i	700	75	75	75	—5
Eastn lts i	9000	17	16	16	—1
Eastn mn i	5000	21	21	21	
Eastma gld	1000	185	175	175	—10
Economy	1000	32	32	32	
Edgewatr i	5400	150	139	140	—10
El dordo sys	3500	75	74	74	+3
El paraiso i	4000	14	14	14	—1
Electra i	11000	31	31	31	
Elite res i	500	68	68	68	
Emrald isl i	3000	43	43	43	
Emrld lk i	2000	200	190	195	+5
Emir oils	5000	20	20	20	
Enduranc i	2000	40	40	40	
Energex	145826	45	40	45	+2
Enexco intl	200	105	105	105	
Enfield res i	1500	65	65	65	
Epic res i	4200	155	150	155	+5
Equinox i	2200	110	110	110	—10
Equivest i	3700	385	360	370	—10
Essex i	4300	103	100	100	—3
Eureka i	14000	45	40	45	+5
Europete	6000	160	150	159	—1
Eurocn vnt	20000	50	49	50	+2
Euromin i	1000	70	70	70	
Everest rs i	7100	120	110	118	—3
ES Res i	1500	80	76	80	+2
Falcon res i	1000	10	10	10	
Falmouth	13000	18	18	18	
Ferber i	34300	60	55	55	—5
Fifth gn a i	6500	19	18	18	
First cdn i	7800	125	100	102	—23
Frst devon	2500	60	60	60	—5
Frst gnrtn i	3100	250	225	225	—25
Frst gen i	2000	38	38	38	+3
Fleck res	11800	229	205	220	+10
Fleetwood i	9000	44	44	44	
Flow res i	28500	47	47	47	
Folkeston i	3000	30	30	30	
Fontana i	3500	33	33	33	—2
Foremost i	57000	39	32	35	+2
Forester i	4500	50	50	50	—5
Fort knox i	9000	40	40	40	
Forty ninr i	1000	6	6	6	
Freemont i	3000	45	45	45	
Frobisher i	4000	30	30	30	
Fury exp i	1500	61	61	61	

G H

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Galactic	z5	$16	16	16	
Galif res i	13000	38	35	37	+3
Galit w i	4000	1	1	1	
Gallagher i	1500	27	27	27	
Gallant i	12342	44	41	41	—3
Gamin res i	6000	59	57	57	—3
Gator res i	2500	15	15	15	+1
Gazelle i	5500	52	45	52	+4
GBM expl i	2500	66	57	66	+8
Gemini tc i	3100	120	115	115	—10
Genesis i	2000	31	31	31	
Genisi w bi	5000	6	6	6	
Geo data i	2000	20	10	10	
Geostar i	7500	23	22	22	
Gerle gold i	1000	40	40	40	
Giant Piper	5036	80	80	80	
Glenvet i	500	70	70	70	+8
Glitter gld i	1500	25	25	25	
Glory exp i	4000	7	7	7	
Glow res i	2000	95	95	95	
Gld brdge i	12500	27	20	27	+2
Gold reef i	1500	22	19	19	
Gld seekr i	4322	17	17	17	
Gold std	5000	25	25	25	
Gold star i	5000	29	29	29	—2
Gld texas i	2050	78	77	78	+1
Goldbelt	22000	113	105	113	+3
Goldbrae i	1100	119	115	115	—4
Goldbre w i	2000	6	6	6	
Goldn bear i	2000	410	385	395	—20
Gldn chnc i	7000	68	60	60	
Goldn coin i	5000	35	35	35	+2
Gldn drgn i	3000	32	32	32	—1
Gldn eve i	4500	40	39	39	—1
Gldn Gate	z200	23	23	23	
Gldn hrzn i	750	32	32	32	
Golden key i	1000	55	55	55	
Goldn lion i	32400	445	430	440	+5
Gldn news i	7200	64	60	60	
Gldn north	783	152	152	152	+2
Gldn p i	27500	55	50	50	—3
Gld p w i	z22500	5	4	4	
Gldn quail	7125	70	70	70	
Gldn ql wi	21500	12	9	12	
Gldn scept	z17	$8¾	8¾	8¾	
Gldn sevil i	25500	67	55	57	
G shamrk i	4500	85	80	85	+10
Gldn shld i	13000	75	73	75	+4
Gldnbel res	8300	209	202	203	—2
Goldera i	7350	130	130	130	+5
Goldfever i	5000	44	40	40	—4
Goldpc inv i	9500	26	25	26	
Goldrich	4800	27	26	27	
Goldsil i	35580	169	135	165	+5
Goldstone i	1300	155	155	155	+5
Goldstrem i	1000	130	130	130	—13
Goldwest i	8000	23	20	20	—3
Goliath gld	150	$8¾	8¾	8¾	— ⅛
Good hope	6000	260	260	260	
Grancmp i	2000	23	23	23	
Grd canyn i	2000	18	18	18	
Grand ntl i	2000	24	20	24	—1
Grd trunk	1000	25	25	25	—5
Grandvw i	9000	340	335	340	
Grange i	59100	55	50	50	
Granvill rs i	4700	135	125	130	—8
Gt central i	1000	23	23	23	
Grt pacific	1245	37	34	37	+2
Green valy i	3000	8	8	8	
Greenwell i	13000	30	28	28	+3
Greyhawk i	4000	25	23	25	+2
Grom res i	2000	62	62	62	
Groundstr	700	37	37	37	—3
Gulf titan i	2000	195	195	195	
HTR ind i	800	445	445	445	—5
Hallmark	13000	59	55	58	+1
Hambr i	14000	26	25	26	
Happy res i	6500	32	32	32	
Harlin res	15500	82	80	81	
Harwin ex	3000	26	25	25	
Haultain i	1000	26	26	26	+1
Hawksbill i	100	190	190	190	
Heaston i	500	35	35	35	
Hector res i	500	120	120	120	—5
Helix systm	1150	185	185	185	—10
Hemgld rs i	4500	48	48	48	—1
Hemlo w i	10000	2	2	2	+1
Hemlo exp i	7000	16	16	16	
Herdis i	10100	90	80	85	—4
Heritage	z200	72	72	72	
Hi tech i	9735	30	30	30	
Hi Cor	14000	13	12	12	
Hidden lk i	1000	15	15	15	
High level i	2600	115	110	110	—10
High river i	500	40	40	40	
Hiland Crw	7056	110	105	105	—5
Homestd i	11500	30	30	30	
Horton i	4000	56	56	56	—6
Hoyle rs i	1000	17	17	17	
Hudsn rs i	1000	8	8	8	
Huntngtn i	2000	45	45	45	—5
Hycroft rs i	2000	285	285	285	

I J

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Ican res i	9000	120	112	112	—3
Ice Station	5000	19	17	17	
Impala res i	2000	18	18	18	+2
Inco res	10000	315	315	315	—5
Indepnd pet	5300	34	34	34	
Indescor i	8000	20	20	20	
Indian rivr i	9500	90	86	86	+1
Indigo tech	8500	90	85	90	+10
Inlnd recov	3700	119	115	115	—5
Inlet res i	2000	23	23	23	
Inter globe	4900	162	155	162	+2
Intr oceanc	30300	115	112	113	—2
Intr pac i	1500	60	60	60	—2
Intrcn dta i	2300	85	85	85	
Interlake	55850	102	91	91	—13
Interquest i	1500	35	35	35	
Interstrat i	7500	58	54	54	—2
Intl belvu i	12001	53	48	48	—7
Itl Brnmac	z80	17	17	17	
Int cherok i	1000	25	25	25	
Intl corona	z20	$14	14	14	
Int crna wi	100	$6½	6½	6½	— ¼
Intl curator	5100	60	60	60	
Intl flyer i	10125	45	45	45	+3
Intl focus i	4900	148	140	145	—5
Int focus wi	24300	13	12	13	+1
Intl hrs	4967	435	425	425	
Intl laser i	14100	107	107	107	—1
Intl maggie	1000	26	26	26	—1
Intl march	3234	40	40	40	
Intl north	8460	195	190	195	+5
Intl pac cyp	1625	31	29	30	—1
Intl phs i	27000	23	17	17	—3
Int phnx en	7080	45	42	45	
Intl prism	31500	37	35	35	—3
Intl rhodes	4000	27	26	27	+1
Intl royaln i	8000	16	15	15	—1
Int shasta	2000	15	15	15	+2
Intl sigma i	32550	101	98	101	+1
Intl string	7600	485	465	485	+20
Intl tipool i	10055	285	275	280	—5
Intl tillex i	1750	$8⅜	8¼	8⅜	+ ⅛
Intl troin i	z600	24	24	24	
Intl vndng i	34000	48	45	45	—2
Int westwrd	5000	11	11	11	+1
Intl wildct i	1666	29	28	29	
Iona ind	11700	76	75	75	—3
Iris res i	37500	91	85	90	+1
Iron horse i	43500	30	28	29	—1
Islnd cnyn i	z167	23	23	23	
Island mn i	2500	40	40	40	
Ivory oils i	580	30	30	30	
Jackfish i	8500	65	60	60	—2
Jalna res i	10000	15	15	15	
Jarvis res i	500	35	35	35	
Javelin int	3353	360	350	350	—10
Jetto res i	5000	40	40	40	
Justce mn i	6000	49	45	45	—5

K L

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
KW res i	2000	20	20	20	
Kamlode i	4000	28	28	28	
Kangeld i	4800	72	70	70	—2
Kelley w i	20000	1	1	1	
Kengate i	1000	17	17	17	
Kerrisdal i	2000	32	32	32	+2
Kerisdal wi	10000	3	2	2	—1
Kerry mng i	5000	45	45	45	
Kerry w i	10000	1	1	1	
Kettle river	1100	75	75	75	—5
Killick gld i	5000	30	30	30	
Kinai res i	1000	25	25	25	+3
King sol i	2387	57	57	57	
Kleena kln i	5000	60	60	60	
Knie res i	11103	41	40	41	
Kokanee i	4100	33	33	33	
Kumix res i	1000	14	14	14	
Kwik prod i	300	470	470	470	
La Teko res	2700	100	95	95	—5
Lady robn i	5000	25	25	25	+5
Lakewood i	1500	8	8	8	
Lana gold i	1000	116	116	116	
Lndmr i	65000	60	55	60	
Laurel ex i	12800	118	115	115	
Laurel w i	3000	55	55	55	+5
Lawrnce i	10500	20	17	17	+1
Le groupe i	8000	23	23	23	
Lenora exp	3500	100	100	100	
Lev scntfc i	2315	$8⅞	8½	8⅞	+ ⅝
Levengd i	3000	89	89	89	—1
Levon res	6200	$6	5⅞	6	+ ⅛
Levon w	1400	180	180	180	+5
Librt bl i	30000	66	61	66	+2
Librt bl w i	2000	20	20	20	
Lifetrnd i	5808	495	440	450	—40
Lightng i	1000	62	62	62	
Limoges i	3000	73	73	73	
Lincoln	2290	88	88	88	—5
Lionhrt i	232500	80	50	76	+17
Little bear i	3000	35	35	35	
Loadmstr i	15650	445	430	440	—5
Lockwood	4500	49	47	49	+2
Lode res i	2300	160	160	160	
Lodestar i	4000	74	72	74	—1
Lodi mtls i	3000	10	10	10	
Logo res ltd	500	20	20	20	
Lohs sintl i	1301	155	150	152	
Londn slvr i	5000	35	35	35	
Loyalst i	16230	78	75	75	
Lucky strk i	4500	38	35	35	—1
Lunar res i	1500	30	30	30	

M N

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Mac am res	2520	47	47	47	—3
Maclan exp	5000	37	36	36	+3
Macmillan e i	10000	48	46	48	+3
Magellan i	1000	115	115	115	
Magenta dv	15700	25	22	22	—2
Magenta w	16000	4	4	4	
Magic 3 i	11500	135	130	130	—15
Magnus rs i	2000	68	68	68	
Mahogany i	17100	185	170	185	+10
Malrtic hvg	700	$15¾	15¾	15¾	— ¼
Mammoth i	18000	10	8	10	
Mandarin	500	185	185	185	+5
Mandusa i	3300	194	190	194	+5
Manitorf i	29600	114	100	110	—5
Mntu rf wi	5500	70	65	70	—10
Mansn crk i	3000	27	27	27	
Maralgo i	7000	85	77	77	—11
Mariah res i	5500	140	135	140	+5
Marietta	7500	20	20	20	
Marilyn res	z300	33	33	33	
Martel oil i	5000	13	13	13	
Mary ellen i	5700	61	60	61	+1
Mascot Gld	4700	225	225	225	+20
Massive en i	1100	490	490	490	—10
Master i	500	63	63	63	
Maverick	6500	82	80	80	—5
Maymac pt	200	210	210	210	+10
Mcnellen	500	75	75	75	
Mecca mrl i	1000	9	9	9	
Melrose rs i	7000	35	35	35	
Menika i	5900	44	40	44	+4
Merfin res i	5000	145	135	135	—20
Merfin r i	z8000	1	1	1	
Metall rs i	4000	73	72	73	
Metro ind i	5500	110	109	110	+1
Michael rs i	1700	20	20	20	—2
Micron i	4200	117	116	117	—3
Micron w i	2000	9	9	9	
Mid canada	10500	32	30	32	+3
Midland i	1000	60	60	60	
Midnpre i	219750	234	220	231	+16
Mignt sftwr	7050	265	260	265	
Mikado rs i	400	185	185	185	+20
Millrock a i	3750	29	29	29	+3
Minerex i	6500	178	177	178	
Mineta i	25500	26	24	25	
Mintek res i	z166	35	35	35	
Mirmr ey i	4000	26	26	26	
Module res i	3000	24	24	24	
Molco ind	5000	4	4	4	—1
Mono gld i	5500	80	76	80	+4
M chris i	38900	70	65	65	—10
Monte w i	155000	6	4	4	—2
Mosprt prk	z50	143	143	143	
Mosaito crk	2000	27	27	27	
Mtn West	30800	80	71	75	—5
Mt Calvery	6000	45	45	45	
Mt Emily i	10000	17	17	17	
Murgold i	7000	30	27	27	—4
Mustang i	6000	18	18	18	
Musto Ex	4400	450	440	450	+10
Mystry mt i	4000	75	75	75	—40
Nakusp rs i	7250	40	35	40	—5
Nalos mng i	4000	15	13	13	
NCA Mnrl	100	300	300	300	
Needle pnt i	1000	17	17	17	
Neti Tech	11971	$9¾	9	9⅛	— ¼
Nevada i	28000	15	15	15	
Nevcal res	8000	11	10	11	+1
New begin	6500	70	65	69	—1
New cinch	20500	30	27	27	
N goldcor i	1000	25	25	25	
New kenrl i	1100	35	35	35	
New Minex	6000	40	40	40	
New Penn	z58	98	98	98	
New pionr i	500	11	11	11	+1
New plym i	26000	30	25	29	
New ridge i	26500	26	24	26	—3
N rdg w a i	10000	2	2	2	
N strategic	1800	130	127	130	
Newcst svr	z300	9	9	9	
Newfields i	27000	170	160	170	
Newhawk	16200	73	70	70	—5
Newiay res	z240	42	42	42	—3
Newtec i	1500	75	71	71	
Nexus res	300	$5¾	5⅝	5⅝	
Nickling	5700	16	16	16	
Night hwk	16500	228	225	225	
Nirvana i	9500	70	68	70	—5
Noble peak i	500	25	25	25	
Nor con i	12918	17	17	17	
Nor Quest	1000	150	147	147	—3
Norman rs i	4000	29	29	29	—1
Normn w i	500	5	5	5	
Normine i	1500	67	62	67	—1
Norsat intl	2500	215	215	215	+10
Norsmont	3000	67	67	67	—2
Nortek En	14100	28	28	28	—3
NW sports	150	$5	5	5	
Noxe pt w i	10000	2	2	2	
Noxe pet i	6000	18	16	18	—1
NRG res i	2000	39	39	39	—1
Nu start i	63000	70	68	68	
Nucal res i	4600	20	20	20	
Nuinsco	213	130	130	130	—8
Nuspar res	9800	45	42	45	+4

O P

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Odysey i	20500	55	50	54	+5
Oliver res i	4000	6	6	6	
Omab i	500	10	10	10	—1
Omni Res	24600	81	75	79	+1
Orbex Mnrl	2000	55	55	55	—3
Orcana rs i	2000	19	19	19	
Oscar res i	1000	43	43	43	+3
Osec A	1000	32	30	30	
Osler res i	500	85	85	85	+3
Outland	4000	33	33	33	+3
Overlord i	2100	113	111	111	+1
Pachena i	500	260	260	260	+10
Pac aqua i	4200	$5⅜	5⅛	5⅜	— ⅛
Pac mnsr i	1000	20	20	20	
Pacific rm i	1000	12	12	12	
Packard	5000	29	29	29	
Pak man i	5900	126	125	126	+6
Palace res i	3000	18	18	18	—2
Palliser intl	z227	14	14	14	
Pan Amr	1200	125	125	125	
Panthr mn i	2500	39	39	39	
PCR Ind	6500	12	12	12	
Pembertn i	2000	21	21	21	
Peppa res	1500	30	30	30	
Perron gld	19200	282	270	271	+1
Petrobotic i	1700	185	180	180	—5
Petrogold i	11100	120	120	120	
Petrolia	22600	125	120	125	+5
Petromac	1620	110	110	110	
Petromac r	3200	3	3	3	
Petroquin i	4000	7	7	7	—5
Pezcrona w	600	$8¾	8¾	8¾	
Phillip rs i	3500	11	10	11	—1
Picdly i	7000	32	32	32	+2
Pilgrim hld	2000	25	25	25	
Pine bell	2700	35	34	35	
Pinto mir i	500	325	300	300	
Pipeston w	12800	185	182	185	
Pirate gold i	9300	92	85	89	—6
Pirt gld w i	12100	11	10	10	—1
Player res i	5600	25	25	25	
Pndrso vn i	57300	162	140	150	+15
Potential i	9000	56	53	53	—2
Potter B	1000	230	230	230	
Powrgem i	17000	20	20	20	—3
Praxis res i	1500	85	85	85	—5
President i	18500	45	40	40	—5
Primrs i	19900	35	31	31	—4
Princetn i	26000	$5⅜	5¼	5⅜	
Prophesy i	4000	28	28	28	
Prophet rs i	2500	23	23	23	
Proteus rs i	1000	40	40	40	
Proven rs i	90000	97	83	95	+12

Q R

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
QC Expl	z350	28	28	28	
Quantum i	14000	25	25	25	—3
Que West	20000	30	30	30	
Quest egy i	58500	35	34	34	+6
Questmnt i	6500	99	99	99	+2
Quilla res i	7000	30	28	28	
Quinn res i	7000	52	51	52	
Quintel ind i	5000	32	32	32	
Quinto Mng	500	70	70	70	+5
Quorum i	71442	35	23	35	+14
Racer res i	11000	47	40	44	—1
Rainex res i	9500	38	36	38	
Ramcor rs i	1900	40	38	40	
Ramcor r i	1000	1	1	1	
Ramm vntr	3100	45	45	45	
Rapid cdn i	1000	25	25	25	
Rea Gld	13000	74	72	73	—2
Reako Exp	4500	22	22	22	
Red dimnd i	3974	15	15	15	
Redwing i	1233	38	38	38	
Redwood i	609	27	27	27	—1
Reg res i	10500	79	77	79	+1
Regal pet i	2000	20	20	20	
Regulus rs i	1000	385	385	385	
Reliant res	3500	165	160	160	—5
Rendez va i	14100	115	110	115	—5
Retrieve i	2000	105	95	100	—6
Rewrd rs i	500	30	30	30	
Rich hill i	500	22	22	22	
Rich res i	15000	50	45	45	—7
Richprt rs i	14100	375	365	375	
Rideau i	4500	10	10	10	
Ridgecrst i	2000	70	68	70	
R binco i	60700	135	125	135	+5
Rio grnde i	1000	75	65	75	—5
Rio sierra i	14000	65	65	65	
Ripple res i	1000	14	14	14	
Rockmstr i	z196	83	83	83	
Rocrdg mn i	2000	79	79	79	+3
Rocky Mtn	15000	55	52	53	
Rococco i	24500	8	8	8	
Roddy res i	700	60	60	60	
Roller res	4000	360	350	360	+5
Ropec i	19000	95	90	93	+3
Rough rvr i	5000	25	25	25	
Rule i	13500	55	50	50	—10
Ruskin Dev	5000	90	90	90	

S T

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Sable res	2500	90	90	90	
Samsn gld i	3875	17	17	17	
Santana pet	12000	10	9	10	
Saturn Res	2000	59	59	59	
Saxton Ind	5500	340	325	325	+15
Scarab rs	4700	82	76	76	—4
Scher egy i	4000	35	30	30	
Scottie gld	3500	45	40	45	+5
Searay i	10000	11	11	11	—1
Seastar i	5500	54	53	53	—1
Seatac i	6500	45	45	45	
Seawind rs i	1000	4	4	4	
Seminole i	1500	80	80	80	—5
Sevr moss i	3700	210	200	200	
Shakw i	10000	70	62	62	—15
Shannoc a i	1000	53	53	53	—1
Sheba cppr	8500	32	31	32	—1
Shebndwn i	1000	60	60	60	+1
Sheen i	14500	65	60	60	—3
Sheen w i	14000	9	9	9	—1
Sienna res	2000	73	73	73	+3
Sierra nev i	500	10	10	10	
Signet rs i	17000	32	32	32	
Svr cloud i	2000	27	26	26	—1
Slvr falls i	9000	20	20	20	
Svr hart a i	2000	$16¼	16¼	16¼	
Silver hill i	10000	45	40	45	
Svr hoard i	1000	31	31	31	+1
Svr princss	1000	15	15	15	
Silver Tusk	6000	10	10	10	
Silvrhawk i	z200	50	50	50	
Silverside i	2000	89	89	89	+4
Simpatico i	1000	25	25	25	+3
Sipald i	5000	22	19	20	+1
Skeena i	24500	98	88	97	+7
Skeena w i	63000	30	23	29	+9
Skelly res i	4000	65	65	65	+2
Skylark rs i	85000	45	40	44	+1
Skyline exp	2200	65	65	65	—5
Skyrocket i	3000	10	10	10	—2
So lumnair i	900	70	70	70	
Sth atlantic	22500	100	90	90	—5
Sw gold i	2500	25	25	25	
Spetro i	118200	70	55	70	+15
Sthwst tec i	9500	87	85	85	—1
Sovran Mtl	19000	19	18	18	
Spartan i	1900	420	420	420	+10
Spectra i	16599	50	45	50	—10
Spectrum i	10000	8	8	8	+2
Spencar i	3620	$7	6⅞	6⅞	— ⅛
Spirit pete i	1500	22	22	22	
Springbrd i	3500	105	100	105	
Springfld i	1000	19	19	19	
St george i	1500	30	28	28	
Stabell res	1000	50	50	50	—1
Stall lake	5000	41	41	41	
Starburst i	10000	10	10	10	
Starfire rs i	8000	137	130	130	—8
Standrd gld	10600	28	28	28	
Steelhead i	1200	37	37	37	
Stratak i	3000	52	52	52	
Stray hors i	1040	34	34	34	
Stryker i	2200	115	100	100	—15
Suez pete i	5000	75	70	72	
Sun god i	3500	45	45	45	—5
Sunatco de i	z20	19	19	19	
Suncoast	1000	18	18	18	
Sundance i	1500	10	10	10	
Suneva Res	3280	25	25	25	
Sunexco	115300	18	10	18	
Sunrise co i	2500	16	15	15	
Suntec vn i	1675	40	40	40	
Surinam i	5000	25	25	25	
Sutton res	5500	101	100	100	
Sydney Dev	1750	23	23	23	
Synex intl i	3200	235	235	235	+5
Systm wst	1000	40	40	40	
TRV Mnrl	2100	350	335	335	
Taina i	26700	65	60	60	
Taiee res i	z333	33	33	33	
Talemon i	2000	30	30	30	
Tally ho i	500	35	35	35	
Tamara rs i	4500	48	45	45	—1
Tamavac i	2000	45	45	45	—5
Tandem i	17700	185	175	185	+18
Tanker oil	1000	34	34	34	
Tantalus i	1200	61	61	61	
Tarn pure i	3800	110	95	95	
Tarron res i	1000	38	38	38	+3
Tarron w i	13000	7	6	6	
Taseko	7000	32	32	32	
Taurus A	2100	82	82	82	+2
Teeshin rs i	5000	39	39	39	—2
Tegra ent i	5000	46	45	45	—2
Telstar i	34700	46	44	44	—1
Templar i	14500	7	7	7	
Tenaion	z400	30	30	30	
Tenquil rs i	4000	40	35	35	—5
Termex rs i	1000	62	62	62	
Terra nova i	7500	65	63	63	
Terrace i	2000	48	48	48	
Teryl res i	1000	25	25	25	
Teryl w i	3500	5	5	5	
Teton res i	17500	75	70	73	
Teuton rs i	6000	31	28	28	—4
Texas pt i	3500	230	230	230	
Texcn tec i	4000	80	80	80	
Texoro i	16500	78	75	75	
Thor Expl	5000	27	27	27	—3
Tiburon pet	37500	90	81	90	
Tickr tape i	500	57	57	57	
Tillicm gd i	4000	49	49	49	+4
Time res i	7000	169	165	167	—8
Times sq i	3000	18	18	18	
Titan res i	5000	25	25	25	
Toby crk i	3500	120	115	115	—8
Topaz exp i	10300	124	120	120	—3
Topkapi rs i	1500	22	22	22	
Tor cal res	36000	95	90	90	
Torex i	17000	30	30	30	—2
Torhsn i	39000	44	40	42	+2
Torrent res	22500	95	92	94	—1
Torrent w a	500	17	17	17	
Totem ind i	2500	40	40	40	
Torngn	10000	100	100	100	
Trac res i	1000	32	32	32	—3
Trader res i	2500	100	95	95	
Trns Amer	13500	60	55	60	+5
Trns atlnt i	1000	50	50	50	
TrCan PL	10000	$22¼	22¼	22¼	
Trawler i	900	200	200	200	
Treasur isl i	5700	109	105	105	—4
Tri pac i	16000	28	25	28	
Tri Star	3034	115	115	115	
Tri state i	9050	265	245	245	—10
Triactor i	23500	55	51	52	
Trident Res	1000	25	25	25	
Tu tahl i	2000	15	15	15	
Tugold res i	5500	65	60	63	—2
Tundra gld	22100	139	135	139	+4
Tunstall i	3800	220	218	219	—1
Turnr egy i	25850	41	40	40	—2
Twin eagle	1700	26	22	22	—4
Tylox res i	4500	135	135	135	

U V

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Umberto i	2500	60	58	58	
Unicorn rs i	z400	33	33	33	
Utd Cambd	4000	79	70	70	
Utd global	z133	22	22	22	
Utd Gold	3740	85	85	85	
Untd gunn i	8500	17	15	15	—4
Utd Hearne	900	195	195	195	
Utd leader i	3200	80	75	75	
Utd librty i	1500	105	105	105	
Utd Ravore	2000	70	70	70	
Utd Westld	2000	25	25	25	
Univex i	33300	50	48	50	
Us precious	1400	345	320	320	—30
Valclair i	16200	175	172	175	+3
Valley oil	2000	10	10	10	
Vandorex i	2000	15	15	15	
Vanterra	500	35	35	35	
Vanwin rs i	25000	28	23	23	—1
Velvet exp i	3500	45	40	40	—2
Ventex en i	5500	12	12	12	
Verdstone i	2100	160	101	110	—115
Veronex	10200	$9⅛	9⅛	9⅛	+ ⅛
Veronx w	1500	100	100	100	
Vicerov res	13500	60	58	60	+2
Vict diego i	5133	27	25	25	
Vic dgo w i	1500	1	1	1	—1
Vctoria i	10000	23	22	23	+1
Viscount	10500	105	103	103	—2

W X

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Ware res i	29500	35	30	30	
Warstar i	10000	18	17	17	+1
Waterloo i	1000	38	38	38	
Wavecrest i	1800	$5⅝	5½	5⅝	+ ⅛
Waybo rs i	9500	16	15	16	
Weaco Res	8700	65	61	62	—3
Wenatch i	1000	16	16	16	+1
Wescal rs i	1500	35	32	32	
West dita i	500	38	38	38	
West mar i	22500	95	90	93	—2
West nors i	5000	230	230	230	+4
Westam oil i	5000	12	12	12	+2
Westbank i	700	285	280	280	—10
Westbrdg i	4000	60	60	60	
Wst alinbee	4215	59	59	59	—1
West pac i	44500	35	30	35	
Westwtr i	700	280	280	280	—10
Windarra	9000	65	60	65	+5
Windsor	3500	17	17	17	
Woodwrd A	216	$6¼	6¼	6¼	— ⅛
Wrld cmnt i	5000	30	30	30	
Xanaro i	6500	50	45	50	
Xenium i	8500	76	75	76	
Xing hai i	1000	42	42	42	—1

Y Z

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
York ctr a	200	300	300	300	
Yucana i	7500	16	16	16	—7
Yukon Gold	2000	12	12	12	
Zenco res	3500	18	18	18	
Zone pet	2000	22	22	22	—3
Zuni egy i	14500	41	40	40	
Zytec comp	23400	250	230	230	—15
2001 res i	600	275	275	275	

FONDS COMMUNS DE PLACEMENTS

MEMBERS	
Aetna-Midland	
MMF (9.52)	10.00
Fix Inc	10.18
Dividend	10.00
Rsces Can	9.92
AGF Group	
Amer Gwth	6.36
Cdn Gas Engy	6.94
Cdn Sec Gth	7.26
Cdn Trusteed	4.54
Corp Invest	11.03
Corp Inv Stk	6.70
Green Line	4.76
Growth Eqty	7.61
HiTech	8.50
Japan	10.68
nMMF 8.61	10.00
Optn Eqty	4.45
Pfd Income	10.36
Special	11.09
Allied Capital Mgt	
ynCanadian	5.06
ynDividend	5.06
ynIncome	5.06
ynIntl	5.06
ynMny Fd 8.58	5.00
nAssoc Inv	6.22
Bolton Tremblay	
Cda Cumul.	13.59
Intl	18.34
Money Fd 8.44	1.00
Pfd Income	11.11
Pfd Rsces	11.49
Taurus	5.00
Calvin Bullock Gr.	
xdCIF	7.20
American	5.69
Dividend	10.35
Growth	2.03
xdIncome	8.17
ync. perm Eq	30.42
Central Group	
Compound	12.92
Dividend	13.29
Fund 4000	6.77
Intl Gwth	8.42
Nat Res Gth	5.56
Northern	4.38
Rev Growth	3.77
Univest	6.75
Confed Group	
Dolphin Eqty	8.35
yDolph Mtge	5.15
Cundill Group	
ySecurity	13.01
Value	11.68
Dynamic Group	
ynDyAm Cdn	9.64
ynDy Am USF	6.92
ynDyCdn Fd	17.69
ynDyDiv	5.04
ynDyGrd Gold	4.21
ynDy Income	5.82
ynProspector	.81
ynSavg 8.00	10.00
Eaton Group	
Cmmnwlth	9.98
Dividend	6.84
Growth	12.28
Income	3.98
Interntl	13.57
MMF 8.20	10.00
yMortgage	10.27
Viking	13.20
E-P Mon 8.93	1.00
FutureFundShares	
nFoodFund	5.31
nGoldenFund	5.97
nLifeFund	5.21
nSilverFund	4.77
nTechnoFund	5.16
nValueFund	4.87
Global Strategy	
vCorp Shares	9.89
vTrust Units	9.92
Guaranty Trust Gr.	
yninv Equity	20.37
yninv Income	4.46
ynMortgage	10.57
Guardian Group	
Canadn	6.30
Compt Trend	10.19
Enterprise	1.53
Growth Fund	20.95
North Amer	6.72
ST Mny 8.18	10.05
World Eqty	6.86
Hume Group	
nHume Fund	10.02
nHume RRSP	10.00
Imperial Group	
yMortgage	10.12
yRealty Gth	10.00
Investors Group	
yBond	4.18
yDividend	8.85
yGrowth	8.24
yIndex Stk	5.25
yInterntl	13.50
yJapan	23.49
yMMF 8.15	1.00
yMortgage	5.04
yMutual	7.60
yProv Stk	10.41
yReal Prop	4.99
yRetiremnt	17.55
Jones Heward Gr.	
ynJH Fund	6.36
ynJH Amer	6.55
McLeod Yng Weir	
nCan Bk 8.70	1.00
nGovt 8.78	1.00
MER Group	
Equity	12.71
Growth	11.42
MMF 8.16	10.00
ynMKW Lotus	11.35
Montreal Trust Gr.	
ynEquity	24.68
ynIncome	7.71
ynInterntl	21.95
ynMortgage	10.17
Morgan Trust	
yGrowth	11.23
yIncome	11.49
yWorldwide	14.16
Mutual Group	
nMMF 7.62	1.00
Diversifd 25	11.35
Diversifd 40	11.4.
Diversifd 55	11.41
Equifund	11.26
yNoram Conv	10.43
Ontario Teachers	
ynAggressv	38.02
ynDiversifd	38.52
ynFixed 8.90	10.00
ynMortgage	28.02
Principal Group	
yBond	2.89
yCdn Mutual	5.15
yCollective	15.96
yEquity	5.78
yGrowth	6.88
yVenture	8.72
yWorld Inc	6.76
Prudential Group	
Growth	8.98
Income	5.17
Put Hlth Sci	10.38
ynReal Gwth	10.51
yRen Can B+B	4.80
Royfund Group	
nEquity	16.02
nBond Fd	4.99
Sterling Group	
Equity	6.40
yMortgage	4.86
Templeton Group	
Temp Gwth	14.23
Temp Cdn	4.83
Trimark Group	
Trimark	9.99
Trimark Cdn	9.20
ynWaltaine	42.48
NON-MEMBERS	
ynAltamira Fd	6.39
Beaubran Group	
yHypo	10.45
Inc	7.23
yOblig	9.63
xdynC.-Ahoes	9.12
Capital Gwth	7.64
nCapstone	5.61
Co-Op Trust Gr.	
ynCT Mutual	10.00
ynGrowth	10.59
ynIncome	9.07
CSA Mgmnt Group	
Goldfund	4.18
Goldtrust	5.62
Desjardins Group	
yActions	17.95
yHypo	4.42
yInterntl	15.54
yOblig	4.56
Dixon, Krog Gr.	
D K Trust	11.92
D K Intl	17.04
Heritage	3.51
yDomequity	11.13
nFst Cdn Mtg	11.28
yFiscon Fund	7.80
Harvard	15.21
Indust Gr.	
CS Mgt 7.99	10.00
Indust Amer	6.30
Indust Div	8.96
Indust Eq	15.23
Indust Gwth	11.15
Indust Income	9.06
Indust Pens	4.82
Mack Eqty	2.17
Mack Mtg Inc	1.16
yMaritime Eq	4.33
Marlborough	10.59
ynMD Growth	10.80
nNatrusco	29.58
NW Group	
yCanadian	7.83
yEquity	11.39
yNW Trust Eq	16.36
Pacific Group	
yGrowth	7.39
yRet Bal	5.80
yUS Gwth	4.44
PHN Group	
yBond	8.75
yCanadian	15.67
yDiv Income	12.70
yFund	27.30
yPooled	41.64
yRRSP	38.09
PMF Mngmnt Ltd.	
nPension	10.79
nXanadu Fd	9.30
Pret et Revenue	
yAmerican	21.20
yCanadian	9.38
yFonds H	5.19
yRetraite	16.06
Royal Trust Gr.	
ynA — U.S.	18.78
ynB — Bonds	8.84
ynC — Cdn	28.85
ynE — Engy	6.94
ynJ — Japan	11.87
ynM — Mtge	10.58
Sagit Group	
yCam. Gwth	8.26
yIntl Engy	3.02
yIntl Income	5.00
yTrans A	6.89
yTrans B	82.68
yTrans C	13.65
ySyncrovest	6.80
yTradex	6.90
Trust General Gr.	
ynActions	20.62
ynOblig Hypo	9.01
ynVal Amer	10.60
United Group	
Accumlaty	9.18
Accumlaty R.	10.44
American	5.53
Cont. Mtge	5.22
Security	4.29
Venture	9.45
VentureRet.	11.47
Universal Group	
yAmerican	8.08
yEquity	8.01
yIncome	4.80
yJapan	6.70
yRsces	6.10
yWestern Gth	3.90

LE DOLLAR CANADIEN

LE DOLLAR CANADIEN VALAIT HIER 73,27 (0,04) CENTS US

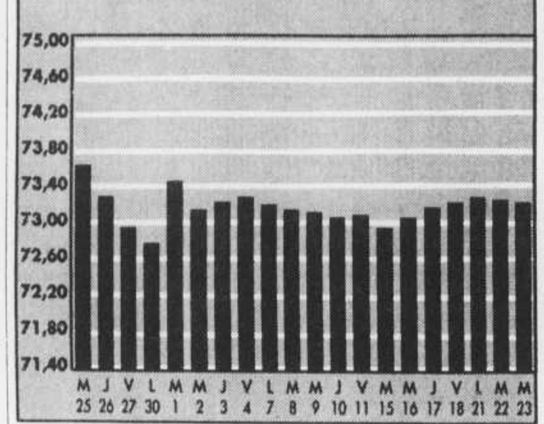

L'OR

VALAIT HIER À LONDRES 326,50 EN $ US

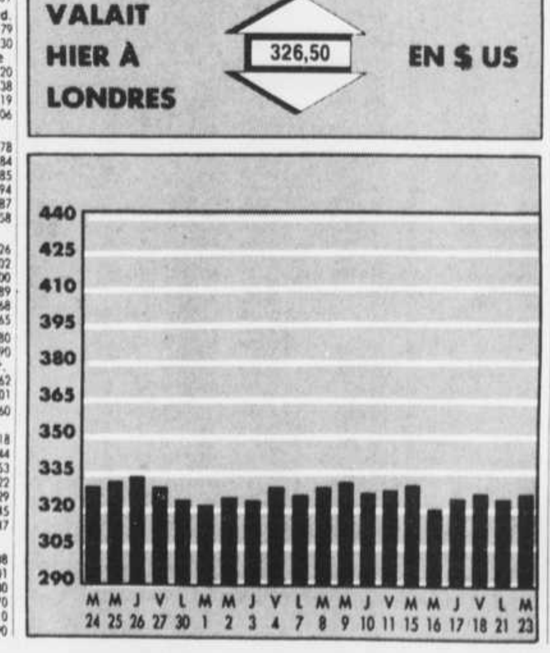

TABLEAU DE BORD

			Mois précé.	Variation annuelle en %
EMPLOIS, REVENUS				
Gains moyens hebdomadaires ($)	juil	419.84	419.81	3.67
Revenu du travail (millions $)	juil	21,068.9	22,291.6	6.67
Personnes occupées (en millions)	sept	11.47	11.82	2.72
Chômeurs	sept	1,183,000	1,253,000	−13.2
INVENTAIRES				
Grands magasins (millions $)	août	3,481.8	3,393.3	1.43
Appartenant aux fabricants (millions $)	août	34,132.2	33,951.5	3.83
Nouvelles commandes (millions $)	août	20,249.2	19,250.9	5.31
Commandes en carnet (millions $)	août	22,764.5	22,605.0	2.16
PRIX				
Prix à la consommation (1981 = 100)	sept	128.0	127.8	4.07
Indice des prix des maisons neuves (1981 = 100)	août	96.4	95.9	1.37
Indice des prix des matières brutes (1977 = 100)	août	216.1	216.9	.84
sans charbon, pétrole Brut gaz naturel	août	152.8	154.1	−3.72
Prix de vente dans l'industrie (1971 = 100)	août	318.8	318.9	1.95
			Cumulatif	
BÂTIMENT ET TRAVAUX PUBLICS				
Permis de bâtir (million $)	juil	1,630.3	10,282.4	17.11
Mises en chantier dans les centres urbains (unités)	août	12,416	85,778	14.63
ÉNERGIE				
Production de charbon (milliers de tonnes métriques)	juil	4,712	35,955	12.01
Production d'électricité (TW/h)	juil	33.5	258.1	4.97
Production de gaz (millions de mètres cubes)	juin	7,430.4	55,542.0	9.73
Raffinage du pétrole (millions de mètres cubes)	juil	7.9	48.7	−5.22
COMMERCE EXTÉRIEUR				
Exportations, base balance des paiements (Millions $)	août	8,828	77,718	6.10
Importations, base balance des paiements (millions $)	août	−8,112	−67,400	9.56
PRODUCTION				
Chargements ferroviaires (millions de tonnes)	août	20.8	173.1	−.73
Acier (lingots — milliers de tonnes métriques)	août	1,186.6	9,561.6	−2.72
VENTES				
Ventes des grands magasins (millions $)	août	979.9	6,864.0	5.43
Livraisons des fabricants (millions $)	août	20,089.6	158,685.8	6.45
Ventes de véhicules automobiles neufs (millions $)	août	1,598.2	13,401.5	24.15
Ventes au détail (millions $)	août	11,133.4	81,872.3	10.22

Les statistiques sont représentées en dollars courants et ne sont pas désaisonnalisées.
Source: Statistique Canada.

MERCURIALE

MONTREAL (PC) — Voici les prix de gros des fruits et légumes:

Fruits

McIntosh, Cortland, Spartan et Empire: 12x3 lb ou 9x4 lb, au détaillant $12.00, au grossiste $10.50; 8x5lb, au détaillant $12.50, au grossiste $10.94; cell pack grosseur 120, au détaillant $15.00, au grossiste $13.13; cell pack grosseur 140,au détaillant $14.00, au grossiste $12.25; 4x4, au détaillant $7.00, a grossiste, $6.13; minot en vrac, au détaillant $10.00, au grossiste, $8.75.

Régions à plus de 290 km de Montréal: ajoutez $0.50.

Une allocation de transport de $0.35 est allouée aux détaillants qui vont chercher les pommes chez le producteur ou l'emballeur.

Ces prix sont fournis par le Plan conjoint des producteurs de pommes du Québec.

Légumes

Prix aux détaillants dans la région de Montréal, tels que fournis par le ministère de l'Agriculture du Québec.

Aubergines: $10.75 le 25 lb.

Bettes à carde: $6.10 la caisse de 12 paquets

Betteraves: $7.50 à $8.65 la botte de 24 paquets.

Betteraves: $3.95 à $4.50 pour 12 pqts de 2 lb.

Betteraves: $3.00 à $3.50 le sac de 25 lb.

Brocoli: $11.00 les 14 unités.

Carottes: $5.00 à $5.65 24x2 lb ou 10x5 lb.

Carottes: $8.55 à $9.00 la caisse de 30 pqts.

Carottes (mini): $6.75 à $7.25 les 20 paquets de 12 onces.

Céleri: $14.25 à $14.55 la caisse de 24 unités.

Coeur de céleri: $8.50 à $9.80 la caisse de 12 unités.

Chicorée: $7.75 à $9.75 la caisse de 12 unités

Choux chinois (neppa): $6.20 à $6.50 la caisse de 12 unités.

Choux de Bruxelles: $9.50 à $9.90 la caisse de 9 tiges; $6.10 à $6.75 la caisse de 12x10 oz; $12.65 à $14.25 la caisse de 25 lb.

Choux de Savoie: $5.50 à $6.75 la caisse de 12 unités.

Choux-fleurs: $10.20 à $12.50 la caisse de 12 unités.

Choux rouges: $5.00 à $6.50 les 12 unités.

Choux verts: $4.25 à $4.75 les 14 à 16 unités

Citrouilles: $5.25 à $7.75 la dz.

Concombres sans pépin (moyens) $9.00 la caisse de 12 unités.

Endives: $8.75 à $9.25 la caisse de 5 lb.

Epinards: $5.50 à $7.50 pour 12 paquets de 10 onces.

Laitue Boston: $5.75 à $7.00 pour 12 unités.

Laitue chinoise: $6.00 à $6.75 pour 12 unités.

Laitue frisée: $9.50 pour 24 unités.

Laitue romaine: $9.50 pour 16 unités.

Mais sucré: $6.00 les 6 dz.

Oignons blancs à mariner: $6.00 le sac de 10 lb.

Oignons à bouillir: $0.75 à $1.25 le 10 lb.

Oignons jaunes: moyens, $5.00 à $5.30 le sac de 50 lb; $3.15 le sac de 25 lb; $6.00 à $6.50 pour 24 sacs de 2 lb ou 10 sacs de 5 lb.

Oignons rouges: $8.50 12x2lb.

Oignons verts: $8.25 à $9.00 la caisse de 4 doz.

Panais: $4.65 à $6.00 12x1 lb.

Persil: $8.65 la caisse de 5 dz; $2.10 à $3.75 la caisse de 12 pqts.

Poireaux: $$3.75 à $4.00 la botte de 12 unités; $8.90 à $10.25 la boîte de 12x3 (36) unités.

Poivrons rouges doux $28.90 à $29.75 les 35 lb.

Rabioles: $7.50 à $8.75 le sac de 25 lb.

Radis: $5.00 à $7.50 30x6 onces ou 12x1 lb.

Rutabaga: moyen, $4.00 à $5.25 les 50 lb.

Scaroles: $6.65 à $7.75 la caisse de 12 unités.

Tomates de serre roses No 1: $9.15 à $9.50 la caisse de 8 lb.

Sirop d'érable: $26.00 8x540 ml.

DENRÉES

MONTREAL (PC) — Cours des denrées transmis par le ministère fédéral de l'Agriculture:

Beurre: Commission canadienne de l'industrie laitière, prix d'achat, No 92, $4.909 le kg; No 93, $4.929 le kg; prix moyen du grossiste au détaillant: $5.41 le kg.

Fromage cheddar au kilo: blanc, $5.002; coloré: $5.009.

Produits concentrés: lait en poudre écrémé: No 1, sac de 25 kg, $2.926 le kg; lait écrémé destiné à l'alimentation: $1.091; petit lait en poudre comestible, $0.490 le kg; petit lait destiné à l'alimentation, $0.396 le kg: lait de beurre pulvérisé, $2.127 le kg.

Oeufs: prix moyens des grossistes aux détaillants, boîte d'une douzaine, A-extra-gros, $1.28 6-10; A-gros, $1.27 5-10; A-moyens, $1.24 5-10; A-petits, $0.87 2-10

Prix de gros aux distributeurs établis par la Fédération des producteurs avicoles du Québec: A-extra-gros, $1.25; A-gros, $1.24; A-moyens, $1.21; A-petits, $0.84; A pee-wee, $0.53.

Pommes de terre, prix de gros: Québec, $0.60 à $0.70 le 10 lb; $1.05 à $1.15 le 20 lb; $1.90 à $2.00 le 50 lb; blanches, lavées, en boîte: $3.50 à $4.00 le 50 lb; rouges, lavées, en boîte, $4.00 à $4.50 les 50 lb.

BESTIAUX

MONTREAL (PC) — Les arrivages au marché aux bestiaux de Montréal hier comprenaient 858 bovins, 1,109 veaux, deux moutons et 200 porcs.

Les prix s'établissaient ainsi:

Génisses, commercial: $50-57.

Vaches: D3: $46-49; D5: $41-45.75.

Taureaux: $50.25-57.

Veaux de choix et bons animaux: $85-111 avec un maximum de $127; moyens et communs: $40-84.

Bons veaux de remplacement: $85-123; moyens et communs: $60-84.

Prix moyen du porc ontarien, lundi: $69.09; mardi: $69.02.

LE DOLLAR CANADIEN

TORONTO (PC) — Le dollar américain a clôturé hier en hausse de 8-100 et cotait $1.3648 face à la devise canadienne. La livre sterling a monté de 11-50 à $1.9548.

Par rapport à la devise US, le dollar canadien a baissé de 1-25 à 0.7327 mais le sterling a gagné 2-25 à $1.4323.

CÉRÉALES

WNNIPEG (PC) — Les cours ont évolué sur une note irrégulière et l'activité était modérée, hier au marché aux grains de Winnipeg. Quelque 165,000 tonnes de denrées ont fait l'objet de transactions.

Le colza a oscillé entre une baisse de 10 cents et une hausse de 60 cents, novembre clôturant à $307.80.

Le lin a terminé la séance en recul de $1 avec octobre à $321.00.

L'orge de Thunder Bay a évolué entre une perte de 20 cents et un gain de 80 cents, octobre à $103.30; l'orge d'Alberta est restée stationnaire, avec novembre à $125.00.

L'avoine a monté de $1 et octobre a clôturé à $95.00.

Le blé était en baisse de 50 cents et en hausse de 40 cents, octobre à $127.90.

DEVISES

Voici les taux des devises étrangères tels que fournis hier matin par la Banque Nationale. Les cotes sont en monnaie canadienne et varient d'une banque à l'autre.

Afrique du Sud	Rand	0.5341
Afrique franco	Franc CFA	0.003396
Allemagne-Ouest	Mark	0.5175
Antilles Angl.	Dollar	0.5063
Australie	Dollar	0.9520
Autriche	Schilling	0.07367
Bahamas	Dollar	1.3642
Belgique	Franc	0.02555
Danemark	Couronne	0.1428
Espagne	Peseta	0.008462
États-Unis	Dollar	1.3642
Finlande	Mark	0.2408
France	Franc	0.1698
Grèce	Drachme	0.008840
Hollande	Florin	0.4586
Hong Kong	Dollar	0.1750
Inde	Roupie	0.1136
Israël	Sheqels	0.000928
Italie	Lire	0.000767
Jamaïque	Dollar	0.2237
Japon	Yen	0.006329
Liban	Livre	0.07414
Mexique	Peso	0.003410
Norvège	Couronne	0.1724
Nouv.-Zélande	Dollar	0.7680
Portugal	Escudo	0.008421
Royaume-Uni	Sterling	1.9572
Suède	Couronne	0.1720
Suisse	Franc	0.6315
Vénézuela	Bolivar	0.08319

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

OPTIONS

Suite de la page 15

Option	Mois	Prix	Offre	Dem.	Dern. Trans.	Op. en cir.
Numac	My 10		215	240		
Numac	My 10	P 40	65	55		14
Numac	My 12½	80	105			10
Numac	My 12½P	135	160	$2		10
Numac	My 15	30	55	40		15
Numac	My 15	P $3½	$3¾			
Numac	Nv 10	155	180			
Numac	Nv 10	P 5	25			
Numac	Nv 12½	10	35	40		10
Numac	Nv 12½P	55	80	80		20
Numac	Nv 15	1	25	75		25
Numac	Nv 15	P 305	330			
Numac	Nv 17½	1	25			
Numac	Nv 17½P	$5½	$5¾			
Nva A	Fb 5	110	130	110		127
Nva A	Fb 5	P 1	10	5		59
Nva A	Fb 6	30	35	35		428
Nva A	Fb 6	P 20	25	35		174
Nva A	Fb 7	5	9	7		3088
Nva A	Fb 7	P 90	100	90		28
Nva A	My 5	125	140	120		21
Nva A	My 5	P 5	20			
Nva A	My 6	40	45	45		80
Nva A	My 6	P 30	50	55		18
Nva A	My 7	15	20	20		1712
Nva A	My 7	P 90	120	100		46
Nva A	Nv 5	95	120	100		80
Nva A	Nv 5	P 1	5	4		133
Nva A	Nv 6	15	25	15		1421
Nva A	Nv 6	P 15	25	20		566
Nva A	Nv 7	1	2	2		6754
Nva A	Nv 7	P 100	110	75		139
Nva A	Nv 8	1	2	1		2921
Nva A	Nv 8	P 175	205	160		

O P

Option	Mois	Prix	Offre	Dem.	Dern. Trans.	Op. en cir.
Oba 01	Mr 95	P 355	380	365		38
Oba 01	Jn 90	390	415	285		48
Oba 01	Jn 92½	235	260	$2½		170
Oba 01	Jn 92½P	265	290	265		64
Oba 01	Jn 95	P 410	435	410		8
Oba 01	Dc 80	P 1	10	10		167
Oba 01	Dc 82½	$10¼	$10¾	$11¼		
Oba 01	Dc 82½P	1	15	20		453
Oba 01	Dc 85	$7¾	$8⅛	$8½		65
Oba 01	Dc 85	P 3	20	30		986
Oba 01	Dc 87½	$5¼	$5⅝	$5¼		93
Oba 01	Dc 87½P	10	35	30		1316
Oba 01	Dc 97½	5	10	10		536
Oba 01	Dc 97½P	470	495	490		347
Obc 03	Mr102½	365	390	260		20
Obc 03	Mr102½P	110	135			
Obc 03	Mr105	220	245	180		40
Obc 03	Mr105	P 215	240			
Obc 03	Mr107½	120	145	150		24
Obc 03	Mr107½P	360	385			
Obc 03	Jn102½	390	415	$4¼		128
Obc 03	Jn102½P	185	210			
Obc 03	Jn105	265	290	240		20
Obc 03	Jn105	P 295	320	$4		20
Obc 03	Jn107½	165	190	190		20
Obc 03	Jn107½P	440	465	$5		8
Obc 03	Dc102½	335	360	$3½		260
Obc 03	Dc102½P	15	40			
Obc 03	Dc107½	45	70			
Obc 03	Dc107½P	245	270			
Obd 04	Mr 92½	$4¾	$5⅛	380		17
Obd 04	Mr 92½P	85	110	90		41
Obd 04	Mr 95	285	310	240		47
Obd 04	Mr 95	P 175	$2	$2½		34
Obd 04	Mr 97½	140	150	170		28
Obd 04	Mr 97½P	$2¾	$3	490		4
Obd 04	Mr100	65	90	70		126
Obd 04	Mr100	P 435	460	$5¼		4
Obd 04	Jn 92½	55	$5⅜	$5¼		4
Obd 04	Jn 92½P	130	150	145		29
Obd 04	Jn 95	335	360	255		24
Obd 04	Jn 95	P 235	260	$3¼		40
Obd 04	Jn 97½P	$3½	$3¾	430		4
Obd 04	Dc 85	$11⅜	$12⅛	$9		1
Obd 04	Dc 85	P 1	15	$2½		4
Obd 04	Dc 87½	$9⅛	$9½	$4¾		
Obd 04	Dc 87½P	1	20	5		30
Obd 04	Dc 90	$6⅜	$7	$6¾		14
Obd 04	Dc 90	P 5	30	30		3
Obd 04	Dc 92½	435	460	$4		204
Obd 04	Dc 92½P	20	40	25		76
Obd 04	Dc 97½P	180	205	330		14
Obd 04	Dc100	10	35	30		24
Obd 04	Dc100	P 365	390	480		
Placer	Mr 20	270	310	295		500
Placer	Mr 20	P 30	50	50		40
Placer	Mr 22½P	105	130	125		32
Placer	Mr 25	P 285	$3¼	$2½		55
Placer	Mr 27½	20	30	40		196
Placer	Mr 27½P	$5¼	$5¾	465		10
Placer	Jn 20	310	$3½			
Placer	Jn 20	P 50	75	50		2
Placer	Jn 22½	215	255	$2½		42
Placer	Jn 22½P	130	155	85		5
Placer	Jn 25	85	105	95		100
Placer	Jn 25	P 285	$3¼	235		40
Placer	Dc 20	$2¼	265			
Placer	Dc 20	P 15	35	25		50
Placer	Dc 22½P	75	100	120		161
Placer	Dc 25	P 285	$3¼	$2		6
Placer	Dc 27½	1	10	5		284
Placer	Dc 27½P	$5¼	$5¾	$2¾		
Placer	Dc 30	1	10	25		23
Placer	Dc 30	P $7¾	$8¼			
Powr	Fb 15	435	$4½	435		110
Powr	Fb 15	P 5	15	30		100
Powr	Fb 16¼	340	345	320		1208
Powr	Fb 16¼P	20	30	30		134
Powr	Fb 17½	170	180	185		485
Powr	Fb 17½P	45	60	45		52
Powr	Fb 20	P 190	$2	280		91
Powr	My 15	$4½	$4¾	$3½		3
Powr	My 15	P 35	40	45		10
Powr	My 17½	$2½	260	240		545
Powr	My 17½P	90	100	125		51
Powr	My 20	P 215	$2¼	$2¾		50
Powr	Nv 13¾	$4¾	$5⅛	$5¼		10
Powr	Nv 13¾P		5			10
Powr	Nv 15	365	$3¾	$3¾		445
Powr	Nv 15	P	10			28
Powr	Nv 16¼	240	$2½	265		117
Powr	Nv 16¼P	5	15	5		64
Powr	Nv 17½	145	155	145		692
Powr	Nv 17½P	5	15	55		105
Powr	Nv 20	10	15	15		857
Powr	Nv 20	P 165	175	180		75
Provigo	Mr 20		$5⅛	$5½		
Provigo	Mr 20	P 20	45			
Provigo	Mr 25	135	160	135		4
Provigo	Jn 20	$5¾	$6⅛			
Provigo	Jn 20	P 45	70			
Provigo	Jn 25	190	205			
Provigo	Jn 25	P 120	145			
Provigo	Dc 20	490	$5½			
Provigo	Dc 20	P 5	25			
Provigo	Dc 25	60	85			
Provigo	Dc 25	P 75	100			

Q R

Option	Mois	Prix	Offre	Dem.	Dern. Trans.	Op. en cir.
Rang	Ja 6	P 165	185	125		
Rang	Ap 5	P 80	100	90		136
Rang	Ap 6	15	20	15		462
Rang	Ap 6	P 165	190	85		
Rang	Jy 5	P 80	100			
Rang	Jy 6	20	25	20		21
Rang	Jy 6	P 165	190			
Roy Bk	Ja 27½P	5	30	25		152
Roy Bk	Ja 30	P 60	70	70		351
Roy Bk	Ja 32½P	210	$2½	210		77
Roy Bk	Ap 27½	345	385	330		10
Roy Bk	Ap 27½P	30	55	35		10
Roy Bk	Ap 30	175	190	175		751
Roy Bk	Ap 32½	65	75	65		680
Roy Bk	Ap 32½P	235	$2¾	245		195
Roy Bk	Jy 30	$2	235			
Roy Bk	Jy 30	P 130	150	130		3
Roy Bk	Jy 32½P	255	305			

S T

Option	Mois	Prix	Offre	Dem.	Dern. Trans.	Op. en cir.
Segrm	Ja 50		$6½	$7	$6⅞	17
Segrm	Ja 50	P 25	50	25		46
Segrm	Ja 52½P	65	90	55		125
Segrm	Ja 57½P	260	285	270		65
Segrm	Ja 62½	35	50	40		252
Segrm	Ja 62½P	$6½	$7			
Segrm	Ap 50	P 65	90	70		38
Segrm	Ap 52½	$5½	$6	$5¾		2
Segrm	Ap 52½P	120	145	155		17
Segrm	Ap 55	410	435	440		241
Segrm	Ap 57½	265	290	$3		303
Segrm	Ap 57½P	$3	$3¼	$3¼		4
Segrm	Ap 60	160	185	180		271
Segrm	Ap 60	P 465	490	$4¼		16
Segrm	Jy 55	P $2¼	$2¾	335		3
Segrm	Jy 57½	$3¾	$4¼			
Segrm	Jy 57½P	345	395			
Shell C	Fb 27½	20	40	45		378
Shell C	Fb 27½P	495	$5	$4¼		51
Shell C	Fb 30	5	20	15		314
Shell C	Fb 30	P $7⅛	$7⅜	$5¼		
Shell C	My 22½	205	230	240		6
Shell C	My 22½P	140	165	115		53
Shell C	My 25	95	105	145		38
Shell C	My 25	P 285	305	$2½		52
Shell C	My 27½	60	70	70		114
Shell C	My 27½P	$5	$5½	355		6
Shell C	Nv 20	260	295	355		7
Shell C	Nv 20	P 10	25	15		10
Shell C	Nv 25	10	25	25		455
Shell C	Nv 25	P 240	265	215		354
Shell C	Nv 27½	5	20	15		903
Shell C	Nv 27½P	485	$5¼	$4½		13
Shell C	Nv 30	1	15	10		550
Shell C	Nv 30	P $7⅛	$7½	$6		5
Spar	Ja 22½	$5¾	$6¼			
Spar	Ja 22½P	5	30			
Spar	Ja 25	$3½	$3¾	265		15
Spar	Ja 25	P 10	35	60		6
Spar	Ja 27½P	80	90	$2¼		29
Spar	Ja 30	50	75	70		63
Spar	Ja 30	P $2	$2½	385		
Spar	Ja 32½	10	35	100		480
Spar	Ja 32½P	435	460			
Spar	Ap 22½	$6¼	$6⅜	$4¼		1
Spar	Ap 22½P	10	35			
Spar	Ap 25	415	440	$3		10
Spar	Ap 25	P 25	50	85		13
Spar	Ap 27½P	85	110	180		5
Spar	Ap 30	115	140	105		65
Spar	Ap 30	P 215	265	$4¾		17
Spar	Ap 32½	45	70	125		2
Spar	Ap 32½P	465	$5	$6⅜		
Spar	Jy 25	$4¾	$5			
Spar	Jy 27½P	100	125			
Spar	Jy 30	180	205			
Spar	Jy 30	P 240	290			
Stico A	Fb 17½	290	335	$3		26
Stico A	Fb 17½P	5	30			
Stico A	Fb 22½P	255	305	210		66
Stico A	Fb 25	1	15	15		546
Stico A	Fb 25	P $5	$5½	$3		11
Stico A	My 17½	315	365	360		14
Stico A	My 17½P	25	50			
Stico A	My 20	P 95	120	100		23
Stico A	My 22½	75	90	75		50
Stico A	My 22½P	265	315	$2¾		20
Stico A	Nv 17½P	1	10	50		10
Stico A	Nv 20	40	65	60		954
Stico A	Nv 20	P 30	55	50		255
Stico A	Nv 22½	5	15	15		1046
Stico A	Nv 22½P	245	295	295		153
Stico A	Nv 25	1	5	5		1052
Stico A	Nv 25	P 490	$5⅜	$5		
Teck BQ	Fb 10	385	410			
Teck BQ	Fb 10	P 5	30			
Teck BQ	Fb 12½	170	195	$2¼		15
Teck BQ	Fb 12½P	65	90	70		100
Teck BQ	Fb 15	70	95	75		138
Teck BQ	Fb 15	P 180	205			
Teck BQ	My 10	405	430			
Teck BQ	My 10	P 25	50			
Teck BQ	My 12½	220	245	255		20
Teck BQ	My 12½P	80	105			
Teck BQ	My 15	115	140			
Teck BQ	My 15	P 210	235			
Teck BQ	Nv 10	360	385			
Teck BQ	Nv 10	P 1	25			
Teck BQ	Nv 12½	115	140			
Teck BQ	Nv 12½P	30	55			
Teck BQ	Nv 15	15	40			
Teck BQ	Nv 15	P 155	180			
TrAlt A	Fb 25	P 55	80	85		40
TrAlt A	Fb 27½	5	20	50		115
TrAlt A	Fb 27½P	$2¼	$2¾	215		
TrAlt A	My 22½	$3	$3½			
TrAlt A	My 22½P	20	45			
TrAlt A	My 25	P 85	110			
TrAlt A	My 27½	10	35			
TrAlt A	My 27½P	$2½	$3	$3		10
TrAlt A	Nv 22½	$2¾	$3¼	$3½		295
TrAlt A	Nv 22½P	1	25			
TrAlt A	Nv 25	50	75	30		354
TrAlt A	Nv 25	P 25	50	60		20
TrAlt A	Nv 27½	1	5	5		487
TrAlt A	Nv 27½P	$2	$2½	$2		
TrC PL	Fb 25	P 290	315	330		60
TrC PL	Fb 27½	10	35	15		256
TrC PL	Fb 27½P	$5⅜	$5⅜	430		10
TrC PL	Fb 30	1	20	40		420
TrC PL	Fb 30	P $8	$8¼	$5½		
TrC PL	My 22½P	165	180	180		40
TrC PL	My 25	65	90	65		340
TrC PL	My 25	P 315	340	$2		18
TrC PL	My 27½	25	50	80		173
TrC PL	Nv 20	$2¼	$2½	$5⅜		10
TrC PL	Nv 20	P 5	30			
TrC PL	Nv 22½	40	55	15		75
TrC PL	Nv 22½P	45	60	55		71
TrC PL	Nv 25	1	25	5		876
TrC PL	Nv 25	P $2¾	$3	$2½		14
TrC PL	Nv 27½	1	25	1		649
TrC PL	Nv 27½P	$5¼	$5½	$5½		17
TrC PL	Nv 30	1	10	5		394
TrC PL	Nv 30	P $7¾	$8	$3¾		
Trion A	Fb 21⅜	55	80	125		27
Trion A	Fb 21⅜P	170	195			
Trion A	Fb 23⅜	35	60	70		63
Trion A	Fb 23⅜P	$3	$3¼			
Trion A	My 20	150	175	160		5
Trion A	My 20	P 120	145			
Trion A	My 22½	35	60			
Trion A	My 22½P	$2½	$2¾			
Trion A	Nv 20	80	105			
Trion A	Nv 20	P 55	80			
Trion A	Nv 21⅜	20	45	25		10
Trion A	Nv 21⅜P	140	165			
Trion A	Nv 23⅜	5	25	45		20
Trion A	Nv 23⅜P	280	305	175		7
T-D Bk	Mr 20	390	420	410		10
T-D Bk	Mr 20	P 15	40			
T-D Bk	Mr 22½	180	205	205		125
T-D Bk	Mr 22½P	60	70	125		28
T-D Bk	Mr 25	50	65	70		609
T-D Bk	Mr 25	P 150	175	$3		10
T-D Bk	Jn 20	410	$4½	$3¼		5
T-D Bk	Jn 20	P 40	65			
T-D Bk	Jn 22½	205	230	230		16
T-D Bk	Jn 22½P	80	105	100		19
T-D Bk	Jn 25	75	100	65		2
T-D Bk	Jn 25	P 160	185	315		5
T-D Bk	Dc 17½	$6⅛	$6½	$6⅞		4
T-D Bk	Dc 17½P	1	15			
T-D Bk	Dc 20	360	$4	365		230
T-D Bk	Dc 20	P 5	20	15		36
T-D Bk	Dc 22½	140	165	150		588
T-D Bk	Dc 22½P	25	50	30		216
T-D Bk	Dc 25	15	25	20		1352
T-D Bk	Dc 25	P 140	165	330		

W X

Option	Mois	Prix	Offre	Dem.	Dern. Trans.	Op. en cir.
Wcoast	Mr 15	165	$2	160		10
Wcoast	Mr 15	P 5	30			
Wcoast	Mr 17½	35	60	60		75
Wcoast	Mr 17½P	150	190	140		4
Wcoast	Mr 20	10	35	30		17
Wcoast	Mr 20	P 340	390	390		8
Wcoast	Jn 15	190	230	220		16
Wcoast	Jn 15	P 15	40			
Wcoast	Jn 17½	65	90			
Wcoast	Jn 17½P	160	$2			
Wcoast	Dc 12½	$3¾	$4¼	490		
Wcoast	Dc 12½P	1	15			
Wcoast	Dc 15	140	165	135		70
Wcoast	Dc 15	P 2	25			
Wcoast	Dc 17½	5	30	20		151
Wcoast	Dc 17½P	140	180	120		108
Wcoast	Dc 20	5	20	20		165
Wcoast	Dc 20	P 335	385	$2¾		5
Wikr R	Mr 27½P	25	45	30		9
Wikr R	Mr 30	P 70	95	100		83
Wikr R	Mr 32½P	150	175	220		100
Wikr R	Mr 35	P 365	390	$4¼		120
Wikr R	Jn 32½	160	185	160		17
Wikr R	Jn 32½P	175	$2	235		10
Wikr R	Dc 27½	410	435	390		860
Wikr R	Dc 27½P	5	20	15		140
Wikr R	Dc 35	10	25	10		307
XXM	Ja125		$4½	$5½		
XXM	Ja125	P 115	190			
XXM	Ja130		$2	$2¾		
XXM	Ja130	P $3	$4			
XXM	Nv125		$3¾	$4½		
XXM	Nv125	P 20	70			
XXM	Nv130	50	100			
XXM	Nv130	P 175	$2¼	340		18
XXM	Dc125		$4¼	$5		
XXM	Dc125	P 65	115			
XXM	Dc130	150	$2			
XXM	Dc130	P 260	310	215		2

DIVIDENDES

McDonald's Corp. 22.5 cents US l'action ord. Payable le 7 nov.; aux détenteurs inscrits le 28 oct.

Noma Industries Ltd. 6 cents l'action de classe A; 5.75 cents l'action de classe B. Payables le 15 nov., inscrits le 31 oct.

Royal Trustco Ltd. 21.5 cents l'action de classe A; l'équivalent de 21.5 cents en action de classe B pour chaque action de classe B; 46.875 cents l'action priv. à $1.875, série A; l'équivalent de 46.875 cents en action de classe B pour chaque action à $1.875, série B; 73.4375 cents l'action priv. à $2.9375, série C; 67.1875 cents EU l'action priv. EU à $2.6875. Payables le 14 nov., inscrits le 31 oct.

Royal Trustco Mortgage Corp. 50 cents, semi-annuel, l'action priv. de 5 p.c., A. Payable le 3 janv., inscrits le 13 déc.

Texaco Canada Inc. 30 cents l'action ord. Payable le 2 déc., inscrits le 12 nov..

Old Canada Investment Corporation Ltd. 8 pc, priv. 1er rg, série A: huit cents (semestriel); 31 déc., 9 déc.

L'ARGENT

VALAIT HIER À LONDRES 6,1335 / 0,0065 EN $ US

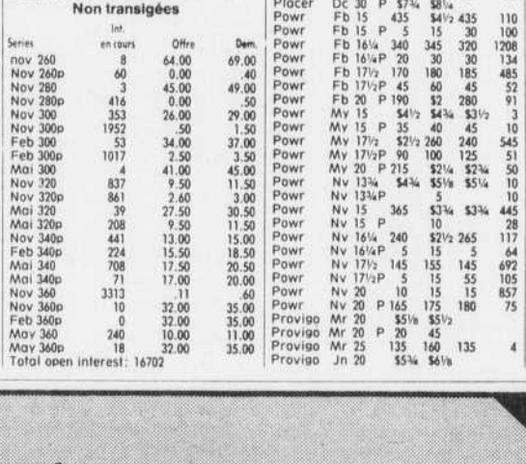

OPTIONS SUR L'OR

(Prix en devises américaines)

Series	Int. en Vol.	cours	Haut	Bas	Ferm.
mai 300p	60	256	5.20	5.00	5.20
Feb 320	5	235	20.00	20.00	20.00
Feb 320p	50	506	6.20	6.20	6.20
Nov 340	20	2328	2.00	2.00	2.00
Feb340	72	1826	12.50	11.00	11.00
Feb 360	35	715	5.00	4.80	4.80

Total volume: 242

Non transigées

Series	Int. en cours	Offre	Dem.
nov 260	8	64.00	69.00
Nov 260p	60	0.00	.40
Nov 280	3	45.00	49.00
Nov 280p	416	0.00	.50
Nov 300	353	26.00	29.00
Nov 300p	1952	.50	1.50
Feb 300	53	34.00	37.00
Feb 300p	1017	2.50	3.50
Mai 300	4	41.00	45.00
Nov 320	837	9.50	11.50
Nov 320p	861	2.60	3.00
Mai 320	39	27.50	30.50
Mai 320p	208	9.50	11.50
Nov 340p	441	13.00	15.00
Feb 340p	224	15.50	18.50
Mai 340	708	17.50	20.50
Mai 340p	71	17.00	20.00
Nov 360	3313	.11	.60
Nov 360p	10	32.00	35.00
Feb 360p	0	32.00	35.00
May 360	240	10.00	11.00
May 360p	18	32.00	35.00

Total open interest: 16702

Vos obligations d'épargne du Canada 1985, juste au bout du fil.

C'est simple comme bonjour!
Cette année, pourquoi faire la queue pendant des heures pour acheter vos obligations d'épargne du Canada? Rendez-vous la vie facile et passez plutôt un coup de fil à Wood Gundy.
Vous n'avez qu'à nous appeler et nous spécifier pour quel montant et en quelles coupures vous désirez acheter vos obligations.
Nous nous occuperons du reste.
Rappelez-vous que cette année, un petit coup de fil à Wood Gundy suffit pour acheter vos obligations d'épargne du Canada.
C'est simple comme bonjour!

COMPOSER SANS FRAIS
1-800-268-8771

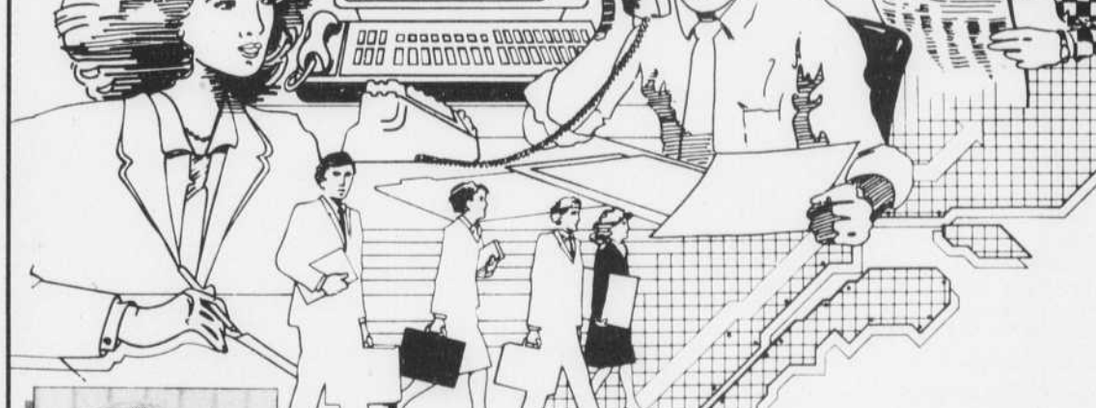

L'UNIVERSITÉ POPULAIRE et la CAISSE DE DÉPÔT ET PLACEMENT DU QUÉBEC présentent

ÉPARGNEZ 50 % EN ACHETANT VOS BILLETS DÈS MAINTENANT À VOTRE CAISSE POPULAIRE DESJARDINS OU BANQUE NATIONALE PARTICIPANTE

SALON DE L'ÉPARGNE-PLACEMENTS

C'EST LE TEMPS D'INVESTIR!

★ 100 exposants
★ 200 conférences dont l'atelier de l'A.C.C.A.P. sur la retraite et pré-retraite
★ Concours «La chasse aux trésors de McLeod»
★ Concours 5,000$ d'actions à gagner

en collaboration avec LE SOLEIL TÉLÉ CAPITALE CHRC 80 CHOI 98 fm

23 au 27 OCTOBRE ★ QUÉBEC
CENTRE MUNICIPAL DES CONGRÈS
HEURES D'OUVERTURE: MERCREDI AU SAMEDI 11h à 22h — DIMANCHE 11h à 18h

VENEZ RENCONTRER LES PARTENAIRES
DE VOTRE RÉUSSITE EN AFFAIRES

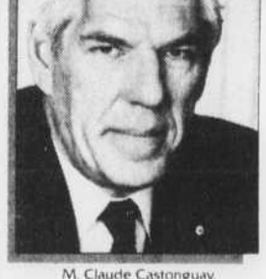

M. Claude Castonguay, président du Groupe La Laurentienne, président du Salon de la PME

Au Salon de la PME, les 25-26-27 octobre 1985, Place Bonaventure.

Depuis déjà 4 ans, le Salon de la PME prend de l'expansion à un rythme surprenant. Cette année, le 5e Salon de la PME sera le plus important salon d'affaires au Québec.

Le Salon de la PME 1985, c'est le salon de l'entrepreneurship gagnant. Les gestionnaires d'entreprises pourront, sous un même toit, se renseigner sur les développements les plus récents dans le monde des affaires québécois en rencontrant plus de 150 exposants.

Et cette année, le Salon de la PME offre plusieurs nouveautés: de grands débats-forums animés par des leaders reconnus dans le domaine des affaires; des présentations de cas succès sur les techniques de pointe en gestion et administration pour préparer les preneurs de décisions à mieux maîtriser les changements technologiques; et des entrevues et discussions sur les solutions possibles au problème de l'intégration des jeunes diplômés dans l'entreprise.

Profitez donc des services professionnels et des consultations gratuites dans tous les domaines:

conseillers en gestion, en marketing, en communication, comptables, conseillers financiers, conseillers en développement des marchés internationaux, en utilisation de l'énergie, institutions financières, conseillers en investissements commerciaux et immobiliers, ministères provinciaux et fédéraux, notaires, publicité, relations publiques, subventions, statistiques, services d'inscription aux Mercuriades de la Chambre de Commerce du Québec, etc.

Plusieurs fournisseurs seront sur place pour vous conseiller dans l'achat de produits et services d'informatique et de bureautique, transport, franchisage, équipement, télécommunications, assurances, etc.

la presse

Societe Radio Canada / Canadian Broadcasting Corporation

PME SALON DE LA PME $ le salon de la réussite en affaires

En collaboration avec la Chambre de Commerce du Québec

Le Grand HÔTEL VIA

AVIS PUBLICS

VENTES EN JUSTICE

Conditions et renseignements

1. Les ventes judiciaires ont lieu aux adresses ci-dessous mentionnées.
2. L'enchérisseur doit en payer le montant immédiatement et en argent comptant ou chèque visé.
3. Il est préférable de téléphoner au bureau de l'officier instrumentant le matin de la vente en cas d'annulation.

La Chambre des huissiers du Québec

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-012983-859. GUS CANADA INC/DIV LÉGARÉ, demanderesse, -vs- MADELEINE RUEST RODRIGUE, défenderesse. Le 5 novembre 1985 à 10:00 heures de l'avant-midi au domicile de la défenderesse au no 1770 rue Du Plateau, en la cité de La Baie , district de Chicoutimi, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse , saisis en cette cause, consistant en: 1 laveuse de marque Hotpoint de couleur blanche, 1 sécheuse de marque Hotpoint de couleur blanche, 1 téléviseur couleur de marque Hitachi avec support. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN PERRON, huissier, 489-9711. Montréal, le 21 octobre 1985.

QC, District de Québec, COUR PROVINCIALE. No: 200-05-003168-841, dossier 994-1 . DAME COLETTE POIRIER ROBERT LOWERYSON, p. demanderesse, -vs- LAROCQUE GAÉTAN, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 5 novembre 1985 à 10 hres. au: 6240, St-Zotique, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de GAÉTAN LAROCQUE, saisis en cette cause, consistant en: 1 four micro onde de marque Littor et acc, 1 congélateur Brentwood et acc, 1 sofa de couleur beige, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: DANIEL ÉMOND, huissier, DE L'ÉTUDE: Paquette & ass., 284-1148. Montréal le 09 octobre 1985.

QC, District de Québec, COUR PROVINCIALE. No: 200-05-003236-846, dossier 160-6. LES CONSTRUCTION ARMAND RICHARD LTÉE, p. demanderesse, -vs- BRENNAN EMMA, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 5 novembre 1985 à 10 hres. au: 6240, St-Zotique, Montréal, dit district , seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de EMMA BRENNAN, saisis en cette cause, consistant en: 1 four micro-onde de marque Litton et acc, 1 congélateur Brentwood et acc. 1 sofa couleur beige, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: DANIEL EMOND, huissier, DE L'ÉTUDE: Paquette & ass., 284-1148. Montréal le 09 octobre 1985.

QC, District de Québec, COUR PROVINCIALE. No: 200-02-002362-814. LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, p. demanderesse, -vs- CAMPBELL ROBERT, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 4 novembre 1985 à 12 hres. au: 2209, Prud'homme #1, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ROBERT CAMPBELL, saisis en cette cause, consistant en: 2 haut-parleurs audio-Research, 1 platine à cassette Pioneer, 1 table tournante Technics, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: PAUL RENAUD, huissier, DE L'ÉTUDE: Paquette & ass., 284-1148. Montréal le 03 octobre 1985.

Canada Musuems Construction Corporation — Société de construction des musées du Canada

DEMANDE DE SOUMISSION

Métaux divers #5

Pour le projet de la nouvelle Galerie Nationale du Canada, Ottawa, Ontario

Propriétaire: Société de construction des Musées du Canada

Des soumissions cachetées pour des systèmes de fenêtrage adressées à Ellis-Don Limited, 541 Sussex Drive, 2ième étage, Ottawa, Ontario K1N 6Z6 seront reçues jusqu'à 14:00 de la date de fermeture spécifiée. Vous pouvez obtenir les documents de soumission au bureau du gérant de la construction, Ellis-Don Limited, à l'adresse mentionnée ci-dessus tél: 230-8694, contre paiement du dépôt requis.

Date de fermeture: 7 novembre, 1985

Dépôt: 200.00$ (remboursable)

Les documents de soumission peuvent aussi être consultés au bureau de l'Association de la construction à Ottawa et Toronto.

Canada

Travaux publics Canada — Public Works Canada

DEMANDE D'INTÉRÊT

RÉAMÉNAGEMENT DE L'ÉDIFICE DE L'ANCIENNE BANQUE DE NOUVELLE-ÉCOSSE

125 RUE SPARKS, OTTAWA, ONTARIO

Travaux publics Canada est à la recherche de propositions pour la réutilisation de l'édifice de l'Ancienne Banque de Nouvelle-Écosse à des fins commerciales de détail. Le promoteur sera responsable de la rénovation, de l'entretien du bâtiment et de mettre en marché les espaces.

Les promoteurs ont jusqu'au 05 novembre 1985 pour exprimer leur intérêt.

Pour plus de détails s'adresser à Allan Temple, service de l'immobilier, Travaux publics Canada, région de la Capitale nationale, Place du Portage, Phase IV, 140, promenade du Portage, Hull, Québec, (ADRESSE POSTALE) Ottawa, Ontario, K1A 0M3, numéro de téléphone 997-3270.

Canada

QC, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX. No: 115902021, 114348146, 420097930, 130535845, 426199060, dossier 041469. MONTRÉAL C MUNICIPLE, p. demanderesse, -vs- YVON GALLANT PAUL, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 5 novembre 1985 à 13 hres. au: 6587, Casgrain, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de PAUL YVON GALLANT, saisis en cette cause, consistant en: 1 camionnette de marque Chevrolet modèle Van, 1976, de couleur vert, imm F560176 et acc. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: MICHEL DI FIORE, huissier, DE L'ÉTUDE: Paquette & ass., 284-1148. Montréal le 22 octobre 1985.

QC, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX. No: 838953824, 851311370, 838044675, dossier 044748. VILLE DE MONTRÉAL, p. demanderesse, -vs- GILLES HÉBERT, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 4 novembre 1985 à 11:30 hres. au: 5985, 3e Avenue, #1, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de GILLES HÉBERT, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur console 26" Hitachi, 1 lecteur de cassèttes Vidéo Beta Sanyo et acc. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: DANIEL EMOND, huissier, DE L'ÉTUDE: Paquette & ass., 284-1148. Montréal le 21 octobre 1985.

QC, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX. No: 850258850, 834823135, dossier 041316. VILLE DE MONTRÉAL, p. demanderesse, -vs- YVES DUMOULIN, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 4 novembre 1985 à 14 hres. au: 2361, Madison #15, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de DUMOULIN YVES, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur noir et blanc meuble Électrohome, 1 set de salon 2 mcx en bois brun avec tissu, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: MICHEL DI FIORE, huissier, DE L'ÉTUDE: Paquette & ass., 284-1148. Montréal le 21 octobre 1985.

Province de Québec, District de Montréal/Kirdland, COUR PROVINCIALE. No: 520-32-001013-853. BERTRAND COUTIER, rerésenté par M.T. BOYER, gref. adj. de la cour d'accès à la Justice, en sa qualité d'officier saisissant, demanderesse, -vs- MARK DAVIS, défenderesse. Le 4 novembre 1985, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au no 480 rue Spring Garden en la cité de Dollard des Ormeaux et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. couleur RCA 20" et meubles de ménage etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ou CHÈQUE VISÉ. ANDRÉ LESSARD, huissier, 842-9192. Montréal, le 24 octobre 1985.

QC, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-32-005847-852, dossier F:E272. JOHN LEIGHT, p. demanderesse, -vs- GIGUÈRE LISE, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 4 novembre 1985 à 11 hres. au: 3200 De La Pepinière, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LISE GIGUÈRE, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur 20" de marque Admiral et acc. 1 fauteuil trois places tissu velour brun, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: JACQUES PLANTE, huissier, DE L'ÉTUDE: Paquette & ass., 284-1148. Montréal le 15 août 1985.

QC, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX. No: 838329516. VILLE DE MONTRÉAL, p. demanderesse, -vs- STYLIANOS ARGIROPOULOS, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 4 novembre 1985 à 10 hres. au: 8420, Stuart #4, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ARGIROPOULOS STYLIANOS, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur meuble 26" Fleetwood et acc, 1 plaquette 8 pistes Alphasonic et acc, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: JACQUES PLANTE, huissier, DE L'ÉTUDE: Paquette & ass., 284-1148. Montréal le 21 octobre 1985.

QC, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX. No: 438577101, dossier 040174. VILLE DE MONTRÉAL, p. demanderesse, -vs- ISAAC AMRAM, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 4 novembre 1985, à 10 hres. au: 5320, Connaught #4, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de AMRAM ISAAC, saisis en cette cause, consistant en: 1 set de salon 5 mcx en tissu brun, 1 téléviseur couleur portatif Toshiba, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: MICHEL DI FIORE, huissier, DE L'ÉTUDE: Paquette & ass., 284-1148. Montréal le 21 octobre 1985.

QC, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-32-002015-842, dossier F:E267. PAQUETTE & ASS., p. demanderesse, -vs- LARIN HENRI; p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 5 novembre 1985 à 10 hres. au: 235, Ste-Marie, Terrebonne, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de HENRI LARIN, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur 26" de marque Quasar et acc. 1 orgue 2 claviers Solina B206 et acc, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: HUBERT PAQUETTE, huissier, DE L'ÉTUDE: Paquette & ass., 284-1148. Montréal le 30 septembre 1985.

QC, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-342-007812, dossier F:E266. JEAN-YVES PONOVOST, p. demanderesse, -vs- DELISLE LINDA, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 5 novembre 1985 à 10:30 hres. au: 4783, Ontario Est, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LINDA BELISLE, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur console 26" couleur marque Admiral et acc. 1 fauteuil 3 places avec motif de fleurs, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: DANIEL EMOND, huissier, DE L'ÉTUDE: Paquette & ass., 284-1148. Montréal le 30 septembre 1985.

QC, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-32-009108-848, dossier F:E198. PIERRE NARCISSE, p. demanderesse, -vs- LÉO CHEN KING, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 5 novembre 1985 à 12 hres. au: 857, 54e Avenue, Lachine district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LÉO SE SHIN ET YOON CHEN KING, saisis en cette cause, consistant en: 1 set de cuisine avec table en arborite beige et pattes chromées avec chaises verte, 1 lave vaisselle Westinghouse blanc, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: MARC PERRON, huissier, DE L'ÉTUDE: Paquette & ass., 284-1148. Montréal le 12 juillet 1985.

QC, District de Montmagny, COUR PROVINCIALE. No: 300-27-000805-81. GEMMA NICOLE, p. demanderesse, -vs- LAPLAINE PAUL-ÉMILE, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 5 novembre 1985 à 10 hres. au: 2737, Watesserault, Lachine, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de , saisis en cette cause, consistant en: 1 set de salon 3 mcx en tissu de couleur brun, 1 table de salon et acc, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: MARC PERRON, huissier, DE L'ÉTUDE: Paquette & ass., 284-1148. Montréal le 26 septembre 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 442694501. VILLE DE MONTRÉAL -vs- LEPORE AMEDÉO. Le 05/11/85 à 10:00 heures au 5907 Waverly Montréal, H2T 2Y4, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LEPORE AMÉDÉO, saisis en cette cause, consistant en: Télévision 20 pcs de marque RCA une laveuse simplicité etc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-0211. Montréal, ce 22ième jour de octobre 1985. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 838219852. VILLE DE MONTRÉAL -vs- LATOUR FLORENCE. Le 04/11/85 à 11:00 heures au 160 Rose de Lima Montréal, Québec, H4C 2K9, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LATOUR FLORENCE, saisis en cette cause, consistant en: Télécouleur de marque Candle un système de son supérieur un aquarium etc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-0211. Montréal, ce 22ième jour de octobre 1985. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 440962874. VILLE DE MONTRÉAL -vs- LARIVIÈRE RICHARD. Le 04/11/85 À 10:00 heures au 6836 Des Érables, Montréal H2G 2N3, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LARIVIÈRE RICHARD, saisis en cette cause, consistant en: 1 Bibliothèque murale Télécouleur Toshiba 20 pcs, Système de son Nikko etc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-0211. Montréal, ce 22ième jour de octobre 1985. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 816810610, 816810621, 816819632, 118006350. VILLE DE MONTRÉAL -vs- FATOURAS GEORGE. Le 7/11/85 à 10:00 heures au 150, rue Duke à Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LA PARTIE DÉFENDERESSE, saisis en cette cause, consistant en: Une automobile de marque Oldsmobile. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-0211. Montréal, ce 22ième jour de octobre 1985. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 442606683. VILLE DE MONTRÉAL -vs- LEPAGE LÉO-PAUL. Le 7/11/85 à 10:00 heures au 150, rue Duke à Montréal, District de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LA PARTIE DÉFENDERESSE, saisis en cette cause, consistant en: Une automobile de marque Ford Éconoline. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-0211. Montréal, ce 22ième jour de octobre 1985. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 760-02-000828-850 INC GARAGE J. TREMBLAY INC, demanderesse, -vs- SYLVAIN ROCHEFORT, défenderesse. Le 4 novembre 1985, à 13:00 heures de l'après-midi au domicile du défendeur au no 1070 rue Notre-Dame en la cité de St-Rémi, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 vidéo cassettes RCA VHS Séectavision, 1 mobilier de salon 2 mcx et autre biens saisis. Conditions: ARGENT COMPTANT. , huissier, 663-7377. Montréal, le 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-32-007992-847. GILLES DESNOYERS, représenté par Liliane Pelland, Greffier de la Cour provinciale, div. des Petites Créances, en sa qualité d'officier saisissant,, demanderesse -vs- GISÈLE CHAMPOUX, défenderesse. Le 5 novembre 1985, à 3 heures de l'après-midi au domicile de la défenderesse au no 1825 rue Ste-Rose, ap. 308 en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse , saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. couleur Sharp, 1 T.V. Électrohome et meubles de ménage etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. OU CHÈQUE VISÉ. ROMÉO LOISELLE, huissier, 842-9192. Montréal, le 24 octobre 1985.

QC, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-025527-859. NUTRICHEF LTÉE, p. demanderesse, -vs- GLICKMAN RALPH, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 4 novembre 1985 à 14 hres. au: 5397, Cavendish, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de RALPH GLICKMAN, saisis en cette cause, consistant en: 1 malaxeur commerical Kitchen Aird, 1 congélateur Danby, 1 récepteur, Kenwood, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: PAUL RENAUD, huissier, DE L'ÉTUDE: Paquette & ass., 284-1148. Montréal le 02 octobre 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 121-T-85/013. VILLE DE BROSSARD, demanderesse, -vs- NORMAND PHILIBERT ET DANIEL JODOIN "REST. TERRY ENR.", défenderesse. Le 5 novembre 1985 à 11:00 heures de l'avant-midi à la place d'affaires du défendeur au no 6405 rue Milan en la cité de Brossard et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 lot de 7 tables à 4 bancs couleur orange, 1 réfrigérateur debout pepsi et autres biens saisis. Conditions: ARGENT COMPTANT. OU CHÈQUE VISÉ. NORMAND POISSANT, huissier, 288-6289. Montréal, le 21 octobre 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-0-029154-858. SOUS MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC, demanderesse, -vs- BOYER ROBERT OPÉRANT SOUS LA RAISON SOCIALE FOTOCALE ENR, défenderesse. Le 5 novembre 1985, à 13 heures de l'après-midi à la place d'affaires de la défenderesse au no 8060 rue Chamilly en la cité de St-Léonard, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 lot varié d'accessoires et d'articles de bureau, 2 comptoirs vitré d'environ 6' chacun, 3 étagères blanches d'environ 4X6' chacune avec une talbettes, 1 photocopieur SAVIN 7035 AD gris et beige et autres biens et meubles. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL BOILEAU, huissier, 395-8593. Montréal, le 21 octobre 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: ST85/2276, ST85/2139, ST85/2046, ST85/1703, ST85/1788, ST85/1894, ST85/1972, ST85/2245VILLE DE VERDUN, demanderesse, -vs- MORRISON ROBERT, défenderesse. Le 5 novembre 1985, à 10:15 heures de l'avant-midi au domicile de la défenderesse au no 456 rue Henri Duhamel en la cité de Verdun, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 laveuse de marque INGLIS mini de couleur amande, 1 téléviseur couleur de marque SÉNITH 26 pouces, 1 cablo sélecteur de marque PHILIPS channel plus commande, 1 radiateur au kérosène de marque KÉROSUN radiat 36 et autres biens et meubles. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHE GOYER, huissier, 395-8593. Montréal, le 21 octobre 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE. No: 500-05-003408-851. MICHAEL HEITNER, demanderesse, -vs- PEOPLES (DIVISION MARKS & SPENCER CANADA INC.), défenderesse. Le 4 novembre 1985, à 10:30 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse au no 6510 rue St-Hubert en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 2 Calculatrices Sharp, 9 Caisse enregistreuses & Acc., 20 T.V. couleur et noir et blanc ass., etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. OU CHÈQUE VISÉ. RICHARD GAUTHIER, huissier, 842-9192. Montréal, le 24 octobre 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE. No: 500-05-012551-840. MICHAEL TORRANCE) GLENN, demanderesse, -vs- BARBARA (CIKALUK) GLENN, défenderesse. Le 4 novembre 1985, à 11 heures de l'avant-midi au domicile du demandeur au no 777a rue Querbes en la cité d'Outremont et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du demandeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. Nandel, 1 Vidéo VHS Granada et meubles de ménage etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. OU CHÈQUE VISÉ. RICHRD GAUTHIER, huissier, 842-9192. Montréal, le 24 octobre 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-014302-850. INSTITUT INFORMATIQUE APPLIQUÉE DU CANADA INC, demanderesse, -vs- PAUL CHAER, défenderesse. Le 5 novembre 1985, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au no 10660 rue St-Hubert en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. Zénith, 1 Vidéo Zénith, 1 Vidéo Sanyo et meubles de ménage etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. OU CHÈQUE VISÉ. RICHARD GAUTHIER, huissier, 842-9192. Montréal, le 24 octobre 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-009429-853. INTERNATIONAL MERCANTILE FACTORS LTD, demanderesse, -vs- JACQUES BACHAND, défenderesse. Le 5 novembre 1985, à 11 heures de l'avant-midi à la place d'affaires du défendeur au no 3908 rue Ste-Rose. Fabreville en la cité de Laval et district de Montréal, serons vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 Machine à écrire IBM, 1 Call tuker Remite, 1 Classuer Bormex, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. OU CHÈQUE VISÉ. RINO RINALDI, huissier, 842-9192. Montréal, le 24 octobre 1985.

QC, District de Montréal. No.: 500-02-010506-850. G.U.S. CANADA INC. -vs- CHARLES DUMAIS. Le 4-11-85 à 11:00 heures au 5440 Chabot, Montréal, dit district, seront vendus les biens et effets de CHARLES DUMAIS, savoir: 1 récepteur AM/FA Technics, 1 table tournante marque Technics, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. FRANÇOIS BOURQUE, huissier, 286-7175. Montréal, ce 22/10/85.

QC, District de Montréal. No.: 500-27-018781-841. CLAUDE MEUNIER -vs- HAROLD PELLETIER. Le 5-11-85 à 11:00 heures au 8621, 24e Avenue #4, St-Michel, district de Montréal, seront vendus les biens et effets de HAROLD PELLETIER, savoir: 1 T.V. marque Electrohome, 1 table de salon en bois "Centrale", etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. FRANÇOIS BOURQUE, huissier, 286-7175. Montréal, ce 22/10/85.

QC, District de Montréal. No.: 500-02-025464-844. CAISSE POP ST-JUSTIN DE MONTRÉAL -vs- CLAUDE MAHEU. Le 5-11-85 à 10:00 heures au 12059 Lamoureux, Montréal-Nord, district de Montréal, seront vendus les biens et effets de CLAUDE MAHEU, savoir: 1 table de billard et acc., 1 tour à bois marque Beaver et acc., etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. FRANÇOIS BOURQUE, huissier, 286-7175. Montréal, ce 22/10/85.

QC, District de Montréal. No.: 500-02-016683-851. B.C.C.I. -vs- JEAN-PAUL RODRIGUE. Le 5-11-85 à 12:00 heures au 2095 Sauvé Est, Montréal, dit district, seront vendus les biens et effets de JEAN-PAUL RODRIGUE, savoir: 1 T.V. Admiral, 1 sofa trois places en tissus de couleur beige et brun, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. FRANÇOIS BOURQUE, huissier, 286-7175. Montréal, ce 22/10/85.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-020569-856. ST-ARNAUD & BERGEVIN LTÉE, demanderesse, -vs- ISAC LODGING SUPPLY, défenderesse. Le 6 novembre 1985, à 10 heures de l'avant-midi à la place d'afffaires de la défenderesse au no 101 rue Blanchard, en la ville de Ste-Thérèse et district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 Phtocopieuse Pitney Bowes, 1 Machine à écrire Brother électrique, 2 Bureau en bois en L, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. OU CHÈQUE VISÉ. RINO RINALDI, huissier, 842-9192. Montréal, le 24 octobre 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-014202-852. IMMEUBLES C.U.M. INC, demanderesse, -vs- RENÉ BOUCHER, défenderesse. -et- 108932 CANADA INC. (RESTAURANT CHEZ KARL), tierce-saisie. Le 6 novembre 1985, à 10 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la Tierce-saisie au No 3140 rue Ch. Chambly en la cité de Longueuil et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la Tierce-saisie, saisis en cette cause, consistant en: 1 Machine à cigarette, 8 Juke Box et Acc., 2 Réfrigérateurs Coca-cola, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. OU CHÈQUE VISÉ. MRIO ROY, huissier, 842-9192. Montréal, le 24 octobre 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE. No: 500-05-012212-849. BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE, demanderesse, -vs- BARRY KOVSHOFF ET AL., , défenderesse. BARRY KAY ENTREPRISES, Tierce-saisie. Le 6 novembre 1985, à 11 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la tierce-saisie au no 780 rue St-Rémi, suite 301 en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la terce-saisie, saisis en cette cause, consistant en: 1 Machine à tricot Alemannia & Acc., 2 Machines Universal type supermat, 1 Machine Dubied et moteur, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. OU CHÈQUE VISÉ. RICHARD GAUTHIER, huissier, 842-9192. Montréal, le 24 octobre 1985.

QC, District de Terrebonne. No.: 700-02-001281-857. B.C.I.C. -vs- ROGER MIRON ET AL. Le 4-11-85 à 12:00 heures au 930 Wilfrid Laurier, Chomedey, Laval, district de Montréal, seront vendus les biens et effets de ROGER MIRON ET AL, savoir: 1 Econoline Dodge 1984 et acc., etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. FRANÇOIS BOURQUE, huissier, 286-7175. Montréal, ce 22/10/85.

QC, District de Montréal. No.: 500-02-018952-841. DOMAINE RIVARD WINTER -vs- MONIQUE BOURDAGE. Le 4-11-85 à 10:00 heures au 415 Copernic #6, Laval-des-Rapides, Laval, district de Montréal, seront vendus les biens et effets de MONIQUE BOURDAGE, savoir: 1 T.V. marque Zenith 20", 1 set de salon modulaire 5 morceaux de couleur gris en peluche, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. FRANÇOIS BOURQUE, huissier, 286-7175. Montréal, ce 22/10/85.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 85109024. VILLE DE MONTRÉAL -vs- MOREL ANDRÉ. Le 05/11/85 à 12:00 heures au 1873 Gauthier Montréal (Interne), seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MOREL ANDRÉ, saisis en cette cause, consistant en: un camion chevrolet 1976 de couleur gris . Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-0211. Montréal, ce 22ième jour de octobre 1985. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Province de Québec, District de St-Maurice, COUR PROVINCIALE . No: 410-02-000198-850. GUS CANADA INC/DIV LÉGARÉ, demanderesse, -vs- ROBERT RHÉAULT, défenderesse. Le 4 novembre 1985, à 13:30 heures de l'après-midi au domicile de la défenderesse au No 1559 rue 5e Avenue, en la cité de Grand Mère, distr. St-Maurice, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule automobile de marque Chrysler, modèle Newport de couleur bleu et toit noir. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN PERRON, huissier, 489-9711. Montréal, le 21 octobre 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-046995-846. GUS CANADA INC/DIV LÉGARÉ, demanderesse, -vs- SUZANNE LALANCETTE & MARTIAL POTVIN, défenderesse. Le 5 novembre 1985, à 16:30 heures de l'après-midi au lieu d'entreposage du gardien judiciaire au no 861 rue St-Jean, en la cité de Roberval, district de Roberval, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur Hitachi. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN PERRON, huissier, 489-9711. Montréal, le 21 octobre 1985.

Province de Québec, District de Joliette, COUR SUPÉRIEURE. No: 705-05-000452-857. ALAIN RODIER ET GUY RODIER, demanderesse, -vs- RHÉAL ROULEAU, défenderesse. Le 9 novembre 1985, à 10 heures de l'avant-midi au no 620 rue Cherrier en la cité de Répentigny, district de Joliette, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 calculatrice Olivetti, frigidaires, 1 emballeuse Toledo, chambre froide, air conditionné, inventaire complet d'un dépanneur, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. OU CHÈQUE VISÉ. DANY GRAND MAISON, huissier, 759-5556. Joliette, le 18 octobre 1985.

Province de Québec, District de Joliette, COUR PROVINCIALE. No: 705-02-001117-852. GESTION G. DESROCHIERS INC, demanderesse, -vs- A.B. COUVREURS ASSOCIÉS DE L'OUEST LTÉE, défenderesse. Le 5 novembre 1985, à 12:30 heures de l'après-midi à la place d'affaires de la défenderesse au no 2799 rue Batham en la cité St-Laurent, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la partie défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 photocopieur Olivetti, et accessoires, bureaux, filières, machine à écrire Brother et appareil à cassettes Brother, polisseuse Électrolux, camion GMC 940, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. OU CHÈQUE VISÉ. GILLES DALCOURT, huissier, 759-5556. Montréal, le 17 octobre 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-016314-853. BANQUE DE COMMERCE CANADIENNE IMPÉRIALE, demanderesse, -vs- HENRI SAURIOL, défenderesse. Le 4 novembre 1985, à 11:00 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au no 1462 rue Vauquelin en la cité Laval district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 camion Mack 1981 (RD 6865) série 8574 avec boite couleur rouge vin. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE RIVARD, huissier, 288-6317. Montréal, le 24 octobre 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-045101-842. SNOWDON PLAZA APARTMENTS INC, demanderesse, -vs- CHAMPLIN ÉLECTRIC INC, défenderesse. Le 5 novembre 1985, à 11:00 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse au no 2820 rue Marette en la cité ville Saint-Laurent district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 camion et accessoires GMC VAntura (rouge) (pas l'année). Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL KOHLHUBER, huissier, 288-6317. Montréal, le 24 octobre 1985.

QC, District de Montréal. No.: 500-02-003763-849. MONIQUE PERREAULT -vs- RENÉ HOULE. Le 5-11-85 à 10:00 heures au 5 Pl. Melançon #1, L'Épiphanie, district de Joliette, seront vendus les biens et effets de RENÉ HOULE, savoir: 1 auto Chrysler Le Baron 1979, 1 lecteur de cassette Sony, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 286-7175. Montréal, ce 22/10/85.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-02506-858. GUS CANADA INC/DIV LÉGRÉ, demanderesse, -vs- CLAUDE HOULE, défenderesse. Le 4 novembre 1985, à 12:30 heures de l'après-midi au domicile de la défenderesse au no 2602 rue St-Jean, en la cité de Shawinigan, dist. St-maurice , seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 set de salle à manger avec 4 chaises en tissus brun, 1 téléviseur Sylvania avec acc, 1 pelle blanche à neige pour Jeep et acc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN PERRON, huissier, 489-9711. Montréal, le 21 octobre 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE . No: 804808126, 830204975. VILLE DE MONTRÉAL -vs- LABERGE DENIS. Le 7/11/85 à 10:00 heures au 150, rue Duke à Montréal, District de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LA PARTIE DÉFENDERESSE, saisis en cette cause, consistant en: Une automobile de marque Chevrolet Véga. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-0211. Montréal, ce 22ième jour de octobre 1985. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-018547-856. MICHAEL I. ROSENTHAL, demanderesse, -vs- GAETAN SIDOTI ET AL, défenderesse. Le 6 novembre 1985, à 14 heures de l'près-midi à la place d'affaires antérieure des défendeurs au no 4060 rue Jean talon ouest en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs, saisis en cette cause, consistant en: 1 Machine King Scope, 1 Calcultrice Sparp, 1 machine Balcrank Grece, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. OU CHÈQUE VISÉ. ANDRÉ LESSARD, huissier, 842-9192. Montréal, le 24 octobre 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 505-27-015646-848. PERCEPTEUR DES AMENDES, demanderesse, -vs- CHRISTIANE CHARPENTIER, défenderesse. Le4 novembre 1985, à 10:00 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au no: 35 rue Avenue des Pins en la cité de St-Luc, district d'Iberville , seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule automobile Dodge Colt 1984 2 portes couleur charcoal + accessoires. Conditions: ARGENT COMPTANT. OU CHÈQUE VISÉ. NORMAND POISSANT, huissier, 288-6289. Montréal, le 21 octobre 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 85-17085. LA REINE, demanderesse, -vs- STÉPHANE MILLETTE, défenderesse. Le 4 novembre 1985, à 13:00 heures de l'après-midi au domicile du défendeur au no 1238 rue Blainville en la cité de Longueuil et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque AMC modèle Spirit 1981 couleur bleu pale. Conditions: ARGENT COMPTANT. OU CHÈQUE VISÉ. SYLVAIN DARVEAU, huissier, 288-6289. Montréal, le 21 octobre 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 442718603. VILLE DE MONTRÉAL -vs- LAPIERRE RÉAL. Le 05/11/85 à 13:30 heures au 1655 Panet Montréal, H2L 2Z7, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LAPIERRE RÉAL, saisis en cette cause, consistant en: Télécouleur Électron un mobilier de salon modulaire en velours brun etc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-0211. Montréal, ce 22ième jour de octobre 1985. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 447593171, 442363250, 442910823. VILLE DE MONTRÉAL -vs- STANFORD DANNY. Le 05/11/85 à 14:30 heures au 3821 St-Dominique Montréal H2W 2A2, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de STANFORD DANNY, saisis en cette cause, consistant en: Une automobile de marque Ford LTD. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-0211. Montréal, ce 22ième jour de octobre 1985. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 440930836, 442274755VILLE DE MONTRÉAL -vs- REARDON PATRICK ROBERT. Le 04/11/85 à 10:00 heures au 5286 Clarck Montréal H2T 2V2, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de REARDON PATRICK ROBERT, saisis en cette cause, consistant en: un four microonde Admiral, un vidéo Cassette VHS Téléfunken, Télécouleur 26 pcs Admiral, un aspirateur filteur Queen etc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-0211. Montréal, ce 22ième jour de octobre 1985. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 850570980, 850570991. VILLE DE MONTRÉAL -vs- PLAISANCE RENÉ. Le 05/11/85 à 14:00 heures au 2001 Dorchester MTl. Qué. H3B 2J8, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de PLAISANCE RENÉ, saisis en cette cause, consistant en: Télécouleur 16 pcs Hitachi deux causeuse moderne en velour. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-0211. Montréal, ce 22ième jour de octobre 1985. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 442736721. VILLE DE MONTRÉAL -vs- ZOLA ÉMILE. Le 05/11/85 à 15:00 heures au 86 ouest Dulude Montréal H2W 1J5, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ZOLA EMILE, saisis en cette cause, consistant en: Télécouleur 20 pcs Toshiba télévision 12 pcs eversonic etc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-0211. Montréal, ce 22ième jour de octobre 1985. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 439438156. VILLE DE MONTRÉAL -vs- PROULX MARCEL. Le 05/11/85 à 11:00 heures au 560, 33e Avenue # 110 Lachine, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de PROULX MARCEL, saisis en cette cause, consistant en: 1 auto de marque Chevrolet Impala. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-0211. Montréal, ce 22ième jour de octobre 1985. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPLE. No: 838440654. VILLE DE MONTRÉAL -vs- ODIONG PAUL. Le 04/11/85 à 11:00 heures au 2560 Bellechasse app. 34, Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ODIONNG PAUL, saisis en cette cause, consistant en: Une table tournante Hitachi & acc. une cassette deck Hitachi & acc., un stéréo Équalazer Hitachi & acc., Autres instruments de musique. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-0211. Montréal, ce 22ième jour de octobre 1985. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 853225800. VILLE DE MONTRÉAL -vs- TRUCHON ROMARIC. Le 05/11/85 à 12:30 heures au 4028 Delormier Mtl Qué. H2K 2X7, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de TRUCHON ROMRIC, saisis en cette cause, consistant en: Télécouleur de marque Sylvania un congélateur de marque Frigidaire, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-0211. Montréal, ce 22ième jour de octobre 1985. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 137696963. VILLE DE MONTRÉAL -vs- ROBERT CLAUDE. Le 04/11/85 à 10:30 heures au 5390 Clark Montréal (CRPQ), seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ROBERT CLAUDE, saisis en cette cause, consistant en: Télécouleur Sharp radio portative Sharp amplificteur Nad etc.. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-0211. Montréal, ce 22ième jour de octobre 1985. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Suite au changement d'actionnaires survenu au sein de la corporation Transport R.C. Inc., détentrice du permis M-303314, par laquelle les actionnaires antérieurs, savoir:
RENÉ CHARBONNEAU: 496 actions ordinaires, MICHEL CHARBONNEAU: 2 actions ordinaires, YVES CHARBONNEAU: 2 actions ordinaires ont vu leurs actions et celles qu'ils détenaient déjà modifiées pour se lire depuis le 7 décembre 1982 comme suit:
RENÉ CHARBONNEAU: 30 actions, catégorie C, 500 actions, catégorie A, YVES CHARBONNEAU: 30 actions, catégorie A, MICHEL CHARBONNEAU: 30 actions, catégorie D, CAROLE CHARBONNEAU PARÉ: 5 actions, catégorie F, DIANE CHARBONNEAU POIRIER: 5 actions, catégorie G.
Les requérants demandent donc à la C.T.Q. que la Commission statue sur le maintien du permis.
Les requérants invoquent au surplus l'article 85 des règles de pratique et de régie interne afin que la décision devienne en vigueur à la date où elle sera rendue.
Tout intéressé peut introduire une opposition ou une intervention dans les 5 jours suivant la deuxième parution dudit avis en s'adressant à la C.T.Q., au 505 est, rue Sherbrooke, Montréal, Québec.
1ière publication: 23 octobre 1985
2ième publication: 24 octobre 1985
PAR: ME FRANÇOIS PERREAULT
PAQUETTE, PERREAULT, RIVET & TRUDEAU
200 St-Jacques, suite 900
Montréal, QC, H2Y 1M1

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-12-145220-855
BENOÎT GAGNON,
Partie requérante
-vs-
COLETTE CORBIN d'adresse inconnue,
Partie intimée
PAR ORDRE DE LA COUR
L'intimée est par les présentes requis de comparaître dans un délai de quarante (40) jours à compter de la dernière publication.
Une copie de la requête en divorce a été laissée au Greffe du Palais de Justice de Montréal à son intention.
PRENEZ DE PLUS AVIS qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, votre requérant procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce, accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.
MONTRÉAL, ce 15 août 1985.
DESCÔTEAUX JARRY HÉBERT
790 boul. Laurentien
Suite 202
St-Laurent, P.Q.
H4M 2M6
Me Simon Descôteaux

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-05-008-447-854
ROBERT ROY personnellement et ès-qualité et MONIQUE CLOUTIER,
Partie demanderesse
-c-
DOMENICA MASELLA
-et-
MANON BOUTHILLIER,
Partie défenderesse
La défenderesse Manon Bouthillier, d'adresse inconnue est par la présente requise de comparaître dans un délai de trente jours à compter de la présente insertion.
Une copie du bref d'assignation, déclaration et avis selon l'art. 119.a C.P.C. a été laissée à la direction générale des greffes au palais de justice de Montréal à son intention.
De plus, soyez avisée qu'à défaut de comparaître dans les délais susdits, un jugement par défaut sera obtenu contre vous par la partie demanderesse sans autre avis ni délai.
Montréal, le 17 octobre 1985.
RONALD CHASSÉ
Protonotaire adjoint
Me Luc Alarie
Alarie, Legault & Nadon
3431 rue St-Hubert
Montréal, Québec
Avocats de la partie demanderesse

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE RIMOUSKI

COUR SUPÉRIEURE RIMOUSKI

NO: 100-04-000005•85-0
NICOLE VACHON,
Demanderesse
-vs-
ANDRÉ DUROCHER,
Défendeur
-et-
M. LE CURÉ DE LA PAROISSE STE-JEANNE FRANÇOISE DE CHANTAL DE L'ISLE PERRON,
-et-
LE PROTONOTAIRE DE LA COUR SUPÉRIEURE DU DISTRICT DE BEAUHARNOIS,
Mis-en-cause ès qualité
-et-
LE DIRECTEUR DE LA PROTECTION DE LA JEUNESSE DU CENTRE DES SERVICES SOCIAUX DU BAS ST-LAURENT/GASPÉSIE,
Mis-en-cause ès qualité
PAR ORDRE DE LA COUR
Le défendeur, André Durocher, est par la présente requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours de cette publication personnellement ou par l'entremise de ses procureurs.
Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée au greffe de la Cour Supérieure du district de Rimouski à son intention.
De plus, PRENEZ AVIS qu'à défaut par vous de signifier ou déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la demanderesse procédera à obtenir contre vous un jugement par défaut conforme aux conclusions qu'elle sollicite.
Veuillez agir en conséquence.
MATANE, le 23 août 1985.
C. Desjardins
Protonotaire-adj.
POIRIER & GAGNON
330, BON-PATEUR, #14
Matane
Procureurs de la demanderesse

Prenez avis que le contrat en date du 25 septembre 1985 par lequel GEORGETTE SHOE CO., LTD../LA COMPAGIE DE CHAUSSURES GEORGETTE LTÉE a cédé et transporté à BANQUE NATIONALE DE PARIS (CANADA) toute ses créances, réclamations et comptes à recevoir actuels et futurs, a été enregistré au Bureau d'Enregistrment de la division d'Enregistrement de MONTRÉAL le 8 octobre 1985 sous le numéro 3640227.
BANQUE NATIONALE DE PARIS (CANADA)
Le 16 octobre 1985

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-12-144794-850
DAME DONG THANH NGUYEN
-vs-
LOC NGUYEN
PAR ORDRE DE LA COUR
L'intimé LOC NGUYEN est requis de comparaître au greffe de cette Cour dans un délai de 40 jours pour la requête en divorce de la présente parution. Une copie de la requête en divorce et une copie de la présente requête pour mesures provisoires qui est présentable le 19 novembre 1985 en la salle 2.17 à 9:30 AM ont été laissées à la Direction générale des Greffes au Palais de Justice de Montréal à son intention.
A défaut par l'intimé de comparaître dans le dit délai un jugement par défaut sera alors prononcé contre lui.
MONTRÉAL, le 17 octobre 1985.
GISÈLE DE MADDELEIN P.A.
Me Jean Saulnier
7190 St-Denis
MONTRÉAL, Québec
H2R 2E2
Tél.: 273-1525

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR PROVINCIALE

NO: 500-02-036886-856
COMM. DES NORMES DU TRAVAIL
Partie demanderesse
-vs-
ELZÉAR CHOQUETTE
Partie défenderesse
Le défendeur, Elzéar Choquette, d'adresse inconnue est par la présente requis de comparaître dans un délai de trente jours à compter de la présente insertion.
Une copie du bref d'assignation, déclaration et avis selon l'art. 119a C.P.C. a été laissée à la Direction générale des Greffes au Palais de Justice de Montréal à son intention.
Faute par le défendeur de comparaître dans ce délai, Statuer sur la demande, Prononcer jugement par défaut avec les mêmes conséquences juridiques qu'à la suite d'un débat contradictoire.
Montréal, ce 22 octobre 1985.
GISÈLE DE MADDELEIN,
Protonotaire adjoint.
Comm. des Normes du Travail
Me Robert Rivest
2 Complexe Desjardins,
24ème étage
Montréal.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR PROVINCIALE

NO: 500-02-034739-859
MARCEL BÉLANGER
-et-
PIERRE SAUVÉ
Demandeurs
-vs-
JOSEPH DALE
Défendeur
PAR ORDRE DE LA COUR
A: JOSEPH DALE
Vous êtes par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours suivant la présente publication.
Une copie de la déclaration, du bref d'assignation et de l'avis selon l'article 119a C.P.C. a été déposée au greffe de cette Cour à votre intention.
VEUILLEZ AGIR EN CONSÉQUENCE.
Montréal, ce 16 octobre 1985.
RONALD CHASSÉ
Protonotaire adjoint.
Bélanger, Sauvé
Avocats
2800, Tour De La Bourse
Montréal
Tél.: 878-3081

PRENEZ AVIS que la requérante, MacMurdo Transport Ltd., s'adresse à la Commission des Transports du Québec afin d'obtenir le permis spécial suivant:
TRANSPORT RESTREINT — LONGUE DISTANCE — ROUTE RESTREINTE
Des frontières Nouveau-Brunswick /Québec (tout port d'entrée) corridor à travers la Province de Québec, aux frontières Québec/Ontario (tout port de sortie), pour le transport de patates et retour avec marchandises endommagées ou refusées.
POINT D'ORIGINE: Île du Prince Édouard.
POINTS DE DESTINATION: Tous points en Ontario.
La requérante invoque au surplus l'article 85 des règles de pratique et de régie interne afin que la décision devienne en vigueur à la date où elle sera rendue.
Tout intéressé peut introduire une opposition ou une intervention dans les 5 jours suivant la deuxième parution dudit avis en s'adressant à la C.T.Q., au 505 est, rue Sherbrooke, Montréal, Québec.
1ière publication: 23 octobre 1985
2ième publication: 24 octobre 1985
PAR: ME FRANÇOIS PERREAULT
PAQUETTE, PERREAULT, RIVET & TRUDEAU
200 St-Jacques, Suite 900
Montréal, Québec, H2Y 1M1

PRENEZ AVIS que CORPORATION DICOM, corporation légalement constituée ayant son siège social à 10315 Côte de Liesse à Montréal, s'adressera à la Commission des Transports du Québec afin que soit émis en sa faveur un permis l'autorisant à fournir le service suivant:
TRANSPORT RESTREINT — LONGUE DISTANCE — TERRITOIRE —
De tous points à tous points situés dans le territoire couvert par les circonscriptions électorales provinciales de l'Abitibi-Est, Abitibi-Ouest et Rouyn Noranda Témiscamingue pour le transport, au moyen de fourgonnettes de type Econoline, de colis et/ou objets divers d'un poids unitaire maximum de 30 kilogrammes et dont le poids total pour une expédition d'un même expéditeur à un même consignataire n'excède pas 60 kilogrammes.
DROIT ADDITIONNEL:
La détentrice est autorisée à effectuer du transbordement à Val d'Or ainsi qu'à Rouyn.
La requérante demandera de plus à la C.T.Q. que la décision à être rendue soit exécutoire à compter de la date où elle sera rendue en vertu de l'article 85 des Règles de pratique.
Tout intéressé peut s'opposer ou intervenir à la présente demande dans les cinq (5) jours qui suivent la deuxième publication du présent avis dans ce journal en s'adressant à la Commission des Transports du Québec.
1ière publication: 24 octobre 1985
2ième publication: 25 octobre 1985
Me François Rouette
Flynn, Rivard & Associés
Procureurs de la requérante
2020 University
Suite 444
Montréal H3A 2A5

AVIS est par les présentes donné que ABDEL KARIM BOUSSETTA, chef, résidant et domicilié au 4691 Côte Ste-Catherine, Cité et District de Montréal, adressera une demande au Lieutenant-Gouverneur en Conseil de la Province de Québec afin de changer son nom en celui de ABDOUL KARIM LANSARI et ce changement de nom bénéficiera à sa femme, MARILYN NATHANSON et aux enfants, AISHA et OMAR.
MONTRÉAL, le 11 octobre 1985.
MYSZKA & TEPNER
ATTORNEYS FOR APPLICANT

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

No: 500-12-146466-853
LILIANE COOK, domiciliée et résidant au 115 O. de la Gauchetière, app. 205, à Montréal, district de Montréal,
Requérante
C.
PAUL-ÉMILE LAGACÉ, domicilié et résidant dans un endroit inconnu,
Intimé
PAR ORDRE DE LA COUR
L'intimé, PAUL-ÉMILE LAGACÉ, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de quarante (40) jours de cette publication.
Une copie de la requête en divorce a été laissée à son attention au bureau de la Direction Générale des Greffes du Palais de Justice de Montréal, au 10 est rue St-Antoine.
De plus, à défaut par l'intimé de produire une comparution ou une contestation dans les délais ci-haut mentionnés, la requérante procèdera à obtenir contre l'intimé un jugement conditionnel de divorce sans autre avis.
Montréal, ce 15 octobre 1985.
(s) DOMINIQUE DIBERNARDO
Protonotaire adjoint
Me Jocelyne Paul, avocate
932 A Boul. St-Joseph E.,
Montréal, Québec
H2J 1K6

Prenez avis que la demanderesse Jos Girard & Fils Inc., 179 Napoléon, Sept-Îles, PQ, s'adressera à la Commission des transports du Québec dans le but d'obtenir aux conditions réglementaires le service de transport suivant:
Transport restreinte — longue distance — restreinte — contrat.
De Pointe-Lebel à Delson et Lacolle pour le transport de mousse de tourbe, et retour, avec marchandise refusée ou avariée pour le compte de SOGEVEX (1984) INC.
Le tout pour une durée de 364 jours.
La demanderesse demande de plus l'application de l'article 85 du R.P.R.I. afin que la décision à être rendue soit exécutoire dès que rendue.
Toute personne désirant porter opposition ou une intervention à la présente demande doit le faire dans les 5 jours de la deuxième parution de cet avis à la Commission des transports du Québec, 585 Boul. Charest est, Québec, PQ.
1ère parution: 24 octobre 1985
2ème parution: 25 octobre 1985
ME MARC M. DELAGE, AVOCAT
ST-HILAIRE & ASSOCIÉS
220 Grande-Allée est, suite 850
Québec, PQ.
G1R 2J1

Prenez avis que la demanderesse Viandes en Gros Viens Inc., 12 rue Vézina, Baie-Comeau, PQ, s'adressera à la Commission des transports du Québec dans le but d'obtenir aux conditions règlementaires le service de transport suivant:
Transport restreint — longue distance — route restreinte — contrat.
De Pointe-Lebel à Delson et lacolle pour le transport de mousse de tourbe, et retour, avec marchandise refusée ou avariée pour le compte de SOGEVEX (1984) INC.
Le tout pour une durée de 364 jours.
La demanderesse demande de plus l'application de l'article 85 du R.P.R.I. afin que la décision à être rendue soit exécutoire dès que rendue.
Toute personne désirant porter opposition ou une intervention à la présente demande doit le faire dans les 5 jours de la deuxième parution de cet avis à la Commission des transports du Québec, 585 Boul. Charest est, Québec, PQ.
1ère parution: 24 octobre 1985
2ème parution: 25 octobre 1985
ME MARC M. DELAGE, AVOCAT
ST-HILAIRE & ASSOCIÉS
220 Grande-Allée est, suite 850
Québec, PQ.
G1R 2J1

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

No: 500-04-004172-855
GISLAINE DESHORMEAUX, ménagère, domiciliée et résidant au 12314 boul. Langelier, App. 3, Montréal-Nord, district de Montréal,
Demanderesse,
-vs-
GÉRARD MEDOR, présentement de domicile inconnu,
Défendeur.
PAR ORDRE DE LA COUR
Le défendeur, GÉRARD MEDOR, est, par les présentes requis de comparaître dans un délai de quarante (40) jours de la publication du présent avis.
Une copie de la déclaration en séparation de corps a été laissée au Greffe de la Cour supérieure du district de Montréal, à son intention.
PRENEZ DE PLUS AVIS qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la demanderesse procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement en séparation de corps accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elles sollicite contre vous.
MONTRÉAL, le 17 octobre 1985.
Mes BOISCLAIR, KOZINA & ASSOCIÉS
4906 est, boul. Gouin,
Montréal-Nord, Qué.
Procureurs de la Demanderesse

Outremont

AVIS PUBLIC est par la présente donné aux personnes habiles à voter sur le règlement 1044-68 intitulé «Règlement modifiant le règlement de zonage numéro 1044-1 tel qu'amendé, de façon à permettre la construction d'un édifice pour fins de métro dans la zone PB-1»;

QUE ledit règlement 1044-68 à été adopté par le Conseil de la ville d'Outremont, lors de l'assemblée générale tenue le 3 septembre 1985;

QUE l'avis concernant les deux journées d'enregistrement a été publié le 1er octobre 1985 dans le journal Le Devoir;

QU'à la clôture des deux journées d'enregistrement, le nombre de personnes requises pour demander que le règlement fasse l'objet d'un scrutin ne s'étant pas enregistrées, le règlement numéro 1044-68 est réputé avoir été approuvé.

Tout intéressé peut prendre connaissance de ce règlement au Bureau du Greffier de la ville d'Outremont.

Donné sous mon seing à Outremont (Québec) ce 24e jour d'octobre 1985
Jocelyne Perreault
greffier de la Ville

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

Le système financier français se trouve en pleine déréglementation depuis un an (2)

FRANÇOIS RENARD
du journal *LE MONDE*

(Second article d'une série de deux, le premier étant paru le 23 octobre dernier.)

Au début de 1985, le mécanisme sclérosant de l'encadrement quantitatif du crédit fut remplacé par un nouveau système de régulation par constitution de réserves obligatoires, plus souple, mais qui, toutefois, ne pouvait être fondamentalement différent du précédent.

Au deuxième trimestre 1985, une profonde réforme d'un marché hypothécaire dévoyé de sa mission initiale (financier l'immobilier dans de meilleures conditions) était votée, prévoyant un recours au marché des obligations, plus avantageux. À l'automne 1985, un projet d'ouverture du marché monétaire était mis à l'étude, comportant l'élargissement du marché des bons du Trésor en compte courant à tous les agents économiques, et l'introduction en France du papier commercial, émis par les entreprises pour se financer à meilleur compte.

Ajoutons-y la création, en cours, d'un marché à terme des instruments financiers (MATIF), imité de l'étranger, indispensable au développement harmonieux d'un grand marché financier, ainsi qu'une profonde réforme du régime des prêts bonifiés à l'économie, le nombre des procédures étant ramené de six à une.

Dans ce bilan assez impressionnant, souvent critiqué pour la rapidité — certains disent la précipitation — avec laquelle les mesures étaient lancées, manque un volet important, celui du contrôle des changes. Certes, M. Bérégovoy, très peu de temps après sa prise de fonctions comme ministre des Finances, rétablissait l'utilisation des cartes de crédit à l'étranger, supprimée au printemps 1983 par son prédécesseur pour cause d'austérité.

Par ailleurs, le problème épineux de la couverture des risques de change sur les créances en devises, notamment pour les appels d'offre internationaux, a été partiellement résolu avec l'acclimatation en France du système des options sur devises, très répandu à l'étranger. Mais, pour une grande part, le contrôle des changes reste encore très sévère, et sa levée complète, par étapes, figure dans les programmes de l'UDF et du RPR.

L'opposition, dans son ensemble, manifeste la volonté d'aller bien au-delà des mesures prises par le pouvoir, lesquelles seront avalisées puisqu'elles s'inscrivent dans un processus de modernisation et d'ouverture absolument inexorable. On trouve même, dans ses rangs, des hommes qui regrettent de n'avoir pu, ou su, les mettre en oeuvre avant le 10 mai 1981. Mais il conviendrait, maintenant, de faire coïncider déréglementation et désétatisation.

Pour le RPR, dans son ambitieuse « Proposition de loi sur le commerce de banque », les maîtres mots sont « liberté » et « banalisation ». Liberté de la création d'établissements et de l'ouverture de guichets (actuellement limitées), liberté d'implantation des banques étrangères (à titre réciproque toutefois). Surtout, le système bancaire sera banalisé. Les « privilèges » seront supprimés : sont visés aussi bien les livrets A, exonérés d'impôt, des caisses d'épargne — qu'un autre projet de loi « rénovera » — que le « livret bleu », également exonéré, du Crédit mutuel, et que, en principe, la distribution exclusive des crédits bonifiés à l'agriculture par le Crédit agricole. De plus, il serait « interdit à toute collectivité publique de prendre des mesures dont l'effet, direct ou indirect, serait de nature à fausser la concurrence dans le commerce de banque », avec une dérogation pour les PTT, « à titre transitoire » et des projets un peu « assassins » pour la Caisse de dépôts, désétatisée.

La fiscalité de l'épargne

Du côté de l'UDF, on veut aussi déréglementer les banques, les assurances, supprimer l'encadrement du crédit en confiant à une Banque de France « totalement indépendante » le soin de régler la création monétaire par une politique « moderne » de taux d'intérêt. Il semble qu'on y nourrisse des préoccupations particulières et assez originales en ce qui concerne l'épargne, dont le traitement fiscal serait « normalisé » et « rééquilibré ». Ainsi, les revenus des capitaux à risque (les actions) ne seraient plus pénalisés par rapport à ceux des capitaux à revenu fixe (les obligations, notamment) et bénéficieraient d'un avoir fiscal porté de 50 % à 100 %.

L'idée est d'unifier complètement le régime fiscal de tous les produits financiers à long, moyen et court terme, assujettis normalement à l'impôt sur le revenu sans exonérations ni avantages spéciaux. Cela conduirait, par exemple, à atténuer ou supprimer, par étapes, le prélèvement libératoire de 25 % sur les coupons des obligations. De quoi foudroyer sur place les fonctionnaires du Trésor, qui ont pour cet avantage né en 1965 et pour les obligations (emprunts d'État notamment) les yeux de Chimène.

L'UDF ajoute encore la liberté de rémunération de l'épargne par le marché financier, ce qui implique la liberté des taux créditeurs (sur les dépôts recueillis) et débiteurs (sur les crédits distribués).

Là, tout devient explosif, car cette déréglementation, la vraie, qui permettrait à tout le monde de tout faire, ferait apparaître cruellement qu'il y a trop de points de vente bancaires, donc trop d'établissements et de personnels. Ce serait un phénomène aux conséquences incalculables, que l'échelonnement dans le temps permettrait d'atténuer, mais absolument pas d'éviter.

Les échanges USA-CÉE sur l'agriculture sont positifs

WASHINGTON (AFP) — Les représentants de deux groupes de responsables agricoles américains et européens de haut niveau ont qualifié mardi soir de « francs et ouverts » les échanges de vues tenus au cours de la réunion « informelle » de deux jours qui s'est achevée mardi après-midi dans les environs de Washington.

Cette rencontre « à bâtons rompus » organisée à l'initiative du Comité Américain pour les Exportations (Exports Trade Commission) a rassemblé les principaux représentants du secteur agro-alimentaire et agricole des États-Unis et de la Commission Économique Européenne.

C'est ainsi, qu'y ont notamment participé, les dirigeants du Comité de Coordination des Organisations Syndicales Agricoles Européennes (COPA) dont pour la France M. François Guillaume, président de le FNSEA et les leaders du Farm Bureau représentant plus de 80 % des exploitants américains.

Les discussions ont porté plus particulièrement sur les grandes questions qui sont la source, depuis ces derniers mois notamment, de l'aggravation des tensions entre la CÉE et les États-Unis.

À cet égard, la question très controversée des subventions aux exportations et l'écoulement des surplus céréaliers sur les marchés extérieurs a fait l'objet de longs échanges et a donné lieu à des déclarations « franches » mais utiles, notait-on dans les milieux intéressés.

Les deux parties ont ainsi mutuellement reconnu l'importance des marchés potentiels représentés par les pays du tiers monde et la nécessité de débuter dès que possible un « round » de négociations portant sur les produits agricoles dans le cadre du GATT (Accord généraux sur les tarifs douaniers et le commerce).

Du côté américain on reconnaissait volontiers que cette prise de contact entre professionnels de l'agro-alimentaire et de l'agriculture des deux bords de l'atlantique avait été instructive, mais que cela ne changeait pas les données du problème.

M. Earl Pryor, l'ancien président de l'Association américaine des producteurs de blé et membre de l'Export Trade Commission, a affirmé pour sa part que la guerre commerciale des produits agricoles entre la CÉE et les États-Unis, déjà commencée, s'accentuerait inévitablement parce que chacun continuera à vendre à tout prix ses excédents sur les marchés extérieurs.

Les Européens ont estimé de leur côté que ces deux jours de discussions s'étaient bien déroulés et n'avaient pas été inutiles à tel point que plusieurs responsables agricoles de la CÉE avancaient mardi soir l'idée d'une rencontre similaire organisée cette fois-ci en Europe.

Le renchérissement du dollar et les prix de soutien intérieurs élevés ont contribué, rappelle-t-on, au déclin, depuis 1981, des exportations agricoles américaines puisque la valeur de celles-ci est passée de $ 43 milliards en 1981 à $ 38 milliards en 1984. Or ces ventes extérieures comptent pour 30 % des revenus des fermiers aux États-Unis.

Les États-Unis attribuent ce recul autant aux « pratiques commerciales déloyales » de la CÉE qu'à la surévaluation du billet vert et à cet égard les restitutions (primes aux exportations) de la CÉE sont la cible privilégiée de Washington.

Jamais les investissements n'ont été aussi élevés en Grande-Bretagne

LONDRES — Exagération et parti pris politique, ont répondu en coeur les ministres de Mme Thatcher pendant le congrès du parti conservateur.

Le premier ministre elle-même ne cesse de mettre en avant que jamais les investissements n'ont été aussi élevés qu'aujourd'hui en Grande-Bretagne, que la productivité des entreprises est en hausse, et que le nombre de nouveaux emplois créés dans le pays a atteint des records depuis le début de l'année (fait caché derrière le nombre également record de chômeurs au mois de septembre, 3.35 millions).

Mais la publication d'un rapport de la chambre des Lords dont le ton général est encore plus alarmant n'a fait qu'amplifier le débat. Leur « Lordship », conservateurs et travaillistes, ont condensé en plusieurs milliers de pages une vaste enquête sur la place du Royaume-Uni dans le commerce international, s'appuyant notamment sur les auditions d'une centaine d'économistes, de chercheurs et d'industriels.

Leurs conclusions sont nettes : « Les choses ne vont pas simplement s'améliorer d'un jour à l'autre », écrivent-ils. « Le niveau de vie des Britanniques est gravement menacé » et « il n'est pas exagéré ni irresponsable de dire que la situation actuelle contient sans aucun doute les germes d'une crise politique et sociale importante moyen terme ».

Les Lords ont également fait appel aux comparaisons internationales pour enfoncer le clou. Voici les chiffres les plus significatifs de leur rapport : en 1983, pour la première fois depuis la conquête romaine, les exportations de produits manufacturés britanniques n'ont pas rapporté de quoi payer les importations, et le déficit s'est amplifié depuis.

Depuis deux ans, la Grande-Bretagne achète donc plus de voitures, de nourriture, de papier, de vêtements, de chaussures ou de matériel de bureau à l'étranger qu'elle n'exporte de produits industriels fabriqués sur son sol. Résultat, les comptes de ce secteur économique sont passés d'un surplus de 5.5 milliards de livres (une livre sterling équivaut à $ 1,43) en 1980 à un déficit de quatre milliards de livres en 1984.

La balance commerciale du pays dans son ensemble est toujours légèrement bénéficiaire, bien sûr, grâce aux ventes à l'étranger du pétrole de la mer du Nord. Mais cette richesse a caché une réalité amère, poursuivent les Lords : le tissu industriel britannique s'appauvrit de jour en jour, et si rien n'est fait immédiatement, le déclin de la Grande-Bretagne sera irréversible.

En 1985, la Grande-Bretagne gagnera 9.5 milliards de livres en exportant du pétrole, et dépensera 12 milliards pour importer les biens qu'elle ne fabrique plus. Les gains « invisibles » (intérêts des investissements à l'étranger, par exemple) fourniront 3.5 milliards de livres pour assurer un surplus commercial global de 1.1 milliard de livres. En 1990, en revanche, la rente pétrolière sera épuisée et les importations de biens manufacturés coûteront 20 milliards de livres.

Le gouvernement a immédiatement répondu que l'augmentation des ventes de services (assurances, tourisme, banques etc.) et surtout les revenus procurés par les fonds placés par les Britanniques à l'étranger allaient compenser la perte des revenus pétroliers. Le bas de laine constitué en dehors du pays grâce au pétrole est estimé aujourd'hui à 56 milliards de livres.

Cette réponse n'a pas entièrement convaincu les membres de la Chambre haute. L'un d'entre eux s'en est même servi pour dérider un instant ses collègues. « Je me demande ce que l'industrie des services va bien pouvoir servir, dans un pays qui ne produit plus de biens solides, et qui ne crée plus de richesses », a dit tout haut Lord Weinstock. Et il a ajouté, méditatif : « Peut-être allons nous servir la production de la richesse des autres. Nous pourrons toujours fournir la relève de la Garde et les Beefeaters au pied de la Tour de Londres. Nous deviendrons une curiosité. »

L'ÉCU se renforce auprès des banques centrales

JEAN-PIERRE LEGAULT
collaboration spéciale

La décision prise en mars dernier par les pays participant au système monétaire européen à l'effet de permettre l'élargissement de l'utilisation de l'ÉCU aux banques centrales de pays non-membres de la Communauté européenne risque de favoriser un renforcement de cette monnaie et d'accroître le rôle qu'elle joue présentement.

Tel est l'avis exprimé par M. Jérôme Vignon, conseiller au cabinet du président de la Commission européenne pour les affaires économiques et monétaires. « Il ne faut pas se méprendre. L'ÉCU est une réalité, la base du système monétaire européen. Il sert comme unité de tenue de comptes, certes, mais a également trouvé tout un champ d'application dans le domaine privé. »

Négocié depuis deux ans environ sur les marchés américains et japonais, de plus en plus de banques utilisent l'ÉCU et, selon M. Vignon, « cela manifeste certes l'existence d'un besoin. Le DTS n'a pas connu cette évolution, alors que l'ÉCU est maintenant un instrument concret ». Les experts de la Commission européenne tentent présentement de cerner les causes d'une telle évolution, mais pour M. Vignon, certaines pistes s'imposent : stabilité de la valeur de l'ÉCU et besoin des banques de diversifier leurs avoirs.

À son avis, le poids excessif que doit supporter le dollar US a favorisé l'avènement de l'ÉCU comme solution de rechange. « La preuve empirique est maintenant faite dans les champs internationaux. Il y a là une piste à développer. Peut-être l'ÉCU pourrait-il devenir une monnaie de réserve comme le yen, par exemple ? »

La distorsion constatée par le groupe des cinq lors de ses réunions subséquentes entre l'économie et la position de la monnaie américaine favoriserait, selon M. Vignon, la mise sur pied d'un système multi-polaire de réserves internationales. Il rappelle à ce propos que c'est à l'instigation de M. Jacques Delors, président de la Commission européenne, que le groupe des dix, à la suite de sa réunion de Versailles, a entrepris des travaux relatifs au fonctionnement du système monétaire international. De plus, M. Vignon note que les participants au récent sommet de Bonn ont effectivement reconnu les liens existants entre les problèmes commerciaux et les problèmes monétaires.

Mais à ce jour, c'est surtout dans le champ des usages privés que l'ÉCU a trouvé sa voie. Ainsi, sans doute les obligations libellées en dollars US continuent-elles de dominer de façon écrasante (80 % en 1984), mais l'ÉCU venait cette année-là au troisième rang, derrière le mark, avec des émissions d'une valeur de $ US 3.99 milliards. Selon les observateurs, il s'agit là d'un succès indéniable pour l'ÉCU, succès qui serait attribuable aux risques que représentait le dollar pour les emprunteurs européens. L'ÉCU, avec un taux un peu inférieur et un risque de change beaucoup plus faible que le dollar, était une solution de rechange valable pour les emprunteurs.

L'ÉCU commence a tenir un rang honorable même en ce qui concerne les émissions internationales. Ainsi, il y a un an, l'émission de 150 millions d'ÉCU lancée par la CÉE sur le marché de New York a été couronnée de succès.

« Les développements peuvent être considérables, note M. Vignon. Le champ commercial commence à se développer. » À son avis, la libéralisation des mouvements de capitaux en Europe est nécessaire et ne pourra que favoriser l'utilisation de l'ÉCU. Le développement de l'ÉCU « public », par ailleurs, est conditionné par les décisions que prennent les États membres du SME. Toute décision est prise à l'unanimité. À ce chapitre note M. Vignon, le débat est ouvert.

Il existe certes des liens entre l'ÉCU « privé » et l'ÉCU officiel. « Si l'ÉCU privé est de plus en plus utilisé dans le champ commercial, les banques centrales devront en posséder en quantité suffisante. » Elles devront donc avoir les deux types d'ÉCU. Présentement, il n'y a pas de banque qui en émet et les garantit.

SECO-CEMP LIMITÉE

AVIS DE DIVIDENDE

AVIS est par la présente donné que des dividendes sur les actions privilégiées en circulation de la Compagnie ont été déclarés payables le 15 novembre 1985 aux actionnaires inscrits à la clôture des affaires le 1 novembre 1985, comme suit:

1. Actions privilégiées à taux variable, série B de la Compagnie: la somme de 0,5625 $ par action;

2. Actions privilégiées 3,5625 $, série C de la Compagnie: la somme de 0,890625 $ par action;

3. Actions privilégiées 3,22 $ US, série D: la somme de 1,1006765 $ (ou, au choix de l'actionnaire, l'équivalent en dollars US, soit 0,805 $ US) par action.

Par ordre du Conseil d'Administration,

Michael C.L. Hallows,
Secrétaire

Montréal
le 15 octobre 1985

LA FONDATION DU QUÉBEC DES MALADIES DU COEUR

Marcel Boudreau

La Fondation du Québec des maladies du coeur est heureuse d'annoncer que Monsieur Marcel Boudreau, vice-président exécutif, Roynat Inc., a été élu à la présidence de la Fondation.

Ont été élus vice-présidents, Me Thomas R.M. Davis, Monsieur Robert E. L'Abbé, c.a. et Dr Martin Morissette, trésorier-honoraire, Monsieur J. Yves Vaillancourt, c.a. et secrétaire-honoraire, Me Réjean Lizotte.

La Fondation du Québec des maladies du coeur est un organisme à but non lucratif voué à l'éducation et à la subvention de la recherche sur les maladies du coeur. La Fondation ne reçoit aucune contribution gouvernementale et exerce son action grâce aux dons du public et de l'entreprise privée.

AVIS DE DIVIDENDE

Les dividendes suivants ont été déclarés payables le 1er novembre 1985 aux actionnaires inscrits à la fermeture des affaires le 2 octobre 1985.

Actions ordinaires
(dividende no. 399)
Un dividende trimestriel régulier de 25 cents par action.

Actions privilégiées, série 1
(dividende no. 11)
Un dividende trimestriel régulier de 65.625 cents par action sur les actions privilégiées de catégorie A, série 1, remboursables au gré du détenteur rachetables, à dividende cumulatif de $2.625.

Par ordre du conseil d'administration
PIERRE GOYETTE
Président et
chef de la direction

LA BANQUE D'ÉPARGNE

AVIS PUBLICS

AVIS est par les présentes donné que FOURRURES BELLE DAME INC/FAIR LADY FUR CO., LTD., fera une demande pour obtenir l'abandon de sa Charte selon les dispositions de la Loi des Compagnies du Québec.

MONTRÉAL, ce 21 octobre 1985

LEWIS D. BATSHAW
Procureur pour la compagnie

AVIS DE CHANGEMENT DE NOM

ZAKARIA SAAD ABDELAZIZ

PRENEZ AVIS que Zakaria Saad Abdelaziz, résidant et domicilié au 27777 Dudemaine, dans les cité et district de Montréal, s'adressera au lieutenant-gouverneur en conseil afin de changer son nom en celui de ZACHARIE MONDEL.

LEBEAU, PHILPOT, SCHABAS

AVIS est donné que Kamran Sedighian, étudiant, résidant et domicilié au 1000 rue Dr. Penfield app. 304, à Montréal, dans le district de Montréal, s'adressera au ministère de la Justice de la Province de Québec, en vue d'obtenir du lieutenant-gouverneur en conseil un décret changeant son nom en celui de CAMERON JOSHUA NATHAN.
Montréal, ce 13 septembre 1985.

AVIS est par les présentes donné que DIANE AUBIN, étudiante, demeurant et domiciliée au 7545 des Érables dans les cité et district de Montréal, s'adresse au Lieutenant Gouverneur en conseil afin d'obtenir un décret changeant son nom en celui de Diane Bien-Aimée.
Montréal, le 17 octobre 1985.

Mes Thibault, Gendron & Ass.
400 rue Jarry est,
Montréal
H2P 1V3

Avis est par les présentes donné conformément à l'article 1571d) du Code Civil de la Province de Québec que MICHEL PURCELL ÉLECTRIQUE LTÉE dont la principale place d'affaires dans la Province de Québec est situé dans le district judiciaire de Montréal, au 374 rue King George, en la ville de Longueuil, a transporté toutes ses créances et comptes de livres actuels et futurs à CAISSE POPULAIRE ST-PIERRE APÔTRE DE LONGUEUIL, à titre de garantie par acte portant la date du onze (11) octobre mil neuf cent quatre vingt cinq (1985) et enregistré au bureau d'enregistrement de Chambly sous le numéro 690536.

Daté à Longueuil ce dix huit (18) octobre mil neuf cent quatre vingt cinq (1985).

CAISSE POPULAIRE ST-PIERRE APÔTRE DE LONGUEUIL

AVIS est, par les présentes, donné que la compagnie "TÉLÉLUX INC." demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 19 septembre 1985.
Le président,
GATIEN PAYETTE

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 19 août 1985 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à INDEX TRANSPORTATION SERVICES INC. / SERVICES DE TRANSPORT INDEX INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 10ème jour d'octobre 1985, sous le numéro 3641038. Ce 17ème jour d'octobre 1985.
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

CHANGEMENT DE NOM

Prenez avis que YURI BELUSOV-KARNEFF, contrôleur, domicilié au 3509 rue Peel, Appartement 1, Montréal, Québec, s'adressera au Ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de GEORGE CARR.
Montréal, le 7 octobre 1985

Les procureurs du requérant
McGILTON & JOHNSTON

AVIS DE CHANGEMENT DE NOM

Avis est donné que SYLVAIN LAMOUCHE, étudiant, résidant et domicilié au 8792 Terrasse Forget à Lasalle, district de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice pour obtenir un certificat afin que son nom soit désormais SYLVAIN FOURNIER.
LACHINE, ce 9 octobre 1985.

BARRIÈRE, NEUER & ASS.
Procureurs du requérant.

AVIS est donné, conforme à l'Article 31 de la Loi sur les Pouvoirs Spéciaux des Corporations, (L.R.Q., 1977, C. P-16), que les sécurités créées sous un Acte de Fiducie, ("Trust Deed of Hypothec, Mortage and Pledge") exécuté en faveur de Fiducie Prêt et Revenu, par 136715 CANADA INC. (la "Compagnie") devant Notaire Solomon Katz portant la date formelle du 6 mars 1985 et enregistré aux bureaux d'enregistrement de Montréal et Chambly sous les numéros 3565471 et 672464 respectivement est maintenant devenu en pleine vigueur, laquelle sécurité a cédé et transporté à La Banque de Nouvelle Écosse toutes dettes, comptes à recevoir, demandes et "choses in action", présenis ou futurs, dus ou à être dus à la Compagnie.
DATÉE À MONTRÉAL,
ce 15 octobre 1985
FIDUCIE PRÊT ET REVENU

Prenez avis que le contrat en date du 26 septembre 1985 par lequel TRIO SELECTION INC./SÉLECTION TRIO INC., a cédé et transporté à BANQUE NATIONALE DE PARIS (CANADA) toute ses créances, réclamation et comptes à recevoir actuels et futurs, a été enregistré au Bureau d'Enregistrement de la division d'Enregistrement de MONTRÉAL le 8 octobre 1985 sous le numéro 3640228.
BANQUE NATIONALE DE PARIS (CANADA)
Le 17 octobre 1985.

RECTIFICATIF

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 31 juillet 1985 à LA BANQUE TORONTO DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures payables à TYE-SIL CORPORATION LTÉE-/TYE-SIL CORPORATION LTD., sous le nom de PRODUITS MÉNAGERS ENR./HOMEWARE REG'D a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de MONTRÉAL, le 9ième jour d'août 1985, sous le numéro 3620495. Ce 16ième jour d'août 1985.
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

ST-AMOUR LUC, 1350 rue Frontenac, Berthierville, P. Qué., J0K 1A0.
Prenez avis que le demandeur s'adresse à la Commission des Transports du Québec afin d'obtenir l'autorisation de donner le service suivant:
Transport saisonnier, catégorie économique seulement.
Transport de personnes âgées autonomes non handicapées du MRC d'Autray à Joliette.
Pour des raisons médicales.
Durée du permis, 364 jours.
Toutes personnes intéressées peuvent intervenir ou s'opposer à la présente demande dans les 5 jours suivant la 2e parution en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, 505 est, rue Sherbrooke, Montréal, P. Qué. H2L 1K2.
1ère parution: le mercredi
23 octobre 1985.

PRENEZ AVIS QUE, LAIDLAW CARRIERS INC., détentrice du permis M-301790, demande à la Commission des Transports du Québec d'être autorisée sur les clauses 1, 2, 10 et 11 de son permis à transporter des articles classifiés dangereux conformément aux dispositions de l'article 58 de l'Ordonnance Générale sur le Camionnage.
PERMIS SPÉCIAL — 364 JOURS —
La requérante invoque l'article 85 des règles de pratique.
Tout intéressé peut introduire une opposition ou une intervention dans les cinq (5) jours qui suivent la deuxième parution dudit avis en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, 505 est, rue Sherbrooke, Montréal, Québec, H2L 1K2.
1ière publication: 23 octobre 1985
2ième publication: 24 octobre 1985
PAQUETTE, PERREAULT, RIVET, TRUDEAU & ASSOCIÉS
PAR: Me Adrien R. Paquette
PROCUREUR

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:
MYRA (RABINOVITCH) GARELLEK, professeur, domicile au 6855 chemin Heywood, Côte St-Luc, Québec
Débitrice

AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE
PRENEZ AVIS par les présentes données que le failli nommé ci-haut à fait une cession de ces biens en date du 18e jour d'octobre 1985 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 8e jour de novembre 1985 à 10:30 de l'avant-midi au Bureau du Séquestre Officiel, Complexe Guy Favreau, 200 boul. Dorchester ouest, Basilaire 00, Tour ouest, Chambre 07, Salle # 1 ou 2, Montréal, Québec.
Daté de Montréal, ce 18e jour d'octobre 1985.

DORIS C. MICHEL
SYNDIC

Prenez avis que GÉRARD ROUX, 730 Ste-Agathe, Ste-Sophie de Lévrard, Cté Nicolet, G0X 3C0 titulaire du permis de camionnage en vrac numéro Q-502105-001 pour la région 04 s'adressera à la Commission des Transports du Québec pour obtenir le transfert de son permis, en faveur de SYLVAIN DUMONT, 3270 Parenteau, C.P. 152, Nicolet J0C 1E0.
Tout intéressé à ladite requête peut porter opposition ou intervention dans les cinq (5) jours qui suivent la deuxième publication dans ce journal à: Commission des Transports du Québec, 585, boul. Charest Est, Québec G1K 7W5.
BEAUDET PIUZE AVOCATS,
2030 Bl. Père Lelièvre,
Suite 374,
Duberger, Qué.
1ère publication: 24 octobre 1985
2ème publication: 25 octobre 1985

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR PROVINCIALE

NO: 500-02-002977-770
SANDU AVRAMESCU
Partie demanderesse
-vs-
JEAN OGE BIEN-AIMÉ
Partie défenderesse
-et-
LA RÉGIE DE L'ASSURANCE AUTOMOBILE DU QUÉBEC
Mis-en-cause
PAR ORDRE DE LA COUR
A: M. SANDU AVRAMESCU

Avis vous est donné de vous constituer un nouvel avocat pour remplacer Me Edwin J. Winston (qui a cessé de vous représenter) ou de comparaître personnellement en l'instance dans un délai de dix (10) jours suivant la présente publication.
VEUILLEZ AGIR EN CONSÉQUENCE.
Montréal, ce 16 octobre 1985.
DOMINIQUE DI BERNARDO
Protonotaire adjoint.
Me Allen & Beauvais
379, Bl. Cartier, L.D.R.
Laval
Tél.: 663-7194

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC

AVIS DE CHANGEMENT DE NOM
Sujet: Georgette Eudes
Avis est par les présentes donné que Georgette Eudes, ménagère, résidant et domiciliée au 7501 de la rue Rousselot, appartement 19, à Montréal, province de Québec, s'adresse au Ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Lise Besner.
Aucune autre personne ne sera affectée par ledit changement de nom.
Montréal, ce 8 octobre 1985

MAGHEMITE INC.
AVIS est par les présentes donné que Maghemite Inc. (la "Compagnie") se propose de fusionner avec Canadian Ferrite Corporation selon les dispositions de la Loi sur les sociétés commerciales canadiennes, à moins qu'un créancier ne s'oppose à cette fusion dans les 30 jours de la date de cet avis.
Le 18 octobre 1985.
DAVID HALL, administrateur
MAGHEMITE INC.

Avis est donné que: ANDRÉ LAFORGE, 8397 Ontario App. 6, détenteur du permis M-505480-0001-00 région 10, s'adressera à la Commission des transports du Québec, dans le but d'obtenir l'autorisation de transférer son permis en faveur de: ENTREPRENEUR GÉNÉRAL GIORDANO INC., 10425 Armand Lavergne, région 10, conformément aux dispositions de l'article 30 du règlement sur les règles de pratique et de régie interne de la C.T.Q.
Tout intéressé peut introduire une opposition ou une intervention dans les 5 jours qui suivent la deuxième parution dans les journaux.
1ère parution: le 24 octobre 1985
2ième parution: le 25 octobre 1985

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-12-146750-850
DAME LISE BRASSARD
-vs-
MICHAEL LANCE
PAR ORDRE DE LA COUR
L'intimé MICHAEL LANCE est requis de comparaître au greffe de cette Cour dans un délai de 40 jours pour la requête en divorce de la présente parution. Une copie de la requête en divorce et une copie de la requête pour mesures provisoires qui est présentable le 19 novembre 1985 en la salle 2.17 à 9:30 AM ont été laissées à la Direction générale des Greffes au Palais de Justice de Montréal à son intention.
À défaut par l'intimé de comparaître dans le dit délai un jugement par défaut sera alors prononcé contre lui.
Montréal, le 17 octobre 1985.
Me Jean Saulnier
7190 St-Denis
MONTRÉAL, Québec
H2R 2E2
Tél.: 273-1525

AVIS DE CHANGEMENT DE NOM
Prenez avis que Monsieur Stéphane Martel s'adressera au ministre de la Justice pour faire changer son nom pour STÉPHANE LABERGE.

CANADIAN FERRITE CORPORATION
AVIS est par les présentes donné que Canadian Ferrite Corporation (la "Compagnie") se propose de fusionner avec Maghemite Inc. selon les dispositions de la Loi sur les sociétés commerciales canadiennes, à moins qu'un créancier ne s'oppose à cette fusion dans les 30 jours de la date de cet avis.
Le 17 octobre 1985.
DAVID HALL, secrétaire
Canadian Ferrite Corporation

PRENEZ AVIS que DARA PUTH, domicilié et résidant au 195 de la rue Valogne à Chomedey, dans le district de Laval, s'adressera au Ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de "RHODES".
MONTRÉAL, le 5 septembre 1985
Me Guylaine Duplessis
Synnott, Robillard & Duplessis
209 ouest, rue St-Paul 4ième
Montréal (Québec)
H2Y 2A1

RECTIFICATIF
Avis est donné que: AIGLE ASPHALTE INC., 9123, Boissonneault, St-Léonard, Qué., demande à la Commission des Transports du Québec de transférer son permis M-510138-01, Région 10, à: ASPHALTE T.M.S. INC. 4435, Compiègne, St-Léonard, Qué., conformément aux articles 30 et 85 des règles de pratique de la CTQ.
Tout intéressé peut y faire opposition ou intervention dans les cinq jours qui suivent la date de la deuxième parution.
Parutions: le 23 octobre 1985 et le 24 octobre 1985.
S.P.T.Q. LTÉE

AVIS est donné à la Commission des Transports du Québec que Déneigements St-Cuthbert Inc. s'est portée acquéreur du permis de camionnage en vrac, région 4, numéro Q-506587-001, actuellement détenu par Gaston Pellerin.
La requérante demande au surplus qu'à l'occasion de ce transfert la Commission statue sur le maintien du permis;
La requérante invoque au surplus l'article 85 des règles de pratique et de régie interne afin que la décision devienne en vigueur à la date où elle sera rendue.
Tout intéressé peut introduire une opposition ou une intervention dans les 5 jours suivant la deuxième parution dudit avis en s'adressant à la C.T.Q., au 505 est, rue Sherbrooke, Montréal, Québec.
1ière publication: 23 octobre 1985
2ième publication: 24 octobre 1985
PAR: ME FRANÇOIS PERREAULT
PAQUETTE, PERREAULT, RIVET & TRUDEAU
200 St-Jacques, Suite 900
Montréal, Québec, H2Y 1M1

LES ANNONCES CLASSÉES 286-1200

LES ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30
Pour modifier, annuler ou placer votre annonce, téléphonez avant 14h30 pour l'édition du lendemain.

Pour placer votre annonce par la poste: C.P. 6033, succ. Place d'Armes, Mtl, H2Y 3S6

NOUS ACCEPTONS

PAR TÉLÉPHONE
286-1200

■ Accessoires de bureau

ÉQUIPEMENTS de photocomposition à vendre. 282-2001 Tony. 30-10-85

■ Ameublement

AMEUBLEMENT salon, salle à manger en rotin, stores verticaux, machine à coudre, mini-laveuse. 662-1859. 30-10-85

Meubles de chambre à coucher, en pin naturel, lit King size. — 931-8848. 28-10-85

■ Animaux

ROTTWEILER, mâle, 2½ ans, enregistré, dressé, 1 000$. — 638-1519. 28-10-85

DACHSUND miniature, poil lisse, couleur «standard» et couleur exotique. 458-2173. 26-10-85

CANICHES Royal Géant, chiots noirs, vaccinés, tatoués, enregistrés. 350$. 621-8285. 28-10-85

DOBERMAN, chiots, enregistrés, noir et feu, vaccinés et tatoués. 125$ — 514-754-4389. 28-10-85

Adorables chiots DACHSHUND enregistrés, tatoués, vaccinés, mâle 250$, femelle 275$. — 274-3069. 26-10-85

■ Antiquités

PLUSIEURS meubles anciens tous en bon état. Acheteur sérieux seulement. 482-6308. 30-10-85

Mobiliers salle à manger, luminaires, «LA MAISON BERRI» Antiquités, 1029 Berri. — 842-6450. 25-10-85

ABSOLUMENT BESOIN, horloges antiques, montres de poche, et montres-bracelet. 488-3017. 15-11-85

■ Appareils électro-ménagers

SÉCHEUSE ROY, perfection, blanche, très propre, 1 an d'usure, 327-5495. 28-10-85

■ App. à partager

DEMANDE HOMME de 65 ans et plus pour partager 4½. Inf.: 721-1785. 28-10-85

HOMME seul, 40 ans, partagerait 4½, avec personne seule, certain âge. Références: Villeray. 374-6714. 26-10-85

■ App./logements

PLATEAU MONT-ROYAL, 3477 Chapleau, 4½ entièrement rénové, sous-sol fini, 1,200 pi.car., face Parc, 650$, non chauffé, aussi 3473 Chapleau 4½, même rénovation, 2ième étage, 425$, non chauffé, après 20hres, 861-1065. 28-10-85

1½ à 10½ meublés ou non, 7210 St-Denis LOGE INFO 495-2458. (frais). 22-10-85

CARTIERVILLE, près parc, 2½-3½, chauffé, rénové, calme, 12,247 Ranger. — 335-6171. 28-10-85

CHRISTOPHE-COLOMB, 3½, équipé, repeint, 371$ tout compris. — 722-2255 — 729-5642. 28-10-85

A SOUS-LOUER, DRUMMOND, édifice moderne, avec tous les services, grand 3½, 1,000 pi.car., 1er nov. 663$/mois. Jour: 879-1770, soir: 281-1713. 28-10-85

■ App./Logements

RUE JOLIETTE À LONGUEUIL, 4½, frais peint. 300$, non chauffé. — 670-3366. 09-11-85

RUE LACOMBE, près U. de Mtl. Grand 7½ ensoleillé, laveuse/sécheuse et lave-vaisselle inclus, cour, stationnement. 700$. Occupation 1er déc. — 731-6963. 25-10-85

COURT TERME, meublés, superbes apps. et maisons, tout inclus, 3 à 12 mois. Troc-Vacances — 288-4194. J.N.O.

LONGUEUIL, grand 5½, insonorisé, porte patio, triplex neuf, rue Préfontaine, très près Autobus. Entrée individuelle, stationnement. 463-3485, soir: 651-2602. 25-10-85

OUTREMONT, rue Laurier, grands logements 6½-7½. 1 000$ à 1 200$ /mois, possibilité d'être occupé à 25% en bureaux de professionnel. Entre 9h-5h: 273-8683. 11-11-85

CARRÉ ST-LOUIS, studio et 4½, cuisinière, réfrigérateur, lave-vaisselle, balcon, 650$ mensuel, 843-6126 — 725-1424. 16-11-85

■ Astrologie

TAROTS, ligne de la main, clairvoyance, vie antérieure, carte du ciel. Monique 325-5621. 31-10-85

BEAU LE MAGNIFIQUE
voyant. Tarrot, ligne de la main. 932-8224.

■ Automobiles

T-BIRD 1983, toute équipée, 63,000 km., garantie prolongée, 9 300$. 1-229-5639. 29-10-85

HONDA CIVIC FE, 83, 48,000 km. radio AM/FM. 4,995$. — 622-0188. 30-10-85

FORD CLT 9000 1979, parfaite condition, Claude, 663-5353. 25-10-85

CAMION inter 100, modèle 4070, 73 flatnose, équipé pour la neige, one way Frank, sableuse, aile de côté, moteur GM, 378 Diesel. 532-2703. 28-10-85

RENAULT 5 turbo 2, neuves, 1986, 29 800$, quelques voitures disponibles. Pierre D. 334-9610. 25-10-85

Buick Riviera 81, 51,000 milles, particulier, très propre, utilisé 4 ans, 7,750$, après 17hres: 340-9134. 28-10-85

CAMARO 78, moteur 305, 46 000 milles, très propre, 1 800$. 365-4510. 25-10-85

JEEP SUZUKI, SJ 410, 4 X 4, 1982, très bonne condition, 44,000 km. Aubaine. — 492-1970. 25-10-85

MONTE CARLO LANDAU 80, 2 portes, grise, très propre 3 900$, Cook & Driver Auto 486-8627. 26-10-85

HONDA CIVIC 1984, 5 vitesses, 23,000 km, très propre, radio AM/FM, cassette, 255-3014. 26-10-85

TOYOTA COROLLA 1984, 5 vitesses, 26,600 km. Appeler Richard Fournier, Fairview Nissan. — 697-9141. 25-10-85

HONDA ACCORD LX, 83, manuelle, excellente condition, faut voir, bleu ciel, 7,850$, 655-1494; 651-4929. 26-10-85

CAMION 76, bonne condition, 1 000$. 767-9894. 26-10-85

CAMARO Z28, 83, 305 po. cu., automatique, noire et or, plusieurs options, 10 300$. — 465-1620. 28-10-85

■ Automobiles

PONTIAC 6000 LE 82, parfaite condition. Gris, intérieur bleu, laisserais 6,500$, cause auto fournie. Daniel Giroux, 337-5924. 25-10-85

NOVA 1979, V-8, 305, peinture neuve, 4 pneus d'hiver. Prix à discuter. — 725-4058, 728-4031. 26-10-85

DATSUN 30 2X, 1984, toute équipée, T.Top manuelle, 17,500$. Jour: 277-7594. Soir: 388-8918. 28-10-85

TORONADO 1981, toute équipée, parfaite condition, bas millage, 8,950$, jour: 277-7594, soir: 388-8918. 28-10-85

FORD GRANADA, automatique, 6 cyl., très propre, mécanique A-1, 1450$. 354-7994. 25-10-85

CHEVETTE S 1985, 5 vitesses, manuelle, 1,800 Km, radio AM/FM stéréo, après 17hres: 322-4277. 28-10-85

CHEVROLET Célébrité 84, 2 portes, grise, 32,000 km. 1-562-7626. 28-10-85

JETTA 1984, Gli, 41,000 km, 4 portes, 5 vitesses, toit ouvrant, 8 000$. Soir: 464-8763. 28-10-85

SUBARU rouge 1985, turbo 4 x 4, 30,000 km, 13 000$ ferme, 461-0471 M. Boucher. 28-10-85

PONY GLS 84, 5 vitesses, 53,000 km, AM/FM cassette, excellent état, 4 800$. — 474-2714. 28-10-85

RABBIT 1979, 4 vitesses, 65,000 mi., pneus d'hiver, 1 850$, plusieurs pièces neuves. Après 14h: 524-8316. 28-10-85

SPIRIT 81, 4 cyl., 4 vit., peinture neuve, allure sport, 72,000 km, 3,500$ négociable. 642-6510. 28-10-85

BUICK LE SABRE LIMITÉE 1980, excellent état, toute équipée, Maxi Autos 522-1044. 26-10-85

CHRYSLER NEWPORT 1980, très bas millage, excellent état. Maxi Autos 522-1044. 26-10-85

BUICK Le Sabre Ltd Landau 79, tout équipée, 63,000 milles, mécanique A-1, après 17hres: 669-6429. 28-10-85

RENAULT 5 1980, LE CAR, parfait état, pneus radiaux, radio AM/FM, rouge. Dame propriétaire. — 2,500$ — 658-6368. 28-10-85

MERCEDES BENZ S1, rouge, 1973, toit rigide, plus toit convertible, jamais sortie l'hiver, excellente condition, 18,000$ 819-326-4510 après 17hres. 28-10-85

JETTA turbo diesel, 1985, 3,000 km, plan de protection, grand luxe, toute équipée, 14 000$. — 455-1527. 28-10-85

OLDSMOBILE Cutlass Suprême Brougham 1984, 60 000 km, parfaite condition, 10 0004. — 649-0603. 28-10-85

MUSTANG SVO 1984, turbo, amortisseur ajustable Konis, 5 vitesses, Hurst, balance de garantie transférable 13 000$. Après 18h: 698-0639. 28-10-85

PONTIAC 6000 STE 1984, grise, toit ouvrant 59,000 km, impeccable, 14 300$ négociable. Jour: 289-5584 soir: 1-224-5436. 28-10-85

MUSTANG 81, blanche, manuelle, FM Stéréo cassette, 68,000 mm. Bonne condition. 4,000$. — 376-4036. 28-10-85

CHEVETTE 83, noire, 32,000 km, 5 vitesses, 2 portes, garantie transférable, 5 000$. — 322-8347. 28-10-85

MAZDA RX7 GS 1985, 8,000 km. Blanche, Ziebart, pneus d'hiver. 14 500$. 336-5077. 25-10-85

■ Bureaux à louer

CENTRE-VILLE, bureaux et commerces, toutes grandeurs. Excellent immeuble. Bon prix. 845-0878. 28-10-85

Voisin des Galeries d'Anjou. Espace à bureau de 1,533 pi.car. à louer, s'adresser au 418-872-5320. 31-10-85

P.A.T. Edifice moderne, entièrement climatisé, chauffé, ascenseur. Idéal pour professionnel, affaires. Loyer raisonnable. — 645-7496 ou 645-9277. 25-10-85

OUTREMONT, rue Laurier, espace à bureau luxueux de 300 à 1,000 p.c., tapis, chauffé, climatisé, clé en main. 9h — 5h: 273-8683. 01-11-85

■ Bureaux à louer

N.D.G., 465 pi. car., près métro. 482-2371. 1-11-85

CARRÉ ST-LOUIS, métro Sherbrooke, disponibles 175 à 3,500 pi.ca., loyers raisonnables, 327-5600. 11-11-85

BUREAU 1,400 pi. car., bien éclairé, libre, coin McGill et Notre-Dame, face métro Square Victoria, prix raisonnable, 866-2307. 28-10-85

■ Chalets à louer

2 MAISONS CANADIENNES
1 située à St-Charles de Mandeville: 8 pièces, beau grand terrain, avec vue sur lac Maskinongé et accès à la rivière. L'autre à St-Ambroise de Kildare: 3 étages, garage, terrasse, haut d'une montagne, près d'un lac, foyer, etc.
Ces maisons peuvent être louées à l'année ou à la saison. 588-2009 ou 1-835-7067
26-10-85

■ Chalets à louer

A ST-CALIXTE, pistes motoneige, 2 chambres, foyer. Nov. au 1er avril. — 1-222-3528 ou 255-5319. 26-10-85

A PIEDMONT, saison de ski, à 2 min. du Mont Gabriel, Mont Olympia et St-Sauveur, 2 chambres, meublé, foyer. — 729-6116 — 1-227-3073. 26-10-85

ST-FAUSTIN, en pierre des champs. 3 chambres, salon, foyer. Saison hiver. 669-3091. 25-10-85

MONT-TREMBLANT, condo aux pieds des pentes, saison d'hiver, pour 4 personnes. Après 4h. 256-6012. 25-10-85

Chalet pour skieur à louer, style suisse. 5 min. du Mont Tremblant. 3 chambres à coucher. Tout compris. — (819) 686-5318. 28-10-85

À RAWDON, près pentes de ski, 3 chambres et foyer, au mois ou saison, 350$ 388-2864. 1-834-3398. 28-10-85

VAL-MORIN, domaine Trudeau, face à Belle Neige, chalet suisse. Location 6 mois. 3 chambres, foyer de pierre. — 1-819-322-5459. — 1-514-526-1037. 28-10-85

PAVILLON au bord du lac, Ste-Adèle, à proximité des pentes du Chanteclerc et de la 40-80. Grand 3½, neuf, meublé, chauffé, éclairé. Stationnement déneigé. À la saison 3 500$, du 1er novembre au 30 avril. 1-229-4417, 1-229-4563. 28-10-85

A STE-AGATHE, proximité Lac à la Truite et Lac des Sables, luxueux cottages neufs, 2 chambres, tout équipé, foyer, bain tourbillon. Semaine, mois, saison. 819-326-5548. 31-10-85

STE-MARGUERITE, 1 heure de Montréal, belle maison canadienne, 2 cheminées, loft à l'étage, 6 personnes, laveuses, 1er novembre au 1er mai, 3 500$, ski alpin, ski fond. 271-6529, 1-228-3771. 28-10-85

VAL MORIN, 1er novembre au 30 avril, tout équipé, lave-vaisselle, laveuse, sécheuse, TV couleur, 3 c.c., 1½ s.b., foyer, très éclairé, près lac, idéal ski de fond. Jour: 279-5881, soir: 737-5158. 01-11-85

PIOPOLIS, Mégantic, grande maison, 4 c.c., 8½ acres boisés, tout sport praticable. Sem./mois/saisons 527-4737. Mme Lachapelle. 28-10-85

LAC L'ACHIGAN, rez-de-chaussée de chalet suisse, 5½ meublé, chauffé, foyer, 425$/mois, 331-0274. 1-563-3633. 28-10-85

AUSTIN, ski de fond sur 100 acres de propriété, situé bordure Lac Memphremagog, à 15 min. Mont-Orford, et Owl's Head, pour ski alpin. 3 ch. doubles, 2 ch. simples, 2 salles de bain complètes, foyer. Complètement équipé, laveuse/sécheuse, chauffé. Saison de ski, 4,500$. Tél.: 874-2498, 671-3702, (819) 843-2255. 28-10-85

EASTMAN, près des centres de ski, 3 chambres, foyer, tout compris 3,500$ du 15 nov. au 15 avril, 256-5826. 28-10-85

■ Chalets à vendre

CHALET DOUBLE, Lac Connely, St-Hippolyte. Soir: 352-9413. 28-10-85

SUTTON, chalet style condominium, neuf. Près des pentes de ski. 113, Chemin Bernier. 538-2464, 348-2664. 28-10-85

■ Chalets demandés

FAMILLE adulte cherche à St-Sauveur maison toute équipée, 3 ou 4 chambres, saison hiver. 253-2707. 26-10-85

■ Chambres à louer

INFIRMIÈRE cherchant personne âgée pour chambre et pension. Contactez Florence 252-0734. 25-10-85

PORTUGAL, 3 chambres à louer, dans appartement très moderne, tout confort. 487-7009 ou 744-6536. 29-10-85

■ Chambres et pensions

GARDERAIS personne autonome. Très bonne atmosphère, bonne nourriture, près de tous services. 669-5105. 25-10-85

RÉSIDENCE MARSEILLE, pour personnes âgées, 351-1483. 06-11-85

ST-EUSTACHE: personnes autonomes atmosphère familiale, bons soins, services médicaux et religieux, 472-2990. 28-10-85

■ Chasse et pêche

AVIS AUX CHASSEURS, Eastman, pourvoierie, territoire, chalets et guide, (514) 297-3786. 2-11-85

■ Commerces à louer

BOUTIQUE à louer. 1,000 pi. car., rénovée. 936 de Maisonneuve Est. M. Charles 288-6216, 488-2776. 28-10-85

UN ARTICLE À VENDRE?
LES ANNONCES CLASSÉES DU **DEVOIR** SONT UNE SOLUTION FACILE
286-1200

■ Commerces à vendre

ARCADE très prospère à Montréal, à vendre ou à échanger. 270-4664. 31-10-85

STATION service 3 portes, mécanique générale, 60 milles de Montréal, bon investissement. 1 (514) 783-6690. 21-11-85

RESTAURANT, genre Fast Food, équipement et clientèle 160,000$, loyer 1,500$/mois, revenus 6,000$ par semaine brut, 1-375-4641. Centre-ville de Granby. 28-10-85

FONDS de commerce Texaco, 2 portes station-service, Ville St-Laurent, capital requis. 332-6022. 31-10-85

BONNE LOCATION sur Trans-Canadienne, 16 milles de la frontière Ontario. Restaurant, incluant tous les équipements pour restaurant et station service. 475 000$. — 620-1345. 25-10-85

ST-HYACINTHE, restaurant, bons revenus, grand stationnement, très bien situé. — 1-773-5356. 25-10-85

DÉPANNEUR, près stade Olympique, bon chiffre d'affaires. — 256-4040. 18-11-85

FLEURISTE À VENDRE, rue St-Denis, face hôpital St-Luc. Bon potentiel. — 843-3724. 26-10-85

■ Condominiums à louer

VIEUX-LONGUEUIL, app. 4½, neuf, à louer dans condo. 677-7161. 8-11-85

NAPLE-FLORIDE, 2 chambres avec bain, golf, tennis, piscine. Déc. 875$ U.S. — Jan. 975$ U.S. — 332-0820. 25-10-85

■ Condominiums à vendre

CONDOMINIUMS à vendre, immeuble de prestige, 2 chambres à coucher avec vue sur le fleuve, situé à l'Île des Soeurs. — 761-4711. 31-10-85

OUTREMONT, "LE ROYAL YORK" luxueux appartement, immeuble victorien, 1,590 p.c., 7½ rénové, boiseries, 2 c.c., très grand salon, foyer naturel, solarium, s. à m. fermée, 125 000$ vente privée. 277-6278, laissez message. 28-10-85

PLATEAU MONT-ROYAL, condo neuf 4½, stationnement, cour, 9½% pour 3 ans, 47,500$, 524-2515, 668-0752. 28-10-85

■ Déménagements

AAA, À BAS PRIX, gros et petits déménagements. Local, longue distance. Assurance. — 524-1446. 25-10-85

A BAS PRIX, appelez Pierre Déménagements, en tout genre, estimation gratuite. 937-9491. J.N.O.

ACCEPTERAIS déménagements de tous genres. Spécialité appareils électriques. Assurances. Téléphone: 253-4374. J.N.O.

DISPONIBLE en tout temps, déménagements. Spécialité cuisinière, réfrigérateur. Local, longue distance, emballage, entreposage, assurance complète. 253-3275. J.N.O.

■ Divers

BUT SÉRIEUX SEULEMENT. Vous chercher quelqu'un distingué(e) et cultivé(e) de même niveau que vous. La Vie à Deux. 287-9759, 288-4727. 28-10-85

AVIS

Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.

Notre journal se rend responsable d'une seule insertion erronée.

Toutes erreurs, annulations, plaintes doivent être soulignées avant 13h pour être corrigées ou annulées le lendemain.

(Lundi au vendredi)

286-1200

■ Divers

MANTEAU NOIR mouton de perse grandeur 14-16 avec col de vison. Plus une cape. 300$ chacun. 525-3003. 28-10-85

VISON 2 ans d'usage, payé 4,000$, vendrait 2,000$. 524-1884. 28-10-85

OUTREMONT. Objets qualité (Italie/Asie): surtout vêtements, meubles, affiches (encadrées/non-encadrées) autres. Contacter 340-9682. 28-10-85

MANTEAU chinchilla à vendre. Coupe classique. Grandeur 6-8, avec écharpe de même fourrure. Parfaite condition. 651-0728. 30-10-85

GRAND BAZAR de milliers de livres, sur tous sujets. Particulier, 526-4021. 25-10-85

■ Équipements de bureau

AMEUBLEMENT DE BUREAU, neufs et usagés, bureaux, classeurs, vestiaires etc... — 845-0113. 16-11-85

■ Espaces commerciaux demandés

CHERCHE Casse-croûte ou restaurant à louer à Montréal si possible. Demandez Claude 523-3901. 28-10-85

■ Espaces commerciaux à louer

ST-JACQUES OUEST, espaces à louer. Commercial ou pour bureaux. Toutes dimensions disponibles, à un prix très raisonnable. 845-0878, M. Mouladi. 26-10-85

LONGUEUIL, parc industriel 5 000 p.c., aire: 3 000 p.c. bureau et 2 000 p.c., entrepôt 18 pi. haut, grand stationnement 482-8371. 01-11-85

LAVAL, 1,000 pi. ca. atelier, entrepôt, manufacture. Bon prix 669-3229. Bienvenue aux sous-traitants. 11-11-85

OUTREMONT. Petite boutique très luxueuse, rue Bernard, pour objets d'art, bijoux, parfum, etc. 150 à 300 pi. car., 250$ à 500$. 273-8683. 11-11-85

■ Fermes à vendre

BOISBRIAND, ferme avec bâtiments, 85 arpents, peut jardiner. Demander Marcel: 688-7212. 28-10-85

ST-CALIXTE, fermette champêtre et poétique, "LA BATTEUSE Enrg." Idéal pour ARTISTES et théâtre d'été. 30 milles des ponts Pie IX et Viau. 30 arpents, immense maison, grange et stationnement. 1-514-222-2082. 28-10-85

FRANKLIN en montagnes, 2 fermes, cent arpents avec bâtiments, résidence. Immeubles Vinet 1-826-0111. 15-11-85

BONSECOURS, à 25 milles de Granby, 292 acres. 1-535-6643 après 18h. 1-11-85

ST-GÉRARD DE MAGELLA, Comté de L'Assomption, 2970 route 343, terre 116 arpents, 80 en culture, 20 dézonées agricoles, balance boisée, maison, remise, grande, séchoir. Cause de vente, décès. 589-6749. 28-10-85

■ Gardiennes

V.M.R. personne fiable et expérimentée demandée pour garder jeune bébé, à domicile, 5 jours/semaine. Léger entretien ménagers. Références exigés. 735-4907. 28-10-85

■ Instruments de musique

Avons été mandatés par une banque à charte pour liquider quantité d'orgues neuves et d'occasions dans l'affaire Roger Larose Inc. en bas du prix coûtant au local temporaire: 6120 est, Jean Talon. 256-7369. Sous la direction de Fournier Encanteurs. 28-10-85

PIANOS KAWAI grande vente. 20% d'escompte et plus sur tous nos modèles du plancher. Pianos droits et pianos à queue. Centre de Piano et Orgue de Montréal. 527-3629. 11-11-85

■ Instruments de musique

QUAD, électrostatique "Fred", 2 500$ comme neuf. Demander Richard entre 13h & 19h: 352-3238. 28-10-85

LOUEZ UN ORGUE, option d'achat, 30$ par mois, Musicatout Ltée, Galeries Papineau, Laval, 663-9461. 28-10-85

PIANO À QUEUE Steinway, 6 pi. Valeur d'antiquité. Superbe instrument, 488-3789. 28-10-85

■ Livres

MARIA CHAPDELEINE, de Louis Hémon, illustré par Clarence Gagnon, exemplaire numéroté, reliure de luxe, édition 1933. Prix à discuter. 733-3616. 28-10-85

■ Maisons de campagne à louer

NORTH HATLEY, de novembre à avril ou mai, 4 chambres à coucher, chauffé, tout fourni, pistes de ski, 800$ par mois. 845-7023. 28-10-85

■ Maisons mobiles

MAISON MOBILE très propre, 14x68 avec terrain 60x120, St-Philippe Laprairie, 658-8858, 30,000$. 28-10-85

MAISON MOBILE sur grand terrain, l'ACADIE, 5 pièces, chauffage électrique 25 000$. 1-347-2514. 28-10-85

ARMAND RÉMILLARD LTÉE. Le plus vaste choix de maisons mobiles, dans l'Est du Canada. Neuves et usagées. Route 104. Entre LaPrairie et St-Jean. 658-8292. 1-11-85

■ Monnaie-Timbres

TIMBRES F. Bélanger, nouvelle adresse, 7446 St-Hubert, ouvert 7 jours/semaine, 274-5249. 28-10-85

■ Motocyclettes

HONDA SILVERWING Interstate 650, 1983, 19,000 km. bourgogne, carrenage, valises, AM/FM, cassettes, accessoires originaux, A-1. Prix à discuter. Soir: 468-7459, jour: 333-8383, Sylvie. 28-10-85

■ Occasions d'affaires

IMPORTANTE compagnie de produits naturels, recherche distributeurs pour différents points stratégiques. 845-1613. 1-11-85

■ Offres d'emplois

COUPLE: Monsieur, chauffeur et entretien. Madame, travaux ménagers: Expérimentés, maison privée Westmount. Indiquer salaire, références. Dossier 2003, Le Devoir, C.P. 6033, Succ. Place D'Armes, Mtl, Qc, H2Y 3S6. 28-10-85

OUVERTURE DE 3 AGENCES, personnes très ambitieuses, 25 ans et plus. Pour demande d'entrevue: 467-3225. 26-10-85

URGENT, coiffeur demandé, 25-30 ans, très qualifié, styliste avec techniques, coloration, balayage et mèches, mise en plis, permanente, coupe aussi compétence pour la participation aux séminaires ou compétition pour bien nous représenter. 7 ans et plus d'expérience et cartes de compétence. 738-3533 ou écrire à: 5329 rue Ferrier, Montréal, H4P 1M1. 28-10-85

D.E.P.A.R.T., pour aider la relève à s'intégrer au travail. Domaine communication, écologie, énergie renouvelable. Postes disponibles: animateur délégué d'information, directeur de région. Expérience non requise. Âge 18 à 29 ans. 383-8787. 01-11-85

■ On demande

DEMANDONS propriétés à revenus et classe 31, bon comptant. 376-4170, Côté et Associé, courtier. 25-10-85

ACHETERAIS propriétés à revenus endommagées par le feu ou vieilles bâtisses à revenu. 648-8338. 30-10-85

RAMASSONS IMMÉDIATEMENT: meubles, frigo, poêles, vaisselles, bon ou mauvais état 647-4255. 29-10-85

■ On demande

ACHÈTE T.V. 1973 et plus, couleur, usagées. Paye comptant. 866-9581, local 1705. 25-10-85

■ Ordinateurs

SANYO 256K, 2 lecteurs, moniteur couleur, imprimante MODEM, IBM compatible, etc... 3 100$. 523-3718. 28-10-85

LOGICIEL LMD, Club d'évaluation C64 — IBM PC. Choix de logiciels 8$ et plus, catalogue gratuit, boîtes de disquettes 19,99$ — 495-8129, 24 heures. 25-10-85

SIG SPÉCIAL, sur Sanyo 880, IBM PC avec disque rigide 10 meg, 1 lecteur, écran monochrome, carte et clavier. 3 999$. — 465-4419. 01-11-85

OFFRE DE LANCEMENT, nouvel ordinateur Sanyo 880, avec écran et imprimante à matrice. prix: 2 699$. — 465-4419. 01-11-85

■ Propriétés à revenus à vendre

ST-JOSEPH — PAPINEAU, coin stratégique Sud-Est, revenus 86, 60,000$ garanti. 329,000$, Imm. 80. Crt. 464-4843. 25-10-85

SOREL: Bar-salon et propriété à revenu. Bon chiffre d'affaires. Le tout à très bas prix. Richard Laverdière 651-1000, 670-5786. Montréal Trust, courtiers. 28-10-85

MONTRÉAL, 35 logis meublés, 10 garages, 7131 Boyer près métro Jean Talon. Revenu 117 440$, hyp. 450 000$. prix 625 000$. (514) 347-8252. 31-10-85

DÉCARIE VAN HORNE, coin stratégique nord-ouest, revenu 85: 42 000$; revenu 86: 50,000$. 375 000$. 684-3711. 26-10-85

■ Prop. commerciales à louer

LOCAUX: industriels et commerciaux disponibles de 1,500 à 11,000 p.c. — 472-1502 — 430-6088. 06-11-85

■ Propriétés commercial à vendre

BÂTISSE, commerciale 1963, Des Laurentides, Vimont. 669-7935. 26-10-85

■ Propriétés à vendre

CANDIAC, à 2 pas du golf, bungalow, 4 chambres, sous-sol fini, foyer, cuisine rénovée mélamine. 89 000$. Après 18h: 659-4692. 28-10-85

ST-HYPOLLITE, village, maison 7½, tapis mur à mur, chauffage électrique, bureau pour homme d'affaires. 1-563-2955. 28-10-85

CHUTES-MICHEL, belle résidence, 8 pièces, piscine creusée, 4 acres de terre, 20,000$ comptant. Bonne affaire! G. Paquette, 374-2215. St-Marc, Courtier. 25-10-85

BORD DU RICHELIEU: 20 minutes du pont Champlain, 3 chambres, foyer, piscine creusée, 70 000$ vente par propriétaire. 658-0359. 28-10-85

LEMOYNE, split, 4 chambres, sous-sol fini, garage, air conditionné, près Hôpital, 65,000$. 465-1052. 28-10-85

ST-EUSTACHE: Bungalow 1978, 7 pièces plus Bachelor 3½, 63,900$. 473-5837. 31-10-85

MONTRÉAL, 7050, 10ième Avenue, cottage détaché, 3 chambres, garage, chauffage électrique, sous-sol fini, complètement rénové, 95,000$. Près métro. Pas d'agent. 725-2286. 28-10-85

À PIEDMONT, Canadienne, réduit, part. meublée, 4 chambres, salon, salle à dîner, grande cuisine, 2 salles de bain, 1 sous-sol aménagé. Terrain de 15,700 pi. car. paysagé. Pas d'agent, 376-7750. 26-10-85

FORT LAUDERDALE, boul. Okland, condo 3½ meublé, townhouse, 40 000$ US avec termes, 687-6679. 25-10-85

■ Propriétés à vendre

AUBAINE STE-SOPHIE
À 4 milles de St-Jérôme, grande maison, modèle pittoresque, avec 60,000 pi.car. de terrain, résidentiel ou commercial, petit lac artificiel.
436-6229
04-11-85

■ Propriétés à vendre

À AHUNTSIC, triplex neuf, 2 x 4 pièces, 1 x 3 pièces, plus 6½ avec salle de jeux et garage double. 210,000$. Occupation immédiate ou plus tard. 382-5511. 19-11-85

SUCCESSION Marie Jeanne BERNIER-ROBICHAUD. Beau triplex, 8119 St-Denis. Balcons neufs avant et arrière. Visite libre 25 octobre: 19h à 21h; 26 octobre: 9h30 à 13h30. Aucune offre raisonnable refusée. Agent s'abstenir. 25-10-85

ST-LAMBERT, condominium, maison de ville, style cottage. 4 ch. à coucher, foyer, garage intérieur, piscine communautaire. Occupation novembre /décembre. 98,000$. 671-6693. 25-10-85

BOUCHERVILLE, bungalow, 9 pièces, 4 chambres, 2 salles de bain, sous-sol fini, aspirateur central, garage. 84,000$. 655-0994. 31-10-85

ST-ZÉNON, belle canadienne, 300,000 pi. car., aubaine formidable, faut vendre. 1-884-5757, 670-3780. 26-10-85

SUR BORD RIVIÈRE RICHELIEU, à la campagne, bungalow 5½, petite écurie, hypothèque facile, très léger comptant. Faut vendre. Inf.: 1-742-9784 ou 1-568-2608. 28-10-85

ST-CÉSAIRE, maison campagne, 8½, grand terrain, taxes très basses, 151 route 112, 1-469-4214. 30-10-85

BROSSARD, Secteur «S». Attention bricoleur, contracteur érige la charpente du semi-détaché et vous faites la finition. — 671-1641 - 497-9385. 30-10-85

■ Téléviseur, vidéo stéréo

SYSTÈME DE SON Technics, d'une valeur de 2,400$, qu'on laisserait pour 800$. 679-5089. 26-10-85

HAUTE FIDÉLITÉ: Magnéplanar MG II A + HFLER-200 W. 1,350$. Rega III + Mission 774 + Sonus, Gold, Blue. 475$. 522-4630 après 18h. 28-10-85

■ Terrains à vendre

ESTÉREL, rue de Chantigny, 2 terrains, 1, face Lac Masson, 33,036 pi. car., l'autre, adjacent, 44,850.7 pi. car. 45 000$ pour les 2. 844-6657, après 6h. 28-10-85

NOUVEAU: Projet de villégiature, "nature plus", grands terrains disponibles en bordure ou à proximité d'un magnifique lac naturel. (À partir de 6 cents le pi. car.) Pour inf.: ou visites: jour sur semaine: 1-514-831-2171, après 18h., 1-514-882-2481. 28-10-85

ST-VALÉRIEN, 12 arpents, petit chalet d'été, 50 milles à l'est de Montréal, 15 000$. 764-3622, 549-2322. 25-10-85

OKA, domaine Mont St-Pierre, 15,000 pi. car., près rt. 640. Services municipaux. 331-2563 ou 336-6304. 4-11-85

110 x 180 déboisé à Pointe-du-Lac-Noir à St-Jean-de-Matha comté de Joliette. — 271-7375 — 387-9421. 27-10-85

■ Terres à vendre

À 35 MILLES de Montréal, terre 140 arpents, boisée, sentier, ruisseau, montagnes. Possibilité de lac. Vue panoramique. Idéal pour magnifique domaine. 1-222-3342. 28-10-85

PARC MONT-TREMBLANT, terrain à vendre près pente de ski. 1-819-688-5668. 28-10-85

DÉCÈS

ARCHAMBAULT, Albert Josaphat. — À l'Hôtel-Dieu de St-Hyacinthe, le 22 octobre 1985 à l'âge de 90 ans, est décédé, M. Albert Josaphat Archambault époux en premières noces de feu Rose-Aline Harel et en secondes noces de feu Yvonne Lussier demeurant autrefois à La Providence. Il laisse dans le deuil deux fils et quatre filles, M. l'abbé Gilles Archambault, aumônier de l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont et Yves Archambault, Mme Solange Bousquet, Mme Denise Hogue, Mme Bernard Lachance (Lise), Mme Serge Berthelot (Luce), ainsi que deux frères et une soeur, Dr A.D. Archambault, L'Onil Archambault et Mme Emilia Bonin. Exposé à la Résidence Funéraire Mongeau Ltée, 1115 rue Girouard, St-Hyacinthe. Les funérailles auront lieu vendredi le 25 octobre à 14 heures en l'église du Précieux-Sang. Inhumation au cimetière de la cathédrale. Des dons à la Fondation Honoré Mercier ou à toutes autres oeuvres de votre choix seraient appréciées.

DEMERS, Hélène. — À Montréal, le 22 octobre 1985 à l'âge de 45 ans, est décédée Mlle Hélène Demers, conseillère au Bureau de Développement du Service des Ressources Humaines de la C.E.C.M. Elle laisse dans le deuil ses parents, M. et Mme Charles Demers (Juliette Francoeur) de Québec, son frère Georges (Micheline Vézina) et ses soeurs Louise (Ghislain Bouchard), Marie (Fernand Ouellet) et Madeleine (Jean-Yves Vézina) ainsi que ses oncles, ses tantes, ses neveux et ses nièces. Les funérailles auront lieu samedi le 26 octobre. Le convoi funèbre partira des Salons Charles E. Rajotte Inc., 3635 rue Hochelaga, (métro Joliette, pour se rendre à l'église Notre-Dame du Foyer, rue Bellechasse où le service sera célébré à 11 heures. Heures de visites jeudi et vendredi de 19h à 22h.

LA MÉTÉO

Prévision de la carte du temps à midi aujourd'hui

Situation générale: une dépression au Manitoba continuera de provoquer une forte circulation du sud sur l'ouest du Québec. Les températures se maintiendront donc au-dessus des normales sur la plupart des régions. Un front froid atteindra finalement l'ouest de la province en fin d'après-midi provoquant quelques averses ainsi que des températures plus près des normales pour le lendemain.

MONTRÉAL

Ensoleillé avec fréquents passages nuageux. Quelques averses en fin de journée. Vents modérés. Max.: 17. Risque de précipitations: 50 %. Vendredi: beau et plus frais.

LEVER DU SOLEIL 7 h 23
COUCHER: 17 h 56

QUÉBEC

Abitibi-Témiscamingue, Réservoirs Cabonga et Gouin: nuageux avec possibilité d'un peu de bruine en matinée. Pluie passagère débutant en mi-journée. Vents modérés. Max.: 14. Risque de précipitations: 80 %. Vendredi: beau et plus frais.

Pontiac-Gatineau et Lièvre: nuageux avec éclaircies. Quelques averses débutant en après-midi. Vents modérés. Max.: 17. Risque de précipitations: 60 %. Vendredi: beau et plus frais.

Ottawa-Hull-Cornwall: ensoleillé avec fréquents passages nuageux. Quelques averses en fin de journée. Vents modérés. Max.: 17. Risque de précipitations: 50 %. Vendredi: beau et plus frais.

Laurentides, Trois-Rivières et Drummondville, Québec, La Tuque: ensoleillé avec fréquents passages nuageux et vents modérés. Possibilité d'averses en soirée. Max.: 16. Risque de précipitations: 30 %. Vendredi: dégagement.

Estrie-Beauce: ensoleillé avec passages nuageux. Possibilité d'averses en soirée. Vents modérés par moments. Max.: 17. Risque de précipitations: 30 %. Vendredi: dégagement.

Lac St-Jean, Réserve des Laurentides: nuageux avec éclaircies. Possibilité d'averses en soirée. Vents modérés. Max.: 16. Risque de précipitations: 30 %. Vendredi: dégagement graduel.

Saguenay, Charlevoix et Rivière-du-Loup: ensoleillé avec fréquents passages nuageux et vents modérés par moments. Max.: 16. Risque de précipitations: 20 %. Vendredi: quelques averses.

Rimouski-Matapédia, Ste-Anne-des-Monts et Parc de la Gaspésie, Gaspé-Parc Forillon: ensoleillé avec passages nuageux. Vents modérés par moments. Max.: 13. Vendredi: quelques averses.

Baie-Comeau, Sept-Iles: ensoleillé avec fréquents passages nuageux. Vents modérés par moments. Max.: 12. Vendredi: quelques averses.

Basse Côte-nord et Anticosti, secteur de Natashquan et à l'ouest: ensoleillé avec passages nuageux. Max.: 8. Vendredi: quelques averses.

Secteur à l'est de Natashquan: ensoleillé avec passages nuageux. Max.: 4. Vendredi: ennuagement.

Avez-vous 2 minutes?
C'EST LE TEMPS QUE CELA PREND POUR FAIRE PARAÎTRE UNE ANNONCE DANS LES ANNONCES CLASSÉES DU **DEVOIR**
286-1200

17
16
15
14
13
12
11
10
9
8
7
6
5
4
3
2
1

Aidez Centraide à aider
Objectif: 17 000 000 $

Centraide

Un mot vous échappe... le petit Robert le rattrape.

LES MOTS CROISÉS

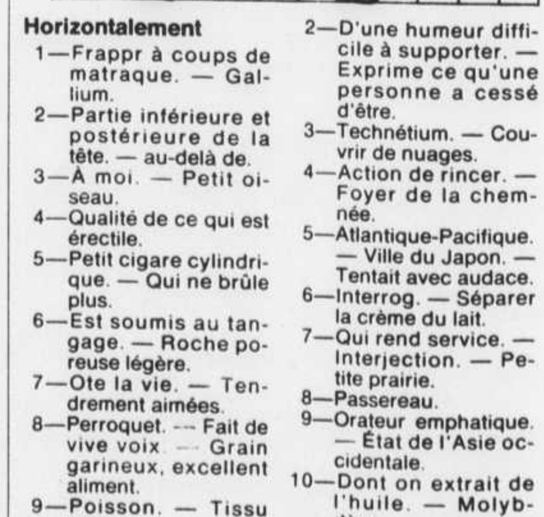

Horizontalement

1—Frappr à coups de matraque. — Gallium.
2—Partie inférieure et postérieure de la tête. — au-delà de.
3—À moi. — Petit oiseau.
4—Qualité de ce qui est érectile.
5—Petit cigare cylindrique. — Qui ne brûle plus.
6—Est soumis au tangage. — Roche poreuse légère.
7—Ote la vie. — Tendrement aimées.
8—Perroquet. — Fait de vive voix. — Grain garineux, excellent aliment.
9—Poisson. — Tissu bégétal.
10—Exécuter un travail à l'étampe. — Nouveau-Brunswick.
11—Chien. — Qui a une saveur rude et désagréable.
12—Exprime ce qu'une personne a cessé d'être. — Individu. — Statue de jeune fille, typique de l'art grec archaique.

Verticalement

1—Espace de temps. — Lésion superficielle de la muqueuse buccale.
2—D'une humeur difficile à supporter. — Exprime ce qu'une personne a cessé d'être.
3—Technétium. — Couvrir de nuages.
4—Action de rincer. — Foyer de la cheminée.
5—Atlantique-Pacifique. — Ville du Japon. — Tentait avec audace.
6—Interrog. — Séparer la crème du lait.
7—Qui rend service. — Interjection. — Petite prairie.
8—Passereau.
9—Orateur emphatique. — État de l'Asie occidentale.
10—Dont on extrait de l'huile. — Molybdène.
11—Volonté. — Revêtir de sa signature.
12—Élément chimique artificiel. — Il porte des rayures.

Solution d'hier

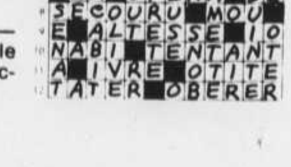

SPORTS

Concordes: peu de changements à prévoir

(PC) — Gary Durchik, le nouvel entraîneur des Concordes, ne songe qu'à effectuer des changements mineurs en vue du prochain match de l'équipe contre les Argonauts de Toronto, dimanche.

Le dossier des Concordes s'établit à 6-8, et l'équipe occupe le deuxième rang de la division Est de la Ligue canadienne sur un pied d'égalité avec les Tiger-Cats de Hamilton, à deux points des Rough Riders d'Ottawa.

Les Concordes et les Argonauts de Toronto ont encore deux matchs à jouer. L'équipe montréalaise doit remporter une victoire tout en évitant de perdre par plus de 19 points contre les Argonauts pour participer aux éliminatoires.

Durchik remplace Joe Galat à la barre des Concordes. Celui-ci a remis sa démission du poste d'entraîneur mais il demeure le directeur général de l'équipe.

Le nouvel entraîneur n'a pas l'intention d'apporter des changements majeurs lors des deux dernières rencontres de l'équipe.

«Nous serions stupides d'apporter des changements massifs. Ce sont plutôt les blessures qui dicteront notre ligne de conduite. L'offensive et les plans de match sont le fruit du travail de tous les instructeurs et il n'y aura aucun changement de ce côté», a-t-il précisé.

L'offensive des Concordes et les plans de match ont été peu efficaces au cours des cinq dernières défaites. L'offensive des Concordes n'a d'ailleurs compté que deux touchés au cours des 20 derniers quarts.

Durchik, responsable de la ligne offensive depuis deux ans, a cependant indiqué que le quart-arrière Joe Barnes commence à peine à se familiariser avec le système de l'équipe. De plus, il connaît mieux ses coéquipiers.

«Nous pensons que nous sommes sur le point de produire et nous espérons que tout va débloquer lors des deux derniers matchs», a-t-il dit.

À sa première journée à la barre de l'équipe, Durchik a étudié les films des Concordes et il a commandé un exercice pour les quarts-arrières, les receveurs de passes et les demis-arrières.

Et voilà que ça recommence !

PIERRE FILION

Il n'en fallait pas plus pour que la course vers la folie furieuse reprenne de plus belle. La saison de hockey n'est vieille que de deux semaines et déjà nous voilà plongés dans des contradictions et des incohérences qui laissent présager une saison toute aussi folle que les autres.

L'incident « Stastny-Richer » a le mérite de nous permettre de jeter un coup d'oeil sur les commentaires simplistes que peuvent émettre les hockeyeurs et certains analystes. D'abord on a tôt fait, en niant une partisanerie évidente, de comparer le geste de Nilan face à Middleton à celui de Stastny face à Richer. À mon sens, il y a quelque chose de ridicule, et peut-être de simpliste, à réduire les deux hommes, même pour le bénéfice d'une conversation de taverne, à deux seuls actes commis, même si ceux-ci semblent se ressembler. On pourrait aussi éviter de tomber dans des pièges trop évidemment primaires en prenant en compte le trajet sportif des deux joueurs, leurs habilités techniques, leurs performances passées, leurs effets d'entraînement, leurs images de sportifs et leurs contributions au hockey et, par la suite, se demander si on compare vraiment le comparable ou si on n'est pas plutôt enclin à traiter identiquement le différent.

À mon avis, il faut éviter de tomber dans une panique partisane qui consisterait à jouer « oeil pour oeil » dans une ligue dont la vocation commerciale si avouée fait fi des principes de sécurité et de fair play. Ceux-là même qui se tordent les méninges pour nous faire comprendre que la LNH est un système fondé sur le spectacle commercial sont, me semble-t-il, bien placés pour comprendre que le circuit O'Neill, pardon Zeigler, n'a aucun intérêt à voir Peter Stastny suspendu.

Nous non plus d'ailleurs et si le geste de Stastny, tout impuni qu'il est, peut être le premier signe d'une expression d'inégalité de traitement face à certains joueurs de la LNH, je serai le premier à m'en réjouir. Plutôt que de prôner une illusoire justice qui consisterait à punir également des coupables inégaux en fait, appuyons plutôt la LNH quand elle tente d'épurer la ligue de certaines de ses brutes, Nilan le premier, qui ternissent bien plus le jeu (et le spectacle) que tous les Stastny du monde.

Alors chasse aux sorcières, injustice face aux « goons » et suspensions plus sévères pour certains que d'autres ! Oui monsieur et pour la survie même du hockey. Du hockey qu'il est bien plus plaisant à voir joué par un Stasny que par un Nilan, par un Naslund que par un Jimmy Mann. Il ne s'agit pas de dire qu'il faut tout permettre aux Stastny et aux autres excellents joueurs : non, loin de là. Il s'agit plutôt de faire le pari, conscient et collectif, qu'en éliminant les brutes et tous les Nilan du jeu, les Stastny et les autres ne seront plus tentés de « tenter de se défendre ». Et d'avoir la certitude que le contraire n'est pas vrai car ce n'est pas en retirant un Stastny du jeu qu'un Nilan (ou un autre de son calibre) va modifier son style ou ses comportements. La ligue fait des choix. Et, toujours lucide, Nilan se dit « marqué ». Pour une fois, il a vu juste mais ce qui est surprenant c'est, qu'aveuglé de lucidité, il ne changea pas son comportement et c'est pour cela qu'il demeurera un joueur marqué. Et c'est tant mieux pour le hockey.

Et puis, il y a Serge Savard, toujours prêt à défendre à la fois son Nilan et ses principes, qui veut « tester la cohérence de la LNH » plutôt que de réfléchir sur la sienne. Savard veut qu'on « soit juste avec tout le monde » mais il oublie qu'en prenant la défense de Nilan, comme il l'a fait, il n'a peut-être pas été très juste envers Middleton et toutes les autres victimes des rages et des colères de son chérubin patineur !

Et puis il y a eu un autre item qui est digne de mention tellement il est générateur de déceptions. Il s'agit des déclarations de Jean Perron ! Voilà un produit du hockey universitaire, ce qui laissait croire à des analyses et des commentaires d'un niveau « supérieur » ou tout au moins « académique ». Et bien non ! Il craque sous la pression après six matchs, tempête (comme tous les autres, avec les mêmes mots) contre les arbitres et semble avoir besoin de baisser son discours d'un cran pour se donner une douteuse et, peut-être, passagère crédibilité. « Un francophone ne devrait pas arbitrer une partie entre Montréal et Québec » ! Et la loi 101 Johnny ! Et le droit au travail en français au Québec ? Et les nuances, prof !

D'un coach de ligue de garage, ça va toujours. D'un diplômé d'université, ça surprend et ça déçoit. On s'attendait à tellement plus. Mais le hockey est comme ça : tout fait de folies et d'incohérences, d'attraits et de répulsions qui charment tout en aveuglant ceux qui en sont touchés et qui s'y approchent trop.

À bien y penser, pourquoi ne pas aller au théâtre ce soir ?

CINÉMA

ASTRE I: (327-5001) — **"Les anges se fendent la gueule"** 8 h 50— **"Le prédateur du futur"** 7 h 20
ASTRE II: — **"Fright night"** 7 h 10, 9 h 10.
ASTRE III: — **"Back to the futur"** 7 h 10, 9 h 15.
ASTRE IV: — **"Les jours et les nuits de China Blue"** 7 h 15, 9 h 15.
BERRI I: (288-2115) — **"Le matou"** 12 h, 2 h 30, 5 h, 7 h 30, 10 h.
BERRI II: — **"Escalier C"** 12 h 30, 2 h 40, 4 h 50, 7 h , 9 h 20.
BERRI III: "Les anges se fendent la gueule" 12 h 30, 2 h 20, 4 h 10, 6 h, 7 h 50, 9 h 40
BERRI IV: — **"Les jours et les nuits de China Blue"** 12 h, 2 h 25, 4 h 50, 7 h 15, 9 h 40
BERRI V: — **"La forêt d'émeraudes"** 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 15, 9 h 30
BONAVENTURE I: (861-2725) —**"Remo Williams, the adventure begin'** 1 h 45, 4 h 15, 7 h, 9 h 30
BONAVENTURE II: — **"Kiss of the spider woman"** 1 h 30, 4 h, 7 h, 9 h 30
BROSSARD I: (465-5906) — **"Le matou"** 7 h, 9 h 30.
BROSSARD II: (465-5906) — **"Back to the futur"** 7 h 15, 9 h 40.
BROSSARD III: "Agnes of god" 7 h, 9 h.
CINÉMA CAPITOL: (849-0041)— **"Mishima"** 12 h 30, 2 h 40, 4 h 50, 7 h, 9 h 10
CARTIER-LAVAL: (663-5124) — **"Les anges se fendent la gueule"** 7 h 15, 9 h.
CHAMPLAIN I: (524-1685) — **"Mad Max, au-delà du dome du tonnerre"** 7 h 15, 9 h 20
CHAMPLAIN II: — **"Rambo 2, la mission"** 7 h 35, 9 h 35
CINÉMA V: 5560 ouest Sherbrooke (489-5559)— **"Some like it hot"** 7 h.— **"Bunuel Festival: Susana"** 9 h 45— **"Android"** 7 h 30, 9 h 30
CINÉMA DE PARIS:(875-1882) — **"Americain Ninja"** 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15
CINÉMA DU VILLAGE: 1220, Ste-Catherine est (523-3239)—
CINÉMATHÈQUE QUÉBÉ COISE: (842-9763)— **Voir Festival**.
CINÉPLEX I: (849-4518) — **"Maxie"** 1 h 20, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 20, 9 h 20
CINÉPLEX II: — **"St-Elmo's fire"** 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15
CINÉPLEX III: — **"Tears are not enough"** 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30
CINÉPLEX IV: — **"Rambo 11"** 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30
CINÉPLEX V: — **"Fright night"** 1 h 35, 3 h 35, 5 h 35, 7 h 35, 9 h 35
CINÉPLEX VI: — **"Funny people no 2"** 1 h 20, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 20, 9 h 20
CINÉPLEX VII: — **"Back to the futur"** 1 h, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 30
CINÉPLEX VIII: — **"Carmen'** 2 h, 5 h, 8 h.
CINÉPLEX IX: — **"Teen wolf"** 1 h 20, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 20, 9 h 20
CINÉMA MONTRÉAL I: (521-7870) — **"Police academie 2"** 2 h 45, 6 h 15, 9 h 45— **"Académie de police"** 1 h, 4 h 30, 8 h.
CINÉMA MONTRÉAL II: — **"Comment claquer un million de dollars en un jour"** 2 h 10, 6 h 05, 10 h.— **"Starfighter"** 12 h 30, 4 h 15, 8 h.
COMPLEXE DESJARDINS I:(288-3141)— **"General""Amedeus"** 12 h 05, 14 h 55, 17 h 45, 20 h 35
COMPLEXE DESJARDINS II: — **"Mask"** 12 h 05, 16 h 30, 20 h 55— **"Série noire pour une nuit blanche"** 14 h 20, 18 h 45
COMPLEXE DESJARDINS III: — **"Les noceuses en folie"** 13 h 30, 16 h 15, 19 h, 21 h 45—**"F comme filles"** 12 h 10, 14 h 55, 17 h 40, 20 h 25
COMPLEXE DESJARDINS IV: — **"La route des Indes"** 13 h, 16 h 15, 19 h 30
COMPLEXE GUY-FAVREAU/ O.N.F.: 200 ouest Boul. Dorchester, Mtl (283-8229)— **"L'écran-cocktail"** 20 h.
CONSERVATOIRE D'ART CI NÉMATOGRAPHIQUE: (848-3878)—
CRÉMAZIE: (388-4210) — **"Le matou"** 7 h, 9 h 30
DAUPHIN I: (721-6060) — **"La rose pourpre du Caire"** 7 h 30, 9 h 30.
DAUPHIN II: "César et Rosalie" 7 h, 9 h 15.
DORVAL I: (631-8587) — **"Commando"** 6 h 05, 8 h, 9 h 50.
DORVAL II: "Silver bullet" 7 h 30, 9 h 30
DORVAL III: "Better off dead" 7 h 15, 9 h 15.
DÉCARIE I: (341-3190) — **"Remo Williams, the adventure begin"** 7 h 20, 9 h 40
DÉCARIE II: — **"Back to the futur'** 7 h , 9 h 20
ÉLYSÉE I: (842-6053) — **"Péril en la demeure"** 7 h 15, 9 h 15.
ÉLYSÉE II: — **"No man's land"** 7 h, 9 h .
FAIRVIEW I: (697-8095) — **"Dance with a stranger"** 7 h 10, 9 h 10
FAIRVIEW II: — **"The journey of Natty Gann"** 7 h, 9 h.
FESTIVAL INTERNATIONAL DU NOUVEAU CINÉMA ET DE LA VIDÉO DE MONTRÉAL: — Le milieu: **"Lieu"** 17 h 30— **"A minute with Bob Wilson"** 19 h 30— **"L'observatoire nucléaire de M. Nanof" "Rouge du soir"** 21 h 30— Cinémathèque: **"Giulia en octobre" "Dans l'eau" 18 h.— "Live'** 20 h.— **"Voleurs de jour"** 22 h.— Le Parallèle: **"Six fois deux' 15 h.— "The impersonation"** "The cow's drama" 17 h.— **"Arrow walk" "Here in the southwest" "J'aurais dit-Glenn Gould"** 19 h.— **"Charles Bukowski" "Vi Deo Volente" "Hyaloide"** 21 h.— **"Paysage avec figures"** 23 h.
GREENFIELD 1: (671-6129) — "Hold-up" 7 h, 9 h 20
GREENFIELD 2: — "Commando" 6 h 05, 8 h, 9 h 50
GREENFIELD 3: — "OZ un monde extraordinaire' 7 h 30, 9 h 30
IMPÉRIAL: (288-7102) — "After hours" 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 10
JEAN-TALON:(725-7000) — **"Mad Max, au-delà du dome du tonnerre"** 7 h 30, 9 h 30.
KENT I:(489-9707) — **"The journey of Natty Gann"** 7 h, 9 h.
KENT II:— **"Joshua then and now"** 7 h , 9 h 15.
CINÉMA DU PARC I:(844-9470) — **"Commando"** 6 h 05, 8 h, 9 h 05
CINÉMA DU PARC II:— **"Silver bullet"** 7 h 30, 9 h 30
CINÉMA DU PARC III: — **"Better off dead"** 7 h 15, 9 h 15
L'AUTRE CINÉMA:(722-1451) — **"Apocalypse 2024"** 7 h.— **"L'ombre de la terre"** 7 h 30— **"L'illusionniste"** 9 h — **"Le succès à tout prix"** 9 h 30 (18 au 24 oct.)
LAVAL I:(688-7776) — **"Commando"** 6 h 05, 8 h, 9 h 50
LAVAL II:— **"Silver bullet'** 7 h 30, 9 h 30.
LAVAL III: — **"Subway"** 7 h 15, 9 h 15.
LAVAL IV:— **"OZ un monde extraordinaire"** 7 h 30, 9 h 30
LAVAL V:— **"Hold-up"** 7 h, 9 h 20
LAVAL-ODÉON I:(687-5207)—**"Mad Max, au-delà du dome du tonnerre"** 7 h 30, 9 h 35
LAVAL-ODÉON II:— **"Back to the futur"** 7 h, 9 h 10.
LOEW'S I:(861-7437) — **"Commando"** 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30.
LOEW'S II:— **"The journey of Natty Gann"** 1 h 05, 3 h 05, 5 h 05, 7 h 05, 9 h 05
LOEW'S III:— **"Dance with a stranger"** 1 h 20, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 20, 9 h 20.
LOEW'S IV:— **"Year of the dragon"** 1 h 30, 4 h 05, 6 h 40, 9 h 10
LOEW'S V:— **"Summer rental"** 12 h 35, 2 h 20, 4 h 05, 5 h 55, 7 h 40, 9 h 35.
MERCIER:(255-6224)— **"Les anges se fendent la gueule"** 9 h.— **"Le soldat"** 7 h.
OUIMETOSCOPE:(525-860 0) — **"La femme publique"** 7 h 15, 9 h 30 — **"Et vogue le navire'** 7 h , 9 h 30
OUTREMONT:(277-4145)— **"Staline"** 6 h 45— **"Moscou ne croit pas aux larmes"** 9 h.
PALACE I:(866-6991) — **"Silver bullet"** 12 h 15, 2 h 05, 3 h 55, 5 h 45, 7 h 40, 9 h 35.
PALACE II:— **"Better off dead"** 12 h, 1 h 45, 3 h 35, 5 h 25, 7 h 20, 9 h 15
PALACE III:— **"Slumber party massacre"** 1 h 15, 2 h 55, 4 h 35, 6 h 15, 7 h 55, 9 h 35
PALACE IV:— **"Cocoon"** 12 h 40, 2 h 50, 5 h, 7 h 10, 9 h 20
PALACE V:— **"Pee Wee's big adventure"** 12 h 30, 2 h 20, 4 h 10, 6 h, 7 h 50, 9 h 40
PALACE VI:— **"The doctor and the devils"** 12 h 15, 2 h 05, 3 h 55, 5 h 35, 7 h 35, 9 h 25
PARADIS I: — **"Mad Max, au delà du dome du tonnerre"** 7 h 15, 9 h 15.
PARADIS II:— **"Rambo 2, la mission"** 7 h 15, 9 h.
PARADIS III:— **"Americain ninja"** 8 h 50— **"Portés disparus"** 7 h.
CINÉMA PARALLÈLE: (843-6001)— **Voir Festival**
PARISIEN I:(866-3856) — **"Hold-up"** 12 h 25, 12 h 35, 4 h 50, 7 h, 9 h 15
PARISIEN II:— **"Police"** 12 h 55, 3 h 05, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 45
PARISIEN III:— **"Subway"** 1 h , 3 h, 5 h 05, 7 h 10, 9 h 15
PARISIEN IV:— **"4e pouvoir"** 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30
PARISIEN V:— **"On ne meurt que deux fois"** 1 h 25, 3 h 30, 5 h 35, 7 h 40, 9 h 45
PLACE LONGUEUIL I:(679-7451) — **"Les anges se fendent la gueule"** 7 h 30, 9 h 30.
PLACE LONGUEUIL II:— **"Mad Max, au-delà du dome du tonnerre"** 7 h, 9 h.
PLACE VILLE-MARIE I:(866-0689) — **"Wetherby"** 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15
PLACE VILLE-MARIE II:— **"When father was away on business"** 1 h 30, 4 h, 6 h 30, 9 h.
PLACE ALEXIS NIHON I:(935-4246) — **"Agnes of god"** 12 h, 2 h , 4 h , 6 h, 8 h, 10 h.
PLACE ALEXIS NIHON II:— **"Sweet dreams"** 12 h 15, 2 h 35, 5 h, 7 h 15, 9 h 30
PLACE ALEXIS NIHON III:— **"Back to the futur"** 12 h , 2 h 15, 4 h 30, 7 h, 9 h 20
PLACE DU CANADA:(861-4595) — **"Jagged edge"** 7 h, 9 h 15
SAINT-DENIS II:(845-3222) — **"Les fauves"** 14 h 15, 17 h 50, 21 h 20— **"Un homme à ma taille"** 12 h 35, 16 h 05, 19 h 40
SAINT-DENIS III:— **"Gotcha" 14 h , 17 h 35, 21 h 10— "Breakfast club"** 12 h 10, 15 h 45, 19 h 20
VERSAILLES I:(353-7880) — **"Hold-up"** 7 h, 9 h 20
VERSAILLES II:— **"Commando'** 6 h 05, 8 h, 9 h 50.
VERSAILLES III:— **"OZ un monde extraordinaire"7 h 30, 9 h 30**
L'ERMITAGE:(388-5577) — **"Partir et revenir"** 7 h, 9 h 30.
WESTMOUNT SQUARE:(931-2477) — **"Marie a true story"** 7 h, 9 h.
YORK:(937-8978) — **"Plenty"** 12 h, 2 h 20, 4 h 40, 7 h 05, 9 h 30.

SUR SCÈNE

AGENT ORANGE: 1217 est Notre-Dame, Mtl (522-8665)— « Fiction » spectacle cinématographique, musical et théâtral jusqu'au 26 oct., du mar. au sam. 20h.30
L'AIR DU TEMPS: 191 ouest St-Paul (842-2003)— Jazz tous les soirs— spectacles à 10h., 11h.30 et 00h.45— Le Quartet de « Steve Hall » de New York, en spectacle, avec Steve Hall, saxophone tenor, Rick Holander, batterie, Mark Edwards, basse, et Jeremy Khan, claviers, du 23 au 26 oct., à 22h., 23h.30, et 00h.45
ANCIEN BARREAU DU QUÉBEC: 70 ouest Notre-Dame, Mtl (682-1114)— Le Théâtre Acte 3 présente « Les gens déraisonnables sont en voie de disparition » de Peter Handke, m. en s. Jean-Maurice Gélinas et Guy Lapierre, du 17 oct. au 18 nov., à 20h., relâche les mar. et mer., le dim. à 15h.
ATRIUM DE LA MAISON ALCAN: Mtl— Concert de Lucille Brais, harpiste soliste, le 24 oct. de 12h. à 13h.30
AUDITORIUM DU MBA: (Auditorium, 1379 Sherbrooke O., 285-1600) — Picasso Théâtre, « Le désir attrapé par la queue » m. en s. Denis Marleau, du 5 au sept. au 10 nov., merc. au dim. à 20h.
BAR LE STEPPE: 5175 ave du Parc, Mtl (270-7641)— « The Gruesomes » en spectacle, du 24 au 26 oct.
CAFÉ-CONCERT LA CHACONNE: 342 est rue Ontario, Mtl (843-8620)— Musique traditionnelle chinoise avec He Shu Ying, jeu. à 21h.
CAFÉ DE LA PLACE: (Place des arts, 842-2112) — « Monique Leyrac chante et dit Nelligan » du mardi au sam. à 20h jusqu'au 9 novembre.
CAFÉ SHIBUMI: 5345 ave du Parc (271-5712)— Le « Trio de Pierre Pouliot » en spectacle les mar. et mer. d'octobre, à 21h.30
CAFÉ-THÉÂTRE QUARTIER LATIN: 4303 St-Denis, Mtl (843-4384)— « Brel au fil du temps » Pierrôt Fournier chante Brel du 25 sept. au 27 oct. mer. au dim. à 22h.
CAFÉ THÉLÈME: 311 est Ontario, Mtl (845-7932)— « Lion's Jazz Quartet » 24 au 26 oct. à 21h.30
CLUB MILES: 1200 Bishop (861-4656)— Tous les soirs l'Ensemble Elder Léger, à 17h.30
ÉGLISE SAINT-ALPHONSE D'YOUVILLE: 560 est Boul. Crémazie, Mtl— L'Orchestre symphonique du conservatoire de musique de Montréal, sous la dir. de Raffi Armenian, le 24 oct. à 20h.
HÔTEL MERIDIEN: 4 complexe Desjardins, Mtl (285-1450)— Bar du Foyer: Deux pianistes sont en vedette, Claude Foisy, du lun. au ven. de 17h. à 20h.— Fred Neylor, du mar. au sam. de 20h. à 24h.— Théâtre: basiliaire 2: « Qui a vendu la mèche » spectacle de Jean Guilda, du 3 oct. au 10 nov., à 20h.30
HÔTEL DE LA MONTAGNE: 1430 de la Montagne (288-5656)— Bar Tour de Ville-« Quatuor Liz Stancey, 5 sept au 3 nov. du mardi au dim. de 21h à 2h. — Charles Bensoussan, lun. au ven. 17h. à 21h.— Carol Parisien, mer. au sam. 21h. à 01h.
LE GRAND HÔTEL: 777 Université (879-1370)— Bar La Verrière: piano-bar avec Roland Devèze mar. au sam. 19h.00 à 00.00— Diner-Théâtre « Hats! » écrit et m. en s. de Roger Peace, du 5 sept. au 31 déc., Diner et Théâtre: merc.-jeu. 19h, sam. dim. 18h30; Fin de soirée sam. 23h30; Théâtre uniquement. mer. jeu. et dim. 21h. (879-1370 loc. 3204).
HOTEL REINE ÉLISABETH: Café Arthur, Mtl (851-3511)— « L'enfer à l'envers » comédie musicale, du mer. au ven. 21h.30, sam. 22h.30
LA CROISETTE: 1201 o. Dorchester (878-2000)— Marie-Andrée Ostiguy, pianiste, du dim. au ven. 18h. à 23h.
LA LICORNE: 2075 Boul. St-Laurent, Mtl (843-4166)— « Chute libre » de Laura Harrington, traduction, Rosemarie Bélisle, m. en s. Daniel Simard, à compter du 10 oct., du mar. au dim. 20h.30
L'ESKABEL: 1235 rue Sanguinet, Mtl (849-7164)— « La chambre bleue » de Hélène Lasnier, m. en s. Robert Lepage et Marc-Alain Robitaille, du 24 oct. au 9 nov. à 20h.
L'IMPROMPTU: 1201 O. Dorchester (878-2000)— Lise Lévesque, pianiste-animateur, du lun. au sam. de 21h. à 02h.
MCGILL PLAYERS THEATRE: 3480 McTavish, Mtl (392-8989)— « En pieces détachées » de Michel Tremblay, du 23 oct. au 2 nov., mar. au sam. 20h.
MAISON DE LA CULTURE NOTRE-DAME-DE-GRÂCE: 3755 Botrel, Mtl (489-0842)— Récital nouveau de Clémence Desrochers, 24 oct. à 20h.
MAISON-THÉÂTRE: 255 est Ontario, Mtl (288-7211)— La Troupe Circus en spectacle, jeu. 9h.30 et 13h.30
PIPS CLUB DE BACKGAMMON: 3774 St-Denis, Mtl (284-0613)— « Championnat de backgammon du Québec » du 14 au 27 oct., de 17h. à 3h.
PLANETARIUM DOW: 1000 ouest St-Jacques, Mtl (872-4530)— « Le retour de la comète de Halley » jusqu'au 24 nov., spectacles fr. mar. au ven. 13h.30, 20h.30, sam. 14h.15, 16h.30, 20h.30, dim. 13h., 15h.30, 16h.30, 20h.30— spectacles angl. mar. au ven. 12h.30, 19h.30, sam. 13h., 15h.30, 19h.30, dim. 14h.15, 19h.30
RESTAURANT LA FORGE: 8375 Christophe-Colomb, Mtl (727-3729)— Ghislaine, organiste et chanteuse animatrice, en spectacle du jeu. au dim. de 18h.30 à 24h.
LES RETROUVAILLES: 1709 St-Denis (849-9275)— John Baudine quartette (B&B) mer. au sam. de 22h. à 01h.— Sylvain L'Heureux, chansonnier, du dim. au mar. de 22h. à 1h.
RISING SUN: 286 ouest Ste-Catherine, Mtl (861-0657)— « Necros » « Fair Warning » et « Count down » hardcore, 24 oct.
SALLE SAINT-LOUIS-DE-FRANCE: 3767 rue Berri, Montréal (845-5211)— « La Noce » de Robert DuParc, m. en s. Lorraine Pintal, du 8 au 26 oct., du mar. au ven. 20h.30, sam. 17h. et 21h.
SALLE POLLACK: 555 ouest Sherbrooke, Mtl— CBC McGill Séries: Paul Stewart au piano, 24 oct. à 20h.
SPECTRUM DE MONTRÉAL: 318 ouest Ste-Catherine, Mtl (861-5851)— « New Model Army » 24 oct. à 21h.
THÉÂTRE D'AUJOURD'HUI: 1297 rue Papineau, Mtl (523-1211)— Le Théâtre de la Vieille 17 d'Ottawa présente en lecture publique un nouveau texte de Michel-Marc Bouchard, « Les Feluettes » du 22 au 26 oct.
THÉÂTRE CENTAUR: 453 St-François-Xavier, Mtl (288-3161)— « Albertine in five times » de Michel Tremblay, m. en s. Maurice Podbrey, du 10 oct. au 3 nov., mar. au sam. 20h., dim. 19h., sam. matinée à 14h.
THÉÂTRE DE LA GALERIE: 6968 rue St-Denis, Mtl— « Les amoureux de la rue Prince Arthur » de Raymond Lévesque, m. en s. Marie Renée Patry et Richard Poirier, du 3 au 26 oct.
THÉÂTRE FÉLIX LECLERC: 1456 est Ste-Catherine, Mtl (521-4650)— « Voyage de noces » de Pierre Légaré, m. en s. André Montmorency et Louise Bourque, du 8 au 26 oct., du mar. au sam. 20h.
THÉÂTRE MAISONNEUVE: PDA (842-2112)— Giovanna Marini et ses compagnes, chantent et racontent l'Italie de tous les jours, 23 au 26 oct. à 20h.
THÉÂTRE DU NOUVEAU MONDE: 84 ouest Ste-Catherine, Mtl (861-0563)— « L'avare » de Molière, m. en s. Olivier Reichenbach, à compter du 26 sept., mar. au ven. 20h., sam. 16h. et 21h.
THÉÂTRE DENISE PELLETIER: 4353 est Ste-Catherine, Mtl (253-8974)— « Le seigneur des anneaux » m. en s. André Viens, du 24 oct. au 30 nov., les ven. et sam. à 20h.30
THÉÂTRE PORT ROYAL: PDA (842-2112)— « Le gars de Québec » de Michel Tremblay, sous la dir. de Gilbert Lepage, du 30 oct. au 7 déc. du mar. au ven. 20h., sam. 17h. et 21h.
THÉÂTRE DU RIDEAU VERT: 4664 St-Denis, Mtl (844-1793)— « L'heureux stratagème » de Marivaux, m. en s. Yvette Brind'Amour, du 8 oct. au 3 nov., mar. au ven. 20h., sam. 17h. et 21h., dim. 15h.
UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL: Faculté de musique, 200 Vincent d'Indy, Mtl (343-6479)— Salle B:484 Conférence du jeudi: Franz Schubert « Un trait fondamental de son écriture harmonique » par Mario Leblanc, le 24 oct. à 16h.30
GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC: Québec— Salle Octave-Crémazie: « Waiter » comédie de Pierre Légaré, 24 oct. à 20h.— Salle Louis-Fréchette: L'Opéra de Québec, Norma, de Vincenzo Bellini, 24 et 26 oct. à 20h.
THÉÂTRE DU PIGEONNIER: 138 nord rue Wellington, Sherbrooke (564-2060— Grande Salle: La Duchesse de Langeais, théâtre, 24-25-26 oct. à 20h.30— Bar-Théâtre: Richard Corriveau, 23 au 26 oct, à 23h.
MAISON DU CITOYEN: 25 rue Laurier, Hull (771-6669)— « Un ami...imprévu » production du Théâtre de l'Île, m. en s. Raphael Albani, du 23 oct. au 23 nov., mer. au ven. 20h.30, sam. 19h. et 22h.
SALLE RENÉ PROVOST: 110 rue Wright, Hull (771-6669)— « Une carrière ou l'amour à vie » de Luc Meloche, m. en s. Serge Olivier, 23 au 26 oct., 30-31 oct. et 1-2 nov. du mer. au ven. 20h.30, sam. 19h. et 22h.
CENTRE NATIONAL DES ARTS: Ottawa (563-1144) — Salle Studio: Le Théâtre français du CNA présente « Syncope » de René Gingras, à 20h. jusqu'au 26 oct.— Salle Théâtre: Heartbreak 21 au 25 oct., 20h.— Salle Opéra: Les Grands Ballets Canadiens, 24 oct. à 20h.30

TÉLÉVISION

12h00

(2) (11) PREMIÈRE ÉDITION
(3) THE NEWS
(4) (7) (8) LE MONDE
(5) (6) MIDDAY
(1h. appr.)
(5) DIVORCE COURT
(7) WWNY NEWS - 7 AT NOON
(8)* (12) THE FLINTSTONES
(8) (22) RYAN'S HOPE
(10) ICI MONTRÉAL
(SE) AKAGERA
(FC) KIDCO

12h05

(11) FARIBOLES

12h10

(3) ACROSS THE FENCE

12h15

(4) (7) (8) (10) CINÉ-QUIZ
SCOTLAND YARD AU PARFUM. (2h.15)

12h20

(2) TÉLEXARTS

12h30

(2) (9) (11) (13) VIVRE À TROIS
Jack cherche un moyen d'avoir de l'argent afin d'offrir un cadeau à Janet et Chrissy pour souligner l'anniversaire de leur cohabitation.
(3) (7) THE YOUNG & THE RESTLESS
(1h.)
(5) SEARCH FOR TOMORROW
(8)* MIDDAY NEWSLINE
(8) (22) LOVING
(12) PULSE 12:30
(15) (17) (30) D'AUTRES CHAMPS, D'AUTRES JARDINS
(99) LES JEUX DE 20 HEURES
(SE) L'AUSTRALIENNE
(4e de 4)

12h57

(6) COMMUNITY NOTES

13h00

(2) (9) (11) (13) TERRE HUMAINE
Annick et Lina sont affairés par les préparatifs de la pièce de théâtre. Jonas et Éléonore présenteront Alice Landry à Michel. REPRISE.
(5) (6) (8) (22) ALL MY CHILDREN
(1h.)
(5) DAYS OF OUR LIVES
(1h.)
(8)* (12) LIFETIME
Interview avec Alan Scarfe, acteur et réalisateur de cinéma; la vie amoureuse des mères célibataires; test: savez-vous gérer vos sous?; comment montre-t-on aux mères à prendre soin de leur nouveau-né? (1h.)
(15) (17) (30) QUEBEC SCHOOL TELECAST
(99) LA CHANCE AUX CHANSONS

13h30

(2) (9) (11) (13) AU JOUR LE JOUR
(3) (7) AS THE WORLD TURNS
(1h.)
(15) (17) (30) LE MARCHÉ AUX IMAGES
(1h.) Reprise de 10h30
(99) QUE DEVIENDRONT-ILS?
(1h.)

14h00

(5) (6) DALLAS
(1h.)
(5) (8)* (12) ANOTHER WORLD
(1h.)
(8) (22) ONE LIFE TO LIVE
(1h.)
(FC) CAL

14h30

(2) (9) (11) (13) TÉLÉ-FEUILLETON
LA CHARTREUSE DE PARME (dern. de 6). Avec Marthe Keller, Andrea Occhipinti, Pascale Reynaud et Gian Maria Volonte. — Pour sauver Fabrice et le faire sortir de la forteresse, Gina accepte de se donner au prince Ernest IV, puis elle quitte Parme pour toujours. Clélia revoit Fabrice. Ils s'aimeront trois ans encore puis Clélia mourra. Se croyant puni par le ciel d'avoir manqué à son voeu, Fabrice se retire à la Chartreuse de Parme. (1h.) REPRISE.
(3) (7) CAPITOL
(4) (8) LA PETITE MAISON DANS LA PRAIRIE
L'IDYLLE DU DR. BAKER. (1h.)
(7) MATINÉE AVEC...
(1h.) Voir (4), 10h00
(15) (17) (30) ACTION-DÉBAT
Anim.: Pierre Craig. — Un débat sur des questions d'actualité qui réunit en studio des individus et des représentants de différents groupes et institutions.
(33) NOVA
(1h.)
(99) LA TRAVERSÉE DES APPARENCES
(SE) FINAL EXAM

15h00

(3) (7) GUIDING LIGHT
(1h.)
(5) (6) CORONATION STREET
(5) TOM & JERRY AND FRIENDS
(8)* (8) (12) GENERAL HOSPITAL
(1h.)
(15) (17) (30) PAUSE MUSICALE
(22) HE-MAN AND THE MASTERS OF THE UNIVERSE

15h30

(2) (9) (11) (13) LE ROBINSON SUISSE
(4) (10) LA BANDE À NIMÉE
(5) MASK
(7) ODYSSÉE
(8) AU CHÂTEAU DES ENFANTS
(15) (17) (30) LES COLOMBAIONI
(1h.) Reprise de mercredi, 22h00
(22) SCOOBY DOO
(33) LILIAS, YOGA AND YOU
(99) FACE À SAS

16h00

(2) (9) (11) (13) FÉLIX ET CIBOULETTE
(3) DYNASTY
(1h.)
(4) (7) REVUE VIDÉO
(5) (6) PARENTING
(5) VOLTRON
(7) SCOOBY DOO
(8) (10) LES SATELLIPOPETTES
(8)* WHEEL OF FORTUNE
(8) HART TO HART
(1h.)
(12) MUSIC VISION
(22) TRANSFORMERS
(33) SESAME STREET
(1h.)
(SE) NUTTY PROFESSOR
(FC) INSPECTOR GADGET

16h30

(2) (9) (11) (13) TRABOULIDON
Avec Sylvie Léonard et Denis Mercier.
(4) (7) (8) (10) GALAXIE
Avec la participation du Père Honorius, Suzanne Lapointe, Renée Martel, André Boily et Suzanne Lévesque.
(5) (6) WHAT'S NEW?
Anim.: Howard Green et Jennifer Gibson.
(5) THE NEW NEWLYWED GAME
(7) BEWITCHED
(8)* THE $100,000 PYRAMID
(12) TAKE A BREAK
(15) (17) (30) SUR LE BOUT DE LA LANGUE... MONTAGNAISE
Reprise de lundi, 20h30
(22) G.I. JOE
(99) LE VILLAGE DANS LES NUAGES
(FC) CORAL ISLAND

16h37

(12) WHEEL OF FORTUNE

16h50

(99) LA MAISON TF1

16h59

(6) NEWSWATCH UPDATE

17h00

(2) (9) (11) (13) LE TRAIN DE 5 HEURES
(1h.)
(3) BENSON
(4) (7) (8) (10) MONTRÉAL EN DIRECT
(1h.)
(5) (6) VIDEO HITS
(5) JEOPARDY
(7) THREE'S COMPANY
(8)* WKRP IN CINCINNATI
(8) AMERICA
(1h.)
(12) THE PRICE IS RIGHT
(1h.)
(15) (17) (30) LA PÉRIODE DE QUESTIONS
(1h.)
(22) DIFF'RENT STROKES
(33) MR. ROGERS' NEIGHBORHOOD
(FC) THE KARATE KID

17h15

(99) LES AMOURS DES ANNÉES 50

17h30

(3) PEOPLE'S COURT
(5) (6) THREE'S COMPANY
(5) HEADLINE CHASERS
(7) BENSON
(8)* TOO CLOSE FOR COMFORT
(22) NEWS CENTER 22
(33) THE SECRET CITY
(99) LE JOURNAL

18h00

(2) (11) CE SOIR
(3) THE NEWS
(1h.)
(4) (7) (8) LE MONDE
(1h.)
(5) THE PRICE IS RIGHT
(1h.)
(5) NIGHTLY NEWS ON 5
(6) NEWSWATCH
(1h.)
(7) WWNY NEWS
(8)* NEWSLINE
(1h.)
(8) TV8 NEWS
(9) LE 9 VOUS INFORME
(10) ICI MONTRÉAL
(12) PULSE
(1h.)
(13) LE 13 VOUS INFORME
(15) (17) (30) PASSE-PARTOUT
(22) BARNEY MILLER
(33) THE MACNEIL/LEHRER NEWSHOUR
(1h.)
(99) LES JOURS HEUREUX
(SE) LE JOUR S...

18h05

(11) LES NOUVELLES RÉGIONALES

18h19

(11) LES NOUVELLES DU SPORT

18h24

(11) ARTS ET SPECTACLES

18h26

(2) LES NOUVELLES DU SPORT

18h29

(2) (11) LA MÉTÉO

18h30

(2) (9) (11) (13) AVIS DE RECHERCHE
(5) NBC NIGHTLY NEWS
(7) CBS EVENING NEWS
(8) (22) ABC WORLD NEWS TONIGHT
(10) PAUL ET LES JUMEAUX
Avec Andrew Sabiston, Marnie McPhail et Sunny Bensen-Thrasher. — Les jumeaux utilisent l'aérodynamique pour tenter de remporter un record de vitesse en tricycle.
(15) (17) (30) TÉLÉSERVICE
(1h. appr.) En reprise à 23h00
(99) DES CHIFFRES ET DES LETTRES

18h50

(99) UN TEMPS POUR TOUT
Anim.: Monique Cara et Alain Valentini. — Un super-plateau avec les sosies de Michel Sardou, Karen Chéryl, Yves Mourousi, Gérard Jugnot, Michael Jackson et Carlos. (1h.10)

19h00

(2) (9) (13) À PLEIN TEMPS
MA MÈRE, MON TERRITOIRE avec Suzanne Champagne, Monique Joly et Gildor Roy. — Devenus pourtant des adultes, Linda et même Dan éprouvent parfois encore des difficultés à s'affirmer face à leurs parents.
(3) CBS NEWS
(4) (7) (8) CASSE-TÊTE
(5) THE WORLD TODAY
(5) (7) WHEEL OF FORTUNE
(6) THE FACTS OF LIFE
Avec Charlotte Rae, Lisa Whelchel et Nancy McKeon.
(8)* (12) ENTERTAINMENT TONIGHT
Une visite chez Dack Rambo, vedette de la populaire série "Dallas".
(8) THE NEW NEWLYWED GAME
(10) ARNOLD ET WILLY
TE MARIE PAS PAPA.
(11) GILLET... PURE LAINE
(22) THREE'S COMPANY
(33) THE NIGHTLY BUSINESS REPORT

19h27

(15) (17) (30) TIRAGE DE "LA QUOTIDIENNE"

19h30

(2) (9) (11) (13) LES GRANDS FILMS
MORTS SUSPECTES. (2h.30)
(3) THE PRICE IS RIGHT
(4) (7) (8) (10) MAGNUM
KENZAN avec Tom Selleck, John Hillerman et Roger E. Mosley. — Magnum doit intervenir rapidement pour empêcher un samourai de se faire harakiri. (1h.)
(5) (6) THE WAY WE ARE
LUCKEY'S LABELS avec Brian Downey, Amy House et Kevin Nobel. — Dans l'espoir de remporter un million de dollars, une femme achète presque toutes les boîtes de conserve qui se trouvent dans le magasin général.
(5) M*A*S*H
(7) FAMILY TIES
(8)* CJOH-TV NEWS SPECIAL
911. Anim.: Max Keeping. — Reportage sur le "sytème d'urgence 911" utilisé dans les villes nord-américaines.
(8) CARSON'S COMEDY CLASSICS
(12) THRILL OF A LIFETIME
Anim.: Teri Austin et Doug Paulson. — Un étudiant se joint aux musiciens du Canadian Brass; un acteur revêt le costume du Père Noel; un professeur à la retraite reçoit la visite d'une de ses anciennes élèves, Miss Canada.
(15) (17) (30) NORD-SUD
Anim.: André Payette. — Une émission qui éveille les Québécois aux réalités du tiers-monde. En reprise lundi suivant, 17h30
(22) THE BENNY HILL SHOW
(33) COMPUTER CHRONICLES
IL Y A POSSIBILITÉ D'UN 5e MATCH DE LA SÉRIE MONDIALE DE BASEBALL AUX RÉSEAUX TVA, CTV, ABC ET AU(7), À8:00 P.M.
(SE) LE MOMENT DE VÉRITÉ
(FC) ALL THE RIGHT MOVES

20h00

(3) (7) MAGNUM P.I.
Avec John Hillerman, Roger E. Mosley et Tom Selleck. (1h.)
(5) THE TOMMY HUNTER SHOW
(1h.)
(5) (8)* (12) THE COSBY SHOW
THEO AND THE OLDER WOMAN avec Bill Cosby et Phylicia Ayers-Allen.
(6) CBC THURSDAY NIGHT
LAWREN HARRIS: JOURNEY TOWARDS THE LIGHT. — Portrait du peintre Lawren Harris, membre du Groupe des Sept. (1h.) REPRISE.
(8) (22) THE FALL GUY
Avec Lee Majors. (1h.)
(15) (17) (30) LE CERVEAU
LES ÉTATS D'ESPRIT. Anim.: Donald Dodier. — Une invitation à explorer un attribut typiquement humain: ce "Moi" qui demeure intact alors que nous passons par différents états d'esprit. (1h.) En reprise samedi suivant, 22h30 DERNIÈRE.
(33) HOTLINE
La conservation énergétique. Inv.: Paul Peterson, Beth Sacks, présidente du Groupe Memphremgog et Dave Lamont, ingénieur. (1h.)
(99) LES JEUX DE 20 HEURES
Inv.: Maurice Sarfati, Liiane Watleb, Paul Préboist et Sacha Distel.

20h30

(4) (7) (8) (10) CHACUN CHEZ SOI
Avec Ted Knight et Nancy Dussault.
(5) FAMILY TIES
DESIGNATED HITTER avec Tina Yothers, Michael J. Fox et Justine Bateman. — Jennifer défend son nouveau petit ami contre la brute de la classe. Mallory serait-elle plus intelligente que son frère?
(99) LA CHANCE AUX CHANSONS
HOMMAGE À ANNY FLORE. Inv.: Lily Lian, Olive, Les Poisons et Anny Flore.

21h00

(3) (7) (8)* (12) SIMON AND SIMON
Avec Jameson Parker et Gerald McRaney. — Une jeune femme demande à Rick et A.J. de trouver son exmari, disparu au Costa Verde au cours d'un voyage organisé pour divorcés. (1h.)
(4) (7) (8) (10) CINÉMA DU JEUDI
UN DÉFI POUR SURVIVRE. (2h.)
(5) HEE HAW
(1h.)
(5) CHEERS
THE GROOM WORE CLEARASIL avec Rhea Perlman, Timothy Williams et Ted Danson.
(6) THE ADVENTURES OF SHERLOCK HOLMES
THE RESIDENT PATIENT avec Jeremy Brett et David Burke. — Le généreux bienfaiteur d'un jeune médecin est-il mort pendu? (1h.)
(8) (22) LADY BLUE
(1h.)
(15) (17) (30) LES GROUPES PARLEMENTAIRES
Une émission qui donne la parole aux différents partis politiques québécois. Ce soir, le Parti québécois.
(33) MYSTERY!
DEATH OF AN EXPERT avec Roy Marsden. — Adam Dalgliesh de Scotland Yard, poète à ses heures, enquête sur le meurtre d'une jeune fille. (1h.)
(99) DROIT DE RÉPONSE
L'ESPRIT DE CONTRADICTION
L'AFFAIRE GREENPEACE. Anim.: Michel Polac. — Différents journalistes débattent de "L'affaire Greenspeace", qui a secoué le monde politique et diplomatique français pendant tout l'été. (2h.)
(FC) CAL

21h30

(5) NIGHT COURT
MAC AND QUON LE: NO RESERVATIONS avec Charlie Robinson et Denise Kumagai. — Le grand-père de Mac n'a pas accepté que son petit-fils épouse Quon Le. Il les renie tous deux.
(15) (17) (30) PROFESSION ÉCRIVAIN
YVES THÉRIAULT: VIVRE POUR ÉCRIRE. — Inventeur de sa propre légende, Yves Thériault a cheminé tout au long de sa vie dans les espaces humains les plus divers. Nous devons à cet écrivain, "Agaguk", "La fille laide", "Les vendeurs du temple" et de nombreuses autres oeuvres importantes.

22h00

(2) (9) (11) (13) LE TÉLÉJOURNAL
(3) (7) KNOTS LANDING
Avec Alec Baldwin, Kevin Dobson et Teri Austin. — La jolie assistante du gouverneur, Jill Bennett, se voit confier la tâche difficile de surveiller Mack; Joshua punit Cathy et Greg engage une nouvelle secrétaire. (1h.)
(5) (6) THE NATIONAL
(5) HILL STREET BLUES
IN THE BELLY OF THE BUS avec Daniel J. Travanti et Bruce Weitz. — On a retrouvé l'individu qui a tué le détective Garibaldi. Il bénéficie toutefois d'une immunité. (1h.)
(8)* (12) MIAMI VICE
DUTCH OVEN avec Don Johnson, Philip Michael Thomas et Edward James Olmos. (1h.)
(8) (22) 20/20
Anim.: Barbara Walters et Hugh Downs. (1h.)
(15) (17) (30) PLEIN SON
ZACHARY RICHARD. (1h.) Reprise de dimanche, 19h30
(33) FREE SHOW TONITE
Narr.: Roy Acuff. — Les grands du show-business recréent un spectacle de médecine d'autrefois. (1h.) En reprise à 1h00
(SE) L'AUSTRALIENNE
(4e de 4).

22h25

(2) (9) (11) (13) LE POINT
(5) (6) THE JOURNAL

23h00

(2) (9) (13) LA MÉTÉO
(3) THE NEWS
(4) (7) (8) (10) LES NOUVELLES TVA
(5) BENNY HILL
(5) NIGHTLY NEWS ON 5
(6) NEWSWATCH
(7) WWNY NEWS
(8)* (12) CTV NATIONAL NEWS
(8) TV8 NEWS
(11) LES NOUVELLES RÉGIONALES
(15) (17) (30) TÉLÉSERVICE
(1h.) Reprise de 18h30
(22) NEWS CENTER 22
(33) FRONT ROW FEATURE
DARK PASSAGE. (2h.)
(99) QUOI DE NEUF?
(FC) EVIL THAT MEN DO

23h04

(2) (9) (13) LES NOUVELLES DU SPORT

23h07

(11) LES NOUVELLES DU SPORT

23h14

(11) ENTREVUE ET MÉTÉO

23h15

(2) TÉLEXARTS
(9) LE 9 VOUS INFORME
(13) LE 13 VOUS INFORME
(99) COCORICOCOBOY

23h20

(2) (11) CINÉMA
LE SAMOURAI. (2h.15)

23h21

(12) PULSE

23h23

(8)* NIGHTLINE

23h27

(5) (6) BARNEY MILLER

23h30

(3) (7) NIGHT HEAT
(1h.10)
(4) LE MONDE
(5) THE TONIGHT SHOW
Inv.: Suzanne Pleshette. (1h.)
(7) (8) LE MONDE RÉGIONAL
(8) (22) ABC NEWS NIGHTLINE
(9) CINÉ-SOIR
LA GRAÇONNIÈRE. (2h.05)
(10) ICI MONTRÉAL
(13) CINÉ-SOIR
POIDS MORT. (1h.35 appr.)
(99) LE JOURNAL

23h35

(4) (7) (8) (10) LES SPORTS

23h50

(4) (7) (8) (10) LA COULEUR DU TEMPS

23h57

(5) ALL NIGHT LONG
(5h.57)
(6) CBC LATE NIGHT
POTPOURRI FESTIVAL: DISRAELI. (2h.)

00h00

(4) (10) CINÉMA DE FIN DE SOIRÉE
DE LA NEIGE SUR LES TULIPES. (2h.10)
(7) (8) LES SUPER ÉTOILES DE LA LUTTE
(8)* (12) SPENSER: FOR HIRE
Avec Robert Urich, Barbara Stock et Avery Brooks. (1h.)
(8) EYE ON HOLLYWOOD
(22) 100 HUNTLEY STREET
(1h.30)
(SE) L'ENFER DE LA VIOLENCE

00h30

(5) LATE NIGHT WITH DAVID LETTERMAN
(1h.)
(8) LAVERNE & SHIRLEY
(FC) STAR 80

00h40

(3) (7) THE CBS LATE NIGHT MOVIE
PLANET EARTH. (1h.20)

01h00

(7) (8) REVUE VIDÉO
(8)* LATE NIGHT MOVIE
MELANIE. (2h.13)
(8) COMEDY TONIGHT
(12) CINEMA 12
THE COMPETITION. (2h.35)
(33) FREE SHOW TONITE
(1h.) Reprise de 22h00

01h05

(13) LES NOCTAMBULES
LE CAPITAINE NEMO ET LA VILLE SOUS-MARINE.

01h30

(8) TV8 NEWS

01h35

(9) LES NOCTAMBULES
MA FEMME EST UNE SORCIÈRE. (1h.35 appr.)

02h00

(SE) BARBARELLA

02h30

(FC) ONCE UPON A TIME IN AMERICA

03h13

(8)* THE WALTONS
(1h.)

03h35

(12) SECOND FEATURE
BOOK OF NUMBERS. (1h.40)

(2) CBFT 2 noir
(3) WCAX 3 blanc
(4) CFCM 4 noir
(5) CKMI 5 noir
(5) WPTZ 5 blanc
(6) CBMT 6 noir
(7) CHLT 7 noir
(7) WWNY 7 blanc
(8) CHEM 8 noir
(8)* CJOH 8 noir
avec "*"
(8) WMTW 8 blanc
(9) CKSH 9 blanc
(10) CFTM 10 noir
(11) CBVT 11 noir
(12) CFCF 12 noir
(13) CKTM 13 noir
(15) CIVQ 15 noir
(17) CIVM 17 noir
(22) WVNY 22 blanc
(30) CIVO 30 noir
(33) WETK 33 noir
(99) TVFQ 99 noir
(SE) super ecran
(FC) first choice

SPORTS

John Tudor a fait toute la différence

Les Cards à un gain du championnat

ST.LOUIS (AP) — Qui a dit que les Cardinals de St. Louis manquaient de puissance?

Si tel est le cas, comment expliquer alors leur victoire de 3-0 sur les Royals de Kansas City, hier soir?

Que dire des circuits de... Tito Landrum et Willie McGee?

Et que dire des retraits effectués aux septième et huitième manches par John Tudor aux dépens de Hal McRae et George Brett, les deux meilleurs producteurs de points des Royals, lorsqu'il y avait des coureurs en position de marquer?

Voilà comment l'issue du quatrième match de la série mondiale s'est décidé.

Les Cards mènent maintenant 3-1 dans la série. Celle-ci pourrait se terminer dès ce soir.

Donny Jackson, un gaucher âgé de 23 ans qui s'est signalé durant la série de championnat de la Ligue américaine, a été désigné par les Royals pour éviter l'élimination. Les Cards ont délégué le vétéran Bob Forsch.

Tudor a fait toute la différence.

Il a réalisé le premier blanchissage en Série mondiale par un lanceur des Cards depuis 1968. Bob Gibson avait alors maté les frappeurs des Tigers de Detroit en enregistrant un total record de 17 retraits sur des prises.

Le gaucher n'a pas été aussi flamboyant que Gibson, se contentant malgré tout de huit retraits sur des prises.

Tudor a connu ses premiers ennuis à la septième manche, quand les Royals ont rempli les sentiers à la suite des simples de George Brett et de Jim Sundberg, en plus du but sur balles à Steve Balboni.

Mais Tudor a forcé McRae à s'élancer sur un tir bas et à l'intérieur pour diriger un petit roulant au joueur de troisième but Terry Pendleton qui a réalisé facilement le retrait.

«Je ne voulais rien donner de bon à frapper à Balboni, a commenté Tudor. Mais quand j'ai vu McRae sortir de l'abri pour frapper à la place de (Buddy) Biancalana, je ne savais plus trop comment m'y prendre pour réussir à me sortir de cet embarras».

«Heureusement pour nous, McRae a frappé la balle directement à l'un de nos joueurs», a-t-il ajouté.

Puis, le frappeur suppléant Lynn Jones a entamé la manche suivante avec un double. Mais Tudor s'est ressaisi et a retiré dans l'ordre les trois frappeurs suivants, dont Lonnie Smith et Brett sur élan.

À coups de circuits...

Curieusement, les Cards n'ont pas eu besoin d'utiliser leur vitesse pour incrire leurs deux premiers points. Ils les ont marqués grâce à la longue balle.

Après un retrait à la deuxième manche, Tito Landrum, qui accomplit un travail admirable en remplacement de Vince Coleman, a ouvert le pointage en expédiant une offrande du gaucher Bud Black dans les gradins du champ droit.

Puis, après deux retraits à la troisième, Willie McGee surprenait Black à son tour en catapultant son tir par-dessus la clôture de gauche.

Heureusement pour les Royals que Tudor venait de voir son amortisacrifice raté être transformé en double retrait, sinon les Cards auraient pu aisément avoir une priorité de trois points.

L'échec offensif de Tudor a toutefois été pardonnable. Car, au cours des cinq premières manches, l'asgaucher des Cards a alloué seulement deux maigres simples.

... et de «squeeze»

Leur troisième point, les Cards l'ont enregistré grâce à un jeu-suicide.

Terry Pendleton, héros de la deuxième confrontation, a claqué un triple, après un retrait.

Tom Nieto a déposé l'armorti-suicide sur le tir suivant de Black, mais la balle a roulé hors ligne.

Le gérant Whitey Herzog a poussé encore plus loin son audace, en revenant avec le même signal malgré un compte complet.

Cette fois, Nieto n'a pas raté son coup.

Black a tout fait pour harponner Pendleton au marbre. Il a même capté la balle à main nue et l'a relayé avec précision, mais la balle a échappé au receveur Jim Sundberg.

Royals	ab	p	cs	pp	Cards	ab	p	cs	pp
LSmith cg	4	0	0	0	McGee cc	3	1	2	1
Wilson cc	4	0	1	0	OSmith ac	2	0	0	0
Brett 3b	4	0	1	0	Herr 2b	3	0	1	0
White 2b	4	0	0	0	JClark 1b	3	0	1	0
Sundbrg r	4	0	1	0	Landrm cg	4	1	1	1
Motley cd	4	0	0	0	Cedeno cd	3	0	0	0
Balboni 1b	2	0	1	0	VanSlyk cd	0	0	0	0
Binclan ac	2	0	0	0	Pendltn 3b	3	1	1	0
McRae fs	1	0	0	0	Nieto r	1	0	0	1
Concpin ac	0	0	0	0	Tudor l	3	0	0	0
Black l	1	0	0	0					
Wathan fs	1	0	0	0					
Beckwth l	0	0	0	0					
Jones fs	1	0	1	0					
Quisnbry l	0	0	0	0					
Totaux	32	0	5	0	Totaux	25	3	6	3

Kansas City 000 000 000—0
St.Louis 011 010 00x—3

Point victorieux — Landrum (1).
E—Black. DJ—Kansas City 1. LSB— Kansas City 6, St.Louis 5. 2B—Herr, Jones. 3B—Pendleton. C—Landrum (1), McGee (1). S—Nieto, O.Smith.

	ML		CS	P	PM	BB	RB
Kansas City							
Black P, 0-1	5	4	3	3	3	3	
Beckwith	2	1	0	0	0	3	
Quisnbery	1	1	0	0	2	0	
St. Louis							
Tudor g, 2-0	9	5	0	0	1	8	

ML—Quisenberry. D—2:19. A—53,634.

Le trio de Naslund en évidence

Gainey donne la victoire au Canadien

BERNARD CYR

BUFFALO (PC) — Le Canadien de Montréal menait 4-1 après 40 minutes de jeu, mais il lui a fallu un but en désavantage numérique de Bob Gainey pour qu'il arrache un gain de 5-4 aux Sabres, hier soir à Buffalo.

S'il s'est compliqué la tâche en permettant aux Sabres d'effacer un déficit de trois buts en l'espace de 3:39 minutes, au début du troisième engagement, le Canadien a tout de même vengé un échec de 6-0 subi contre les Sabres, mercredi dernier au Forum.

Le gain a par ailleurs permis à l'équipe montréalaise de mettre fin à une séquence de quatre revers et de s'approcher à un point des Sabres et du quatrième rang de la section Adams.

Les Suédois Mats Naslund et Kjell Dahlin ont été en grande partie responsables de cette victoire, réussissant trois des cinq buts.

Le duo suédois a maintenant marqué 13 des 26 buts du Canadien cette saison, soit exactement la moitié.

Serge Boisvert a aussi marqué pour le Canadien, tandis que Hannu Virta, avec deux, Mike Foligno et Dave Andreychuk répliquaient pour les Sabres.

Le but gagnant de Gainey a été marqué à 6:27 du troisième engagement, pendant une pénalité de banc du Canadien, pour avoir eu trop de joueurs sur la glace.

Le puissant tir frappé de Gainey, décoché de l'extrémité du cercle d'engagement gauche, en zone des Sabres, a complètement déjoué le gardien Tom Barrasso.

Les Sabres venaient, quelques minutes plus tôt, de créer l'égalité.

Avec seulement 12 secondes d'écoulées à la troisième période, le gardien Patrick Roy sortait de son but pour récupérer une rondelle qui a subitement été arrêtée par une imperfection de la rampe. Pris hors position, Roy n'a pu arrêter le tir de Foligno.

Puis le pointage a été porté à 4-4 en l'espace de 46 secondes, quand Virta et Andreychuk, ce dernier profitant d'un avantage numérique, ont marqué.

Le Canadien a protégé sa victoire en tuant efficacement le temps lors d'une pénalité à Mike Lalor, décernée à 3:09 de la fin du match, puis en résistant à la poussée des Sabres quand ils ont retiré Barrasso.

Le Canadien a pris une avance de 2-0 assez tôt dans le match, Naslund et Dahlin marquant chacun une fois.

Lors d'une situation de quatre contre quatre, Dahlin a réussi son cinquième but de la saison en déjouant facilement Tom Barrasso.

Laissé sans surveillance à la gauche du filet des Sabres, Dahlin s'est emparé du disque et donné l'impression à Barrasso de tirer, puis a aisément contourné ce dernier pour aller porter la rondelle dans le but, à 3:49.

Naslund a élargi l'écart à deux buts, à 6:50, avec son septième de la saison.

Canadien 5, Sabres 4

Première période

1—**Montréal**, Dahlin 5
Boisvert 3:49
2—**Montréal**, Naslund 7
Smith, Richer 6:50
3—Buffalo, Virta 1
Foligno, Perreault 15:21
Pénalités — Swoboda, Mon 1:51; Andersson, Buf 2:16; Hamel, Buf 5:21; Boisvert, Mon 7:20; Walter, Mon 16:34; Ramsey, Buf, 16:34.

Deuxième période

4—**Montréal**, Naslund 8
Dahlin, Smith 12:39
5—**Montréal**, Boisvert 1
Gainey 14:03
Pénalités — Playfair, Buf; Rooney, Mon, majeures, 2:28; Fenyves, Buf 5:12; Ruff, Buf 7:18; Robinson, Mon 7:43; Ramsey, Buf, inconduite, 9:30; Foligno, Buf 10:45.

Troisième période

6—Buffalo, Foligno 3
Perreault, Fenyves 12
7—Buffalo, Verta 2
McKenna, Cyr 3:05
8—Buffalo, Andreychuk 4
Hamel, Tucker 3:51
9—**Montréal**, Gainey 1
Carbonneau, Lalor) 6:27
Pénalités — Momesso, Mon 3:40; Montréal banc, (purgée par Momesso) 5:34; Lalor, Mon 16:51.

Tirs au but

Montréal	9	8	9	— 26
Buffalo	15	4	12	— 31

Gardiens — Montréal, Roy; Buffalo, Barrasso.
Assistance — 13,369.

HOCKEY

LIGUE NATIONALE

Division Prince-de-Galles

Section Charles Adams

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
QUÉBEC	7	7	0	0	28	11	14
BOSTON	7	5	1	1	35	16	11
HARTFORD	5	4	1	0	29	19	8
BUFFALO	7	3	3	1	29	19	7
MONTRÉAL	**7**	**3**	**4**	**0**	**26**	**37**	**6**

Section Lester Patrick

PHILADELPHIE	6	4	2	0	26	17	8
NEW JERSEY	6	3	3	0	20	21	6
RANGERS NY	7	3	4	0	24	26	6
WASHINGTON	6	2	3	1	17	20	5
ISLANDERS NY	5	2	2	1	18	20	5
PITTSBURGH	6	2	3	1	21	24	5

Division Clarence Campbell

Section James Norris

ST-LOUIS	6	3	2	1	21	22	7
MINNESOTA	7	2	3	2	32	31	6
CHICAGO	6	1	4	1	19	29	3
TORONTO	6	1	5	0	18	23	2
DETROIT	7	0	6	1	15	46	1

Section Connie Smythe

EDMONTON	5	5	0	0	27	17	10
VANCOUVER	8	4	2	2	31	24	10
WINNIPEG	6	3	3	0	24	28	6
CALGARY	5	2	3	0	26	21	4
LOS ANGELES	7	1	6	0	26	41	2

Ligue nationale

Mardi
Vancouver 2, Islanders 2
Minnesota 5, St. Louis 4
Boston 5, Los Angeles 2
Hier
Canadien 5, Buffalo 4
Rangers 5, New Jersey 1
Pittsburgh 5, Toronto 4
Vancouver 5, Detroit 0
Hartford à Chicago
Minnesota 4, St. Louis 4
Edmonton à Winnipeg
Washington à Calgary
Ce soir
Hartford à Philadelphie
Québec à Islanders
Chicago à New Jersey
Toronto à Pittsburgh
Vendredi
Vancouver à Buffalo
Los Angeles à Rangers
Washington à Winnipeg
Calgary à Edmonton
Samedi
Hartford à Canadien
Québec à Pittsburgh
Islanders à St. Louis
L. Angeles à New Jersey
Minnesota à Toronto
Detroit à Calgary

Les meneurs
(Parties d'hier non comprises)

	b	a	pts
Simmer, Bos	10	5	15
Propp, Pit	7	5	12
Gretzky,Edm	3	8	11
Crowder, Bos	3	8	11
Nicholls, LA	3	8	11
Linseman, Bos	1	10	11
Coffey, Edm	4	6	10
How'chuck, Wg	4	6	10
Gartner, Was	6	3	9
Francis, Har	5	4	9
Stastny P,Qué	**4**	**5**	**9**
Nilsson, Min	3	6	9
Neufeld, Har	1	8	9
Howe, Phi	1	8	9
Kumpel, Qué	**6**	**2**	**8**
Naslund, Can	**6**	**2**	**8**
Dahlin, Can	**4**	**4**	**8**
Messier, Edm	3	5	8
Hunter, Qué	**2**	**6**	**8**
Robertson, Har	2	6	8
Foligno, Buf	2	6	8
Anderson,Edm	5	2	7
Richer, Can	**3**	**4**	**7**
Bellows, Min	3	4	7
Stastny A,Qué	**3**	**4**	**7**
Olczyk, Chi	3	4	7
Lemieux, Pit	3	4	7
Broten, Min	3	4	7
Fraser, Chi	3	4	7
Tanti, Vcr	3	4	7
Dionne, LA	3	4	7
MacLellan, LA	3	4	7
McDonald, Cal	2	5	7
Murray, Chi	2	5	7
Anderson,Qué	**1**	**6**	**6**
Adams, NJ	0	7	7
Dineen, Har	6	0	6
Hall, Van	4	2	6
Mullen,Stl	4	2	6
Kerr, Phi	4	2	6
Arid'chuck, Buf	3	3	6
Quinn,Cal	3	3	6
Kuri, Edm	3	3	6
Bossy Isl	3	3	6
Skriko,Vcr	3	3	6
MacLean, Was	3	3	6

FOOTBALL

Ligue Canadienne

Dimanche
Toronto 26, Calgary 10
C.-B. 42, Sask'chewan 18
Vendredi
Winnipeg à Calgary
Samedi
Hamilton à Ottawa
Dimanche
Montréal à Toronto
C.-B. à Edmonton

LIGUE CANADIENNE

Section Est

	pj	g	p	n	pp	pc	pts
OTTAWA	14	7	7	0	258	349	14
HAMILTON	14	6	8	0	320	294	12
MONTRÉAL	**14**	**6**	**8**	**0**	**244**	**309**	**12**
TORONTO	14	5	9	0	311	354	10

Section Ouest

C.-BRITANNIQUE	14	11	3	0	422	258	22
WINNIPEG	15	11	4	0	453	255	22
EDMONTON	14	10	4	0	383	308	20
SASKATCHEWAN	15	5	10	0	294	432	10
CALGARY	14	3	11	0	235	361	6

LA SÉRIE MONDIALE

Samedi
St. Louis 3, Kansas City 1
Dimanche
St. Louis 4, Kansas City 2
Mardi
Kansas City 6, St. Louis 1
Hier
St. Louis 3, Kansas City 0
(Les Cards mènent 3-1)
Ce soir
Kansas City à St. Louis, 20 h 25
Samedi, 26 octobre
x-St. Louis à Kansas City, 20 h 25
Dimanche, 27 octobre
x-St. Louis à Kansas City, 20 h 30
x-Si nécessaire

LE COMPTE GLOBAL

Touchez de l'intérêt chaque jour sur chaque dollar.

Le compte Global a toujours été un compte pratique permettant de répondre à tous vos besoins en services bancaires. Maintenant, il vous offre en plus un taux d'intérêt comparable à celui des dépôts à terme à 30 jours sans les pénalités de retrait avant l'échéance et sans l'immobilisation de vos fonds pour une période fixe.

Voici les divers paliers d'intérêt.

Solde de fermeture quotidien

5 000$ ou plus
• vous touchez un intérêt quotidien de placement sur tous vos fonds à un taux comparable à celui des dépôts à terme à 30 jours.

2 000$ à 4 999,99$
• vous touchez un intérêt quotidien élevé sur tous vos fonds à un taux comparable à celui de notre compte d'épargne à intérêt quotidien (plus ½% pour les clients bénéficiant du Service aux aînés).

jusqu'à 1 999,99$
• vous touchez un intérêt quotidien de base sur tous vos fonds à un taux comparable à celui de notre compte-chèques d'épargne.

Votre compte Global n'est plus seulement réservé aux opérations bancaires, vous pouvez maintenant l'utiliser pour vos placements. Mais il y a plus...

Aucun autre compte de chèques à intérêt quotidien ne vous offre tous ces avantages:

• Des chèques sans frais, avec un solde minimum mensuel de 500$* (aucun solde minimum exigé pour les clients bénéficiant du Service aux aînés).
• Un intérêt quotidien versé mensuellement, quel que soit le solde de votre compte.
• Trois choix de tenue de compte: le livret de banque, le relevé mensuel détaillé ou le retour des chèques (moyennant des frais minimes).
• Un supplément d'intérêt pour les clients bénéficiant du Service aux aînés (intérêt quotidien élevé seulement).

Plus les avantages du service Inter-succursales et la possibilité de bénéficier d'une protection en cas de découvert avec la Provision spéciale.

Le compte Global vous rapporte de l'intérêt chaque jour, à compter de la date d'ouverture du compte. L'intérêt est calculé sur le solde de fermeture quotidien et non pas seulement sur le solde minimum mensuel. Vous pouvez à votre gré utiliser le compte Global pour votre épargne ou vos placements à court terme, ou à la fois comme compte d'épargne et compte de chèques, ou comme compte de chèques seulement. Il est très pratique et s'adapte à vos besoins. Et, bien sûr, si vous êtes titulaire d'un compte Global "Âge d'or", vous bénéficiez en plus de tous les avantages de notre Service aux aînés.

Passez donc dès maintenant à la succursale Commerce la plus proche afin de bénéficier de tous les avantages du compte Global, le compte qui, chaque jour, devient de plus en plus populaire.

Le compte Global: il englobe toujours plus!

ENCORE MIEUX QU'UN DÉPÔT À TERME.

BANQUE DE COMMERCE CANADIENNE IMPÉRIALE

*Avant le 1er novembre 1985, solde minimum exigé: 300$.
Offert dans la plupart de nos succursales, à des fins non commerciales.